



First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

HUMAN RIGHTS

Chair:
The Honourable MOBINA S. B. JAFFER

Monday, November 19, 2012

Issue No. 19

Third and fourth meetings on:
Issues pertaining to the human rights of
First Nations band members
who reside off-reserve, with an emphasis on
the current federal policy framework

WITNESSES:
(See back cover)

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

DROITS DE LA PERSONNE

Présidente :
L'honorable MOBINA S. B. JAFFER

Le lundi 19 novembre 2012

Fascicule n° 19

Troisième et quatrième réunions concernant :
Des questions concernant les droits de la personne
des membres des Premières nations qui vivent à
l'extérieur des réserves, une attention particulière étant
portée au cadre stratégique fédéral actuel

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
HUMAN RIGHTS

The Honourable Mobina S. B. Jaffer, *Chair*

The Honourable Patrick Brazeau, *Deputy Chair*

The Honourable Senators:

Andreychuk	Hubley
Ataullahjan	* LeBreton, P.C.
* Cowan	(or Carignan)
(or Tardif)	Ngo
Dyck	White
Harb	

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
DROITS DE LA PERSONNE

Présidente : L'honorable Mobina S. B. Jaffer

Vice-président : L'honorable Patrick Brazeau

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	Hubley
Ataullahjan	* LeBreton, C.P.
* Cowan	(ou Carignan)
(ou Tardif)	Ngo
Dyck	White
Harb	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator White replaced the Honourable Senator Patterson (*November 7, 2012*).

The Honourable Senator Dyck replaced the Honourable Senator Zimmer (*November 6, 2012*).

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur White a remplacé l'honorable sénateur Patterson (*le 7 novembre 2012*).

L'honorable sénateur Dyck a remplacé l'honorable sénateur Zimmer (*le 6 novembre 2012*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

WINNIPEG, Monday, November 19, 2012
(25)

[English]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day, at 2 p.m.. in the Indian and Metis Friendship Centre of Winnipeg, the deputy chair, the Honourable Patrick Brazeau, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Brazeau, Harb, and Jaffer (3).

In attendance: Julian Walker and Martha Butler, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 15, 2012, the committee continued its examination pertaining to the human rights of First Nations band members who reside off-reserve, with an emphasis on the current federal policy framework. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 17.*)

WITNESSES:

Manitoba Aboriginal and Northern Affairs:

Robert Wavey, Executive Director;

Eleanor Brockington, Director, Policy and Strategic Initiatives Branch.

Treaty Relations Commission of Manitoba:

James B. Wilson, Treaty Commissioner of Manitoba.

City of Winnipeg:

Rhonda Forgues, Acting Director, Aboriginal Initiatives.

Aboriginal Council of Winnipeg:

Damon Johnston, President.

Circle Of Life Thunderbird House:

Steve Courchene, Member of the Board;

Sasha Marshall, Executive Director.

Urban Circle Training Centre:

Sharon Slater, Co-Director of Human Resources;

Haven Stumpf, Intake Coordinator, Community Liaison.

Native Women's Transition Centre:

Bernice Cyr, Executive Director;

Sonia Prevost-Derbecker, Interim Director, Support.

PROCÈS-VERBAUX

WINNIPEG, le lundi 19 novembre 2012
(25)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 14 heures, au Indian and Metis Friendship Centre de Winnipeg, sous la présidence de l'honorable Patrick Brazeau (*vice-président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Brazeau, Harb et Jaffer (3).

Également présents : Julian Walker et Martha Butler, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 mars 2012, le comité poursuit son étude sur des questions concernant les droits de la personne des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves, une attention particulière étant portée au cadre stratégique fédéral actuel. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 17 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Affaires autochtones et du Nord du Manitoba :

Robert Wavey, directeur exécutif;

Eleanor Brockington, directrice, Direction de la politique et de l'initiative stratégique.

Commission des relations découlant des traités du Manitoba :

James B. Wilson, commissaire aux traités du Manitoba.

Ville de Winnipeg :

Rhonda Forgues, directrice par intérim, Initiatives autochtones.

Aboriginal Council of Winnipeg :

Damon Johnston, président.

Circle Of Life Thunderbird House :

Steve Courchesne, membre du conseil d'administration;

Sasha Marshall, directrice exécutive.

Urban Circle Training Centre :

Sharon Slater, codirectrice des ressources humaines;

Haven Stumpf, coordonnatrice à l'accueil et à la liaison communautaire.

Native Women's Transition Centre :

Bernice Cyr, directrice exécutive;

Sonia Prevost-Derbecker, directrice intérimaire, Soutien.

Manitoba Keewatinowi Okimaknak:

Inez Vystrcil-Spence, Health Director;
Walter Wastesicoot, Advisor Special Health Projects.

Ikwe-Widdjiitiwin Shelter Inc.:

Marie Lands, Executive Director.

Buffalo Point First Nation:

Robert Kakaygeesick Jr.;
Elliot Cobiness.

The deputy chair made an opening statement.

Mr. Wavey, Mr. Wilson and Ms. Forgues each made a statement and, together, answered questions with Ms. Brockington.

At 3:07 p.m., the committee suspended.

At 3:14 p.m., the committee resumed.

Ms. Vystrcil-Spence, Mr. Wastesicoot, Mr. Johnston and Mr. Couchene each made a statement and, together, answered questions.

At 4:17 p.m., the committee suspended.

At 4:22 p.m., the committee resumed.

Ms. Slater, Ms. Stumpf, Ms. Prevost-Derbecker and Ms. Land each made a statement and, together, answered questions.

Mr. Kakaygeesick and Mr. Cobiness each made a statement and, together, answered questions.

At 5:33 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

WINNIPEG, Monday, November 19, 2012
(26)

[English]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day, at 7 p.m. in the Indian and Metis Friendship Centre of Winnipeg, the deputy chair, the Honourable Patrick Brazeau, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Brazeau, Harb, and Jaffer (3).

Other senator present: The Honourable Senator Zimmer (1).

In attendance: Julian Walker and Martha Butler, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 15, 2012, the committee continued its examination pertaining to the human rights of First Nations

Manitoba Keewatinowi Okimakanak :

Inez Vystrcil-Spence, directrice de la santé;
Walter Wastesicoot, conseiller spécial, Projets de santé.

Ikwe-Widdjiitiwin Shelter Inc. :

Marie Lands, directrice exécutive.

Buffalo Point First Nation :

Robert Kakaygeesick Jr.;
Elliott Cobiness.

Le vice-président prend la parole.

MM. Wavey et Wilson, et Mme Forgues font chacun un exposé, puis, avec l'aide de Mme Brockington répondent ensemble aux questions.

À 15 h 7, la séance est suspendue.

À 15 h 14, la séance reprend.

Mme Vystrcil-Spence et MM. Wastesicoot, Johnston et Couchene font chacun un exposé, puis répondent ensemble aux questions.

À 16 h 17, la séance est suspendue.

À 16 h 22, la séance reprend.

Mmes Slater, Stumpf, Prevost-Derbecker et Land font chacune un exposé, puis répondent ensemble aux questions.

MM. Kakaygeesick et Cobiness font chacun un exposé, puis répondent ensemble aux questions.

À 17 h 33, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

WINNIPEG, le lundi 19 novembre 2012
(26)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, 19 heures, au Indian and Metis Friendship Centre de Winnipeg, sous la présidence de l'honorable Patrick Brazeau (*vice-président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Brazeau, Harb et Jaffer (3).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Zimmer (1).

Également présents : Julian Walker et Martha Butler, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 mars 2012, le comité poursuit son étude sur des questions concernant les droits de la personne des membres des

band members who reside off-reserve, with an emphasis on the current federal policy framework. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 17.*)

WITNESSES:

Manitoba Association of Friendship Centres:

Jack Park, President;
Adam Blanchard, Executive Director.

Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre:

Greg Fidler, President;
Anita Campbell, Executive Director.

Indian and Metis Friendship Centre of Winnipeg:

Jim Sinclair, Executive Director.

Community Consultations — Walk-Ons

Cynthia Beardy, As an individual;
Albert McLeod, As an individual;
Ashok Salwan, As an individual;
Rainey Gaywish, As an individual;
Lori Mainville, As an individual;
Jo Redsky, As an individual;
Nina Wilson, As an individual.

Mr. Park, Mr. Fidler, Mr. Blanchard, Ms. Campbell and Mr. Sinclair each made a statement and, together, answered questions.

At 8:05 p.m., the committee suspended.

At 8:13 p.m., the committee resumed.

Ms. Beardy, Ms. McLeod, Mr. Salwan, Ms. Gaywish, Ms. Mainville, Mr. Redsky and Ms. Wilson each made a statement.

At 8:57 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves, une attention particulière étant portée au cadre stratégique fédéral actuel. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 17 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Manitoba Association of Friendship Centres :

Jack Park, président;
Adam Blanchard, directeur exécutif.

Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre :

Greg Fidler, président;
Anita Campbell, directrice exécutive.

Indian and Metis Friendship Centre of Winnipeg :

Jim Sinclair, directeur exécutif.

Consultations communautaires — Tribune ouverte :

Cynthia Beardy, à titre personnel;
Albert McLeod, à titre personnel;
Ashok Salwan, à titre personnel;
Rainey Gaywish, à titre personnel;
Lori Mainville, à titre personnel;
Jo Redsky, à titre personnel;
Nina Wilson, à titre personnel.

MM. Park, Fidler, Blanchard et Sinclair, et Mme Campbell font chacun un exposé, puis répondent ensemble aux questions.

À 20 h 5, la séance est suspendue.

À 20 h 13, la séance reprend.

Mmes Beardy, McLeod, Gaywish, Mainville et Wilson, et M. Redsky font chacun un exposé.

À 20 h 57, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

EVIDENCE

WINNIPEG, Monday, November 19, 2012

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 2 p.m. to study issues pertaining to the human rights of First Nations band members who reside off-reserve, with an emphasis on the current federal policy framework.

Senator Patrick Brazeau (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: Honourable senators, this is the twenty-fifth meeting of the Standing Senate Committee on Human Rights in the Forty-first Parliament. I want to start by acknowledging that we are in Treaty 1 territory, traditionally occupied by the Chippewa and Swampy Cree peoples.

The committee is pleased to be in Winnipeg today. Thank you very much for your warm welcome. I would like to thank Elder Gary Daneau for his wise words earlier before we started the meeting. We have been entrusted by the Senate with a mandate to study issues regarding Human Rights in Canada, and elsewhere in the world.

[*Translation*]

The committee was set up by the Senate to create a forum to discuss human rights at both the federal and provincial levels, and to monitor and ensure equal treatment of members of minority groups.

Over the years, it has submitted reports on such subjects as Canadians, the United Nations Human Rights Council, children, matrimonial real property on reserves and employment equity within the public service.

[*English*]

My name is Patrick Brazeau and I am deputy chair of the committee. I would like to welcome all of you here today.

I will let other members of the committee introduce themselves.

Senator Jaffer: Good afternoon, my name is Mobina Jaffer, and I am the chair of the committee.

Senator Harb: My name is Mac Harb and I am a member of the committee.

The Deputy Chair: In March 2012 a Standing Committee on Human Rights was authorized to examine and report on issues pertaining to the human rights of First Nations band members who reside off-reserve placing an emphasis on the current federal policy framework.

In particular the committee will examine rights relating to residency; access to rights; participation in community-based decision-making processes; portability of those rights; and

TÉMOIGNAGES

WINNIPEG, le lundi 19 novembre 2012

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 14 heures, pour étudier les questions concernant les droits de la personne des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves, une attention particulière étant portée au cadre stratégique fédéral actuel.

Le sénateur Patrick Brazeau (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le vice-président : Honorables sénateurs, nous en sommes à la 25^e réunion du Comité sénatorial permanent des droits de la personne de la 41^e législature. Je voudrais d'abord souligner que nous sommes sur un territoire du Traité n°1, traditionnellement occupé par les Saulteaux et les Moskégons.

Le comité est heureux de se retrouver à Winnipeg aujourd'hui. Merci beaucoup pour votre accueil chaleureux. J'aimerais aussi remercier l'aîné Gary Daneau pour ses sages paroles avant le début de notre réunion. Le Sénat nous a confié le mandat d'examiner les questions relatives aux droits de la personne au Canada et ailleurs dans le monde.

[*Français*]

Le comité a été mis sur pied par le Sénat pour constituer un forum de discussion sur les droits de la personne, tant au niveau fédéral que provincial, et pour surveiller et garantir l'égalité des traitements des membres des minorités.

Au fil des ans, il a déposé des rapports concernant notamment les Canadiens, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, les enfants, les biens immobiliers matrimoniaux dans les réserves et l'équité en matière d'emploi au sein de la fonction publique.

[*Traduction*]

Je m'appelle Patrick Brazeau et je suis le vice-président du comité. Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui sont présents ici aujourd'hui.

Je laisse aux autres membres du comité le soin de se présenter.

Le sénateur Jaffer : Bonjour, je m'appelle Mobina Jaffer et je préside le comité.

Le sénateur Harb : Je m'appelle Mac Harb et je suis membre du comité.

Le vice-président : En mars 2012, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a reçu l'autorisation d'étudier les questions concernant les droits de la personne des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves, une attention particulière étant portée au cadre stratégique fédéral actuel et d'en faire rapport.

En particulier, le comité va étudier les droits ayant trait à la résidence, à l'accès aux droits, à la participation aux processus de prise de décisions dans la communauté, à la transférabilité des

existing remedies. According to census data collected in 2006, it is estimated that Aboriginal people represent 3.8 percent of the Canadian population. In the 1940s, nearly all Aboriginal people lived on reserve or in rural areas. However, this is no longer the case. In fact, in 2006, 54 percent of Aboriginal people lived in cities off reserve, and this number continues to grow today. With more and more Aboriginal and First Nations people living off reserve, there is a growing need to ensure that all First Nations people regardless of whether or not they live on or off reserve, have access to the same human rights and protections.

I would now like to welcome our first panel, starting with Robert Wavey, Executive Director for Manitoba Aboriginal and Northern Affairs. Eleanor Brockington is the Director of Policy and Strategic Initiatives Branch within the department. James B. Wilson is the Treaty Commissioner of Manitoba. Finally, Ms. Rhonda Forgues is the Acting Manager of Aboriginal Initiatives for the City of Winnipeg. I welcome you all on behalf of the committee.

Robert Wavey, Executive Director, Manitoba Aboriginal and Northern Affairs: Thank you and good afternoon honourable members of the Senate. We are here on behalf of the Department of Aboriginal and Northern Affairs to speak to you about our views on the matter you are studying.

The Aboriginal and Northern Affairs vision is an improved quality of life and opportunities for Manitoba's Aboriginal and Northern people, with four current goals: first, to close the gap between Aboriginal and northern residents and other Manitobans in the quality of life, particularly in the areas of education, health, housing and economic opportunities, and employment; second, to fulfill constitutional obligations and other provincial responsibilities to Aboriginal and northern communities; third, healthy, safe and successful Aboriginal and northern communities; and fourth, autonomous, accountable and sustainable Aboriginal and northern communities.

The statutory responsibilities of the department are delivered primarily through the Northern Affairs Act, the Planning Act, and Communities Economic Development Fund Act, which are administered through the local government division and Community Economic Development Fund offices. The Aboriginal Affairs Secretariat was created in 1982-83, partly in response to the Canadian Constitution talks which included Aboriginal self-government. Today, the secretariat has become a prominent leader in all sectors of government services that relate to Aboriginal people.

As well as being the advocacy voice in government on behalf of Aboriginal people, the secretariat's objectives are to influence the development and delivery of policies, programs and services that

droits ainsi qu'aux recours existants. Selon les données du recensement de 2006, les Autochtones représentent environ 3,8 p. 100 de la population canadienne. Dans les années 1940, presque tous les Autochtones vivaient dans les réserves en milieu rural. Ce n'est toutefois plus le cas. En fait, en 2006, 54 p. 100 des Autochtones vivaient dans des villes à l'extérieur des réserves. Ce chiffre continue à augmenter aujourd'hui. Il y a actuellement plus d'Autochtones et de membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves en milieu urbain que dans les réserves. Comme le nombre d'Autochtones et de membres des Premières nations habitant à l'extérieur des réserves est croissant, il faut de plus en plus s'assurer que tous les membres des Premières nations, qu'ils habitent dans les réserves ou à l'extérieur, ont accès aux mêmes droits de la personne et aux mêmes protections.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à notre premier groupe. Il y a d'abord Robert Wavey, directeur exécutif à Affaires autochtones et du Nord du Manitoba. Eleanor Brockington est directrice, à la Direction de la politique et de l'initiative stratégique au ministère. James B. Wilson est commissaire aux traités du Manitoba. Enfin, Rhonda Forgues est directrice par intérim du programme Aboriginal Initiatives à la Ville de Winnipeg. Je vous souhaite tous la bienvenue au nom du comité.

Robert Wavey, directeur exécutif, Affaires autochtones et du Nord du Manitoba : Bonjour et merci, sénateurs. Nous sommes ici au nom du ministère des Affaires autochtones et du Nord pour vous présenter nos points de vue sur les questions que vous étudiez.

La vision d'Affaires autochtones et du Nord est l'amélioration de la qualité de vie et des possibilités des Autochtones et des résidents du Nord du Manitoba. Elle vise actuellement quatre buts : premièrement, réduire l'écart de qualité de vie qui existe entre les Autochtones et les résidents du Nord et les autres Manitobains, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement et des débouchés économiques, et de l'emploi; deuxièmement, s'acquitter des obligations constitutionnelles et des autres responsabilités provinciales à l'égard des collectivités autochtones et du Nord; troisièmement, contribuer à la santé, la sécurité et la réussite des collectivités autochtones et du Nord; et quatrièmement, contribuer à l'autonomie, la responsabilisation et la pérennité des collectivités autochtones et du Nord .

Les responsabilités du ministère découlent principalement de la Loi sur les affaires du Nord, de la Loi sur l'aménagement du territoire et de la Loi sur le Fonds de développement économique local, qui sont administrées par la division du développement du gouvernement local et les bureaux du Fonds de développement économique local. Le Secrétariat des affaires autochtones a été créé en 1982-1983, en partie en réponse aux négociations constitutionnelles au Canada qui portaient notamment sur l'autonomie gouvernementale autochtone. Le secrétariat est devenu un chef de file dans tous les secteurs des services gouvernementaux qui touchent les Autochtones.

En plus d'être le défenseur des Autochtones au gouvernement, le secrétariat vise à influencer l'élaboration et l'exécution des politiques, programmes et services qui créent des environnements

result in safe, healthy and secure environments for Aboriginal people in northern communities; to conclude agreements related to adverse effects of hydro development, treaty land entitlement and other land related matters, and to fulfill obligations resulting from these agreements and resource-based developments.

We would like to preface our comments by stating that the Province of Manitoba does not have a specific policy for First Nation governments and First Nation members residing on or off reserve. However, if such an endeavour were to be contemplated, it would require First Nations' cooperation and participation among others. Manitoba chooses to work in collaboration with First Nations and other governments and organizations on issues and areas of mutual interest.

Manitoba views the federal government as having primary responsibility for Aboriginal peoples. As such, preference is given to work inter-jurisdictionally with the federal government in partnership with First Nation governments and Aboriginal organizations.

Given the time constraints we have for our presentation and rather than go into detail about Aboriginal demographics in Manitoba, we have brought copies of the Aboriginal People in Manitoba Report for your reference. It is based on 2006 census data and also includes more recent 2010-11 program data from provincial departments.

In March 2012, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada reported that there were over 140,000 registered members of First Nations in Manitoba with close to 85,000 living on reserve. That is over 60 percent. With a Manitoba population of over 1.2 million in 2012, the Aboriginal Affairs and Northern Development Canada figure translates into 11.1 percent of the total Manitoba population as registered First Nation members, about 40 percent of whom reside off reserve.

Based on that census, non-status Indians made up 3.3 percent of the total Aboriginal population of about 176,000, which in 2006 was about 15.5 percent of the total population in Manitoba. That compares to 11.4 percent nationally.

Given the significant Aboriginal population in Manitoba and the increasing numbers and variety of Aboriginal-related issues that arise, the Government of Manitoba created an Aboriginal Issues Committee of Cabinet to provide coordination and coherence to decisions on Aboriginal-related matters. The AICC is co-chaired by the Premier and the Minister of Aboriginal and Northern Affairs who currently is also the Deputy Premier. The AICC includes ministers of departments such as Justice; Conservation and Water Stewardship; Family Services and Labour; Housing and Community Development;

sûrs et sains pour les Autochtones dans les collectivités du Nord; à conclure des ententes sur les effets négatifs des aménagements hydroélectriques, sur les droits fonciers issus de traités et sur d'autres questions foncières, et à s'acquitter des obligations découlant de ces ententes et de ces travaux de mise en valeur des ressources.

Avant d'aller plus loin, nous faisons remarquer que la province du Manitoba n'a pas de politique particulière à l'égard des gouvernements des Premières nations et des membres des Premières nations qui vivent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves. Mais si une telle politique était envisagée, cela supposerait la coopération et la participation des Premières nations, entre autres. Le Manitoba a choisi de collaborer avec les Premières nations, les autres gouvernements et d'autres organisations dans les dossiers et les domaines d'intérêt commun.

Le Manitoba estime que la principale responsabilité concernant les Autochtones incombe au gouvernement fédéral. Nous accordons donc la préférence à la collaboration intergouvernementale avec le gouvernement fédéral, en partenariat avec les gouvernements des Premières nations et les organisations autochtones.

Compte tenu du temps limité dont nous disposons pour notre exposé et plutôt que de présenter en détail les données démographiques sur les Autochtones au Manitoba, nous avons apporté des exemplaires du rapport intitulé *Les Autochtones au Manitoba* à titre d'information. Ce rapport se fonde sur les données du recensement de 2006 et il présente des données plus récentes (2010-2011) sur les programmes, fournies par les ministères de la province.

En mars 2012, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada a indiqué qu'il y avait plus de 140 000 membres des Premières nations inscrits au Manitoba, dont près de 85 000 qui vivent dans les réserves, soit plus de 60 p. 100. Vu que le Manitoba compte plus de 1,2 million d'habitants en 2012, les données d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada signifient que 11,1 p. 100 de la population du Manitoba sont des membres inscrits des Premières nations, et qu'environ 40 p. 100 d'entre eux vivent à l'extérieur des réserves.

D'après ces données, les Indiens non inscrits représentaient 3,3 p. 100 de l'ensemble de la population autochtone d'environ 176 000 habitants, ce qui, en 2006 correspondait à environ 15,5 p. 100 de l'ensemble de la population du Manitoba, comparativement à 11,4 p. 100 à l'échelle nationale.

Étant donné l'importance de la population autochtone au Manitoba, ainsi que le nombre croissant et la diversité accrue des problèmes touchant les Autochtones, le gouvernement du Manitoba a créé un comité du Cabinet sur les questions autochtones afin de coordonner et d'uniformiser les décisions relatives aux questions autochtones. Ce comité est coprésidé par le premier ministre et le ministre des Affaires autochtones et du Nord, qui est aussi vice-premier ministre actuellement. Le comité est formé notamment des ministres des ministères suivants : Justice; Conservation et Gestion des ressources hydriques;

Education, Advanced Education and Literacy; and Health amongst others. The AICC provides a focal point for departmental submissions on Aboriginal matters and makes recommendations for cabinet and treasury board consideration.

Also, to increase responsiveness to Aboriginal needs, departments have in the past decade established dedicated branches, directors and service authorities to Aboriginal services such as First Nations, Metis, and Inuit health, Aboriginal relations branch within conservation, Aboriginal education directorate, and child and family services authorities. Although there is still much work to be done in general, most of the departments incorporate an Aboriginal lens into their policy, and program development.

Generally, all Manitoba programs and services of general application are available to non-status and status First Nation members living on or off reserve. There are many Aboriginal programs and services supported by the provincial government, but few programs are specifically targeted to First Nation members living off reserve.

For example, at our request, the Aboriginal Education Directorate prepared a summary of Aboriginal education programs and services, which we have shared with your committee. We noted that there was only one program, called Working Together Supporting Students in Transition: Sharing student information between First Nations and Provincial Schools that applied specifically to First Nations students who are moving from on-reserve First Nations schools to public schools in Manitoba.

Within our department, two funded programs are specifically for status First Nation members. The first is the First People's Economic Growth Fund, to which Manitoba has contributed close to \$23 million over the last six years, which is for both on-and off-reserve status First Nation members who are entrepreneurs and business owners and for First Nations community economic development. Second, there is an Eagle Urban Transition Centre, to which Manitoba contributes \$157,000 annually. It is a project initiated by the Assembly of Manitoba Chiefs to assist First Nation members moving into Winnipeg to access housing and other services including education and employment opportunities. The department also provides annual core funding for three First Nation representative organizations, the Assembly of Manitoba Chiefs, the Manitoba Keewatinowi Okimakanak and Southern Chief's Organization. They have asserted the portability of treaty and Aboriginal rights in that they represent First Nation members on and off reserve.

Services à la famille et Travail; Logement et Développement communautaire; Éducation; Enseignement postsecondaire et Alphabétisation; et Santé. Il est le point de convergence des mémoires ministériels sur les questions autochtones et il fait des recommandations au Cabinet et au Conseil du Trésor.

De plus, afin de mieux répondre aux besoins autochtones, les ministères ont établi au cours de la dernière décennie des directions générales, des directions et des régies de services axés sur les services aux Autochtones comme Santé des Premières nations, des Métis et Inuits, la direction générale des relations avec les Autochtones au ministère de la Conservation, la direction générale de l'éducation des Autochtones, et les régies des services à l'enfant et à la famille. Même s'il y a encore beaucoup à faire en général, la plupart des ministères intègrent une perspective autochtone dans l'élaboration de leurs politiques et programmes.

En règle générale, tous les programmes et services d'application générale du Manitoba sont offerts aux membres inscrits et non inscrits des Premières nations, qu'ils vivent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves. De nombreux programmes et services aux Autochtones sont appuyés par le gouvernement provincial, mais peu de programmes s'adressent expressément aux membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves.

Par exemple, à notre demande, la Direction générale de l'éducation des Autochtones a préparé un résumé des programmes et services d'éducation des Autochtones, que nous avons remis à votre comité. Nous avons fait remarquer qu'un seul programme, appelé Working Together Supporting Students in Transition : Sharing student information between First Nations and Provincial Schools (Travailler ensemble — Élèves en transition : communication de l'information sur les élèves entre écoles des Premières nations et écoles provinciales) s'appliquait expressément aux étudiants des Premières nations qui font la transition des écoles des Premières nations dans les réserves vers les écoles publiques du Manitoba.

Dans notre ministère, deux programmes subventionnés s'adressent expressément aux membres inscrits des Premières nations. Le premier est le First Peoples Economic Growth Fund, auquel le Manitoba a contribué près de 23 millions de dollars depuis six ans. Ce programme s'adresse aux membres inscrits des Premières nations qui vivent dans les réserves ou à l'extérieur et qui sont entrepreneurs et il vise le développement économique des collectivités des Premières nations. Deuxièmement, il y a le Eagle Urban Transition Centre, auquel le Manitoba verse 157 000 \$ par année. Ce projet, lancé par l'Assemblée des chefs du Manitoba, vise à aider les membres des Premières nations qui viennent s'installer à Winnipeg à avoir accès à des services de logement et à d'autres services comme l'aide à l'éducation et à l'emploi. Le ministère fournit également du financement de base annuel à trois organisations représentant des Premières nations, soit l'Assemblée des chefs du Manitoba, Manitoba Keewatinowi Okimakanak et la Southern Chiefs Organization. Ces organisations ont affirmé la transférabilité des droits issus de traités et des droits ancestraux du fait qu'elles représentent les membres des Premières nations qui vivent dans les réserves et à l'extérieur.

The department also participates in tripartite agreements between Canada, Manitoba, and the Aboriginal Council of Winnipeg, which was established in 1990, to address priority needs and issues identified by the Aboriginal population in Winnipeg. The Aboriginal Council of Winnipeg is a status blind or pan-Aboriginal organization and represents Aboriginal members living in Winnipeg. It is the only Aboriginal representative organization that we know of in Manitoba that includes the non-status Indian First Nation population. The department matches \$100,000 per annum federal contribution to this tripartite table. This amount used to be contributed by our department to the Aboriginal Council as core funding, but since the council represents only the Aboriginal people living in Winnipeg and is not province wide, it cannot, we understand, be affiliated to the Congress of Aboriginal Peoples, and therefore is not eligible for operations funding federally. Converting the provincial funding into tripartite enabled the partnership and matching federal contribution from the former office of the Federal Interlocutor for Metis and Non-Status Indians.

There have been inquiries from time to time of other groups wishing to form Aboriginal councils in other urban centres, but none that have organized to the same degree as the Aboriginal Council of Winnipeg. Perhaps this is because many of the non-status and status First Nation members living off reserve are served by the 11 Indian and Metis Friendship Centres such as this one throughout Manitoba. Winnipeg is the home to the first Indian and Metis Friendship Centre in Canada, which began in the early 1960s.

Manitoba provides \$1.2 million per annum to the Manitoba Association of Friendship Centres to disburse and augment the federal support going to Friendship Centres.

These are just some of the programs and services we deliver. If you want more detail on other provincial programs and services, we can take note and submit the information later.

We are open to questions. Thank you.

James B. Wilson, Treaty Commissioner of Manitoba, Treaty Relations Commission of Manitoba: Thank you, senators and staff. I would also like to thank you, Gary, for his opening prayer.

Welcome to Treaty 1 territory. I want to give some context to the dialogue that we are having today and Treaty 1 is really significant to that dialogue; the treaties as well as the difference between the treaties and the Indian Act. A lot of the questions we are addressing revolve around the differences between the treaties and the Indian Act.

One of the women in the back, Chickadee, she has her pipe with her. It is significant that a pipe be present in this dialogue because the treaties were negotiated through ceremony in a lot of instances.

Le ministère participe également à des ententes tripartites entre le Canada, le Manitoba et l'Aboriginal Council of Winnipeg, qui a été fondé en 1990, afin de répondre aux besoins prioritaires et de résoudre les problèmes cernés par la population autochtone de Winnipeg. Ce conseil est une organisation panautochtone, qui fait abstraction du statut et qui représente les Autochtones vivant à Winnipeg. À notre connaissance, c'est la seule organisation représentant des Autochtones au Manitoba qui inclut les membres des Premières nations non inscrits. Comme le gouvernement fédéral, le ministère verse 100 000 \$ par année à cette table tripartite. Notre ministère versait auparavant ce montant au conseil, sous forme de financement de base, mais puisque le conseil ne représente que les Autochtones vivant à Winnipeg et qu'il n'a donc pas une envergure provinciale, il ne peut pas, semble-t-il, faire partie du Congrès des peuples autochtones et n'est donc pas admissible aux subventions de fonctionnement fédérales. La conversion du financement provincial en du financement tripartite a permis le partenariat et le versement de la subvention fédérale de contrepartie par l'ancien Bureau de l'interlocuteur fédéral responsable des Métis et des Indiens non inscrits.

Il y a eu parfois des demandes d'autres groupes souhaitant former des conseils autochtones dans d'autres centres urbains, mais aucun d'entre eux n'a réussi à s'organiser comme l'Aboriginal Council of Winnipeg. Cela s'explique peut-être du fait qu'un grand nombre de membres des Premières nations inscrits ou non qui vivent hors des réserves sont servis par les 11 centres d'amitié autochtones et métis, comme celui où nous sommes, qui existent partout au Manitoba. C'est à Winnipeg qu'a été fondé le premier centre d'amitié autochtone et métis au Canada, au début des années 1960.

Le Manitoba verse 1,2 million de dollars par année à la Manitoba Association of Friendship Centres afin qu'elle distribue et complète le soutien fédéral aux centres d'amitié.

Ce ne sont que quelques-uns des programmes et services que nous offrons. Si vous voulez des précisions sur d'autres programmes et services provinciaux, nous pouvons noter vos demandes et vous fournir les renseignements plus tard.

Nous sommes prêts à répondre aux questions. Merci.

James B. Wilson, commissaire aux traités du Manitoba, Commission des relations découlant des traités du Manitoba : Merci sénateurs, et merci au personnel. J'aimerais également remercier Gary pour sa prière d'ouverture.

Bienvenue sur le territoire du Traité n° 1. J'aimerais situer un peu notre dialogue d'aujourd'hui. Le Traité n° 1 est très important dans ce dialogue; tout comme l'ensemble des traités et la différence entre les traités et la Loi sur les Indiens. Un grand nombre des questions sur lesquelles nous nous penchons tournent autour des différences entre les traités et la Loi sur les Indiens.

L'une des femmes assises à l'arrière, Chickadee, a apporté son calumet. C'est significatif qu'un calumet soit présent lors de ce dialogue, parce que les traités ont été bien souvent négociés lors de cérémonies.

If we go back August 3, 1871, Treaty 1 was signed in this area, Lower Fort Garry outside of Winnipeg. The treaties brought together the Crown and the First Nations into a mutually negotiated partnership. We had the Crown approaching the First Nation saying, "We want access to the wealth of the land," and we had the First Nations approaching the Crown saying, "We understand what you want and there are certain things that we want as well from this partnership." The treaties really laid the groundwork of the partnership between First Nations and the government.

With those negotiations came things like the guarantee to hunt and trap on traditional territory, and fishing; things like education, as the First Nations wanted access to mainstream opportunities.

The treaties had a lot to do with opportunities. First Nations wanted access to opportunities so their descendants could participate and become part of mainstream society while holding onto their communities, their governance structures, their culture, really key things.

The analogy when referring to the treaties is that it is like a marriage; you have two groups coming together. The work of the marriage does not stop when the marriage ceremony happens, that is when the work begins. It is an ongoing process. Of the over 70 treaties negotiated with First Nations across Canada, and in Western Canada 11 are numbered treaties. Something else was introduced unilaterally, both simultaneously and after some of the treaties were negotiated without input from the First Nations and that was the Indian Act. A lot of people confuse the treaties with the Indian Act, but they are two very separate things. The treaties really lay the foundation for the relationship.

The Indian Act was brought in unilaterally without input from First Nations people. The Indian Act is where we get the introduction of residential schools, we get the introduction of the Pass System, we get the introduction of taking agricultural practices away from First Nations. The Indian Act is where we have the introduction of dependency. The current legislative model is the Indian Act.

I believe we have to move away from that Indian Act table, from that Indian Act form of relationship between First Nations and the Crown. We have to move towards or back to the treaty relationship between First Nations and the Crown, one of mutual dependence, mutual responsibility, mutual obligation and mutual benefit.

One of the things that we are doing through our office to educate people about the role the treaties play, is we have a campaign called "We Are All Treaty People" here in Manitoba, and its intent is to get all Manitobans, not just First Nations but all Manitobans understanding that the treaties benefit them. There are treaty rights attached to both sides. If you own property in Manitoba, as an example, and you are non-native you are exercising a treaty right. Your right to own property is traced back to the treaties. You would not be able to own that property without the treaties that were negotiated.

Le 3 août 1871, le Traité n° 1 a été signé dans la région et plus précisément à Lower Fort Garry, juste à l'extérieur de Winnipeg. Les traités ont réuni la Couronne et les Premières nations dans un partenariat négocié par les deux parties. La Couronne a approché les Premières nations et leur a dit qu'elle voulait avoir accès aux richesses de la terre et les Premières nations ont répondu qu'elles comprenaient ce que voulait la Couronne et qu'elles voulaient elles aussi tirer un certain nombre d'avantages de ce partenariat. Les traités ont essentiellement jeté les bases du partenariat entre les Premières nations et le gouvernement.

Ces négociations ont porté sur la garantie de chasser, de piéger et de pêcher sur le territoire ancestral, et sur des aspects comme l'éducation, parce que les Premières nations voulaient avoir accès aux possibilités dans la société canadienne.

Les traités étaient avant tout une question de possibilités. Les Premières nations voulaient avoir accès à des possibilités afin que leurs descendants puissent participer et s'intégrer dans la société canadienne tout en maintenant des aspects essentiels comme leurs communautés, leurs structures de gouvernance, leur culture.

L'analogie qu'on fait souvent à propos des traités est qu'ils sont comme un mariage : un couple s'unit. Le travail des époux ne s'arrête pas après la cérémonie du mariage, au contraire, c'est à ce moment-là qu'il commence. C'est un processus continu. Parmi les quelque 70 traités négociés avec les Premières nations au Canada et dans l'Ouest canadien, 11 sont des traités numérotés. Une mesure a été prise unilatéralement, lorsque des traités ont été négociés ou après, sans la contribution des Premières nations. Il s'agit de la Loi sur les Indiens. On confond souvent les traités et la Loi sur les Indiens, mais ce sont deux choses très différentes. Les traités jettent les bases de la relation.

La Loi sur les Indiens a été adoptée unilatéralement, sans la participation des Premières nations. C'est avec la Loi sur les Indiens que sont nés les pensionnats et les laissez-passer et qu'ont disparu les pratiques agricoles des Premières nations. C'est la Loi sur les Indiens qui a créé la dépendance. Le modèle législatif actuel est la Loi sur les Indiens.

Je crois que nous devons nous éloigner de ce modèle, de cette relation entre les Premières nations et la Couronne fondée sur la Loi sur les Indiens. Nous devons revenir à la relation entre les Premières nations et la Couronne fondée sur les traités, une relation de dépendance mutuelle, de responsabilité mutuelle, d'obligation mutuelle et d'avantage mutuel.

L'une des tâches de notre commissariat consiste à éduquer les gens sur le rôle que jouent les traités. Nous avons ici au Manitoba une campagne appelée « We Are All Treaty People », qui vise à faire comprendre que tous les Manitobains et pas seulement les Premières nations profitent des traités. Il y a des droits issus de traités des deux côtés. Si vous possédez un bien au Manitoba, par exemple, et que vous n'êtes pas Autochtone, vous exercez un droit issu de traités. Le droit de posséder un bien remonte aux traités. Vous ne pourriez pas posséder ce bien si les traités n'avaient pas été négociés.

We are educating people. I think education is key in getting people to better understand their rights and obligations. We are moving towards educating primarily in the K to 12 system in Manitoba, start educating people about the treaties. Part of that is educating them again about the treaties, treaty relationships, the history attached to them, and about the difference between the treaties and the Indian Act.

As you get more and more people educated and more and more people understand the difference between the treaties and the relationship in depth, we will really be able to move towards solutions to issues that involve not just one group or another but everybody together.

Rhonda Forgues, Acting Director, Aboriginal Initiative, City of Winnipeg: Thank you for the invitation to come and share with you today the types of programs and services that City of Winnipeg offers for Aboriginal people living here. My name is Rhonda Forgues, and I am the corporate manager of Aboriginal Initiatives, City of Winnipeg. I am going to be sharing with you some information about our programs and initiatives, and although they are not First Nation specific, they are offered through the pan-Aboriginal approach to everything that we do. I do have some packages that I could hand out after we're done here. It provides some information about our programs, as well as some information on some of the statistics and demographics here in the city. So, I would like to begin with Oshki Annishinabe Nigaaniwak, which is the City of Winnipeg's Aboriginal Youth Strategy. Back in 2008, city council adopted that we take part in a strategy focused on Aboriginal youth. In 2009, community elders gifted us with Ojibway spirit name, which is Oshki Annishinabe Nigaaniwak, which means young Aboriginal people leading. In 2010, we had an Aboriginal youth create a symbol of two eagles looking forward to the future, and in 2011 we launched an evaluation of our initiative thus far.

The Aboriginal Youth Strategy is an annualized program with a budget of \$1 million a year, and our focus is on youth and young adults between the ages of 15 and 30. Some of the key areas of activity for the Aboriginal Youth Strategy are around employment and employment development activities; physical, cultural and leisure activities; and literacy and life-long learning activities. These priorities for the Aboriginal Youth Strategy have come from the community and the civic system wanting to support the community. For example, employment development was around the community's priority for some economic development opportunities. Physical culture and leisure is focused around community's priority of building healthy families. The literacy and life-long learning priority is focused around the community's priority of keeping our kids in school. The mandate of the Aboriginal Youth Strategy is around giving Aboriginal youth positive opportunities in the community and the civic system by bridging and providing culturally appropriate programs and supports related to employment, literacy and recreation, to increase resiliency, self-sustainability, pride and future opportunities.

Nous éduquons la population. Je pense que l'éducation est essentielle pour qu'on comprenne mieux ses droits et ses obligations. Nous commençons à nous adresser principalement aux élèves du Manitoba, pour les informer sur les traités. Il s'agit de les renseigner sur les traités, les relations découlant des traités, leur histoire, et la différence entre les traités et la Loi sur les Indiens.

À mesure que de plus en plus de gens seront sensibilisés et qu'ils comprendront la différence entre les traités et qu'ils connaîtront la relation en profondeur, nous pourrons avancer vers des solutions à des problèmes qui ne touchent pas seulement un groupe, mais tout le monde.

Rhonda Forgues, directrice par intérim, Initiatives autochtones, Ville de Winnipeg : Merci de nous avoir invités à vous présenter aujourd'hui les types de programmes et services qu'offre la ville de Winnipeg aux Autochtones qui vivent ici. Je m'appelle Rhonda Forgues et je suis gestionnaire d'Aboriginal Initiatives, à la Ville de Winnipeg. Je vais vous présenter quelques renseignements sur nos programmes et initiatives. Même s'ils ne s'adressent pas exclusivement aux Premières nations, ils sont offerts en fonction de l'approche panautochtone que nous appliquons à tout ce que nous faisons. J'ai apporté quelques trousseaux d'information que je pourrai vous remettre après notre témoignage. Elles fournissent des renseignements sur nos programmes, ainsi que des statistiques et des données démographiques sur la ville. Je commencerai d'abord par Oshki Annishinabe Nigaaniwak, soit la stratégie pour la jeunesse autochtone de la Ville de Winnipeg. En 2008, le conseil de la ville a décidé que nous participerions à une stratégie pour la jeunesse autochtone. En 2009, les anciens nous ont donné le nom d'un esprit ojibway, Oshki Annishinabe Nigaaniwak, qui signifie jeunes autochtones chefs de file. En 2010, un jeune Autochtone a créé le symbole de deux aigles tournés vers l'avenir et, en 2011 nous avons lancé une évaluation de notre initiative jusqu'ici.

La stratégie est un programme annualisé doté d'un budget annuel de 1 million de dollars et nous nous adressons aux adolescents et aux jeunes adultes de 15 à 30 ans. Quelques principaux secteurs d'activité de la stratégie sont l'emploi et le développement de l'emploi; les activités physiques, culturelles et récréatives; ainsi que l'alphabétisation et l'apprentissage continu. Ces priorités ont été établies par la communauté et par la ville, qui veut appuyer la communauté. Par exemple, le développement de l'emploi est lié à la priorité communautaire de trouver des possibilités de développement économique. Les activités physiques, culturelles et récréatives sont axées sur la priorité communautaire de promouvoir des familles en santé. L'alphabétisation et l'apprentissage continu sont axés sur la priorité communautaire de garder les enfants à l'école. Le mandat de la stratégie consiste à donner aux jeunes Autochtones des possibilités positives dans la communauté et les structures municipales en jetant des ponts et en offrant des programmes et appuis pertinents dans les domaines de l'emploi, de l'alphabétisation et des loisirs, afin de renforcer la résilience, l'autonomie, la fierté et les possibilités futures.

Some of the partners that we work with in the community for the Aboriginal Youth Strategy are the Ma Mawi Wi Chi Itata Centre, the Ndinawé Youth Resource Centre, Indigenous Leadership Development Incorporated, Assembly of Manitoba Chiefs, Ka Ni Kanichihk, Boys and Girls Club, Spence Neighborhood Association, the Broadway Neighborhood Centres, Just TV Program and RAY.

The Aboriginal Youth Strategy with its million dollar budget provides three quarters of that budget to the community partners associated with the Aboriginal Youth Strategy, and a quarter of that budget is spent internally and working with our civic departments to create opportunities for Aboriginal youth as well.

To give you examples of the success of the Aboriginal Youth Strategy and its engagement process under employment, employment development; over the past three years, we have had 20 projects that have engaged over 990 Aboriginal youth. Under the physical, culture and leisure activities, we have completed five projects and have been able to engage over 18,000 youth visits. Under literacy and life-long learning, we have had five projects and engaged over 900 youth visits with that program as well. We are very proud of what we have done with the Aboriginal Youth Strategy.

Another big strategy for the civic system is “Our Winnipeg.” There is an Aboriginal component that is separated out in the “Our Winnipeg” plan. It speaks to the fact that the City of Winnipeg recognizes the importance of Aboriginal peoples — First Nations, Métis and Inuit — to the founding of our city. Each has contributed culture, values and vision, which will continue to be important to our shared future.

Today the vibrant, diverse people who make up the larger Aboriginal community enrich and enliven the social fabric of Winnipeg: They remain vital to its economic and cultural future.

One of the key directions in the “Our Winnipeg” plan that focus on the Aboriginal community is acknowledging that Aboriginal Winnipeggers bring a diverse richness of cultures, traditions, language, teachings, values, skills and perspectives to our city. The second key direction is around fostering opportunities for Aboriginal Winnipeggers, particularly youth, to obtain meaningful employment by building on current civic practices, processes and community partnerships. There are a variety of different directives related to each of the directions. Again, we have that information in the packages for you should you need more details.

We are also happy to share with you that the City of Winnipeg is also in the process of creating an Aboriginal Relations Division. We are quite excited about this development because it is bringing together all of the Aboriginal specific initiatives across the departments into one focus and will have dedicated resources. The mandate of the Aboriginal Relations Division is that Aboriginal relations support the City of Winnipeg by providing leadership and expertise from Aboriginal-inclusive perspectives

Parmi les partenaires communautaires avec qui nous travaillons dans le cadre de la stratégie, je signale le centre Ma Mawi Wi Chi Itata, le Ndinawé Youth Resource Centre, Indigenous Leadership Development Incorporated, l’Assemblée des chefs du Manitoba, Ka Ni Kanichihk, le Club des garçons et des filles, la Spence Neighborhood Association, les Broadway Neighborhood Centres, Just TV et RAY.

La stratégie consacre les trois quarts de son budget de 1 million de dollars aux partenaires communautaires qui y sont associés et le reste est dépensé à l’interne et en collaboration avec nos services municipaux pour créer des possibilités à l’intention des jeunes Autochtones.

Voici quelques exemples de réussites de la stratégie et de son processus de mobilisation. Dans le volet emploi et développement de l’emploi, depuis trois ans, nous avons réalisé 20 projets qui ont mobilisé plus de 990 jeunes Autochtones. Dans le volet des activités physiques, culturelles et récréatives, nous avons complété cinq projets et avons obtenu plus de 18 000 visites de jeunes. Dans le volet alphabétisation et apprentissage continu, nous avons eu cinq projets et obtenu plus de 900 visites de jeunes. Nous sommes très fiers de ce que nous avons fait avec la stratégie pour la jeunesse autochtone.

Une autre grande stratégie municipale est appelée « Notre Winnipeg ». Il y a un volet autochtone distinct dans le plan « Notre Winnipeg ». Il confirme que la Ville de Winnipeg reconnaît l’importance des Autochtones — Premières nations, Métis et Inuits — dans l’histoire de notre ville. Chacun de ces groupes a apporté sa culture, ses valeurs et sa vision, qui resteront importantes dans notre avenir commun.

De nos jours, les populations dynamiques et variées qui forment la communauté autochtone enrichissent et colorent le tissu social de Winnipeg : elles restent vitales pour l’avenir économique et culturel de la ville.

L’une des principales orientations du plan « Notre Winnipeg » qui mettent l’accent sur la communauté autochtone consiste à reconnaître que les Winnipégois autochtones apportent à notre ville une richesse variée de cultures, de traditions, de langues, d’enseignements, de valeurs, de compétences et de perspectives. Une autre grande orientation consiste accroître les possibilités que les Winnipégois autochtones, en particulier les jeunes, obtiennent un emploi enrichissant en renforçant les pratiques, processus et partenariats communautaires existants. Diverses lignes directrices sont reliées à chaque orientation. Là aussi, nous fournissons des renseignements dans les trousseaux que nous vous avons préparés, si vous souhaitez obtenir des précisions.

Nous sommes également heureux de vous informer que la Ville de Winnipeg est en train de mettre sur pied une division des relations avec les Autochtones. Nous sommes très emballés par ce projet parce qu’il réunira au même endroit toutes les initiatives propres aux Autochtones actuellement dispersées dans divers services et que des ressources seront affectées à cette division. Le mandat de la division sera que les relations avec les Autochtones appuient la Ville de Winnipeg en fournissant un leadership et des

on programs, services and initiatives that support and address the needs of Winnipeg's Aboriginal community now and into the future.

Some of the roles and responsibilities of the newly created Aboriginal Relations Division will be around internal projects and initiatives. On an internal perspective, we will be looking to build stronger relationships, understanding and involvement with the departments across the corporation, and build on and enhance supports and services for existing Aboriginal employees. Externally, we are going to be focusing on continuing to grow and develop partnerships and relationships with community-based organizations to build and enhance programs and services specifically for the Aboriginal community.

Some of the main priority areas in the Aboriginal Relations division will be focusing on the Aboriginal Youth Strategy, which I have shared with you already. As well, the intergovernmental initiatives such as the one that Mr. Wavey spoke of earlier, around the tri-level agreements, such as the Intergovernmental Strategic Aboriginal Alignment whereby we work with the province through Aboriginal Northern Affairs, the local government, the federal government through INAC, as well as community partnerships and corporate strategies.

The ISAA, which is short for Intergovernmental Strategic Aboriginal Alignment, is intended to better align our programs, services and resources to support Aboriginal people in the city of Winnipeg and improve their socio-economic circumstances. The four key areas of priority are education, training and life-long learning; employment and employment development; building capacity, community supports and personal engagement; supporting community safety and wellness. Each of these four priority areas have two goals associated with them. Each of those goal areas are either in progress or in the process of being developed. This tri-level agreement goes until 2015.

Last but not least, I wanted to share with you our progress on all of these initiatives. The city's active work in the Aboriginal community has resulted in an increase in Aboriginal youth engagement in the city services and facilities. For example, library use by Aboriginal youth has increased by 161 percent from 2010 to 2011, and within our recreation programs it has increased 85 percent for the same period. Graduation rates from the employment development programs have also grown. While they are positive trends and encouraging, there is still a need to continue our energy and engagement in this critical area.

Thank you.

The Deputy Chair: Ms. Brockington, do you have anything to add?

Eleanor Brockington, Director, Policy and Strategic Initiatives Branch, Manitoba Aboriginal and Northern Affairs: No. Robert and I prepared our presentation together, and I am here to assist with any questions.

compétences dans une perspective d'intégration autochtone aux programmes, services et initiatives qui appuient et satisfont les besoins actuels et futurs de la communauté autochtone de Winnipeg.

Quelques rôles et responsabilités de la nouvelle division porteront sur des projets et initiatives internes. À l'interne, nous nous efforcerons de créer des relations plus solides, d'accroître la compréhension et la participation de tous les services municipaux, et de renforcer et améliorer les appuis et services aux employés autochtones. À l'externe, nous nous efforcerons de continuer à développer les partenariats et les relations avec les organisations communautaires afin d'améliorer les programmes et services qui s'adressent à la communauté autochtone.

Un grand secteur prioritaire de la division des relations avec les Autochtones sera la stratégie pour la jeunesse autochtone, dont je viens de vous parler. D'autres secteurs seront les initiatives intergouvernementales, notamment celle qu'a décrite M. Wavey au sujet des ententes tripartites, comme l'entente sur l'alignement stratégique des affaires autochtones, par laquelle nous collaborons avec la province, par l'entremise du ministère des Affaires autochtones et du Nord, les administrations locales, le gouvernement fédéral par l'entremise d'AANC, ainsi que les partenariats communautaires et les stratégies d'entreprises.

L'entente sur l'alignement stratégique vise à mieux aligner nos programmes, services et ressources pour appuyer les Autochtones qui vivent à Winnipeg et améliorer leur situation économique. Les quatre grands domaines prioritaires sont l'éducation, la formation et l'apprentissage continu; l'emploi et le développement de l'emploi; le renforcement des capacités, les soutiens communautaires et la mobilisation personnelle; la sécurité et le bien-être communautaires. À chaque domaine sont associés deux buts, en cours d'élaboration. L'entente tripartite est en vigueur jusqu'en 2015.

Enfin, j'aimerais vous décrire nos progrès, pour chacune de ces initiatives. Le travail actif de la ville auprès de la communauté autochtone a permis d'accroître la participation des jeunes Autochtones dans les services et les installations de la ville. Par exemple, la fréquentation des bibliothèques par les jeunes Autochtones a augmenté de 161 p. 100 de 2010 à 2011, et dans les programmes récréatifs, elle s'est accrue de 85 p. 100 pendant cette période. Les taux de réussite dans les programmes de développement de l'emploi ont monté eux aussi. Ce sont des tendances positives et encourageantes, mais notre travail énergique et notre engagement doivent se poursuivre dans ce domaine crucial.

Merci.

Le vice-président : Madame Brockington, voulez-vous ajouter quelque chose?

Eleanor Brockington, directrice, Direction de la politique et de l'initiative stratégique, Affaires autochtones et du Nord du Manitoba : Non. Robert et moi avons préparé notre exposé ensemble et je suis ici pour l'aider à répondre aux questions.

The Deputy Chair: Before I go to my colleagues, I will take the opportunity ask a few questions.

Mr. Wavey, you talked about the fact that the Province of Manitoba does not have a policy, whether for on- or off-reserve First Nations individuals, because the province has taken the position that it is the federal government's responsibility to deal with First Nations issues. In my view, that has been perhaps the biggest problem in terms of dealing with First Nations issues in this country, because the federal government is always fighting with the provincial governments with respect to jurisdiction.

Having said that, how do we move beyond these jurisdictional disputes? Without getting into the details of what has gone wrong in the last few years or so with respect to jurisdictional disputes, how do we move beyond that so that at the end of the day, whether First Nation citizens live or choose to live on or off reserve, they essentially get the same services they are or should be entitled to?

Mr. Wavey: I believe that I did say that First Nation members residing off reserve have available to them any program and service that the province offers as residents of Manitoba. I think the more important question and issue that needs to be resolved is to improve the working relationship amongst the many departments and branches of those departments intergovernmentally to be able to identify more clearly what those issues are. I do not mean this on a department-by-department basis, but on a government-wide basis. As you mentioned, it is not necessarily just intergovernmental issues; it is also issues between departments. I think there is a need for better communication and improvement in how we work together.

I want to go back and make the point that it is not because the federal government is responsible for Indians and lands reserved for Indians that the province does not have a policy. I just wanted to clarify that.

Do you want to add anything, Eleanor?

Ms. Brockington: I do want to mention that in any discussions about a First Nations policy the Province of Manitoba would not move unilaterally; it would have to be done in consultation with the First Nations. In May 2011, one of the works that we did together with the Treaty Relations Commission was to honour the treaties. Many of the First Nations in Manitoba are part of the numbered treaties, and we were also in the process of a self-government agreement. It is out of respect for the First Nations' desire within this province to move into self-government. I think that is why we have restrained from creating an overall policy that speaks to First Nations. In writing policy we work cooperatively with the First Nations, and we move together with the parties when planning new programs or initiatives.

Mr. Wilson: You talked about solutions. Education is one area that has been real positive in getting the First Nations, the province and the federal government working together. In

Le vice-président : Avant de céder la parole à mes collègues, j'aimerais poser quelques questions.

Monsieur Wavey, vous avez déclaré que la province du Manitoba n'a pas de politique, ni pour les membres des Premières nations qui vivent dans les réserves ni pour ceux qui vivent à l'extérieur, parce que la province estime qu'il incombe au gouvernement fédéral de s'occuper des affaires autochtones. À mon avis, il s'agit peut-être là du plus grand problème en ce qui concerne les Premières nations dans notre pays, parce que le gouvernement fédéral est toujours en train de se chamailler avec les gouvernements provinciaux au sujet de leurs compétences respectives.

Cela dit, comment aller au-delà de ces disputes sur les compétences? Sans entrer dans les détails pour expliquer les ratés de ces dernières années au sujet des compétences, comment passer par-dessus afin que, finalement, les membres des Premières nations qui vivent ou choisissent de vivre dans les réserves ou à l'extérieur obtiennent essentiellement les mêmes services auxquels ils ont droit?

M. Wavey : Je pense avoir dit que les membres Premières nations qui vivent hors des réserves ont accès aux programmes et services que la province offre à tous les résidants du Manitoba. La question la plus importante à régler, à mon avis, c'est comment améliorer les relations de travail entre les nombreux ministères et services de ces ministères à l'échelle intergouvernementale afin de pouvoir cerner plus clairement les problèmes, et je ne veux pas dire dans chaque ministère, mais plutôt à l'échelle pangouvernementale. Comme vous l'avez indiqué, ce ne sont pas nécessairement des problèmes intergouvernementaux; il y a aussi des problèmes entre les ministères. Je crois qu'il faut mieux communiquer entre nous et mieux travailler ensemble.

J'aimerais préciser que ce n'est pas parce que le gouvernement fédéral est responsable des Indiens et des terres réservées pour les Indiens que la province n'a pas de politique. Je voulais simplement clarifier ce point.

Voulez-vous intervenir, Eleanor?

Mme Brockington : Je signale que, si elle envisageait une politique relative aux Premières nations, la province du Manitoba n'agirait pas unilatéralement; elle consulterait les Premières nations. En mai 2011, l'une de nos activités avec la Commission des relations découlant des traités a visé à respecter les traités. De nombreuses Premières nations au Manitoba sont visées par des traités numérotés, et nous étions aussi en train de négocier une entente sur l'autonomie gouvernementale. C'est par respect du souhait des Premières nations de la province d'instaurer l'autonomie gouvernementale. Je pense que c'est pour cette raison que nous n'avons pas voulu créer de politique globale sur les Premières nations. Quand nous rédigeons une politique, nous collaborons avec les Premières nations, et nous travaillons avec les parties lorsque nous planifions de nouveaux programmes ou initiatives.

Mr. Wilson : Vous avez parlé de solutions. L'éducation est un domaine où les Premières nations, la province et le gouvernement fédéral ont très bien réussi à travailler ensemble. Au Manitoba,

Manitoba a tripartite agreement was signed by the Assembly of Manitoba Chiefs, the provincial government, Manitoba Education, and the federal government to try to remove some of the jurisdictional issues that hampered education previously. Still, a lot of things need to be resolved, but I think that is one positive example that has helped that relationship.

The Deputy Chair: My second question deals with provincial spending here in Manitoba for Aboriginal and First Nations peoples. We know that federally — and these are AAND's own, formerly INAC's, numbers — for every \$8 they spend on reserve, they spend \$1 in an off-reserve context. This is the federal government's own numbers in terms of Aboriginal spending or First Nations' spending. First, do you have an indication of what the on-reserve funding ratio is provincially versus off-reserve funding? Second, are you aware of the entire funding budget here in Manitoba for Aboriginal affairs and peoples? If you do not have the numbers, could you forward that to the clerk of the committee at some point for our use and benefit?

Mr. Wavey: We will take that point and try to get back to you with whatever numbers we can provide.

The Deputy Chair: That would be greatly appreciated.

Mr. Wilson, you were talking about the importance of treaties, and you also made mention that treaties are very much like a marriage. I could not agree more. Where we stand now, in my view, with respect to treaties, is somewhat like after perhaps a couple of years in a marriage, different interpretations of what that marriage may be developing, and that might lead to problems. I think that is where we are at. To bring some context, obviously there are different interpretations depending on who we talk to. Some may argue that governments go beyond the original intent and spirit of the treaties. Others will say that they are not being honoured whatsoever.

What would your views be or recommendations? You are talking about moving away from the Indian Act and taking away the labels on reserve and off reserve, but at the same time, would honouring the historical treaties be the way to go, or should we look at negotiating modern treaties that reflect modern realities that certain of our peoples across the country face today?

Mr. Wilson: I think the question of modern treaties would be a question more for political leadership to address.

The question about modern day perspectives and what they mean is hugely significant because we see that dialogue happening daily. One of the areas that is being hashed out as we speak is this whole collective versus individual rights — the different interpretations and the different world views and perspectives on rights. Some of that was hashed out internationally after the Second World War, with the Universal Declaration of Human

une entente tripartite a été signée par l'Assemblée des chefs du Manitoba, le gouvernement provincial, le ministère de l'Éducation du Manitoba, et le gouvernement fédéral afin de résoudre quelques problèmes de compétences qui entraînaient l'éducation auparavant. Il y a encore de nombreux problèmes à résoudre, mais je pense que c'est un exemple positif qui a aidé à améliorer les relations.

Le vice-président : Ma deuxième question porte sur les dépenses provinciales, ici au Manitoba, à l'intention des Autochtones et des membres des Premières nations. Nous savons qu'au niveau fédéral — et il s'agit des chiffres d'AAND, autrefois AINC — les dépenses dans les réserves sont huit fois plus élevées que les dépenses à l'extérieur des réserves. Ce sont les chiffres du gouvernement fédéral en ce qui concerne les dépenses relatives aux Autochtones ou aux Premières nations. Premièrement, avez-vous une indication du financement provincial dans les réserves par rapport au financement à l'extérieur des réserves? Deuxièmement, connaissez-vous l'ampleur du budget du Manitoba pour les affaires autochtones et les Autochtones? Si vous n'avez pas les chiffres, pourriez-vous les communiquer au greffier du comité à notre intention?

M. Wavey : Nous prenons note et nous essaierons de vous communiquer les chiffres que nous pourrons trouver.

Le vice-président : Ce serait très apprécié.

Monsieur Wilson, vous avez évoqué l'importance des traités et vous avez ajouté que les traités sont comme le mariage. Je suis tout à fait d'accord. À mon avis, en ce qui concerne les traités, nous sommes un peu comme un couple après quelques années de mariage, des interprétations différentes de ce que représente ce mariage peuvent se développer et soulever des problèmes. Je pense que nous en sommes là. Pour situer un peu le contexte, je dirais qu'il y a évidemment des interprétations différentes selon la personne à qui on parle. Certains peuvent soutenir que les gouvernements vont plus loin que l'intention et l'esprit des traités, à l'origine. D'autres affirmeront que les traités ne sont pas du tout respectés.

Quels seraient vos points de vue ou vos recommandations? Vous dites qu'il faudrait s'éloigner de la Loi sur les Indiens et supprimer les étiquettes « dans les réserves » et « à l'extérieur des réserves », mais en même temps, la bonne solution serait-elle de respecter les traités historiques ou devrions-nous plutôt tenter de négocier des traités modernes qui reflètent les réalités modernes auxquelles sont confrontés certains de nos citoyens actuellement?

M. Wilson : Je pense qu'il incomberait davantage aux dirigeants politiques de répondre à la question des traités modernes.

La question des perspectives modernes et de ce qu'elles signifient est extrêmement importante parce que nous voulons voir ce dialogue tous les jours. Un sujet de discussion ces temps-ci est l'opposition entre les droits collectifs et les droits individuels — les différentes interprétations et les différents points de vue et perspectives dans le monde sur les droits. On s'est aussi penché sur cette question à l'échelle internationale

Rights. We have different perspectives on what education, housing, water, natural resources mean. The key thing is that we have a table where we can share those perspectives.

I think for a long time there was only really one perspective on the table. It is really important that we have a table where you can sit down and mutually discuss what education means in a 21st century context? How does that differ from the initial agreements that were made? How does that differ from the intent of the agreements that remain? There really has to be that table at which they can be hashed out in a respectful way that is not hierarchical like the Indian Act, but as partners coming together.

The Deputy Chair: In terms of actually achieving progress in the future, who do you think should be responsible for leading that charge? On the one hand, you can have the federal government trying to initiate a process, and oftentimes we will get issues coming from the other side, saying, "There is a lack of consultation. It is a one size fits all model, and it may not attend to our needs." On the other hand, when First Nations' leadership or their peoples present options to whatever level of government to move forward, oftentimes it falls on deaf ears. Who is responsible for leading that charge at the tables that you are speaking about to initiate change and create forward movement on the issues we are discussing?

Mr. Wilson: I believe all levels of government are responsible. First Nations, leadership, municipal governments, provincial governments, federal governments, and us as citizens are responsible for pushing that dialogue and making sure that dialogue happens. I do not think it can be just one person responsible, or one group responsible. It has to be living out that partnership, so that everybody can see a role for themselves. It cannot be an "us versus them" with people saying, for example, "That is a First Nations' issue and I am not involved in that." It has to be something that everybody sees they play a real key part in.

Senator Jaffer: I want to thank you for all of your presentations, and you have made very thoughtful presentations. Ever since Senator Brazeau suggested this study and the Senate accepted it, I have been struggling with something, and I will put this to you. I do not do this with any disrespect to anybody, so please do not think that is where I am coming from.

I have often thought about a scenario where someone comes from outside to live in Manitoba, or comes to live in Winnipeg. They become part of that society, part of that community. They buy goods and pay taxes. They become part of that community. The struggle I have is with how we as Canadians — not Manitobans but generally as Canadians — do not quite accept Aboriginal people who leave reserves and come into our communities in the same way as we do other people who move into our communities, form part of our communities, contribute to our communities. We still have that non-status level in the

après la Seconde Guerre mondiale, avec la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous avons des points de vue différents sur ce que signifient l'éducation, le logement, l'eau, les ressources naturelles. Ce qui importe, c'est qu'il y ait une table où nous pouvons exprimer ces points de vue.

Pendant longtemps un seul point de vue a été exprimé. Il est très important d'avoir une table autour de laquelle on peut discuter de ce que signifie l'éducation au XXI^e siècle. Quelle est la différence par rapport au moment où les premières ententes ont été conclues? Quelles sont les différences par rapport à l'intention des ententes? Il doit y avoir une table autour de laquelle on peut en discuter de manière respectueuse, sans hiérarchie comme c'est le cas dans la Loi sur les Indiens, mais en tant que partenaires qui s'unissent.

Le vice-président : Pour réaliser des progrès à l'avenir, qui devrait prendre les devants selon vous? D'un côté, le gouvernement fédéral peut essayer de lancer un processus et alors l'autre partie prétend souvent qu'il n'y a pas assez de consultation, que le modèle est unique et qu'il ne répond pas à ses besoins. D'un autre côté, lorsque les dirigeants des Premières nations ou les Premières nations elles-mêmes présentent des options à un niveau de gouvernement pour aller de l'avant, ces propositions tombent souvent dans l'oreille d'un sourd. Qui doit prendre les devants à ces tables dont vous parlez pour amorcer un changement et créer un mouvement afin de résoudre les problèmes dont nous discutons actuellement?

M. Wilson : Je crois que tous les niveaux de gouvernement sont responsables. Les Premières nations, leurs dirigeants, les administrations municipales, les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral, et nous tous, comme citoyens, nous sommes tous responsables, et il nous incombe de promouvoir ce dialogue et de nous assurer qu'il existe. Je ne pense pas qu'une seule personne soit responsable, ni un groupe en particulier. Cela doit découler naturellement du partenariat, afin que tout le monde puisse y trouver un rôle. Ce n'est pas une confrontation. Personne ne doit dire, par exemple, que c'est une question qui touche les Premières nations et qu'on ne s'en mêle pas. Tout le monde doit sentir que nous jouons tous un rôle clé.

Le sénateur Jaffer : Je vous remercie tous pour vos exposés, très réfléchis. Depuis que le sénateur Brazeau a suggéré cette étude et que le Sénat l'a acceptée, une question me tracasse et je vais vous l'exposer. Je ne veux manquer de respect envers personne et j'espère bien que vous ne me prêterez pas de mauvaises intentions.

J'imagine souvent un scénario où quelqu'un arrive d'ailleurs pour vivre au Manitoba ou à Winnipeg. Ce nouveau venu s'intègre dans la société, dans la communauté. Il achète des biens et paie des impôts. Il fait partie de la communauté. La question que je me pose, c'est comment se fait-il que nous, les Canadiens — pas les Manitobains, mais plutôt les Canadiens en général —, n'acceptons pas complètement les Autochtones qui quittent les réserves et qui viennent chez nous, comme nous acceptons d'autres personnes qui viennent chez nous, s'intègrent et contribuent à notre société. Nous les considérons encore comme

sense that we do not give them the services that we give to other Canadians. If you do not agree with me, I would like you to challenge me. I understand the historical background, but I have real problems with this issue, and I would appreciate your input.

Mr. Wavey: In trying to frame the question, I guess I can only go back and mention what I said earlier. Any reserve resident moving off reserve has available to them any program and service that is being offered in Manitoba to them as Manitobans. I do not think I am free to put on my other hat right now, so I will pass that on.

Ms. Brockington: This is an area that has come up previously and we have looked at it. Unfortunately historically, when First Nations people signed the treaties, the federal government enacted the Indian Act, and many of the First Nations ended up on reservations. For many years they were not considered part of Canadian society. They could not vote. For many years, they could not leave the reserves because they needed permission in order to leave the reserve, whether it was to trade or for employment. If they wanted to fight for the country, they had to give up their special status of being covered under the Indian Act.

Many people held the interpretation that everything stemmed from the treaties. The collective history of our people, the treaties was the agreement to work and live and share the resources of the country. When the Indian Act was implemented, many of our people thought it stemmed from the treaty, although it was a unilateral move. For many years, as Canada was developing, many of the First Nations were cut off from the rest of Canada.

Now, within the provincial government, like I said, we have looked at the issue of services to Aboriginal people. What we have presented is only a small picture of the number of services that the various departments have to assist Aboriginal people living off reserve. Like we said, we do not have that many that are specifically for status or non-status First Nations. Many of our services are deemed to be Aboriginal. I know that some people have compared the targeted services for immigrants who come into the country to the services provided for First Nations people who are moving from a rural to an urban area. When we looked at the comparison, yes, the amount of services and the resources that are dedicated are not up to that same level.

We know that many of the immigrants or the newcomers to Canada and particularly to Manitoba often get a very biased perception of First Nations and other Aboriginal peoples in Manitoba. We have tried to work with various organizations to break down some of that stereotyping and the discrimination that builds up. We have tried to target some of our services in that area.

des « non inscrits », en ce sens que nous ne leur offrons pas les mêmes services qu'aux autres Canadiens. Si vous n'êtes pas d'accord avec moi, j'aimerais que vous me donniez vos arguments. Je comprends le contexte historique, mais j'ai beaucoup de mal à répondre à cette question et j'aimerais avoir votre opinion.

M. Wavey : Pour essayer de répondre à la question, je ne peux que revenir sur ce que j'ai déjà expliqué. Tout résident d'une réserve qui quitte la réserve a accès à tous les programmes et services qui sont offerts au Manitoba, parce qu'il est Manitobain. Je ne pense pas être libre de porter mon autre chapeau, pour le moment, alors je n'en dirai pas plus.

Mme Brockington : C'est une question qui s'est déjà posée et que nous avons examinée. Malheureusement, historiquement, lorsque les Premières nations ont signé les traités, le gouvernement fédéral a adopté la Loi sur les Indiens, et de nombreux Autochtones se sont retrouvés dans des réserves. Pendant de nombreuses années, ils n'étaient pas considérés comme des membres de la société canadienne. Ils ne pouvaient pas voter. Pendant de nombreuses années, ils ne pouvaient pas quitter leurs réserves, parce qu'ils avaient besoin d'une permission pour sortir et faire des affaires ou aller travailler. S'ils voulaient se battre pour le pays, ils devaient renoncer à leur statut particulier découlant du fait qu'ils étaient visés par la Loi sur les Indiens.

Pour bien des gens, tout découlait des traités. Dans notre histoire collective, les traités ont été l'accord conclu pour travailler et vivre et pour partager les ressources du pays. Lorsque la Loi sur les Indiens a été adoptée, bien des gens ont pensé que la loi découlait des traités, alors que c'était une décision unilatérale. Pendant de nombreuses années, lorsque le Canada s'est développé, un grand nombre de Premières nations ont été coupées du reste du Canada.

Au gouvernement provincial, comme nous l'avons indiqué, nous avons examiné la question des services aux Autochtones. Nous ne vous avons présenté qu'un bref aperçu des services qu'offrent les divers ministères pour aider les Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves. Très peu de ces services, je le répète, s'adressent expressément aux membres des Premières nations inscrits ou non inscrits. Un grand nombre de nos services sont considérés comme des services aux Autochtones. Je sais que certains ont comparé les services à l'intention des immigrants qui s'établissent au Canada et les services offerts aux membres des Premières nations qui s'urbanisent. Cette comparaison a effectivement révélé que les services et les ressources ne sont pas d'ampleur égale.

Nous savons qu'un grand nombre des immigrants ou des nouveaux arrivants au Canada et en particulier au Manitoba ont souvent une image très fausse des Premières nations et des autres peuples autochtones du Manitoba. Nous avons tenté de travailler avec diverses organisations pour lutter contre ces stéréotypes et cette discrimination. Nous nous sommes efforcés d'axer certains de nos services sur ce domaine.

We rely on our partnerships with other levels of government and also with people who work with the Aboriginal Council of Winnipeg. The *Misquadis v Canada* case ruled essentially that the federal government should provide services for Aboriginal people who are off reserve, that they have the same entitlement to the Aboriginal training and employment programs as any of the Metis or the First Nations.

I think that was very important advocacy work. Like I say, we try to support those kinds of fundamental changes into how programs and services are delivered here in Winnipeg. Some of the models developed have been accepted outside of Winnipeg and in fact have impacted nationally on other programs. That is my long answer to the perception that you raised.

The Deputy Chair: Mr. Wavey, did I understand correctly that if you were to put on your other hat, perhaps your response would be slightly different?

Mr. Wavey: No comment.

Senator Jaffer: I have a question for Ms. Forgues. For many years before I became a senator I used to come to Winnipeg and work with many immigrant organizations. I believe that Manitoba and Winnipeg have some of the best immigrant organizations and the support they get from the Manitoba government. It is my belief it is some of the best, and the integration in Manitoba is so much further ahead because of the great work that the province and the city does with immigrant communities.

We decided to come here first because you already have a model in place that has worked. This is a group, if I am not mistaken, of 80,000 people amongst the people of Winnipeg, or who are off reserve, and they are not getting the same kind of services as newcomers get.

Ms. Brockington, you have given a very good answer, so I am not putting you on the hot seat, or Mr. Wavey. I think that is a question our committee has to ask, or our country has to ask: How long are we not going to give the same rights that others have in our country to Aboriginal people. I do not expect you to answer further. I just share with you my angst and how I feel.

Ms. Forgues, obviously our future is young people, and there is an increasing number of young people in the Aboriginal community. I believe in the future that they will be the people who help us pay the taxes and help people like me get the Old Age Pension. Following up your discussion on the upcoming Aboriginal Relations Division, I wonder if you are aware of Edmonton's Aboriginal Regional Office, and whether you are discussing with them best practices and strategies on successful approaches to your work?

Nous comptons sur nos partenariats avec les autres niveaux de gouvernement et aussi avec ceux qui travaillent avec l'Aboriginal Council of Winnipeg. L'arrêt *Misquadis c. Canada* a tranché essentiellement que le gouvernement fédéral devrait offrir des services aux Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves, qu'ils ont droit aux mêmes programmes de formation et d'emploi des Autochtones que ceux qui sont offerts aux Métis ou aux Premières nations.

Je pense que c'était un travail de sensibilisation très important. Nous essayons d'appuyer ces changements fondamentaux dans la manière d'offrir les programmes et services à Winnipeg. Quelques-uns des modèles élaborés ont été acceptés ailleurs qu'à Winnipeg et ils ont même eu des répercussions nationales sur d'autres programmes. C'était ma longue réponse à l'impression que vous avez exprimée.

Le vice-président : Monsieur Wavey, ai-je bien compris que si vous pouviez porter votre autre chapeau, votre réponse serait un peu différente?

M. Wavey : Pas de commentaire.

Le sénateur Jaffer : J'ai une question pour Mme Forgues. Pendant de nombreuses années, avant de devenir sénateur, j'avais l'habitude de venir à Winnipeg et de travailler avec de nombreuses organisations d'aide aux immigrants. Je crois que le Manitoba et Winnipeg comptent certaines des meilleures organisations d'aide aux immigrants et elles sont appuyées par le gouvernement du Manitoba. Je suis convaincue qu'on y trouve certaines des meilleures et que l'intégration au Manitoba est beaucoup plus réussie à cause du travail que font la province et la ville auprès des communautés immigrantes.

Nous avons décidé de venir d'abord ici parce que vous avez déjà mis en place un modèle qui fonctionne. Si je ne m'abuse, environ 80 000 Winnipégois sont des Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves et ils n'obtiennent pas les mêmes services que les nouveaux arrivants.

Madame Brockington, vous avez donné une très bonne réponse, alors je ne vous mettrai pas sur la sellette, ni M. Wavey. Je pense qu'une question que doit se poser notre comité et que doit aussi se poser le pays est la suivante : Pendant combien de temps continuerons-nous de ne pas accorder aux Autochtones les mêmes droits qu'aux autres citoyens du pays? Je ne m'attends pas à ce que vous répondiez. Je vous exprime seulement mon inquiétude et mes sentiments.

Madame Forgues, les jeunes sont évidemment notre avenir, et il y a de plus en plus de jeunes dans la communauté autochtone. Je pense qu'à l'avenir, ce seront eux qui paieront des impôts et qui aideront des gens comme moi à toucher une pension de vieillesse. Pour faire suite à vos explications sur la future division des relations avec les Autochtones, je me demande si vous connaissez l'Aboriginal Regional Office d'Edmonton et si vous discutez avec lui des pratiques exemplaires et des stratégies pour que votre travail réussisse?

Ms. Forgues: Actually, we do, across municipalities, speak quite a bit amongst the different initiatives and strategies across all of the civic corporations. The municipalities get together about every two years as an Aboriginal-specific gathering to talk about best practices and programs and services and initiatives that we each offer, to share successes stories, challenges, those kinds of things. Much of what we do has been built on or learned from our sister municipalities. Edmonton and the folks in Regina and Saskatoon are some of the key municipalities that we speak to on a regular basis. We do phone each other and say, "How did you handle this?" or "What is the best way to approach this?" Our models are influenced by the lessons learned and best practices, not only from the Edmonton model, but other municipalities across Canada as well. That has been very helpful and beneficial for us.

Senator Harb: Thank you for your presentations. My first question is really a logistical one. On page 7, Mr. Wavey, right at the top, you mentioned that "the department provides the Assembly of Manitoba Chiefs with \$325, the Manitoba Keewatinowi Okimakanak with \$100 and the Southern Chief Organization with \$70. This is an incredible sum of money for the different programs these organizations are involved with. Could you elaborate a little bit in terms of the amount and what you can do with that "big" sum of money?

Mr. Wavey: It is the financial way of putting our figures down. It is actually \$325,000 annually to the Assembly of Manitoba Chiefs, et cetera.

Senator Harb: I thought so.

On page 6 you speak very eloquently about the various programs. You say, "There are very few programs that are specifically targeted to First Nations members living off reserve." You give examples of programs such as Working Together, Supporting Students in Transition, Share Student Information Between First Nations, and Province Schools that apply specifically to First Nations students who are moving from on-reserve First Nation schools to public schools in Manitoba. I believe this is the thrust of this whole issue, and that is transition from on reserve to off reserve is where the vast majority of intervention needs to take place. Do you agree with that assessment?

Mr. Wavey: Yes, I do, and I can probably put on my other hat temporarily to tell you why.

Senator Harb: Yes, please. Do put on your other hat.

Mr. Wavey: Mr. Wilson talked to you about treaties. One of the important aspects arising from those treaties is the treatment of Aboriginal people, our First Nation people generally since that time, all of the traumas endured and the resulting symptoms. With the transition from on reserve to off reserve, you have suffered all of those symptoms including residential schools, as an example, and the intergenerational impacts of such trauma. You bring that with you off reserve, and you are coming into a society that you are not familiar with and may not be used to. A lot of

Mme Forgues : Oui, nous nous parlons beaucoup, entre diverses municipalités, des différentes initiatives et stratégies dans tous les services municipaux. Les municipalités se réunissent environ tous les deux ans pour discuter des pratiques exemplaires, des programmes et des services que nous offrons aux Autochtones, afin de partager les histoires de réussite, les défis, et ainsi de suite. Une grande partie de ce que nous faisons se fonde sur ce qu'ont fait ou appris d'autres municipalités. Edmonton, Regina et Saskatoon comptent parmi les principales municipalités avec lesquelles nous sommes constamment en contact. Nous nous téléphonons pour demander aux autres comment ils ont abordé tel problème ou quelle est la meilleure solution. Nos modèles sont influencés par les leçons tirées et les pratiques exemplaires, non seulement du modèle d'Edmonton, mais aussi d'autres municipalités au Canada. C'est très utile et très bénéfique pour nous.

Le sénateur Harb : Merci pour vos exposés. Ma première question en est une de logistique. Monsieur Wavey, au haut de la page 7, vous indiquez que le ministère verse 325 \$ à l'Assemblée des chefs du Manitoba, 100 \$ à la Manitoba Keewatinowi Okimakanak et 70 \$ à la Southern Chiefs Organization. C'est une somme incroyable pour les différents programmes qu'offrent ces organisations. Pouvez-vous donner quelques précisions sur ces montants et sur ce qu'on peut faire avec des sommes aussi « élevées »?

M. Wavey : C'est simplement une façon de présenter les chiffres. En réalité, nous versons 325 000 \$ par année à l'Assemblée des chefs du Manitoba, et cetera.

Le sénateur Harb : Il me semblait bien.

À la page 6, vous décrivez éloquemment les divers programmes. Vous affirmez que très peu de programmes s'adressent expressément aux membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves. Vous donnez l'exemple du programme de communication de l'information sur les élèves entre les écoles des Premières nations et les écoles provinciales, qui s'applique aux élèves des Premières nations faisant la transition entre des écoles des Premières nations dans les réserves et des écoles publiques du Manitoba. Je crois que c'est le nœud de tout le problème, à savoir la transition de la réserve vers l'extérieur, c'est là que doivent se faire la majorité des interventions. Êtes-vous d'accord avec cette évaluation?

M. Wavey : Oui, et je peux probablement mettre mon autre chapeau temporairement pour vous expliquer pourquoi.

Le sénateur Harb : Je vous en prie. Mettez votre autre chapeau.

M. Wavey : M. Wilson vous a parlé des traités. L'un des aspects importants qui découlent de ces traités est le traitement des Autochtones, nos Premières nations en général, depuis ce temps-là, tous les traumatismes subis et les symptômes qui en ont découlé. Avec la transition de la réserve à l'extérieur de la réserve, ils ont subi tous ces symptômes, y compris les pensionnats, par exemple, et les conséquences intergénérationnelles de ces traumatismes. Ils apportent tout cela avec eux hors de la réserve, ils arrivent dans une société qu'ils ne connaissent pas

other supports are required in addition to just the actual educational support in order to ensure that people coming off reserve can succeed.

Senator Harb: Is it your position that if there is an area for the federal government and the provincial government to work jointly, it would be the holistic approach that Ms. Brockington talked about with regard to the issue of immigrants and the integration programs that are in place? When you compare those programs to the First Nations and the Aboriginal peoples who move from on reserve to off reserve, they do not seem to have the kind of support that exists for them. Is this the area that you think the focus of the federal government should be on?

Mr. Wavey: Again, it is not the federal government in isolation, although they do have primary responsibility under the Constitution. I like the use of the word “holistic” because it means more than just the lens you are applying to the issue. It has got to be the total resources. In terms of the supports required for anybody that moves to the city, for example, it has to go beyond just the educational portion. There may be childcare involved, and you also have the court system involved. You need to bring all of those players together to formulate the particular best practice, if you will, to ensure success for that individual that is moving off, not only in the school system but once they move on into life.

As I said earlier, there needs to be a better way for governments and others to come together to work on this issue from that whole holistic view, if you will, not just a specific lens of education or health or social services, but all of them together.

Senator Harb: My final question deals with the specific mandate of the committee. As you know, the Senate has authorized the committee to travel to three provinces in Western Canada to examine the human rights aspect of off-reserve Aboriginal peoples and First Nations, in particular the rights that relate to residencies, access to rights, participation in community-based decision-making process, portability of rights, as well as existing remedies among others. While we very much appreciate that your presentations were filled with facts and figures that are very useful for us, what we would like to see also from your end is specific recommendations that we can make to the Senate and ultimately to the government in our report. You can put on whatever hat you want.

Mr. Wavey: Can you give me a second? Maybe somebody else wants to answer.

Mr. Wilson: I will. My recommendation talked about that holistic approach and that progress will be made if it is looked upon as a partnership. As I was saying going back to that treaty relationship, one of mutual respect, not hierarchical, but we are

bien et dont ils n'ont peut-être pas l'habitude. De nombreux autres soutiens sont nécessaires en plus du soutien à l'éducation pour s'assurer que ceux qui quittent les réserves peuvent réussir.

Le sénateur Harb : Estimez-vous que, s'il y a un domaine où le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial devraient travailler ensemble, ce serait concernant l'approche globale dont a parlé Mme Brockington au sujet des immigrants et des programmes d'intégration qui sont en place? Quand vous comparez ces programmes à ceux qui existent pour les membres des Premières nations et les Autochtones qui passent de la réserve à l'extérieur de la réserve, ils ne semblent pas avoir le même type d'appuis. Pensez-vous que le gouvernement fédéral devrait mettre l'accent sur cet aspect?

Mr. Wavey : Encore une fois, ce n'est pas le gouvernement fédéral tout seul, même s'il a une responsabilité principale en vertu de la Constitution. J'aime bien le terme « approche globale », parce que cela va plus loin que l'analyse de la question. Il faut englober toutes les ressources. En ce qui concerne les soutiens requis pour toute personne s'urbanise, par exemple, il faut aller plus loin que le seul volet de l'éducation. Il faut peut-être des services de garde des enfants et il faut intégrer le système de justice. Il faut réunir tous ces éléments pour mettre en place la pratique exemplaire bien adaptée, si je peux m'exprimer ainsi, afin d'assurer la réussite de la personne qui entre non seulement dans le réseau scolaire mais aussi dans une nouvelle vie.

Comme je l'ai déjà dit, il doit y avoir une meilleure façon de réunir les gouvernements et d'autres parties intéressées pour se diriger vers cette approche globale et ne pas se limiter à l'analyse particulière de l'éducation, ou de la santé et des services sociaux, mais plutôt voir tout cela dans un ensemble.

Le sénateur Harb : Ma dernière question porte sur le mandat particulier du comité. Comme vous le savez, le Sénat a autorisé le comité à aller dans trois provinces de l'Ouest canadien pour étudier les questions concernant les droits de la personne des Autochtones et des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves, en accordant une attention particulière aux droits qui touchent aux pensionnats, à l'accès aux droits, à la participation au processus de prise des décisions dans la communauté, à la transférabilité des droits et aux recours existants, entre autres. Nous apprécions beaucoup vos exposés bourrés de faits et de chiffres qui nous sont très utiles, mais nous aimerais aussi que vous nous fassiez des recommandations précises que nous pourrions présenter au Sénat et au gouvernement dans notre rapport. Vous pouvez mettre le chapeau que vous voulez.

Mr. Wavey : Me donnez-vous une seconde? Quelqu'un d'autre veut peut-être répondre.

Mr. Wilson : Je répondrai. Ma recommandation portait sur cette approche globale et sur les progrès qui seront accomplis si nous envisageons tout cela comme un partenariat. Comme je le disais à propos des relations découlant des traités, ce seraient des

here together. We both have obligations and responsibilities in this, and solutions will be found by parties working together. That would be my key recommendation.

Ms. Forgues: From my perspective at the urban setting level what I hear mostly from the community and community partners on a regular basis is that whatever it is we commit to, on whatever we focus our resources we do so on a long-term basis. Folks need to know you are in it for the long haul with them. It is really hard to make change or do something different if it is short-term, or considered a pilot. The community would appreciate it if whatever we do, we do it for a long period or the long haul, so they know we are partners.

Mr. Wavey: After deliberation and discussion, I think we touched on it at the beginning, and I think it has been touched on probably by others. The federal government has to consider seriously funding First Nations on par with whatever the provincial government is providing off reserve. Education is the prime example, where you have a huge discrepancy in tuition fees paid off reserve, and on reserve to schools. In that way, the First Nations people living on or off reserve will have the same opportunities, and if they do choose to stay on reserve, then they are better prepared if they decide to move off.

Can I ask Eleanor if she wants to add anything?

Ms. Brockington: What we were looking at was historical in terms of programming and services. We have seen a trend. More and more First Nations people are moving into the urban areas, and we do provide some funding and services. That is why Indian and Metis Friendship Centres were first established, and I do believe Manitoba is the only province that is currently providing any resources to the Indian and Metis Friendship Centres, like provincial dollars. Outside of Manitoba, I think most of the Friendship Centres are federally funded. So we do provide support.

Education is just one level, one area where there is a big discrepancy in the funding to First Nations schools versus provincial schools. There is a huge discrepancy in terms of the types of services that are available. For example, Manitoba developed a renal health program so that the people in the Island Lake First Nation communities — it is an area of four communities with a population of over 10,000. We knew it was a hardship for many of those families to have to relocate to Winnipeg or to another area where they can get treatment for diabetes and renal treatment. As part of the government's decentralization of health services and making health services available closer to home, one of the centers developed is right in Island Lake, and we did it through the Neewin board, which is both Island Lake First Nations communities as well as the provincial government and the federal government.

relations fondées sur le respect mutuel, non hiérarchiques, puisque nous sommes tous ici ensemble. Nous avons tous les deux des obligations et des responsabilités dans ce domaine, et les solutions seront trouvées en travaillant ensemble. Ce serait ma principale recommandation.

Mme Forgues : De mon point de vue, dans un cadre urbain, ce que j'entends sans cesse de la part de la communauté et des partenaires communautaires c'est que, quels que soient nos engagements, quels que soient les domaines où nous affectons nos ressources, il faut une perspective à long terme. Les gens doivent savoir que nous les accompagnerons dans le long terme. C'est très difficile d'apporter un changement ou d'agir autrement quand on est dans le court terme ou dans un projet pilote. La communauté apprécierait que, peu importe ce que nous faisons, nous le fassions pendant longtemps, afin qu'elle sache que nous sommes des partenaires.

M. Wavey : Après délibération et discussion, je pense que nous en avons parlé brièvement du début et que d'autres en ont peut-être parlé eux aussi. Le gouvernement fédéral doit envisager sérieusement d'accorder aux Premières nations un financement égal à celui que fournit le gouvernement provincial à l'extérieur des réserves. L'éducation en est le plus bel exemple. Il y a un écart énorme entre les frais de scolarité versés à l'extérieur des réserves et dans les réserves. De cette façon, les membres des Premières nations qui vivent dans les réserves ou à l'extérieur des réserves auront les mêmes possibilités et, s'ils choisissent de rester dans les réserves, ils seront mieux préparés s'ils décident un jour de vivre à l'extérieur des réserves.

Puis-je demander à Eleanor si elle veut ajouter quelque chose?

Mme Brockington : Nous avons fait un examen historique des programmes et des services. Nous avons constaté une tendance. De plus en plus de membres des Premières nations vont vivre dans des centres urbains, et nous offrons du financement et des services. C'est pour cette raison que les centres d'amitié indiens et métis ont été créés, et je crois que le Manitoba est la seule province qui fournit actuellement des ressources aux centres d'amitié indiens et métis. Ailleurs qu'au Manitoba, je pense que la plupart des centres d'amitié sont subventionnés par le gouvernement fédéral. Alors, nous offrons un soutien.

L'éducation est un domaine où il existe un grand écart entre le financement des écoles des Premières nations et les écoles provinciales, mais il y a aussi un énorme écart entre les types de services qui sont offerts. Par exemple, le Manitoba a conçu un programme de santé à l'intention des membres des collectivités de la Première nation de Island Lake — quatre collectivités qui comptent plus de 10 000 habitants. Nous savions qu'il était très pénible pour un grand nombre de ces familles de s'installer à Winnipeg ou ailleurs pour obtenir des traitements en cas de diabète ou de maladies rénales. Dans le cadre de la décentralisation des services de santé et des autres mesures prises par le gouvernement pour rapprocher les services de santé de la population, un centre a été établi à Island Lake, par l'entremise du centre de santé Neewin. Les collectivités de la Première nation de Island Lake, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral y participent.

However, we still run into issues in terms of health, and some of these relate to funding. The province provides for the clinic. We make sure that it is administered through the Northern Medical Health Unit at the University of Manitoba. I can tell you that it is very difficult to recruit and maintain that clinic with specialized medical personnel.

Many of the issues that we run into at the nursing stations in those four communities, which are administered federally, relate to the depth of the poverty there. Some families are not able to afford the transportation to come from a small community like Wasagamack, which is a little over 500 people. They must make a one-hour journey, by boat or by air, to the renal center at Garden Hill. It is closer if they come into Winnipeg.

The First Nations and Inuit Health Branch will cover for transportation for that family or that person to come into Winnipeg and receive dialysis treatment. They do not want to cover that fee, \$25 boat ride, from Wasagamack to Garden Hill to access the renal centre in Garden Hill. We have tried to accommodate and we have really pushed the envelope in many cases to try to make services and programs available on reserve, without encroaching on what we perceive and support as First Nations' assertions, that the primary responsibility is with the federal government. That is why we have said that if the federal government would look at these housing services and medical services and health-related services and improving the quality of life on reserve, it would help the First Nations people to be better prepared to live off reserve, if that is what they choose to do. I know that given the limited resources, First Nation schools do make an effort to prepare their students to continue with their education in the urban area.

Another area in education, the University College of the North, started with one campus in The Pas. Now we have two. Now we have 12 regional centres located throughout the North to provide post-secondary college education for people living in those areas. We have done many things to try and accommodate and provide services for people closer to their homes no matter where they live.

The Deputy Chair: On that note, given the time, this will conclude our first panel. On behalf of the committee, I would like to thank Ms. Forgues, Ms. Brockington, Mr. Wavey and Mr. Wilson for appearing today. Obviously, if there is anything that you have missed, perhaps in your presentation, or would like to forward at a later date, you can always do that through the clerk of the committee.

Honourable senators, our panelists for the next hour are Walter Wastesicoot and Inez Vystreil-Spence from the Manitoba Keewatinowi Okimakanak; Damon Johnston, President of the Aboriginal Council of Winnipeg; as well as Steve Courchesne, Member of the Board of the Circle of Life Thunderbird House, and Ms. Sasha Marshall, Executive Director.

Mais il y a encore des problèmes dans le secteur de la santé et certains sont reliés au financement. La province finance le centre de santé. Nous nous assurons qu'il est administré par l'entremise du Northern Medical Unit de l'Université du Manitoba. Je peux vous assurer qu'il est très difficile de recruter du personnel médical spécialisé et de maintenir ce centre médical.

Un grand nombre des problèmes que nous constatons dans les dispensaires établis dans ces quatre collectivités, qui sont administrés par le gouvernement fédéral, sont reliés à l'extrême pauvreté de la population. Certaines familles n'ont pas les moyens de payer les frais de transport pour venir d'une petite collectivité comme Wasagamack, qui compte un peu plus de 500 habitants. Ils doivent faire une heure de bateau ou d'avion pour se rendre au Centre rénal de Garden Hill. Winnipeg est plus proche.

La Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits assume les frais de transport pour ces familles ou ces malades afin qu'ils viennent à Winnipeg pour la dialyse. Elle ne veut pas payer les 25 \$ que coûte le trajet en bateau de Wasagamack à Garden Hill pour avoir accès au Centre rénal de Garden Hill. Nous avons tenté de les accommoder et nous avons réellement fait tout ce que nous pouvions dans de nombreux cas pour tenter d'offrir les services et programmes dans les réserves, sans aller à l'encontre de ce que nous percevons et appuyons comme une conviction des Premières nations, soit que la responsabilité principale incombe au gouvernement fédéral. C'est pourquoi nous avons déclaré que si le gouvernement fédéral examinait les services de logement, les services médicaux et de santé et s'il améliorait la qualité de vie dans les réserves, cela aiderait les membres des Premières nations à être mieux préparés pour vivre à l'extérieur des réserves, si c'est ce qu'ils choisissent de faire. Je sais que, compte tenu de leurs ressources limitées, les écoles des Premières nations s'efforcent de préparer leurs élèves pour qu'ils puissent poursuivre leurs études en ville.

Également dans le domaine de l'éducation, l'University College of the North a commencé avec un campus à The Pas. Nous en avons maintenant deux. Nous avons maintenant 12 centres régionaux dans le Nord qui offrent un enseignement collégial aux résidents de cette région. Nous avons pris de nombreuses mesures pour les accommoder et offrir des services de proximité, quel que soit l'endroit où l'on vit.

Le vice-président : Sur cette note et vu l'heure, ce sera tout pour notre premier groupe. Au nom du comité, j'aimerais remercier Mme Forgues, Mme Brockington, M. Wavey et M. Wilson d'être venus témoigner aujourd'hui. Évidemment, si vous avez oublié quelque chose, dans votre exposé peut-être, ou si vous voulez apporter d'autres précisions plus tard, vous pouvez toujours le faire par l'entremise du greffier du comité.

Honorables sénateurs, au cours de la prochaine heure, nous entendrons Walter Wastesicoot et Inez Vystreil-Spence de Manitoba Keewatinowi Okimakanak; Damon Johnston, président de l'Aboriginal Council of Winnipeg; ainsi que Steve Courchesne, membre du conseil de Circle of Life Thunderbird House, et Mme Sasha Marshall, directrice exécutive.

To all of you, welcome.

Inez Vystrcil-Spence Health Director, Manitoba Keewatinowi Okimakanak: Thank you for the opportunity to address the Standing Senate Committee on Human Rights. My name is Inez Vystrcil-Spence, and I am the Health Director with Manitoba Keewatinowi Okimakanak. I have been with the organization off and on since 1996. I am a Bill C-31 Indian. I was granted my status back in 1987 after the amendments. I am a resident living off the reserve currently, in southern Manitoba; however, I am a homeowner on reserve in my community of Nelson House, Manitoba. I just wanted to give you a little bit of who am I am and some of the perspective that I bring to the table.

I am honoured to be here presenting on behalf of the organization and our membership in the north. Manitoba Keewatinowi Okimakanak represents 30 First Nations communities from northern Manitoba, which spans two thirds of the province's land mass and includes approximately 65,000 citizens.

It is important to highlight Canada's failure to honour the Crown's obligations in treaty implementation. Canada's failed policies continue to contribute to the poverty experienced by First Nation citizens of this country. Limited opportunities to acquire education, housing, inadequate health care, and employment force First Nation citizens off reserve if they are to realize secondary and post-secondary education to qualify for employment. The only employment opportunities available on reserve are supported by inadequate Treasury Board approvals that are subject to appropriation from Parliament on an annual basis. The practices by the Governments of Canada and Manitoba can be summarized by a medical term known as "supervised neglect," a term which describes where a problem is observed but a choice is made where it is not disclosed or acted on, meaning a choice is made at some level within the system to either not disclose information to a patient, or an individual, or a choice is made to simply not act on an apparent condition. Sewer and water in on-reserve housing are in most cases substandard. Health care is only accessible off reserve in most cases with the current federal health services on reserve encroaching on nothing more than a death sentence should one approach the local nursing station during an emergency.

Colonization dictates that the colonizer imposes the laws and regulations of the sovereign they represent and do so in a manner that ensures the colonized assimilate into the settler society over time. The Indian Act and the Reservation System facilitates the colonizer's purpose. Efforts to assimilate First Nations into the settler society have included the residential school system, the '60s Scoop, and current child and family services systems. Each of these efforts has resulted in the dismantling of rich and vibrant First Nation institutions, including governance, spiritual practice, language and so forth. First Nations in Canada have no choice but to leave the reservations if they are to access goods and services which are for the most part non-existent on reserve.

Bienvenue à vous tous.

Inez Vystrcil-Spence, directrice de la santé, Manitoba Keewatinowi Okimakanak : Merci de cette possibilité de nous adresser au Comité sénatorial permanent des droits de la personne. Je m'appelle Inez Vystrcil-Spence, et je suis la directrice de la santé à Manitoba Keewatinowi Okimakanak. Je travaille par intermittence au sein de l'organisation depuis 1996. Je suis une Indienne au sens de la loi C-31. J'ai été inscrite en 1987 après les modifications. Je vis actuellement à l'extérieur de la réserve, dans le sud du Manitoba, mais je suis propriétaire dans la réserve de ma collectivité de Nelson House, au Manitoba. Je voudrais simplement vous décrire brièvement qui je suis et quelques points de vue que j'apporte à la discussion.

Je suis honorée de témoigner au nom de l'organisation et de nos membres du Nord. Manitoba Keewatinowi Okimakanak représente 30 collectivités des Premières nations du Nord du Manitoba, réparties sur les deux tiers de la masse terrestre de la province et qui comptent environ 65 000 habitants.

Il est important de souligner l'incapacité du Canada de respecter les obligations de la Couronne dans l'application des traités. Les politiques ratées du Canada continuent de contribuer à la pauvreté des Premières nations du pays. Les possibilités limitées de poursuivre des études, d'obtenir un logement, des soins de santé et un emploi poussent les membres des Premières nations à l'extérieur des réserves lorsqu'ils veulent faire des études secondaires et postsecondaires afin de se qualifier pour des emplois. Les seules possibilités d'emploi dans les réserves sont appuyées par des crédits du Conseil du Trésor insuffisants et assujettis tous les ans à l'approbation du Parlement. Les pratiques des gouvernements du Canada et du Manitoba peuvent se résumer à un terme médical, la « négligence supervisée », C'est ce qui arrive lorsqu'un problème est observé mais qu'on choisit de ne pas le communiquer ou de ne pas intervenir, autrement dit, un choix se fait à un certain niveau du système de ne pas communiquer de l'information à un patient ou de ne pas intervenir face à un problème de santé apparent. Les services d'égout et d'aqueduc dans les logements des réserves sont la plupart du temps inférieurs aux normes. Les soins de santé ne sont offerts qu'à l'extérieur des réserves, puisque les services de santé fédéraux actuels dans les réserves équivalent à un arrêt de mort si on s'approche du dispensaire local pour une urgence.

La colonisation dicte que le colonisateur impose les lois et règlements du souverain qu'il représente et qu'il le fasse de manière à ce que le colonisé s'assimile avec le temps dans la société des colons. La Loi sur les Indiens et le système des réserves facilite l'objectif du colonisateur. Les efforts en vue d'assimiler les Premières nations dans la société des colons ont compris les pensionnats, les adoptions des années 1960 et les actuels services à l'enfance et aux familles. Chaque fois, on a démantelé des institutions riches et dynamiques des Premières nations, notamment la gouvernance, la vie spirituelle et la langue. Les membres des Premières nations au Canada n'ont pas d'autre choix que de quitter les réserves s'ils veulent avoir accès à des biens et services pour ainsi dire inexistant dans les réserves.

It seems now that the government is purposely restricting through legislation and regulation access to that which would sustain First Nations people on reserve. This is a situation that will force First Nations people to seek and accept provincial assistance to meet basic human rights needs and thereby further the devolution of the settler state's obligations under the treaties to provincial jurisdiction.

First Nations do not want to be stewards of Canada nor do they want to be stewards of the provincial and territorial governments. First Nations need and want the federal government to demonstrate transparency and accountability by ensuring that any tinkering with federal legislation that impacts First Nations is led and supported by First Nations.

I am going to pass the microphone to my colleague Walter Wastesicoot to make supplementary statements.

Thank you for the opportunity to address the committee.

Walter Wastesicoot, Advisor Special Health Projects, Manitoba Keewatinowi Okimakanak: My name is Walter Wastesicoot. I have approximately 30 years of experience working with First Nations on issues that directly impact them. In my personal experience, I was at the same residential school that the previous speaker attended, the Mackay Indian Residential School in Dauphin, Manitoba. I have that experience that I have always drawn on in pursuing and attempting to gain redress for First Nations issues.

I have a home that I own in a community in northern Manitoba, Thompson, Manitoba. I have been paying taxes for a long time already, and I know what that includes.

In terms of impacts of First Nations that are leaving reserves, in my personal experience I never had the opportunity to go by choice to live on the reserve because I spent much of my youth in an Indian residential school. Upon leaving that institution, I returned home to find my family all over. They too had attended different residential schools. I believe Robert was speaking to the dysfunction that is left by such an experience in terms of returning home to family.

One thing that we discussed in preparing this presentation was the fact that racism in this country is so normalized. An example of that is the discussion that we are here for today, the fact that we sit in this forum and talk about the difference between on reserve and off reserve in relation to the first citizens of this country. That is an example of how racism in this country is normalized. In our experience, when there is a discussion between on reserve and off reserve, that comes with a certain connotation that usually involves money. People are looking to offload responsibility in certain areas in an effort to save money.

Some time ago the leadership in our community spoke to the issue of on reserve and off reserve. In trying to understand that myself, I approached one of the community elders who happened to be living off reserve but had spent most of his life on reserve.

Il semble maintenant que le gouvernement limite volontairement, par des lois et des règlements, l'accès à ce qui permettrait aux Premières nations de rester dans les réserves. Cette situation forcera les membres des Premières nations à demander et accepter l'assistance provinciale pour subvenir à leurs besoins fondamentaux, et accentuera le transfert aux provinces des obligations de l'État colonisateur en vertu des traités.

Les Premières nations ne veulent pas être les intendants du Canada ni les intendants des gouvernements provinciaux et territoriaux. Les Premières nations ont besoin et souhaitent que le gouvernement fédéral fasse preuve de transparence et de responsabilité en s'assurant que toute modification des lois fédérales qui touchent aux Premières nations est dirigée et appuyée par les Premières nations.

Je passerai le micro à mon collègue Walter Wastesicoot, qui fera d'autres déclarations.

Merci de nous laisser prendre la parole devant le comité.

Walter Wastesicoot, conseiller spécial, Projets de santé, Manitoba Keewatinowi Okimakanak : Je m'appelle Walter Wastesicoot. Je compte une trentaine d'années d'expérience auprès des Premières nations, dans des domaines qui les touchent directement. Personnellement, j'ai fréquenté la même école que le témoin précédent, soit le pensionnat Mackay à Dauphin, au Manitoba. Je me suis toujours appuyé sur cette expérience pour demander réparation en faveur des Premières nations.

Je suis propriétaire d'une maison à Thompson, au nord du Manitoba. Je paie des impôts depuis très longtemps et je sais ce que cela veut dire.

En ce qui concerne les effets lorsque des membres des Premières nations quittent les réserves, personnellement, je n'ai jamais eu le choix de vivre dans la réserve parce que j'ai passé une grande partie de ma jeunesse dans un pensionnat indien. Quand je suis sorti du pensionnat, je suis retourné dans ma famille. Eux aussi avaient fréquenté divers pensionnats. Je crois que Robert a fait allusion au dysfonctionnement que provoque le retour dans sa famille.

L'une des questions dont nous avons discuté pour préparer cet exposé est le fait que le racisme est normalisé dans notre pays. Par exemple, nous sommes ici aujourd'hui, nous sommes réunis autour de cette table pour discuter de la différence entre la vie dans les réserves et à l'extérieur des réserves pour les premiers citoyens de ce pays. C'est un exemple de la normalisation du racisme dans ce pays. D'après notre expérience, quand on discute de la différence entre la vie dans une réserve et à l'extérieur de la réserve, il y a toujours une connotation monétaire. Certains cherchent à se décharger de leurs responsabilités dans divers domaines afin d'économiser.

Il y a un certain temps, les dirigeants de notre communauté ont parlé de la différence entre la vie dans la réserve et à l'extérieur de la réserve. Pour tenter de comprendre moi-même la question, je me suis adressé à l'un des anciens qui vivait à l'extérieur de la

The only reason at the time he was living off reserve was to access health care. However, when I asked him the question about on reserve and off reserve, he was offended because of his belief in the Creator's purpose. He said, "When I was born, the Creator prepared everything on this earth that I would need to sustain myself." The only thing that he had to do was respect everything that was prepared for his use. However, the Creator never told him you cannot go here, you cannot go there. Those were laws and regulations imposed by man.

I think I will leave it at that. Thank you.

The Deputy Chair: Thank you.

We will move onto our next presenter, Mr. Johnston, from the Aboriginal Council of Winnipeg. Sir, you have the floor.

Damon Johnston, President, Aboriginal Council of Winnipeg:

It is a pleasure to be here today, and I welcome and thank you for the opportunity to present to you today.

My opening remarks will be in the context of how we view progress in terms of human rights in Canada, particularly in relation to Aboriginal and treaty rights. In this case, I am going to outline some key actions or inactions taken by the Government of Canada.

In the first place, the Government of Canada ended the Court Challenges Program. This program was the primary source of funding for Aboriginal people to seek court remedies for domestic human rights cases pursuant to the Canadian Charter of Rights and Freedoms. The council benefited directly from this program, through its pursuit of remedy in the case known as *Misquadis et. al.* We have seen that as a significant step backward. Although we do not view the courts as the primary vehicle to give meaning to rights, at times we need to resort to the courts when we cannot make traction elsewhere, primarily at the negotiating table.

The second point I would make is that at the 2012 Canada First Nations meeting in Ottawa, Prime Minister Harper did not outline any process or timetable established by the Government of Canada to repeal or abolish the Indian Act. The council is of the opinion that this legislation must be repealed or abolished to enable freedom for the Aboriginal people of Canada.

Thirdly, Minister Duncan's official statement on the occasion of the second anniversary of Canada's endorsement of the United Nation's Declaration on the Rights of Indigenous Peoples does not really reference the rights that are in the document relative to the actions being taken by Canada to give meaning to those rights. In other words, what we would like to see is some kind of annual report card in that context.

Now I am going to reference examples of issues or barriers to the rights within this study's terms of reference. The first is rights related to residency. There is no legislative requirement stating

réserve à l'époque, mais qui avait passé presque toute sa vie dans la réserve. La seule raison pour laquelle il vivait à l'extérieur de la réserve, c'était pour avoir accès à des soins de santé. Quand je l'ai interrogé sur la différence entre la réserve et l'extérieur de la réserve, il a été blessé, à cause de ses croyances concernant l'objectif du Créateur. Il m'a dit : « Quand je suis né, le Créateur a tout préparé sur cette terre pour que je puisse subvenir à mes besoins ». Il suffisait de respecter tout ce qui avait été préparé à son intention. Mais le Créateur ne lui avait jamais dit qu'il ne pouvait pas aller ici ou là. Il s'agissait de lois et de règlements imposés par l'homme.

Je m'en tiendrai là. Merci.

Le vice-président : Merci.

Nous entendrons maintenant notre prochain témoin, M. Johnston, de l'Aboriginal Council of Winnipeg. Monsieur, vous avez la parole.

Damon Johnston, président, Aboriginal Council of Winnipeg :

C'est un plaisir d'être ici, je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie de me laisser prendre la parole devant vous aujourd'hui.

Ma déclaration se situe dans le contexte de la manière dont nous voyons les progrès des droits de la personne au Canada, en particulier les droits ancestraux et issus de traités. Je décrirai quelques mesures qui ont été prises ou ne l'ont pas été par le gouvernement du Canada.

Premièrement, le gouvernement du Canada a mis fin au Programme de contestation judiciaire. Ce programme était la principale source de financement pour les Autochtones qui voulaient intenter des poursuites judiciaires relatives aux droits de la personne en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. Le conseil a profité directement de ce programme, dans la poursuite qui a été connue sous le nom de *Misquadis et. al.* Pour nous, c'est un important recul. Même si nous ne considérons pas les tribunaux comme le principal mécanisme pour donner un sens aux droits, nous devons parfois faire appel aux tribunaux lorsque nous ne pouvons pas progresser ailleurs, principalement à la table de négociation.

Deuxièmement, au Rassemblement des Premières nations et de la Couronne qui a eu lieu en 2012 à Ottawa, le premier ministre Harper n'a pas décrit de processus ni d'échéancier établi par le gouvernement du Canada pour abroger ou abolir la Loi sur les Indiens. Le conseil estime que cette loi doit être abrogée ou abolie afin de libérer les Autochtones du Canada.

Troisièmement, la déclaration officielle du ministre Duncan à l'occasion du deuxième anniversaire de la ratification par le Canada de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ne fait pas vraiment allusion aux mesures prises par le Canada pour donner un sens aux droits affirmés dans ce document. Autrement dit, nous aimerais voir une espèce de rapport annuel dans ce contexte.

Je donnerai maintenant des exemples de problèmes ou d'entraves aux droits dans le cadre du mandat de votre étude. D'abord, les droits relatifs à la résidence. Aucune exigence législative ne prévoit

that you must live on reserve to maintain or exercise your treaty rights. Second, some bands require that all band members must vote on reserve, yet they do not provide mail-in ballots for those band members who live off reserve. I am a member of the Fort William First Nation in Thunder Bay, Ontario, and I am proud to say that my band is making real effort to connect with those of us who live off reserve and even those of us who live out of province. I guess that is a good example of leadership at the First Nation level making those kinds of efforts.

I also qualify my remark in the sense that as we go forward I am confident that most First Nations in Canada will make those efforts. A lot of it has to do with the level of understanding and capacity at any given point in time. When I say "capacity," I refer to the education levels of band leadership, the knowledge base that exists there, the attitude or resolve to make positive changes that benefit all members of their band.

With respect to access to rights, there is a significant level of lack of knowledge or understanding of rights versus benefits within Aboriginal communities generally. In other words, there is a real difference between rights and benefits that flow from those rights. Generally, benefits are those things that you negotiate out of the rights. In other words, this right equals these benefits. The reason you need to do that is that the cost of recognizing rights in real ways is real. There are limitations to any government's budgets, any country's budgets, but in order to make these things workable, we need to go to the negotiating table and give those meaning. I will speak more of that in my next statement.

Treaty rights are somewhat more defined than Aboriginal rights. Treaty rights, particularly older treaties, should be brought into modern day context through negotiation. Modern treaties, such as those developed and given legal standing in British Columbia and Canada, such as Tsawwassen and Nisga'a, give real definition to the rights of both of these peoples and provide visible and measurable political, cultural, social and economic benefits to those affected by these agreements.

Next is participation in community-based decision-making processes. This varies from First Nation to First Nation, sea to sea to sea. I suspect this is primarily based in the attitude and willingness of chief and councils to consider these issues and implement measures that would bring a higher level of accountability and service to all members of their First Nations. Local capacity, associated costs, location, would all factor in this equation.

Next is portability of rights. Again, it is important to delineate between rights and benefits. Once rights have been clearly defined, you can give meaning to these rights by negotiating what benefits they may provide, again in modern day context. It is also then much easier to quantify the cost of these benefits and how they may be provided in different settings — that is, on or off reserve.

qu'il faut vivre dans la réserve pour maintenir ou exercer ses droits issus de traités. Deuxièmement, quelques bandes exigent que tous leurs membres votent dans la réserve, mais elles ne prévoient pas de scrutin par la poste pour les membres qui vivent à l'extérieur de la réserve. Je fais partie de la Première nation de Fort William, à Thunder Bay, en Ontario, et je suis fier de pouvoir dire que ma bande s'efforce réellement de maintenir un lien avec ceux d'entre nous qui vivent à l'extérieur de la réserve, voire à l'extérieur de la province. C'est probablement un bon exemple de leadership des Premières nations concernant ce type d'efforts.

Je mets un bémol, parce que je suis convaincu qu'à l'avenir la plupart des Premières nations du Canada feront ces efforts. C'est beaucoup une question de compréhension et de capacité à un moment donné. Par « capacité », j'entends le niveau d'instruction des dirigeants des bandes, la base de connaissances qui existe, l'attitude ou la volonté d'apporter des changements positifs qui profitent à tous les membres de leur bande.

En ce qui concerne l'accès aux droits, il y a un grand manque de connaissance ou de compréhension des droits par rapport aux avantages dans les communautés autochtones en général. Autrement dit, il y a une réelle différence entre les droits et les avantages qui découlent de ces droits. En règle générale, les avantages sont ce qu'on négocie en s'appuyant sur les droits. Autrement dit, à un droit correspondent des avantages. Le coût de la reconnaissance réelle des droits est très réel. Il y a des limites aux budgets des gouvernements, aux budgets d'un pays, mais afin que les droits s'appliquent, nous devons aller à la table de négociation et leur donner un sens. J'apporterai des précisions dans mon prochain point.

Les droits issus des traités sont un peu plus définis que les droits ancestraux. Les droits issus des traités, en particulier les anciens traités, devraient être modernisés par négociation. Les traités modernes, tels que ceux qui ont été élaborés et qui ont obtenu un statut juridique en Colombie-Britannique et au Canada, comme les ententes signées avec les Tsawwassens et les Nisga'a, donnent une définition réelle des droits de ces deux Premières nations et apportent des avantages politiques, culturels, sociaux et économiques visibles et mesurables à ceux qui sont visés par ces ententes.

Parlons maintenant de la participation aux processus de prise des décisions dans la communauté. Elle varie d'une Première nation à l'autre, d'un océan à l'autre. Je suppose qu'elle se fonde principalement sur l'attitude et la volonté des chefs et des conseils d'examiner ces questions et de mettre en œuvre des mesures qui assurent un haut niveau de reddition des comptes et de service à tous les membres de leur Première nation. La capacité locale, les frais connexes, le lieu sont tous des facteurs qui entrent en jeu.

Venons-en à la transférabilité des droits. Là encore, il est important de faire la distinction entre les droits et les avantages. Une fois que les droits ont été clairement définis, on peut leur donner un sens en négociant les avantages qu'ils peuvent procurer, là aussi dans le contexte d'aujourd'hui. Il est également beaucoup plus facile ensuite d'évaluer le coût de ces avantages et la manière dont ils peuvent être offerts dans divers contextes — autrement dit, dans la réserve ou à l'extérieur de la réserve.

Next is existing remedies. Existing remedies are piecemeal, require a certain level of education to understand, and can be quite costly, particularly for those who live off reserve. Use of the courts to define and qualify rights is a slow and mostly unsatisfactory process for everyone. Good faith by all sides is the best and most efficient method to give real and practical meeting to Aboriginal treaty rights.

Steve Courchesne, Member of the Board, Circle of Life Thunderbird House: Honourable senators, *meegwetch*. I would really like to welcome you to the area of Treaty 1. As an Ojibway person and signatory to Treaty 1 as our family was, thank you for coming here and allowing us to present.

I sit on the board for Thunderbird House and also Native Addictions Council of Manitoba. We are here to talk about some of the issues pertaining to urban Aboriginal people, especially within Winnipeg.

Let me start off with a story, this is the way the elders back home do it. I am from Sagkeeng First Nation. Back home, every year there are a number of sundances on our reserve. That was not the case when I was a kid in the 1960s. You would not know there was a sundance ceremony going on on our reserve when it happens, people know and they go. The sundance ceremony is a ceremony of sacrifice; you forego food and water and you dance for four days. The elders tell us that is the closest, while you are on earth, you will get to the Creator, who comes and sits. There is a tree in a circle. You stand and you dance and you look at that circle, and that is where Thunderbirds come, and that is where the Creator comes and listens to you. It is not about bravery, like the movies say, it is about sacrifice. You sacrifice for your people for your community. People come and do that.

After this one sundance in our community, after the ceremony was done, the flags were taken down, and people's offerings were taken away, someone from our reserve went to that tree and defecated at the base of it. Now, what does that have to do with Aboriginal people and us? Well literally, as Aboriginal people, we are shitting on ourselves, and pardon me for the vulgarity, my vulgar language, but that is a reflection of where we stand right now. The basis of where we stand is that, you know what? We are damaged people. Why are we damaged? Let us look at the history, and I am not going to go over the stats and rehash everything because our people have been saying it over and over here, and pointing it out quite clearly. I want to say that if you are going to step on the tundra, there is going to be a footprint there. That is what happened to Aboriginal people. The churches and the government stepped on the people and left a footprint. For some people, they have managed to succeed even though they have been stepped on, but many of our people have not.

Look at the city of Winnipeg. You have an exodus of people leaving the reserve and coming primarily to the inner cities. Why are they going there? For a lot of reasons: work, lack of housing lack and resources. There is another reason they go; it is a brain drain. People who are educated are going to look elsewhere for

Enfin, les recours existants. Les recours existants sont fragmentés, il faut un certain niveau d'éducation pour pouvoir les comprendre, et ils peuvent être coûteux, surtout pour ceux qui vivent à l'extérieur des réserves. Faire appel aux tribunaux pour définir et qualifier les droits est un processus lent et la plupart du temps insatisfaisant pour tout le monde. La bonne foi de toutes les parties est la meilleure façon et la façon la plus efficace de donner un sens réel et pratique aux droits autochtones issus de traités.

Mesdames et messieurs les sénateurs, meegwetch. Je voudrais vous accueillir dans la région du Traité n° 1. En tant qu'Ojibway et signataire du Traité n° 1, comme l'est notre famille, merci d'être venus parmi nous et merci de nous permettre d'être présents ici.

Je siège au conseil d'administration de la Thunderbird House et au Native Addictions Council of Manitoba. Nous sommes ici pour évoquer les enjeux qui concernent les Autochtones urbains, à Winnipeg en particulier.

Permettez-moi de commencer par vous raconter une histoire, c'est ainsi que font les anciens chez nous. Je suis membre de la Première nation Sagkeeng. Chaque année dans notre réserve, nous faisons des danses du soleil. Ce n'était pas le cas quand j'étais enfant, dans les années 1960. Rien n'indique qu'il y a une cérémonie de danse du soleil, mais les gens, eux, le savent et ils y vont. La danse du soleil est une cérémonie sacrificielle. On se prive d'eau et de nourriture et l'on danse quatre jours durant. Les anciens nous disent que, pendant notre séjour sur Terre, jamais on ne s'approchera autant du Créateur, qui vient et s'assied. Il y a un arbre dans un cercle. On se lève, on danse et on regarde le cercle. C'est là que viennent les oiseaux-tonnerre, et c'est là que le Créateur vient et nous écoute. Il n'est pas question de bravoure, comme le prétendent les films, mais de sacrifice. On se sacrifie pour son peuple et pour sa communauté. C'est ce que nous faisons.

Un jour, dans notre communauté, après une danse du soleil, alors que la cérémonie était terminée, les drapeaux baissés et les offrandes enlevées, un de nos membres est allé jusqu'au pied d'un arbre et a déféqué. Quel est le rapport avec les Autochtones et avec nous aujourd'hui? Eh bien, en tant qu'Autochtones, nous nous chions dessus littéralement, pardonnez ma vulgarité, mon langage vulgaire, mais c'est le point de départ de notre situation actuelle. Globalement notre situation est la suivante : vous savez quoi? Nous sommes un peuple meurtri. Pourquoi sommes-nous meurtris? Regardons l'histoire, je ne vais pas citer les statistiques et tout rabâcher parce que notre peuple l'a fait encore et encore et a dit les choses très clairement. Ce que je veux dire, c'est que si vous marchez sur la toundra, cela laissera une marque. C'est ce qui est arrivé aux peuples autochtones. Les églises et le gouvernement ont marché sur les gens et ont laissé une marque. Certains ont réussi leur vie bien que l'on leur ait marché dessus, mais nombreux sont ceux qui n'ont pas pu s'en sortir.

Prenez la ville de Winnipeg. Nous sommes en plein exode, les gens quittent les réserves pour venir principalement dans les centres-villes. Pourquoi cela? Les raisons sont multiples : l'emploi, le logement et les ressources. Il y a une autre raison qui les pousse à venir là : la fuite des cerveaux. Les gens instruits vont chercher

opportunities. There are some good people who stay and try helping the community, but opportunities are few and far between.

Here in Winnipeg, there are a lot of good people out there and a lot of organizations out there, like the Christian sect. If you look around this area here in the heart of Winnipeg, Thunderbird House is on the notorious Main Street, Main and Higgins. At one time, I remember in the 1970s there used to be a bar right where Thunderbird House is situated — the Patricia. Beside the bar there was a row of buildings. In that row, right where Thunderbird house sits now, a place of spirituality and a place of welcome, was a shooting gallery. It was like in the movies where you knock on a hard steel door and people let you in. There is no electricity. It is dark and it stinks. There is no real furniture there, but there are people everywhere, and there are spent needles all over the place. I happened to frequent that place when I was younger.

Anyway, it was an eye opener. People would curl up into a ball and try to find a vein just to get that Talwin, Ritalin — it was Ts and Rs. It was the cheap drug at that time. Indian people were poor. They had to make do. The drug of choice in the 1970s, early 1980s was Ts and Rs. I remember one girl, a friend of mine, they could not find her vein. What they did was there was an old mattress and they laid her down, tilted her head back so she could find a vein.

Thunderbird House and other organizations like it are ship havens in a sea of decay. You have a lot of people accessing the city for hope, but a lot of times there is no hope here. What you have is gangs and unemployment; you have no opportunities.

People talk about equality. Well, we want equality; we want to be equal. That is not the case. What you want is equity, the same starting ground. I will give you an example. When someone goes to race in the Olympics, say the 800-yard dash, what do they do? Nobody starts at the same place; they stagger the start so there is equity in the start, so it becomes equal after the start. That is the same thing with Aboriginal people. It is not equal because it cannot be equal, because there is no equity there. The starting lines are different based on White privilege, education factors, poor this, poor that, and all of that; you know that already. If we are honest with ourselves, we know the history of Aboriginal people and we know the history of the government initiatives. Rather than rehash that, we are going to talk about the realities of the situation.

I volunteer at a couple of places, at a lot of different places. A lot of my friends do. There are a lot of volunteers, a lot of good people out there in the Aboriginal community. There is also a lot of despair. We call it the “Indian factor.” Do you know what the Indian factor is? The Indian factor is this: We are hardest on our own selves. Why is that? Like I said, we are stepped on; we are damaged. There are only so many resources out there. There is the Aboriginal Council, there is MKO, SCO. There is a whole bunch

des débouchés ailleurs. Quelques personnes de bonne volonté restent et essayent d'aider la communauté, mais les occasions de le faire sont rares.

À Winnipeg, beaucoup de particuliers et d'organisations sont bien intentionnés, comme la secte chrétienne, par exemple. La Thunderbird House se trouve dans le cœur de Winnipeg dans la célèbre rue Main, au coin de Main et de Higgins. Dans les années 1970, je me souviens qu'il y avait là un bar, le Patricia. Il y avait une rangée de bâtiments à côté du bar et à l'emplacement actuel de la Thunderbird House, un lieu de spiritualité et d'accueil, il y avait une pizzerie. C'était comme dans les films, on frappait à une lourde porte d'acier et on vous laissait entrer. Il n'y avait pas d'électricité. Il faisait sombre et ça puait. Il n'y avait pas vraiment de meuble, mais plein de gens et des seringues usagées partout. Il se trouve que je fréquentais cet endroit lorsque j'étais plus jeune.

En tout cas ça m'a ouvert les yeux. Les gens se roulaient en boule et essayaient de trouver une veine pour pouvoir s'envoyer du Talwin et du Ritalin — on disait T et R. C'étaient les drogues bon marché à l'époque. Les Indiens étaient pauvres. Ils devaient s'en contenter. Le T et le R étaient les drogues de choix dans les années 1970 et au début des années 1980. Je me souviens d'une fille, une amie à moi, ils n'arrivaient pas à trouver sa veine. Alors ils l'ont allongée sur un vieux matelas, et ont penché sa tête en arrière pour trouver une veine.

La Thunderbird House ainsi que d'autres organisations sont des havres de paix au milieu d'un océan de déchéance. Beaucoup arrivent en ville à la recherche d'espoir mais, la plupart du temps, ils ne trouvent que les gangs de rue et le chômage, il n'y a pas de débouchés.

Les gens parlent d'égalité. Eh bien, nous voulons l'égalité, nous voulons être égaux. Mais ce n'est pas le cas. Ce qui importe c'est l'équité, l'égalité des chances. Je vais vous donner un exemple. Si quelqu'un va aux Jeux olympiques pour, disons, disputer un 800 mètres, que se passe-t-il? Personne ne part du même endroit, les départs sont décalés pour créer une équité qui se transforme en égalité pendant la course. Mais pour les Autochtones, il n'y a pas d'égalité parce qu'il n'y a pas les mêmes chances au départ à cause des priviléges des Blancs, de l'éducation, du manque de ci et du manque de ça, vous connaissez la chanson. Si nous voulons être honnêtes avec nous-mêmes, nous connaissons l'histoire du peuple autochtone et nous connaissons l'histoire des initiatives gouvernementales. Au lieu de ressasser tout cela, parlons de la situation concrète.

Je fais du bénévolat dans de nombreux cercles différents. Beaucoup de mes amis en font aussi. Il y a beaucoup de bénévoles, beaucoup de bonnes personnes dans la communauté autochtone. Il y a aussi beaucoup de désespoir. On appelle ça le « facteur Indien ». Vous savez ce que c'est le facteur Indien? Cela veut dire que nous sommes très durs avec nous-mêmes. Pourquoi? Comme je l'ai dit, on nous a marché dessus, nous sommes abîmés. Il existe aussi beaucoup de ressources, le Aboriginal Council of Winnipeg,

of organizations, but only a little bit of resources there. So what happens? Well, we try to step on each other to get on top. That is systemic, colonial mindset.

As my daughter says, "We are whitewashed." That is what happens — a lot of Aboriginal people become whitewashed. We do not recognize our own colonial attitudes towards each other and towards other people. Aboriginal people will be stepping on the recent immigrants because they get resources. That is the reality of fingers — little bits of resources, small pieces of the pie, but there are a lot of people that need it — not want it, but need those resources.

Thunderbird House was built in the year 2000. There has been some political history. Like I said, the Indian factor is there. We attack each other and we bash each other. One of the things about it, it is a safe haven. Aboriginal elders tell you that organizations working for the people are actually working for the Creator, because those are the Creator's children you are trying to help. That is synonymous with what happens with some of the organizations we have here, not just Thunderbird House, not Native Addictions Council of Manitoba, but a lot of the organizations that are here. I am here because I want you to feel what we feel. You know, we are goodhearted people, kindhearted people. We believe in that sharing, that kindness, that honesty and that faith. If you believe in those four things, at least a little bit, then that circle works for you.

I wanted to greet you in Anishinabe, Ojibway. I cannot. Why? Because I am damaged. Years ago there was the Heritage Language Act. Was Aboriginal language part of that Heritage Language Act? Of course not.

Aboriginal people are here in this situation because of the foundations of the roots of our relationship with the Crown, with the bureaucrats and with the church. The church acted as an agent. The story I told at the beginning here, it brings around what we are dealing with.

Aboriginal people have suffered an identity crisis, but there are strong people out there that are keeping that identity alive and people are grabbing at it again. They are embracing their identity. Those are the people you see standing up and saying, "We can do it as Aboriginal people if we look at being in an equitable position."

I will give you an example of what is not equitable. NACM is a native addictions treatment centre. It has been here for 40 years. It is poorly funded. It is in a building the government said itself is dead, basically you are on a life line. Yet, you have a comparable organization like Addictions Foundation of Manitoba, where they have an endless supply of resources. That is the reality of things. You have Aboriginal people down here and the main stream that are up here, and that is not equity.

I just wanted to say that what is happening with the Aboriginal people here, Thunderbird House and all of that, is that you are creating a service dump. In the big scheme of things the feds are getting out of the Indian business. What they are doing is doing a

le MKO, le SCO. Alors que se passe-t-il? Eh bien, nous essayons de nous marcher les uns sur les autres pour parvenir en haut. C'est systémique, c'est un état d'esprit colonial.

Comme le dit ma fille : « Nous sommes endoctrinés par les Blancs. » C'est ainsi, beaucoup d'Autochtones sont dénaturés. Nous n'avons pas conscience de nos propres attitudes colonialistes les uns envers les autres, et envers les autres gens. Les Autochtones marchent sur les immigrés récents parce qu'ils reçoivent des aides. C'est ainsi, des petits bouts d'aides, de petites parts du gâteau, mais nombreux sont ceux qui en ont besoin — non pas qu'ils les veulent, mais ils ont besoin de ces ressources.

La Thunderbird House a été construite en l'an 2000. Il y a un contexte politique. Comme je l'ai dit, il y a le facteur « Indien ». Nous nous faisons du mal les uns les autres. Mais cette maison est un havre de paix et de sécurité. Les aînés autochtones disent que les organisations qui travaillent pour les gens travaillent en réalité pour le Créateur, parce ce que ce sont les enfants du Créateur qu'elles tentent d'aider. C'est ce qui se passe avec certaines des organisations que nous avons ici, pas seulement la Thunderbird House ou le Native Addictions Council of Manitoba, mais beaucoup d'autres aussi. Je suis ici parce que je veux vous faire ressentir ce que nous ressentons. Vous savez nous sommes des gens au grand cœur. Nous croyons au partage, à la gentillesse, à l'honnêteté et à la foi. Si l'on croit à ces quatre choses, ne serait-ce qu'un petit peu, alors le cercle fonctionnera.

Je voulais vous accueillir en Anishinabe, Ojibway. J'en suis incapable. Pourquoi? Parce que je suis abîmé. Il y a bien longtemps, a été mise en place la Loi sur la langue d'origine. Les langues autochtones faisaient-elles partie de cette loi? Bien sûr que non.

Les Autochtones sont dans cette situation à cause des fondements de notre relation avec la Couronne, avec les bureaucraties et avec l'Église. L'Église a agi comme un représentant. L'histoire que j'ai racontée au début nous amène à la situation actuelle.

Les Autochtones ont souffert d'une crise identitaire, mais il y a des gens forts qui gardent cette identité vivante et les gens s'y intéressent de nouveau. Ils prennent leur identité à bras le corps. Ce sont eux qui se lèvent pour dire : « Nous pouvons réussir en tant qu'Autochtones si l'on se trouve dans une situation d'équité. »

Je vais vous donner un exemple de ce qui n'est pas équitable. Le NACM est un centre de traitement de la dépendance pour les Autochtones. Cela fait 40 ans qu'il existe. Il reçoit peu de financement. Il se trouve dans un bâtiment dont le gouvernement dit lui-même qu'il est fichu, en gros, on est sur le fil. Pourtant, il existe une organisation comparable, la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances qui a des ressources illimitées. C'est comme ça que ça se passe. Les Autochtones sont dans le fossé alors que les autres sont sur la route, ce n'est pas équitable.

Je voulais simplement dire que ce qui est en train de se passer avec les Autochtones, la Thunderbird House et tout cela, c'est que vous créez une décharge pour les services. Dans l'ensemble, le fédéral se désengage des affaires autochtones. Il crée une décharge

service dump. What they want to do with the service dump is dump their fiduciary responsibilities. Look at the transfer agreements that they started with in the 1980s. That is exactly all it was. They wanted to ease off and give responsibility to Aboriginal people. Really what it was was a “fiduciary dump.”

Aboriginal people are not as dumb as a lot of people think. We learn the system just like anyone else.

In closing, I want to say that urban Aboriginal people need places like the Thunderbird House, like NACM. There are a lot of comparable organizations for Christian groups, non-native groups. You look at an example right across from Thunderbird House, Youth for Christ. They have huge money, millions, from the city. You look at Thunderbird House — my executive director here, Sasha, works for nothing. There are absolutely no dollars at Thunderbird House. Yet it shows the need and it shows that it is viable.

One other thing about Thunderbird House is they have a host of ceremonial aspects. A lot of Aboriginals say the city is dirty and they cannot do ceremonies in the city. Where are these people going to have access to do ceremonies? You see a lot of people in the city here, how many people have an eagle feather? I bet one of you have an eagle feather. You look at the average Aboriginal person and they will not have that eagle feather. It is out of their reach. They do not have the resources or they do not have the network to get that. Yet, that is something that is coveted and sacred. A lot of people do not have one. That is something that is basic. They do not have sweetgrass. It is just the way it is.

People like Sasha and a lot of my colleagues here, a lot of Aboriginal people here, are fighting to change that. I will give you an example. We are talking about a partnership with an organization called Comprehensive Community —

The Deputy Chair: Excuse me, sir. I do not want to interrupt, but would you be able to conclude as quickly as possible? Senators do have questions and unfortunately we are on a timetable that sometimes we do not like, but we unfortunately have to follow.

Mr. Courchesne: In closing, Thunderbird House is one of those organizations that has absolutely no resources, yet it fills a great need. *Meegwetch.*

Senator Jaffer: Thank you very much for your presentations. We certainly have learned a lot. You have made us think as well. Some of the terms that you have used to educate us, are causing us to think about what you have said.

I have a question for Ms. Marshall and Ms. Vystcil-Spence. We have heard about the general challenges Aboriginal people face, but we know that women face even more challenges, with being single parents and other issues. Of course, if there was any other group of people that had so many Aboriginal women missing, as we have in the West, I think there would have been a

pour les services. Le fédéral veut s'y débarrasser de ses responsabilités fiduciales. Prenez les Accords de transfert qui ont été initiés dans les années 1980. C'était exactement ça. Le fédéral voulait se désengager et laisser la responsabilité aux Autochtones. En réalité, c'était une « décharge fiduciale ».

Les Autochtones ne sont pas aussi stupides que beaucoup de gens le pensent. Nous apprenons à connaître le système comme tout le monde.

Pour terminer, je voudrais dire que beaucoup d'Autochtones urbains ont besoin d'endroits tels que la Thunderbird House ou le NACM. Il y a beaucoup d'organisations comparables pour les groupes chrétiens ou les groupes non autochtones. Il y en a un exemple juste en face de la Thunderbird House : Jeunesse pour Christ. Cette organisation a énormément d'argent, des millions qui viennent de la ville. Sasha, le directeur exécutif de la Thunderbird House travaille bénévolement. Nous n'avons absolument pas d'argent, pourtant les besoins existent et notre action est viable.

Il y a aussi l'aspect cérémonial de la Thunderbird House. Beaucoup d'Autochtones disent que la ville est sale et qu'ils ne peuvent pas y faire de cérémonies. Où ces gens pourront-ils faire leurs cérémonies? Prenez les gens dans les villes, combien d'entre eux possèdent une plume d'aigle? Je parie que l'un d'entre vous en possède une. Prenez l'Autochtone moyen, il n'en a pas, c'est inaccessible pour lui. Ils n'ont ni les moyens ni le réseau pour en obtenir une. Pourtant, il s'agit d'une chose désirable et sacrée. Beaucoup de gens n'en ont pas. C'est une chose basique. Ils n'ont pas de foin d'odeur. C'est comme ça.

Les gens comme Sasha et beaucoup de mes collègues ici; beaucoup d'Autochtones ici se battent pour changer cela. Je vais vous donner un exemple. Nous montons un partenariat avec une organisation qui s'appelle la Comprehensive Community...

Le vice-président : Pardonnez-moi, monsieur, je ne voulais pas vous interrompre, mais pourriez-vous conclure aussi rapidement que possible? Les sénateurs ont des questions à vous poser et, hélas, nous avons une contrainte horaire qui parfois nous déplaît, mais que nous devons malheureusement respecter.

Mr. Courchesne : Pour terminer, la Thunderbird House fait partie de ces organisations qui n'ont aucune ressource et qui font pourtant face à des besoins énormes. *Meegwetch.*

Le sénateur Jaffer : Merci beaucoup pour votre exposé. Nous avons appris beaucoup de choses et vous nous avez fait réfléchir. Certains des mots que vous avez employés pour nous instruire, nous obligent à réfléchir à ce que vous avez dit.

J'ai une question pour Mme Marshall et Mme Vystcil-Spence. Nous avons entendu parler des défis que rencontrent les Autochtones, mais nous savons que c'est encore plus difficile pour les femmes, lorsqu'elles élèvent seules leurs enfants ou rencontrent d'autres problèmes. Bien entendu, si un autre groupe de gens avait autant de femmes disparues que les Autochtones de

revolution. Yet, we are all quiet, not doing as much as we can. I would appreciate it if both of you would tell us more about the many challenges faced by Aboriginal women?

Ms. Vystrcil-Spence: Thank you for your question and the opportunity to speak on gender issues. I am just going to speak on a more personal level. I am not going to speak officially or be too politically correct.

The reality of my experience is that I work with predominantly men in the business. That does not mean that I feel that I have anything more distinct to say on matters of policy. I think for the most part we all agree on general statements and positions and agreements on whatever issue we are working. I think what is distinct about what I might bring to the table is how it is an issue of priorities. I think there might be a perception that certain issues take precedence over other issues. Resources and hunting issues might be more of a priority over issues such as violence affecting women and children. It is debatable, I think, and we do have the discussions.

My experience working in a political organization, there is definitely that respect that is there, and I would never say that I do not have the opportunity to ever speak out. They do ask me to speak out on what my perceptions are, but for me, maybe it is just because I am a social worker, that is my background, maybe it is because I am a woman. Those are the issues I am particularly sensitive to. Whether that is because I am a woman or because I am a social worker, I cannot attribute to that, but I know I am a little more sensitive. I find I will always try to balance where the men are coming from with what I am hearing from the women. What the women come with are experiences of violence, and that seems to be a big issue.

The file that I am working on now is murdered and missing women. The approach that we are taking politically, although a lot of issues are related to the matter of violence overall and the murdered and missing women file, but what we are trying to advance is the need for a national inquiry to open it up and talk about what is the experience; how have the systems, the judicial, the criminal systems, and the social systems been managing this matter. There is a sense of unfairness and discrimination. Families and women are feeling that their voices are not heard, that they are not being represented, and that the whole experience of investigation is leaving them in the dark. They are feeling silent and feeling that their voices are not being heard. That is one experience of gender, and that is the most recent file I am working on.

As the health director, I can speak about experiences relating to maternal child health, prenatal care and cancer, just those issues that affect women. Men could also speak to their issues, and I have to be fair and balanced as well. That is the most current one. I am just giving you an example of how the violence file is being managed, what we are perceiving by the actions of governments in what is really an inadequate and inappropriate

l'Ouest, je crois qu'il y aurait eu une révolution. Pourtant, nous sommes tous silencieux, nous ne faisons pas tout notre possible. J'aimerais que vous nous en disiez plus sur les difficultés que rencontrent les femmes autochtones.

Mme Vystrcil-Spence : Merci pour votre question et merci de me donner l'occasion d'évoquer les problématiques hommes-femmes. Je vais m'exprimer à titre personnel. Je ne vais pas parler officiellement ni être trop politiquement correcte.

La vérité c'est que je travaille majoritairement avec des hommes. Cela ne signifie pas que j'ai à porter une voix particulière en matière de politique. Il me semble que nous nous entendons sur l'essentiel des affirmations d'ordre général, sur les prises de positions et les accords, dans les situations de travail que nous avons à traiter. Ce que j'apporte, c'est peut-être un regard différent sur les priorités. Le sentiment que certaines questions prédominent au détriment d'autres. Les questions de ressources et de chasse ont peut-être l'ascendant sur les questions de violence faites aux femmes et aux enfants, par exemple. C'est discutable me semble t-il, et donc nous en parlons.

D'après mon expérience de travail dans une organisation politique, il existe clairement un respect, et je ne pourrais pas dire que je n'ai pas la possibilité d'exprimer mon point de vue. On me demande de donner mon opinion, de dire comment je perçois les choses, mais il me semble que c'est peut-être seulement parce que je suis une travailleuse sociale, c'est mon parcours, c'est peut-être parce que je suis une femme. Je suis particulièrement sensible à ces questions. Est-ce parce que je suis une femme ou parce que je suis une travailleuse sociale, je l'ignore, mais je sais que je suis un peu plus sensible. Je me rends compte que j'essaie toujours de faire la part des choses entre le point de vue des hommes et ce que me disent les femmes. Elles parlent de leurs expériences de la violence et il semble que cela soit un problème majeur.

Je travaille actuellement sur le dossier des femmes assassinées et disparues. Bien que de nombreuses questions soient liées à ce dossier et au problème de la violence en général, nous tentons de mettre en avant l'idée que l'approche politique de cette question doit se fonder sur la nécessité d'une enquête nationale pour ouvrir ce dossier. Cela permettrait de partager les expériences, de voir comment les différents systèmes, judiciaire, pénal et social, ont géré cette question. Il existe un sentiment d'injustice et de discrimination. Les familles et les femmes ont le sentiment que leurs voix ne sont pas entendues, que personne ne les représente et ils ne sont pas informés quant aux résultats des enquêtes. Elles ont l'impression d'être muettes, que personne ne les entend. Voilà une expérience de discrimination sexuelle, voilà le dossier sur lequel je travaille en ce moment.

En tant que directrice de la santé, je peux vous parler de santé maternelle et infantile, de soins prénatals et de cancer, de toutes ces choses qui concernent les femmes. Les hommes pourraient aussi parler de leurs problèmes et je dois être juste et équitable. Je vous donne simplement un exemple de gestion du problème de la violence, ce que nous percevons comme étant de la part du gouvernement une réponse vraiment inappropriée et inadéquate à

response to the crisis we are dealing with and trying to manage and support the families of the 600 women, nationally, across the country, who are victims.

Sasha Marshall, Executive Director, Circle of Life Thunderbird House: I knew she would be great with that question.

My experience is on a different perspective. I live in the north end, which is one of the poorer areas of the city. Little girls 10, 11, 12 years old are raising their siblings. They are walking them to school and walking them home; they are making lunch and making dinner. They are primarily responsible for them.

This is just my own opinion from the things I have observed. Going back to the residential school system, you had a child who was taken maybe at five years old, spent 12 years in the system, they get out, they go back home, many of them have children fairly quickly. They do not know how to parent because they were not parented. They do not know how to teach empathy because they were not shown empathy, and it begins this vicious cycle. You now have these parents raising their children in this way because they do not know how. These kids now are looking after each other, functioning the best that they can. The circle continues. We are still seeing it generations later and sometimes it is not that many generations ago. We are still dealing with those kinds of impacts. I think that it is not going to stop.

All of the political stuff aside, from my perspective, it is not going to stop until we start the healing, bring back the culture, bring back the tradition and teach these girls to respect themselves, how to be a healthy family unit. That is what we see so much of with these young girls. They do not have any resources. They do not have any connection to their home, to their family, to their home community, and they are just struggling with what they have.

Those are some of the issues I would like to see addressed in a more comprehensive way.

One of the programs we run at Thunderbird House is a girls program, and it specifically targets those girls. It does not get much money. It breaks my heart every time I have to say that we do not have room for this or that girl. We are trying to teach critical thinking and coping skills, matching that up with a sense of who they are, where they come from and respecting themselves in that traditional way.

As far as I am concerned, one of our biggest gaps is that we are missing that linkage between cultural identity and who we want these girls to become.

Senator Jaffer: You have made me think so much about the statements all of you have made this afternoon. However, the one thing that I would like to ask you, especially, when you address the issue of racism, — I also am not going to be very politically correct — is about the fact that Aboriginal people were supposed to stay on reserves, and not migrate to the cities, as I see it.

la crise que nous connaissons, alors que nous essayons de gérer et de soutenir les familles des 600 femmes qui sont victimes dans tout le pays.

Sasha Marshall, directrice exécutive, Circle of Life Thunderbird House : Je savais qu'elle serait merveilleuse sur cette question.

Mon expérience est différente. J'habite dans les quartiers nord, un des secteurs les plus pauvres de la ville. Des petites filles de 10, 11 ou 12 ans élèvent leurs frères et sœurs. Elles les emmènent à l'école et leur font à manger. Elles en sont responsables.

Il s'agit seulement de mon expérience. Si l'on se souvient du système des pensionnats les enfants y entraient disons à cinq ans, ils passaient 12 ans dans ce système puis retournaient chez eux et beaucoup ont eu des enfants assez rapidement. Ils ignoraient tout du travail de parents car eux-mêmes n'avaient pas été élevés par leurs parents. Ils ne savaient pas transmettre l'empathie car eux-mêmes n'en avaient pas reçue et le cercle vicieux a commencé. Les parents éduquent leurs enfants de cette manière parce qu'ils n'en connaissent pas d'autre. Il y a maintenant ces enfants qui s'occupent les uns des autres, qui font de leur mieux. Le cercle vicieux continue. On le voit encore des générations plus tard et parfois ce n'est pas si vieux. On doit encore gérer ce type d'effets. Je ne crois pas que cela va s'arrêter.

Si l'on met de côté tout l'aspect politique, de mon point de vue cela ne s'arrêtera pas avant que nous ne commençons la guérison, le retour à la culture et aux traditions. Nous devons apprendre à ces filles à se respecter, à former une cellule familiale saine. Nous voyons ça tout le temps avec ces jeunes filles. Elles n'ont aucune ressource. Elles n'ont aucun lien avec leur lieu d'origine, avec leur famille, avec leur communauté et elles se débrouillent avec ce qu'elles ont.

Voilà quelques questions que j'aimerais voir prises en compte de manière plus approfondie.

Parmi les programmes de la Thunderbird House, il y en a un pour les filles, pour ces filles en particulier. Ce programme ne reçoit pas beaucoup d'argent. Cela me fend le cœur chaque fois que je suis obligée de dire que nous n'avons pas assez de place pour telle ou telle fille. Nous essayons de leur apprendre à porter un regard critique sur les choses et à s'en sortir sur le plan pratique, tout en leur expliquant qui elles sont, d'où elles viennent et qu'elles doivent se respecter d'une façon traditionnelle.

En ce qui me concerne, je crois que l'un de nos échecs principaux est de ne pas réussir à établir un lien entre l'identité culturelle et ce que nous voudrions que ces filles deviennent.

Le sénateur Jaffer : Vous m'avez beaucoup fait réfléchir sur les témoignages que vous avez apportés cet après-midi. Il y a une chose que je voudrais vous demander, particulièrement lorsque vous parlez de la question du racisme — je ne vais pas être politiquement correct — il s'agit du fait, qu'à mon avis, les Autochtones étaient censés rester dans les réserves et non migrer vers les villes.

When people started doing what is their right, to move anywhere you want to in Canada, that broke the pattern and made it difficult for Aboriginal people who come to the city to be able to establish themselves well. You raised the issue of racism; people face a lot of racism.

From the way you were speaking, Mr. Wastesicoot, I got the impression that you also could suggest some solutions to our committee, and I would like to hear from you about that.

Mr. Wastesicoot: I think the truth has to come out in the education system in Canada. When you say your understanding is that Aboriginal people are supposed to remain on reserve, in my opening statement, I related a story concerning my uncle who was offended at the distinction between on and off reserve. He was offended because he believed that this earth was created for him to use when it was his time to use it. His Creator did not tell him you cannot go here and you cannot go there. His Creator gave him all he needed to sustain himself on this earth. It was through what is called Confederation that laws were created stating to my uncle, "You cannot go here; you cannot go there; you cannot do this; you cannot do that." Those were man-made laws. They were not the Creator's laws. That is one solid foundation to begin with — instituting the truth in the education system that exists in Canada.

Senator Harb: Ms. Vystrcil-Spence, in your presentation you mentioned that the 30 First Nation communities from northern Manitoba represent two thirds of the province's land mass and they have approximately 65,000 people. Can you tell us a little bit about the nature of that land mass? Can you grow wheat on it? What are the conditions of that land? Is it being used for any agricultural purpose? What is the situation there?

Ms. Vystrcil-Spence: I want to revert to a more appropriate gender response and have a man answer the question. If you are enquiring about the geography and the terrain and the opportunities, from what I understand and what I have observed, I know that we are rich in resources, mining, timber, the amount of fresh water that we have in the north, wildlife and other resources. I know that that is integral to a lot of the work we do in the north. That is what MKO consistently brings to the table when we have made presentations. There is a strong emphasis on resources in the north.

In terms of what the land might offer, are you coming at it from an economic perspective? What are the opportunities?

Senator Harb: Yes.

Ms. Vystrcil-Spence: The position that I hear a lot about from my colleagues is trying to advance or reach a settlement on the natural resource transfer arrangement where the transfer of federal land, I believe, happened, or was handed over to the province unfairly and without consultation. That goes back to the 1930s, I think, the NRTA. We have been trying to get to the table to negotiate and amend or revisit it and discuss a more fair process of sharing the resources.

Lorsque les gens ont commencé à faire ce qui était leur droit, à s'installer où ils voulaient au Canada, ça a cassé le moule et compliqué les choses pour les Autochtones venant s'installer en ville. Vous avez soulevé la question du racisme, les gens subissent énormément de racisme.

En vous écoutant, monsieur Wastesicoot, il m'a semblé que vous pourriez suggérer des solutions à ce comité, et j'aimerais vous entendre à ce propos.

M. Wastesicoot : Je crois qu'il faut dire la vérité quant au système éducatif canadien. Quand vous dites qu'à votre avis les Autochtones devraient rester dans les réserves, cela me ramène à ma déclaration préliminaire dans laquelle j'ai raconté l'histoire de mon oncle qui était choqué par la distinction entre l'intérieur et l'extérieur de la réserve. Il était choqué parce qu'il croyait que la Terre avait été créée pour qu'il l'utilise quand son tour viendrait. Son Créateur ne lui a pas dit : « Tu ne peux pas aller ici ou là. » Son Créateur lui a donné tout ce dont il avait besoin pour subvenir à ses besoins sur la Terre. C'est avec ce que l'on appelle la Confédération que l'on a créé des lois qui disaient à mon oncle : « Tu ne peux pas aller ici; tu ne peux pas aller là; tu ne peux pas faire ceci ou cela. » C'était des lois créées par les hommes. Ce n'était pas les lois du Créateur. Voilà un point de départ solide — dire la vérité dans le système éducatif canadien.

Le sénateur Harb : Madame Vystrcil-Spence, vous avez dit dans votre exposé que les 30 collectivités des Premières nations du Nord du Manitoba représentaient les deux tiers de la surface de la province, et qu'elles comptent environ 65 000 habitants. Pouvez-vous nous en dire plus sur la nature de ces terres. Peut-on y cultiver du blé? Quelles sont les conditions là-bas? Y a-t-il des utilisations agricoles? Quelle est la situation?

Mme Vystrcil-Spence : Je voudrais qu'un homme réponde à votre question. Si vous voulez savoir ce qu'il en est de la géographie, du terrain et des possibilités, d'après ce que je comprends et ce que j'ai pu observer, je sais que nous avons beaucoup de richesses naturelles, de ressources minières et forestières, de grandes quantités d'eau douce, des espèces sauvages et d'autres ressources. Cela fait partie de l'essentiel du travail que nous fournissons dans le Nord. C'est ce que le MKO met toujours en avant lorsque nous faisons des exposés. On insiste beaucoup sur les ressources du Nord.

Votre question porte-t-elle sur les perspectives économiques de ces terres? Sur les possibilités?

Le sénateur Harb : Oui.

Mme Vystrcil-Spence : J'entends souvent mes collègues dire qu'il faut essayer d'avancer et de conclure un accord concernant la Convention sur le transfert des ressources naturelles, qui a mis en place le transfert des terres fédérales à la province, de manière injuste et sans consultation. Cela nous ramène, si je ne me trompe pas, aux années 1930. Depuis, nous essayons de négocier pour que cette convention soit amendée ou revisitée et pour qu'un processus de partage des ressources plus juste soit débattu.

Senator Harb: You seem to all come at it from very similar point of views in that you believe that the Canadian policies have so far been a failure. You outline the issues of education, housing, health care, employment on reserve, and you state that they are substandard. By the way, in 2006 Statistics Canada issued a report to support exactly what you are saying. The fact is that employment is very limited on reserve, health care is scarce at best, and the health of people who live on reserve is far worse than those who live off reserve. Housing is 45 percent substandard, and so on. That is why both presenters concluded, I guess, that it amounts to what one would call supervised neglect. In essence, if it is the federal government's responsibility to provide those kinds of services and manage and support and assist, obviously they have failed. That, I presume in your estimation, would explain the migration, that is irreversible, from the reserve to off reserve. In your estimation, if the government had not failed in its duties on reserve, perhaps we would have seen a lot more activity, economic development, and that kind of thing you have been talking about. Is that what I hear?

Mr. Wastesicoot: I think what you hear is accurate.

I want to add that this exodus of people from the First Nations communities. Right now in the province of Manitoba, approximately 10,000 First Nations children are in care. That would represent the four communities in the Island Lake region. If all of the people from those four communities were removed today, that would represent the number of First Nations children that are in care in this province at this time.

For the most part, we have trouble with the laws and regulations that impact us because they prevent us from taking ownership of our own issues. A document was produced by another Senate committee some years ago entitled *A Hand Up Not a Handout*. In there were a number of recommendations that would supposedly help First Nations elevate themselves out of poverty. There is no evidence that those recommendations were implemented, they could go even further in certain areas as far as recognizing and implementing the treaty obligations of the Crown.

Today many barriers still exist to economic development in the North. As Ms. Vystrcil-Spence stated, the North is rich in natural resources. However, our people were forced onto little boxes and were supposed to remain there. There was a time in this country's history when my grandfather had to produce a pass to leave that little box. I think that happens in South Africa, or it did recently.

Senator Harb: Is it your position that one way or maybe the only way for the federal government to deal with the human rights issues is to sit with First Nations to go over the act and determine whether it needs to be repealed, reworked, abolished all together. Mr. Damon Johnston seemed to have mentioned that what is needed is transparency and accountability. Is it your

Le sénateur Harb : Vous semblez tous penser que, jusqu'ici, les politiques canadiennes ont été vouées à l'échec. Vous soulignez les problèmes dans l'éducation, le logement, la santé et l'emploi dans les réserves, vous dites que les performances dans tous ces domaines sont mauvaises. D'ailleurs, en 2006, Statistique Canada a publié un rapport qui confirme ce que vous dites. Le fait est qu'il y a très peu d'emplois dans les réserves, les soins de santé y sont rares, et les gens qui vivent dans les réserves sont en beaucoup moins bonne santé que les autres. Les logements sont insalubres à 45 p. 100, et cetera. Je pense que c'est la raison pour laquelle les deux témoins ont conclu à ce que l'on pourrait appeler de la négligence supervisée. En substance, s'il incombe au gouvernement fédéral de fournir ce type de services, d'assurer l'organisation, l'assistance et le soutien, alors il est clair que c'est un échec. Je suppose que cela explique, selon vous, la migration irréversible des réserves vers l'extérieur. Vous pensez que si le gouvernement n'avait pas failli à ses devoirs dans les réserves, il y aurait eu beaucoup plus d'activité, de développement économique et tout ce dont vous avez parlé. Est-ce bien ce que vous dites?

M. Wastesicoot : Oui, c'est bien cela.

Je voudrais ajouter quelques chiffres concernant l'exode des gens des collectivités des Premières nations. À l'heure actuelle, au Manitoba, environ 10 000 enfants des Premières nations sont confiés à des services de garde. Cela représente la population des quatre collectivités de la région d'Island Lake. Si la population entière de ces quatre collectivités disparaissait aujourd'hui, cela représenterait le même nombre de gens que les enfants des Premières nations de cette province qui sont placés à l'heure actuelle.

Pour l'essentiel, nous avons des difficultés avec les lois et les règles qui nous portent préjudice parce qu'elles nous empêchent de prendre en main nos propres problèmes. Il y a quelques années, un autre comité sénatorial a produit un document intitulé *Un coup de main, pas la charité*. Il contenait un certain nombre de recommandations censées aider les Premières nations à se sortir de la pauvreté. Rien ne montre que ces recommandations aient été suivies d'effets, elles pourraient d'ailleurs aller plus loin pour ce qui concerne la reconnaissance et la mise en œuvre par la Couronne des obligations découlant des traités.

Il existe encore aujourd'hui de nombreux obstacles au développement économique du Nord. Comme l'a dit Mme Vystrcil-Spence, le Nord est riche en ressources naturelles. Mais notre peuple a été placé de force dans de petites boîtes et il était censé y rester. Il fut un temps, dans l'histoire de ce pays, où mon grand-père devait fournir un laissez-passer pour quitter sa petite boîte. Comme c'est le cas, ou comme c'était le cas récemment en Afrique du Sud.

Le sénateur Harb : Êtes-vous d'avis qu'une des façons, si ce n'est la seule, dont le gouvernement fédéral peut traiter des questions des droits de la personne consiste à s'asseoir avec les Premières nations et revoir la loi avec elles pour déterminer s'il faut l'abroger, la modifier ou l'abolir? Damon Johnston semblait vouloir dire que la transparence et la reddition de comptes sont

position that one of the recommendations this committee should make to the government is that it sit with First Nations to review the act to see what needs to happen to it.

Mr. Johnston: Just quickly, everything seemed to change in 1867 when Canada became a country. Prior to that point, as I understand it, the relationship between First Nations, Métis and Inuit people was one of alliance. The French and the English both had “Indian allies,” and then again in the War of 1812 which we are celebrating this year. Then in 1867 we had this legislation that just changed everything. As the elders pointed out, it confined us to the reserve in a real way and you could not leave without a pass. Then there were attempts to control our development, our human development, what we learned, how we learned it, where we learned it, who taught it to us. When you look at pre-Confederation to Confederation, you have a big question mark: What happened here? Well, clearly, to me, the Indian Act represents control — control of Indians and lands reserved for Indians. We do not need to be controlled; we need to be enabled.

In spite of the act we are doing that. By happenstance I was born off the reserve. I did not get my status until 1985. There were benefits of that, but I also lost in that process. What I lost was any chance to really learn my language, to learn about and live my culture, to live with my relatives, my people. The benefits were that I got the same education or access to pretty much the same education, as you did. I learned how this big world works outside of the reserve. I have done quite well in it, but I paid a high price for that.

Even today, when I go home to my reserve, they welcome me to a degree, but it is still not the same. I am not one of them in the truest sense of the word, and that hurts.

This legislation to me is abhorrent. It exists nowhere else on the planet. As far as I know, the apartheid system in South Africa was put in place in 1947, the year I was born. I know that South African officials visited here, and they went back and tried to create reserves in South Africa through the Bantu land act, and it did not fly because of people like Nelson Mandela. Canada led the World in supporting the end of apartheid, and yet here in Canada we have this legislation in the year of 2012. Like I say, it is beyond my comprehension. We have the capacity to change that circumstance. We can begin tomorrow, but it has to be willing on both sides. The Prime Minister said the roots are deep, but they are not very healthy roots.

Mr. Courchesne: I think what it boils down to is a fundamental mindset shift. I will give you an example: I happened to take a few friends of mine to Kenora. On the way we picked up a hitchhiker, a recent immigrant from Pakistan. When he found out that we

des conditions essentielles. Croyez-vous que ce comité devrait recommander au gouvernement de s’asseoir avec les Premières nations pour examiner la loi et se demander ce qui devrait être fait à son sujet?

M. Johnston : En bref, tout semble avoir changé en 1867, quand le Canada est devenu un pays. Avant cela, je crois comprendre que les Premières nations, les Métis et les Inuits étaient des peuples alliés. Les Français et les Anglais avaient alors tous deux des « alliés indiens », et il en a été ainsi à nouveau pendant la guerre de 1812, que nous avons commémorée cette année. Puis, en 1867, nous avons adopté cette loi qui a tout changé. Comme le soulignaient les anciens, elle nous a littéralement confinés aux réserves; il devenait impossible d'en sortir sans laissez-passer. Ensuite, on a tenté à plusieurs reprises de se mêler de notre développement, de notre développement humain, de ce que nous apprenions, de la façon dont nous l'apprenions, du lieu où nous apprenions et de qui nous l'enseignait. Si l'on regarde la transition entre la Confédération et l'époque qui l'a précédée, une importante question se pose : qu'est-il arrivé là? Pour moi, il ne fait pas de doute que la Loi sur les Indiens est une affaire de gestion — la gestion des Indiens et des terres qui leur sont réservées. Nous n'avons pas besoin d'être gérés, nous avons besoin d'être aidés.

Peu importe ce que dit la loi, c'est ce qui se produit. Par un drôle de hasard, je suis né à l'extérieur de la réserve. Ce n'est qu'en 1985 que j'ai obtenu mon statut d'Indien. Cela comportait des avantages, mais j'ai aussi perdu certaines choses à cause de ça. J'ai perdu toute chance de bien apprendre ma langue, d'apprendre sur ma culture et de la vivre, de vivre avec ma famille et mon peuple. L'avantage a été que j'ai reçu la même instruction que vous, ou presque. J'ai appris comment fonctionne ce grand monde qui se trouve à l'extérieur de la réserve. J'y ai plutôt bien réussi, mais le prix à payer a été considérable.

Encore aujourd’hui, quand je retourne chez moi, dans ma réserve, on m'accueille à un certain point, mais ça n'est quand même pas pareil. Je ne suis pas l'un d'eux au sens propre du terme et ça me blesse.

Cette loi me dégoûte. Elle n'existe nulle part ailleurs sur la planète. Pour autant que je sache, l'apartheid a vu le jour en Afrique du Sud en 1947, l'année de ma naissance. Je sais que des représentants sud-africains sont venus ici et qu'à leur retour en Afrique du Sud ils ont tenté de reproduire le modèle des réserves avec la création des bantoustans, mais que cela n'a pas fonctionné grâce à des gens comme Nelson Mandela. Le Canada a encouragé les autres États à appuyer la fin de l'apartheid, pourtant, nous avons encore cette loi ici, en 2012. Comme je le dis, ça dépasse l'entendement. Nous avons le pouvoir de changer cette situation. Nous pouvons commencer demain, mais les deux côtés doivent faire preuve de bonne volonté. Le premier ministre l'a dit, les racines sont profondes, mais elles ne sont pas très saines.

M. Courchesne : Je crois que tout cela se résume à un gros changement de mentalité. Je vais vous donner un exemple. J'emménageai quelques amis à Kenora. En route, nous avons pris un autostoppeur, un nouvel immigrant pakistanais. Quand il a

were Aboriginal people he asked if we got free stuff. That is exactly the mindset there. I think a lot of people have that misconception that we get a lot of free stuff.

At the same time here in Canada, a lot of people think of Indians as lesser individuals. I think it was in the Hawthorn report that we are described as citizens plus, and that is what the mindset of Canadians should be. Indian people are the monarchs of this land and should be treated as such. The Canadian Taxpayers Federation says, "Look we know you are a leach." That is what people think of us. That is not true. We are the monarchs of this land. You are feeding off the riches of the resources of the North. That is the reality. It has to be a mindset change, but I do not know if you can legislate that. It has to start right from the basis of education.

Ms. Vystreil-Spence: I had one thought that I wanted to share on your question relating to the Indian Act, whether to repeal or amend it. We had a discussion, a caucus before we came to the meeting. We met this morning, and we discussed all kinds of things going on and whether it classifies as an infringement or violation of human rights, an act or omission. We had all kinds of examples. If you want that, we have lots of things that we can reference. However, on your question specifically, we did discuss it, and I think that it is not as simple as just repealing the act. As offensive as it is, I think we would all agree the Indian Act is discriminatory and is a racist piece of legislation. It targets one group and in itself is probably a human rights case of targeting or profiling.

The reality is that there is a lot of case law that has come out of the Indian Act. There are a lot of mechanisms within the Indian Act that would facilitate improvements in programming, better investments, wiser investments maybe. I think that, as it is, it is not appropriate. The reality is that the original framework as it is for those of us who are within the treaty nations is the treaty. The original relationship is the treaty, which was an agreement of coexistence and sharing. From there we have the BNA Act, section 91.24, which provides for federal laws to be developed for the benefit of Indians and lands reserved for Indians. Out of that comes the Indian Act in all of its forms since Confederation. From there, we have policies that primarily guide and are being used as the main vehicle for federal investment in our communities, and it is not appropriate. The Indian Act does provide for mechanisms, like I said, and better investments, either regulations. Why the government chooses not to be more creative and innovative in its programming and in its design of how it might better invest or manage its investments, if that is the concern, I do not know. I think that is why we get into using the term "supervised neglect." We know that there are better

appris que nous étions Autochtones, il nous a demandé si nous obtenions des choses gratuitement. Voilà exactement la conception qu'ont les gens. Je crois que beaucoup de gens ont cette fausse impression que nous obtenons beaucoup de choses gratuitement.

En même temps, ici, au Canada, beaucoup voient les Autochtones comme des citoyens de deuxième ordre. Je crois que c'est dans le rapport Hawthorn que nous sommes décrits comme des citoyens avantagés; voilà la conception que les Canadiens devraient avoir de nous. Les Autochtones sont les monarques de ce territoire et devraient être traités en tant que tel. La Fédération canadienne des contribuables dit : « Écoutez, nous savons que vous êtes des parasites. » C'est ce que les gens pensent de nous. C'est faux. Nous sommes les monarques de ce territoire. Vous vivez des richesses provenant des ressources du Nord. Voilà la réalité. La mentalité doit être changée, mais j'ignore si c'est quelque chose qui peut être fait par le biais de la loi. Il faut que cela se fasse dès le début de l'éducation.

Mme Vystreil-Spence : Il y a une chose que je voulais vous dire par rapport à votre question sur l'abrogation ou à l'amendement de la Loi sur les Indiens. Nous avons eu une discussion avant de venir à la réunion. Ce matin, nous nous sommes rencontrés et avons discuté de toutes sortes de choses qui se passent et nous nous sommes demandé si elles constituaient des infractions ou des violations en ce qui a trait aux droits de la personne, à des lois ou s'il s'agissait d'omissions. Nous avions toutes sortes d'exemples. Si cela vous intéresse, nous pouvons vous indiquer beaucoup de choses. Par rapport à votre question en particulier toutefois, nous en avons discuté et je crois que l'abrogation de la loi ne réglerait pas tout. Aussi choquant que cela puisse être, je crois que nous serions tous d'accord pour dire que la Loi sur les Indiens est discriminatoire et que c'est une loi raciste. Elle vise un groupe en particulier, et en cela elle constitue probablement un cas de ciblage ou de profilage en ce qui a trait aux droits de la personne.

La réalité est que beaucoup de jurisprudences découlent de la Loi sur les Indiens. Cette loi contient de nombreux mécanismes qui pourraient faciliter l'amélioration des programmes et permettre des investissements plus efficaces, voire plus sensés. Je crois que l'état actuel des choses n'est pas convenable. En réalité, le cadre original, en ce qui concerne les nations visées par des traités, est le traité lui-même. La relation originale est définie dans le traité, qui est un accord de coexistence et de partage. Il y a ensuite eu l'article 91.24 de l'AANB, qui dit que les Indiens et leurs terres sont sous juridiction fédérale. De cela est tirée la Loi sur les Indiens, dans toutes les formes qu'elle a connues depuis la Confédération. Ensuite, nous avons eu des politiques qui servent essentiellement à orienter les investissements du gouvernement fédéral dans nos collectivités, et elles ne sont pas appropriées. La Loi sur les Indiens offre des mécanismes, comme je l'ai dit, et permet de réaliser de meilleurs investissements. C'est une question de réglementation. Pourquoi le gouvernement ne décide-t-il pas d'être plus créatif et novateur dans ses programmes et dans sa façon d'investir ou de gérer ses investissements, si c'est là qu'est le problème? Je l'ignore. Je crois que c'est cela qui nous amène à

arrangements. We know there are fairer processes of engaging and more inclusive ways of getting our voices heard and reflected in the law, the amendment of laws and in new laws.

A conscious decision is made to not do it so in the way we are consistently saying, decade after decade, generation after generation. There is a vision that the people hold collectively on how they want to be governed, how investments could be made and how opportunities could be created, but the government is not listening. All of these loopholes and all of these jurisdictional gaps get created and perpetuated. I think if it is fair, transparent, open and meaningful — for real — we can get to the table and talk, but let us make it a fair process and actually do something out of it.

Senator Jaffer: Mr. Johnston, you talked about the Court Challenges Act. What happens now that the Court Challenges Program is gone? What happens to all of the good work that your organization was doing?

Mr. Johnston: As you know, there are always alternatives. A fund was created by the Asper Family at the University of Toronto, and it can be accessed when the case is of particular interest in law. If you feel you have a strong case on an important issue, you can seek monies to pursue that or lawyers who are willing to take it forward.

I still feel it was a step backward. I mean, Canada is supposedly proud of its Charter of Rights and Freedoms, recognizes that no government is perfect and that no system is perfect. You need remedies, so I thought that ending that program was a real step backwards.

The essence of democracy is we have the right to complain and we have the right to seek redress. When a high number of individuals of a group or community are in poverty, where are they going to find the resources to bring justice to the fore?

The Deputy Chair: On behalf of the committee, and because of lack of time, I would like to thank you all for appearing today. As with every witness, nothing precludes this from continuing. If you have some comments after pondering over the next couple of days or weeks that you would like to forward, please send them to the committee clerk.

I did not get a chance to ask any questions, but I would like to remind everyone that the committee is really looking at the human rights of off-reserve status Indians. That is what we were mandated to do. Whether we like it or not, the labels “on reserve” and “off reserve” do exist; they are a reality. I have always been of the opinion that even though we cannot change the past, we can certainly, collectively, and together, shape the future. This is the endeavor we are undertaking. This committee has the mandate and the power to recommend to government how to start dealing with these issues to fix them.

parler de « négligence supervisée ». Nous savons que de meilleurs arrangements sont possibles. Nous savons qu'il existe des moyens de rendre la participation plus juste et davantage de méthodes pour favoriser l'inclusion de notre opinion dans l'amendement et la création de lois.

C'est en toute conscience qu'est prise la décision de ne pas procéder comme nous le demandons constamment depuis des décennies et des générations. Les gens ont une vision commune de la façon dont ils veulent être gouvernés, de la façon dont l'argent pourrait être investi et des possibilités qui pourraient être créées, mais le gouvernement n'est pas à l'écoute. C'est ainsi qu'apparaissent et se perpétuent toutes ces failles et ces lacunes juridiques. Je crois que si le processus est juste, transparent, ouvert et sérieux — pour vrai — nous pouvons nous asseoir et parler, mais le processus doit être équitable et fructueux.

Le sénateur Jaffer : Monsieur Johnston, vous avez mentionné la Loi sur les contestations judiciaires. Que se passe-t-il maintenant que le Programme de contestation judiciaire n'existe plus? Qu'en est-il de tout le bon travail que faisait votre organisation?

M. Johnston : Comme vous le savez, il y a toujours des solutions de rechange. La famille Asper a créé un fonds à l'Université de Toronto. Il est possible d'y avoir recours lorsqu'une cause revêt un intérêt juridique particulier. Si une personne croit détenir des preuves solides sur une question importante, elle peut demander des fonds pour les faire valoir ou l'aide d'avocats qui le feront pour elle.

Je continue toutefois de croire que c'était un pas en arrière. Le Canada prétend être fier de sa Charte des droits et libertés et il reconnaît qu'aucun gouvernement ou système n'est parfait. Il faut donc des recours, et c'est pourquoi l'élimination de ce programme m'a paru être un véritable pas en arrière.

Essentiellement, la démocratie, c'est avoir le droit de se plaindre et avoir le droit de chercher réparation. Lorsqu'un grand nombre d'individus appartenant à un groupe ou à une collectivité sont dans la pauvreté, où vont-ils trouver les ressources pour obtenir justice?

Le vice-président : Nous manquons de temps. Au nom du comité, j'aimerais tous vous remercier d'être venus ici aujourd'hui. Comme c'est le cas pour chaque témoin, rien ne nous empêche de poursuivre. Si pendant les jours ou les semaines à venir vous pensez à des choses dont vous souhaitez nous faire part, veuillez les envoyer au greffier du comité.

Je n'ai pas eu l'occasion de poser de question, mais j'aimerais rappeler à tous que le comité s'intéresse réellement aux droits de la personne des Indiens hors réserve. C'est le mandat qui nous a été confié. Que ça nous plaise ou non, les étiquettes « vivant sur les réserves » et « hors réserve » existent, elles font partie de la réalité. J'ai toujours été d'avis que même si nous ne pouvons pas changer le passé, nous pouvons certainement, ensemble, tracer l'avenir. C'est l'entreprise dont nous nous chargeons. Ce comité a le mandat et le pouvoir de recommander au gouvernement une façon d'aborder ces problèmes pour enfin les régler.

In respect for those who do live off reserve across this province and across Canada, I would ask you to do a little bit of thinking and perhaps forward your thoughts because it is a reality that many First Nations people who decide to move off the reserve do not have the same mobility rights as non-Aboriginal Canadians in terms of voting, in terms of access to programs and services. How do we start to remedy that? It is an ongoing problem in this country. We have to certainly, and this is the purpose of the mandate of this committee. We have to provide a voice for those peoples. Federal and provincial governments can fight until the cows come home, but at the same time people need to have their voice heard, and that is what we are trying to do.

How do we collectively work together? What recommendations would you give to this committee? We, in turn, will look at them, and form firm and strong recommendations on protecting the human rights of all of our peoples, whether they are on reserve or off reserve.

Honourable Senators, we are ready to hear testimony from our next panel: Sharon Slater, Co-Director of Human Resources from the Urban Circle Training Centre; Haven Stumpf, Intake Coordinator and Community Liaison; and the Native Women's Transition Centre via Ms. Bernice Cyr and Sonia Prevost-Derbecker, who is the Interim Director, Support. Finally, we have Marie Lands, Executive Director of Ikwe-Widdjiitiwin Shelter Inc.

Please proceed.

Sharon Slater, Co-Director of Human Resources, Urban Circle Training Centre: My name is Medicine Woman and I am from the Deer Clan. My colours are burgundy, blue, yellow and white. *Meegwetch* for allowing us to come here. You have asked of us to present Urban Circle Training Centre and what we do there. Ms. Stumpf has put together a wonderful PowerPoint, but we can see that this is not the place for it here today. We did give you folders with regard to what we are presenting.

We are an Aboriginal training centre for adults age 19 and up. We presently run five programs. Three of those programs are post-secondary. We have a mature grade 12 program, and we also have a partnership with Red River Early Childhood Education, a two-year diploma program. We also run a number of smaller programs, depending on the funding.

We are unique in that we have a holistic training centre. Not only are we dealing with our students mental abilities, we are also dealing with our students in a holistic approach.

We presently have two elders who guide us. We are a centre of approximately 150 Aboriginal students. Our staff is 85 per cent Aboriginal. One of the things that sets us apart from other training centres is that we mandate that all of our students are part of the life skills cultural awareness program. All of our programs have academic instructors as well as life skills

À ceux qui habitent hors réserve dans cette province ou ailleurs au Canada, je demande de réfléchir un peu et d'éventuellement nous faire part de leurs idées parce qu'il est très vrai que beaucoup de gens des Premières nations qui décident de quitter les réserves n'ont pas les mêmes droits en matière de mobilité que les Canadiens non autochtones en ce qui concerne le vote et l'accès aux programmes et aux services. Par où faut-il commencer pour régler cette situation? C'est un problème endémique dans ce pays. Mais nous devons le régler, c'est l'objectif derrière le mandat de ce comité. Nous devons donner une voix à ces personnes. Les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent se battre jusqu'à la fin des temps, mais les gens doivent aussi se faire entendre, c'est ce que nous essayons de rendre possible.

Comment devons-nous travailler tous ensemble? Quelles recommandations feriez-vous à ce comité? Nous les étudierons et les utiliserons pour formuler des recommandations claires et nettes sur la protection des droits de la personne de tous nos peuples, qu'ils vivent dans des réserves ou non.

Honorables sénateurs, nous sommes prêts à écouter les témoignages du prochain groupe d'invités : Sharon Slater, codirectrice des Ressources humaines au Urban Circle Training Centre; Haven Stumpf, coordinatrice à l'accueil et à la liaison communautaire; et du Native Women's Transition Centre, Mme Bernice Cyr et Mme Sonia Prevost-Derbecker, directrice intérimaire, Soutien. Et pour finir, nous entendrons Marie Lands, directrice exécutive de l'Ikwe-Widdjiitiwin Shelter Inc.

Je vous donne la parole.

Sharon Slater, codirectrice des ressources humaines, Urban Circle Training Centre : Je m'appelle Medicine Woman et je suis du clan du chevreuil. Mes couleurs sont le bourgogne, le bleu, le jaune et le blanc. *Meegwetch* de nous permettre d'être ici. Vous nous avez demandé de vous présenter l'Urban Circle Training Centre et de vous expliquer ce que nous y faisons. Mme Stumpf a préparé un très beau document PowerPoint, mais comme on peut le voir, l'endroit ne s'y prête pas aujourd'hui. Nous vous avons remis des documents concernant l'objet de notre exposé.

Nous sommes un centre de formation pour les adultes autochtones de 19 ans et plus. Nous proposons actuellement cinq programmes. Trois d'entre eux sont de niveau postsecondaire. Nous avons un programme de 12^e année pour les adultes et nous avons aussi un partenariat avec le programme Red River Early Childhood Education, qui mène à l'obtention d'un diplôme en deux ans. Nous offrons également un certain nombre de plus petits programmes, selon le financement disponible.

Notre centre est unique en ce qu'il offre de la formation complète. Nous nous occupons des aptitudes intellectuelles de nos étudiants, mais nous adoptons aussi une approche générale.

En ce moment, nous avons deux anciens pour nous guider. Notre centre dessert environ 150 étudiants autochtones, et 85 p. 100 de notre personnel est autochtone. Nous nous distinguons notamment des autres centres de formation parce que nous exigeons que tous nos étudiants participent au programme d'aptitudes à la vie quotidienne et de sensibilisation

counselors who help our students to succeed. When dealing with our students, we are not just dealing with academic abilities; we are also dealing with what is going on at home — their financial struggles, relocating to Winnipeg, finding appropriate housing, daycare.

One of the things we have been talking about is the difference between on-reserve and off-reserve urban Aboriginals. For a lot of our students funding is a huge issue. We have students with status who do not get funding. The majority of our students are single women with children. For many housing is inappropriate because of what they can afford. A lot of our students are children of residential school survivors, and that plays a huge role in their abilities to problem solve, to have that self-confidence and self-esteem.

Coming into the city there are things like lack of support, lack of families. A lot of students are told when applying for funding that first they need to exhaust all other avenues before they can receive funding from their communities. If the communities offer a program similar to ours, the students are told that they need to move back to their community. A lot of times in relocating back to their community there is not even housing for them. Those are some real issues.

Many of our students are undereducated when they arrive. Many of the teachers who teach on reserve are first-year, second-year teachers, and they do not want to deal with all of the issues that come with the students. That is a huge issue. When we talk about parenting children, if we do not learn how to parent, we cannot parent. We can only parent according to how we have been parented. We also teach our students about parenting, about addictions, how we can fall into the darker side of life, and why we pick partners who are abusive. All of that is learned behavior.

I really did not feel like I was anyone until I received my name. To know that I actually belonged somewhere was really important. As we sit here, I am wondering how come there has never been an elders council as part of this process to guide, because that is really important. Our elders are very wise, and they do listen and do tell us what we need to do as individuals to be the best that we can be. Our elders guidance really helps us as a staff at Urban Circle to not only talk about what we do but walk the walk, because, if we cannot walk it, we cannot expect anyone else to. All of those ceremonies and teachings are important. That is not just to Aboriginal people, that is to all people. When we talk about respect, we talk about honesty, we talk about truth, and we talk about courage that is for everyone. There needs to be that type of awareness where we tell that to everybody and create respect for one another.

culturelle. Des professeurs et des conseillers en aptitudes de vie quotidienne participent à chacun de nos programmes pour aider les étudiants à réussir. Nous ne nous préoccupons pas que des aptitudes scolaires de nos étudiants, nous nous intéressons aussi à leur vie en général — leurs difficultés financières, le déménagement à Winnipeg, la recherche d'un logement et d'un service de garde convenables.

L'un des sujets que nous avons abordés est la différence entre les Autochtones hors réserve qui vivent en ville et les Autochtones qui vivent dans les réserves. Pour de nombreux étudiants, le financement est un gros problème. Certains de nos étudiants ayant un statut n'ont pas accès au financement, et la majorité de nos étudiants sont des mères monoparentales. Bon nombre habitent des logements inappropriés, vu leurs moyens financiers. Beaucoup de nos étudiants sont des enfants d'anciens pensionnaires. Cela a un effet important sur leurs aptitudes à régler des problèmes, leur confiance en eux et leur estime de soi.

Lorsqu'ils arrivent en ville, ils se butent à certaines choses comme l'absence d'appui et de leur famille. Au moment de faire une demande de financement, beaucoup d'étudiants se font dire qu'ils doivent d'abord essayer toutes les autres possibilités avant d'avoir l'aide de leur collectivité. Si la collectivité de l'étudiant offre un programme semblable au nôtre, elle va lui demander de revenir. Et lorsque les étudiants retournent dans leur collectivité, il n'est pas rare qu'ils ne trouvent même pas de logement. Ce sont là des problèmes réels.

Beaucoup de nos étudiants sont insuffisamment instruits à leur arrivée. Dans les réserves, bon nombre de professeurs enseignent en première ou en deuxième année et ne veulent pas s'occuper de ce qui se passe dans la vie des enfants. C'est un gros problème. Pour ce qui est d'élever des enfants, si l'on n'apprend pas ce qu'est un parent, il est impossible de le devenir à son tour. Nous ne pouvons élever nos enfants que de la façon dont nous avons nous-mêmes été élevés. Ainsi, nous enseignons aussi à nos étudiants certaines choses à propos de la vie de parent, des dépendances, des pièges de la vie et nous leur expliquons pourquoi certaines personnes choisissent un partenaire maltraitant. Ce sont tous des comportements acquis.

Je n'ai jamais vraiment eu l'impression d'être quelqu'un avant qu'on me donne un nom. C'était vraiment important d'avoir un attachement réel. En venant ici aujourd'hui je me demande pourquoi un conseil d'anciens n'a jamais guidé ce processus, parce que c'est très important. Nos anciens sont très sages et ils nous écoutent et nous disent ce que nous devons faire en tant qu'individus pour réaliser notre plein potentiel. Au centre Urban Circle, les conseils de nos anciens aident beaucoup le personnel à vraiment transformer ses paroles en action, parce que si nous ne passons pas aux actes, nous ne pouvons pas espérer que les autres vont le faire. Toutes ces cérémonies et ces enseignements sont importants. Ça ne concerne pas que les Autochtones, mais bien tout le monde. Lorsque nous parlons de respect, d'honnêteté, de franchise et de courage, tout le monde est concerné. Il faut que tout le monde nous entende et qu'on en vienne à un climat de respect mutuel.

I will pass it over to Ms. Stumpf. *Meegwetch.*

Haven Stumpf, Intake Coordinator, Community Liaison, Urban Circle Training Centre: I am sure it has been a long afternoon for you listening to stories and all. First of all to introduce myself, I am not only employed with Urban Circle, but as well I am First Nations and considered an urban Aboriginal person. I have lived here in this part of town all of my life. I have never lived anywhere else. I can speak for those who live in urbanized areas from off-reserve. Personally, I fit the many stories that you have heard of single parents on social assistance struggling to get somewhere in life. Both my grandmother and my mother are residential school survivors. I always wondered how come I was raised in such poverty, how come I had to live a life like that.

I am also a student of Urban Circle a million years ago, back in 1995. When I first came there, I had no idea of who I was, of my identity. It was lost. Due to the racism here in the city toward Aboriginal persons, I was in denial of who I was and very shameful of ever identifying myself as Aboriginal. I was anything but Aboriginal. Being raised by my mother was a very difficult thing in our household. I have a brother, and both of my parents are alcoholics as well. They are both deceased. I always wondered how come my life was so hard. It was not until Urban Circle helped turn that light bulb on. It gave me insight into understanding why my mother was the way she was and why things took place the way they did and helped me to forgive my mother for the life that I was given.

It was up to me to make those changes. Urban Circle assisted me by empowering me by giving me not only my identity as being an Aboriginal person, but teaching me the life lessons, the coping skills and problem solving skills to be responsible and accountable to myself and to be a good mother. The Urban Circle offers much more than education. It helps students to gain those abilities to go further in life.

Being an intake coordinator, I work directly with our students to obtain funding from their First Nations bands. I have seen things from nepotism, old family wars going that have dragged on for years. Because the person is not living on-reserve, you are kind of put on the end of the list. All of the priorities are directed to the people on reserve. I truly understand that, but we also have to understand that we are slowly migrating to the cities for more and better opportunities, such as education and learning, to enhance our livelihoods. Working with students who do not have that funding really gives you an opportunity to get the inside scoop on things because they trust you and give you that information to help and assist them in whatever way you can.

Je vais céder la parole à Mme Stumpf. *Meegwetch.*

Haven Stumpf, coordonnatrice à l'accueil et à la liaison communautaire, Urban Circle Training Centre : Je suis sûre que ce fut un long après-midi pour vous qui avez écouté toutes ces histoires et ces témoignages. Je vais d'abord me présenter. Je suis non seulement une employée du centre Urban Circle, mais je suis également membre des Premières nations et on me considère comme une personne autochtone vivant en milieu urbain. J'ai habité dans cette partie de la ville toute ma vie. Je n'ai jamais vécu ailleurs. Je peux parler pour ceux qui vivent hors réserve, dans des régions urbanisées. J'ai personnellement vécu les divers scénarios que vous avez entendus à propos de parents célibataires qui reçoivent de l'aide sociale et qui luttent pour cheminer dans la vie. Ma mère et ma grand-mère sont des survivantes des pensionnats. Je me suis toujours demandé pourquoi j'avais grandi dans une telle pauvreté, pourquoi je devais vivre une vie pareille.

J'ai aussi étudié au centre Urban Circle il y a un million d'années, en 1995. Lorsque j'y suis entrée, j'ignorais complètement qui j'étais, quelle était mon identité. J'étais égarée. Vu le racisme dont les Autochtones sont victimes ici, en ville, j'étais dans le déni par rapport à qui j'étais et j'avais très honte de dire que j'étais Autochtone. J'étais tout sauf Autochtone. À la maison, l'éducation que nous donnait ma mère a été une véritable épreuve. J'ai un frère, et mes deux parents étaient alcooliques. Ils sont morts tous les deux. Je me suis toujours demandé pourquoi ma vie était si difficile. Jusqu'à ce que le centre Urban Circle m'aide à faire la lumière. J'y ai appris à comprendre pourquoi ma mère était comme elle était, pourquoi les choses s'étaient passées comme elles s'étaient passées et cela m'a aidée à pardonner à ma mère pour la vie qu'elle m'avait donnée.

Il n'en tenait qu'à moi d'apporter des changements. Le centre Urban Circle m'a donné de l'autonomie, pas seulement en me rendant mon identité d'Autochtone, mais aussi en m'enseignant des leçons de vie, des habiletés d'adaptation et de résolution de problèmes pour que je devienne responsable envers moi-même et que je sois une bonne mère. Le centre Urban Circle offre beaucoup plus que de la formation. Il aide ses étudiants à acquérir des aptitudes pour avancer dans la vie.

En tant que coordinatrice à l'accueil, je travaille directement avec nos étudiants dans leurs démarches pour obtenir du financement auprès de leur bande des Premières nations. J'ai été témoin de népotisme, de vieilles querelles entre familles qui durent depuis des années. Si une personne n'habite pas dans la réserve, son nom est en quelque sorte mis au bas de la liste. On s'occupe toujours des habitants de la réserve en premier. Je comprends bien cela, mais il faut aussi comprendre que nous migrons lentement vers les villes parce que les possibilités d'améliorer notre qualité de vie, par l'éducation et l'apprentissage, entre autres, y sont meilleures et plus nombreuses. C'est en travaillant avec des étudiants privés de financement que l'on peut vraiment constater le fonctionnement des choses, car ils nous font confiance et nous donnent ces informations pour que nous les aidions par tous les moyens dont nous disposons.

Bernice Cyr, Executive Director, Native Women's Transition Centre: Senators Harb, Brazeau and Jaffer, thank you for having me here this afternoon. I am Executive Director of the Native Women's Transition Centre. I am new to the position but have worked in the north end and have worked in social services for 20 years. I was the former CEO of Metis Child and Family Services Authority. I have taught urban city studies, aboriginal governance, and for the last five years management and financial administration. I am actually here to narrow the scope a bit. I have heard broad presentations.

The Native Women's Transition Centre has been around for about 30 years, and they serve women who self-identify as First Nations, Metis and Inuit who live in the community, who may be in conflict with the law, struggling with addictions, child and family services involvement, EIA, and housing issues. The reality is that often times the Native Women's Transition Centre is the end result to failed systems. It is the start of their personal journey. That is where the women come in. I think the biggest piece that I have seen in my experience, is weighing safety with risk. A lot of women who have been victims of economic violence, systemic violence, violence by men are deemed at risk, as opposed to looking at safety networks.

This is a big philosophical change in attitude if we are looking legislatively. If we are looking at how to make change, we are very risk dominant in North America. We have to look at building safety networks around our families, our women our children. Apprehending kids is not always the answer. Working with families to build those safety networks, because they do return home, it is their home, whether be it be on reserve or in urban communities. This is a big piece when we look at how we fund, how we decide what sectors we serve, building safety networks and help agencies like the ones that are sitting in front of you today, if we are going to have that change in philosophy.

The other piece I wanted to speak to is around early planning. Our goal is not to jail women; not to punish women when they have endured lives of violence. Our goal is to help women find options out where they have safety within their communities, where they learn to be a safe parent with their children, safe members of their own family, safe to people in their community .

We need earlier planning. We need earlier stages in courts where we can find alternatives within the community to help serve women better. The violence that women endure, once they have been involved with criminal systems, is an ongoing, lifelong battle. It is very difficult to get out.

There are other options and I can speak for about three hours on them, but I will keep this fairly poignant and short.

Bernice Cyr, directrice exécutive, Native Women's Transition Centre : Sénateurs Harb, Brazeau et Jaffer, merci de me recevoir ici cet après-midi. Je suis directrice exécutive du Native Women's Transition Centre. J'occupe ce poste depuis peu, mais j'ai travaillé dans le Nord et je suis dans le domaine des services sociaux depuis 20 ans. J'ai aussi été PDG de la Metis Child and Family Services Authority. J'ai enseigné les études urbaines, la gouvernance autochtone, et, ces cinq dernières années, la gestion et l'administration financière. Si je suis ici, c'est pour focaliser la discussion. Les exposés que j'ai entendus étaient généraux.

Le Native Women's Transition Centre existe depuis environ 30 ans et vient en aide à des femmes vivant dans la collectivité qui se définissent comme membre des Premières nations, Métis ou Inuits et qui sont aux prises avec la loi, qui luttent contre des dépendances, qui traitent avec les services d'aide aux enfants et à la famille, avec le Programme d'aide à l'emploi et au revenu, ou qui vivent des problèmes en matière de logement. En vérité le Native Women's Transition Centre est souvent l'étape qui suit l'échec des systèmes. Il est la ligne de départ du cheminement personnel de ces femmes. C'est là qu'elles entrent en jeu. Je crois que le plus important cas que j'ai eu à traiter dans ma carrière consistait à évaluer la sécurité d'une personne par rapport au risque auquel elle était exposée. Beaucoup de femmes qui ont été victimes de violence économique, systémique ou aux mains d'un homme sont jugées à risque, alors qu'on devrait plutôt voir à leur sécurité.

Du point de vue législatif, cela représente un important changement de mentalité. En ce qui concerne les changements à apporter, nous sommes très portés sur la notion de risque en Amérique du Nord. Nous devons envisager la création de réseaux de sécurité autour de nos familles, de nos femmes et de nos enfants. La solution ne consiste pas toujours à écouter les jeunes. Il faut travailler avec les familles pour élaborer ces réseaux de sécurité, parce que les jeunes finissent par retourner à la maison, c'est chez eux, que ce soit dans les réserves ou dans les collectivités urbaines. Si nous voulons que ce changement de mentalité se produise, c'est une donnée importante à garder à l'esprit lorsqu'on réfléchit au financement ou au choix des secteurs à desservir, à la construction de réseaux de sécurité et à l'aide à apporter aux organismes comme ceux qui se trouvent devant vous aujourd'hui.

L'autre sujet que je voulais aborder est la planification anticipée. Notre but est de ne pas emprisonner les femmes, de ne pas punir des femmes qui ont enduré une vie de violence. Notre but est d'aider des femmes à trouver des options où elles sont en sécurité dans leur collectivité, où elles apprennent à être des mères responsables et des personnes qui ne représentent pas un danger pour leur famille ou leur collectivité.

Il faut commencer à planifier plus tôt. Il faut qu'en cour on puisse déterminer plus tôt des solutions applicables au sein de la collectivité pour mieux aider les femmes. La violence que les femmes subissent, lorsqu'elles ont été exposées à la criminalité, représente un combat continu qui peut durer toute leur vie. C'est très difficile pour elles de s'en sortir.

Il y a d'autres sujets, et je pourrais en parler pendant trois heures, mais je vais garder mon intervention brève et à propos.

The other piece is men's violence against women. We have seen extraordinarily high numbers. I could refer to several reports. They are all well-documented and published. It is changing the attitudes around the victimization of women, and we are acknowledging it as men's violence against women, men's violence against men. We have seen lack of programming and services for young men and young fathers to help them break those cycles.

I would like to talk about a paradigm shift in philosophy. I think our goal as a community, as a country, as a province, as a municipality, as a reserve, would be to build safety and put those safety networks in place, because the systems that we have right now — and you will hear all kinds of testimony — really have failed our families. These are old systems that we continue to perpetuate. It is time for some new thinking.

Sonia Prevost-Derbecker, Interim Director, Support, Native Women's Transition Centre: Thanks for inviting us here. I am Sonia Prevost-Derbecker, Interim Executive Director. I will be leaving Native Women's Transition Centre since they found the new victorious leadership. I met you, Mr. Brazeau, in Chile at the Migration Summit when I was running Ndinawemaaganag Endaawad. I have worn several hats, so I am speaking from several places although I still have one foot in the door at Native Women's. I also ran the Point Douglas Revitalization Initiative. Point Douglas area is one of the poorest area codes in Canada with by far the lowest outcome in Canada on pretty well every front. That is where we are today.

Our educational outcomes are six to one compared to the rest of the population. We have the highest chronic disease in Canada. We have some of the highest recidivism in justice. We are often considered in competition with two other cities in Canada as the child poverty capital of Canada. We could go on.

Having been a previous executive director, I am also a previous school trustee. I was the only Aboriginal school trustee for about 25 years. What a tragic statement that is. The reality is that these outcomes are not because a lot of good people are not working really, really hard. As previous executive director, and as the other executive directors in line here would say, people are working harder than they have, and yet there are systemic barriers and issues. I would like to speak a little bit about that.

We have to look at the push and pull factors. While we have the lowest outcomes in Canada, we also have the highest Aboriginal urban population in Canada right now. The reasons for migration are many. Of course, lots of families will move here with their kids in order for their children to get an education. If the local area does not have a high school, many families will move rather than shipping your kid off alone. Health care is

Je voulais également parler de la violence faite aux femmes par des hommes. Les cas sont extrêmement nombreux. Je pourrais citer plusieurs rapports, tous publiés et bien documentés. Il s'agit en fait de changer d'attitude par rapport à la victimisation des femmes. C'est l'approche que nous préconisons dans le cas de la violence faite aux femmes par des hommes, mais elle est tout aussi appropriée pour ce qui est de la violence faite aux hommes par d'autres hommes. Nous constatons qu'il n'y a pas suffisamment de programmes et de services pour aider les jeunes hommes et les jeunes pères à briser ces cycles.

J'aimerais qu'on parle d'un changement de paradigme à propos de ces questions. Je crois que notre objectif en tant que collectivité, pays, province, municipalité ou réserve devrait être la création et la mise en place de réseaux de sécurité, parce que les systèmes que nous avons en ce moment — et vous entendrez toutes sortes de témoignages — ont vraiment négligé nos familles. Ce sont de vieux systèmes que nous continuons de perpétuer. Il est temps de changer de mentalité.

Sonia Prevost-Derbecker, directrice intérimaire, Soutien, Native Women's Transition Centre : Merci de nous avoir invités ici aujourd'hui. Je m'appelle Sonia Prevost-Derbecker et je suis directrice intérimaire. Je m'apprête toutefois à quitter mon poste puisque le Native Women's Transition Centre a choisi sa nouvelle directrice. Monsieur Brazeau, nous nous sommes rencontrés au Chili, au Sommet des migrations, alors que j'étais directrice de Ndinawemaaganag Endaawad. J'ai porté plusieurs chapeaux alors je parle d'autant de points de vue, mais j'ai toujours un pied au Native Women's. J'ai aussi dirigé la Point Douglas Revitalization Initiative. Point Douglas est l'un des endroits les plus pauvres au Canada et son développement est de loin le plus limité au pays sur à peu près tous les plans. Voilà où nous en sommes aujourd'hui.

Notre taux de réussite scolaire est de un pour six en comparaison du reste de la population. Nous avons le plus haut taux de maladies chroniques au Canada. Le taux de récidivisme criminel est parmi les plus élevés. Nous faisons partie des trois villes canadiennes les plus souvent mentionnées à titre de capitale nationale de la pauvreté infantile. On pourrait continuer.

En plus d'avoir été directrice exécutive, j'ai aussi été commissaire d'école. Sur une période d'environ 25 ans, j'ai été la seule commissaire d'école autochtone. Quelle triste affirmation. La vérité est que ces statistiques existent même si beaucoup de personnes compétentes travaillent très, très fort. En tant qu'ancienne directrice exécutive, et les autres directeurs exécutifs ici présents seront d'accord avec moi, je peux vous dire que les gens travaillent plus fort que par le passé, et pourtant, il y a des barrières et des problèmes systémiques. J'aimerais parler un peu de cela.

Il faut prendre connaissance des facteurs attractifs et répulsifs. Nous avons les moins bonnes performances au Canada, mais nous avons aussi la plus importante population d'Autochtones en milieu urbain au pays à l'heure actuelle. Les gens migrent pour de nombreuses raisons. Évidemment, beaucoup de familles vont emménager ici pour que leurs enfants reçoivent une éducation. S'il n'y a pas d'école secondaire près de chez eux, beaucoup de

another big reason for people to be moving; jobs and community economic development, we could go on at length. There are some very remote communities where there are no jobs and no community economic development, and that absolutely needs to be addressed.

The fact that the funding formula for things like education and health care are two thirds of that provided off reserve is a discrimination that we could go on about. We can all see how that projects into community development, and the development of our biggest asset, which is human capital on any reserve or in any community.

We are now looking at, in the next 15 years, 80 percent of the Aboriginal population living in urban centers. In that case, all of these people moving to urban centers, like my family did and many of us have, we need to really take a look at how we are going to service these families. If these families cannot be serviced through treaty rights, then we need to be taking a look at that.

Also within that dialogue needs to be the dialogue around who gets included in the club. My father went to residential school and I have fought for years, well just started the fight with integrity, to get status myself. Yet my dad was in a residential school. I have a Metis card. Tragically, in many of the services I have run — I was also the executive director of All Nations Child and Family — many of the kids that we would have serviced would have been way browner than I am, way poorer than I am, without any education, and I would have more card than they would.

There is a real problem with who gets in the club, if we are discriminating against our most marginalized citizens, and I get more privilege. I just needed to say that. Who gets into the club needs to be addressed. I know you have mentioned that that is not one of the pieces that you are addressing, but I will be there to address it in any case.

We have many of these people moving into our communities, our urban setting communities. The issues that they bring, because they are not coming with supports necessarily, and our system has become overtaxed, they fall into the cracks as you can imagine. They end up costing our systems tenfold, what they normally would have cost. I am taking an economic perspective on this. However, the cost, right now, for Corrections in Manitoba is \$107,000 a year. The cost to have a child in CFS care is \$35,000 a year. The cost to have an adult in mental health for a year is \$170,000.

There are a lot of services tied up in those three people that you could buy in an urban setting that would prevent a lot of that recidivism in what we call mandated services. In other words, if you can prevent bums in beds, if you could build capacity and

familles vont préférer déménager que d'envoyer leur enfant tout seul. Les soins de santé sont un autre facteur qui attire beaucoup de gens. Il y a aussi les emplois et le développement économique de la collectivité. On pourrait en nommer beaucoup d'autres. Dans certaines collectivités très éloignées, il n'y a pas d'emplois ni de développement économique, et il faut absolument se pencher sur cette question.

Le financement des services comme l'éducation et les soins de santé ne représente que deux tiers de ce qui est offert hors réserve; c'est un acte discriminatoire dont nous pourrions parler longtemps. Nous pouvons tous voir comment cela se traduit dans le développement des collectivités et dans le développement de notre principale richesse, le capital humain qui se trouve dans n'importe quelle réserve ou collectivité.

Nous estimons maintenant que d'ici 15 ans, 80 p. 100 de la population autochtone va habiter dans les centres urbains. Si tel est le cas, si toutes ces familles vont s'installer dans les centres urbains, comme l'ont fait ma famille et beaucoup d'entre nous, nous devons vraiment nous demander comment nous allons leur venir en aide. S'il est impossible de les aider en vertu des droits que leur confèrent les traités, il faudra se pencher sur la question.

Il faudra aussi discuter d'inclusion. Mon père a fréquenté un pensionnat et je me suis battue pendant des années, et avec plus d'insistance ces derniers temps, pour obtenir mon statut. Mais mon père était dans un pensionnat. J'ai une carte de Métis. Tragiquement, dans beaucoup de services que j'ai dirigés — j'ai aussi été directrice exécutive chez All Nations Child and Family —, bon nombre d'enfants que nous aidions étaient beaucoup plus foncés que moi, beaucoup plus pauvres que moi, ils n'avaient aucune éducation, mais j'étais plus admissible à un statut qu'eux.

Si nous faisons de la discrimination à l'endroit de nos citoyens les plus marginaux alors que je reçois davantage de priviléges, il existe un réel problème en ce qui a trait à l'inclusion. Je devais dire cela. Il faut que nous parlions d'inclusion. Je sais que vous avez dit que ça ne fait pas partie de vos travaux, mais je serai là pour soulever la question de toute façon.

Beaucoup de ces personnes s'installent dans nos collectivités, dans nos collectivités en milieu urbain. Elles arrivent avec des problèmes parce qu'elles ne sont pas nécessairement aidées, et notre système est devenu surtaxé alors ces personnes tombent donc entre les mailles, comme vous pouvez l'imaginer. Au bout du compte, elles coûtent au système 10 fois ce qu'elles lui auraient coûté normalement. J'ai une approche économique du phénomène. En ce moment, chaque prisonnier coûte 107 000 \$ par an au Service correctionnel du Manitoba. La prise en charge d'un enfant coûte 35 000 \$ par an aux Services à l'enfant et à la famille, et les frais s'élèvent à 170 000 \$ par an dans le cas d'un adulte qu'on interne pour des raisons de santé mentale.

Beaucoup de services que reçoivent ces trois types de personnes pourraient être dispensés en milieu urbain par le biais de services autorisés et cela réduirait de beaucoup les cas de récidivisme. Autrement dit, si l'on s'abstient d'emprisonner les petits criminels,

support communities, you could do so much more, and if that means discussing transition of treaty rights, then I think that we are all better off.

The cost of those services being so very high, the fact that as peoples we have gone through years of oppression, it is no surprise that our reliance on services is higher than the average Canadian. If we want that to change, then we need to put the money into where the people are living. So I am actually in favour of continuing this dialogue. We currently have a very racist system that is penalizing our most marginalized. *Meegwetch.*

Marie Lands, Executive Director, Ikwe-Widdjiitiwin Shelter Inc.: I want to thank the Standing Senate Committee on Human Rights for giving me the historic opportunity to share my thoughts, views and concerns regarding First Nations Peoples issues living off reserve. My name is Marie Lands. I am the Executive Director for Ikwe-Widdjiitiwin Shelter in Winnipeg. We are a shelter that houses women leaving, fleeing domestic violence.

I know that our Senate is well briefed on the history the Aboriginal people, and in particular First Nations. In saying that, I will move on to provide the information that I can in the short time that I have.

I am able to relate to my own experience as a First Nations woman living off reserve from both a personal and professional perspective. Statistics Canada has profiled that there are more off-reserve First Nations than living on reserve. Many First Nations live in large urban cities like Winnipeg. The colonial effect, meaning the legacies of the residential school system, child welfare system, and justice systems, and many too numerous to name have affected all First Nations. For many First Nations it has impacted the quality of life and well-being that every other Canadian can enjoy, a quality of life that includes what I would call the three Ss: a sense of safety, security and stability.

In the short time that I have, I would like to share the three key areas that contribute to our safety, security, and stability. First is education.

As off-reserve First Nations we are at a disadvantage in applying for post-secondary funding to go to college or university. The priority is on reserve. We have to take the opportunities that are offered through social assistance programs. For example, in Winnipeg, many are on assistance to attend a program that will get you into entry level work, as opposed to going to an accredited professional degree like social work or one that can provide a career and help to move toward improving quality of life.

We do not have a fair process for off-reserve applicants to attend post-secondary education to get degrees and diplomas that are recognized in any career that we choose. We should not have

si l'on met sur pied des ressources d'aide dans les collectivités, on pourra faire beaucoup plus. Et si cela signifie aborder la question de la transition des droits conférés par les traités, je crois que nous en sortirons tous gagnants.

Ces services coûtent tellement cher... Il n'est pas étonnant que nous dépendions plus des services que le Canadien moyen puisque nos peuples ont été opprimés pendant tant d'années. Si nous voulons changer cela, il faut investir l'argent où vivent les gens. Je souhaite donc que ce dialogue se poursuive. Nous avons actuellement un système très raciste qui pénalise les plus marginaux. *Meegwetch.*

Marie Lands, directrice exécutive, Ikwe-Widdjiitiwin Shelter Inc.: Je tiens à remercier le Comité sénatorial permanent des droits de la personne de me donner l'occasion historique de communiquer mes idées, mes opinions et mes préoccupations sur la question des membres des Premières nations qui vivent hors réserve. Je m'appelle Marie Lands. Je suis directrice exécutive du Ikwe-Widdjiitiwin Shelter, à Winnipeg. Nous sommes un refuge pour les femmes qui fuient la violence familiale.

Je sais que le Sénat est bien renseigné sur l'histoire des Autochtones et des gens des Premières nations en particulier. Cela dit, je vais me servir du peu de temps que j'ai pour vous donner le plus d'informations possible.

Pour l'avoir vécue, sur le plan personnel et professionnel, je connais la réalité des femmes des Premières nations vivant hors réserve. Selon Statistique Canada, plus de gens des Premières nations vivent hors réserve que dans les réserves. Beaucoup d'entre eux vivent dans de grandes villes comme Winnipeg. L'effet colonial, c'est-à-dire la culture des pensionnats, du système d'aide sociale à l'enfance, des systèmes juridiques et de beaucoup d'autres choses, trop nombreuses pour qu'on puisse toutes les nommer, a causé du tort aux Premières nations. À cause de cette culture, bien des gens des Premières nations ont été privés de la qualité de vie et du bien-être dont tous les autres Canadiens peuvent profiter, une qualité de vie qui repose sur ce que j'appelle les trois « s » : la sûreté, la sécurité et la stabilité.

Dans le peu de temps qui m'est accordé, j'aimerais traiter des trois principaux éléments qui contribuent à notre sûreté, notre sécurité et notre stabilité. D'abord, l'éducation.

Notre statut de membre des Premières nations vivant hors réserve constitue un désavantage lorsque nous demandons de l'aide financière pour études postsecondaires en vue d'aller au collège ou à l'université. Les gens qui habitent dans les réserves passent avant nous. Nous devons avoir recours aux programmes d'assistance sociale. Par exemple, à Winnipeg, beaucoup de gens reçoivent de l'aide sociale pour suivre un programme qui va les mener à un emploi au salaire minimum au lieu d'étudier en vue d'obtenir une accréditation professionnelle en travail social ou dans n'importe quel autre domaine qui pourrait déboucher sur une carrière et les aider à améliorer leur qualité de vie.

Le processus d'accès aux études postsecondaires est injuste envers les Autochtones vivant hors réserve qui souhaitent obtenir un diplôme reconnu dans le domaine de leur choix. Nous ne

to only accept programs just to survive. It is not equal to our individual treaty right when we can't have access to post-secondary funding and opportunities — not just taking out a student loan to get a degree or diploma as our treaty right was not meant to be a "loan right."

Most education authorities on First Nations have an application selection process; meaning applications for on-reserve First Nations are considered for funding first. The process does not seem to truly reflect inclusion of off-reserve applicants. There is always a waiting list. With an opportunity to have degrees and diplomas for a career, First Nations off reserve will have better outcomes. This will lead to better employment, better income levels, and this can address First Nation poverty off-reserve.

Second is housing. Many First Nations people have been off reserve most of their life, if not all of their life. Many cannot even connect to their own First Nations communities. To be able to return to community to apply for housing is not everyone's first choice, as they do not know the community and have been disconnected. When you place yourself on a list you are not the priority. Again housing on reserve is for on-reserve residents. They have a right to housing. Being off reserve we have a right to housing through a rental or leasing agreement, and many have to take what is within the means of their budget. Most First Nations cannot afford to buy a home due to barriers in accessing education in order for us to have better employment income.

Last, in my professional career I have witnessed violence as a major indicator for First Nations people off reserve. Having the right opportunities to make the best informed choices, and healthy living to improve their own quality of life is something they have not had an opportunity to get through education. All one needs to look at is statistics of the child welfare system, the justice system, the women's shelter system and so on to recognize that there is a problem for off-reserve First Nations.

In our work at Ikwe-Widdjitiwin Shelter, women provide information that is related to their own history, and it is bleak. Society needs to provide hope and a sense of safety, security, and stability. The cycle of violence for them and their children will continue for future generations if we do not stop that. The stress placed on First Nation families trying to survive often creates hostile and unhealthy relationships amongst couples and extended families.

devrions pas avoir à nous contenter de programmes qui nous permettent seulement de survivre. Être privé d'accès au financement pour les études postsecondaires et aux possibilités qui y sont liées va à l'encontre des droits individuels que nous conférent les traités. Pour certains d'entre nous, il est impossible d'emprunter en vue d'obtenir un diplôme, comme si le « droit au prêt » était exclu des droits conférés par le traité.

La plupart des autorités scolaires des Premières nations ont un processus de sélection des demandeurs. Cela signifie que les gens qui vivent dans les réserves sont considérés en premier pour l'attribution de financement. Ce processus ne semble pas prendre sérieusement en compte l'inclusion des demandeurs qui vivent hors réserve. Il y a toujours une liste d'attente. Si on leur donne l'occasion d'obtenir un diplôme qui mène à une carrière, les membres des Premières nations qui vivent hors réserve auront un meilleur avenir. S'ensuivront un plus haut taux d'emploi et des revenus accrus, autant de bienfaits qui pourront régler les problèmes de pauvreté des gens des Premières nations vivant hors réserve.

En second lieu, le logement. Beaucoup de gens des Premières nations ont vécu presque toute leur vie, si ce n'est toute leur vie, hors réserve. Bon nombre d'entre eux ne peuvent même pas établir de liens avec les membres de leur collectivité des Premières nations. Ces gens ne souhaitent pas nécessairement retourner dans leur collectivité d'origine pour tenter d'obtenir un logement puisqu'ils ne connaissent pas cette collectivité et en sont déconnectés. Lorsqu'on vous inscrit sur une liste, vous n'êtes pas un candidat prioritaire. Encore une fois, les logements qui se trouvent sur les réserves sont réservés aux résidents des réserves. Ils ont un droit au logement. En nous trouvant hors réserve, nous avons un droit au logement par contrat de location, et beaucoup doivent se contenter de ce que leur permet leur budget. La majorité des membres des Premières nations n'ont pas les moyens d'être propriétaires à cause des barrières qui leur bloquent l'accès à l'éducation qui leur permettrait de gagner un meilleur salaire.

Troisièmement, au cours de ma carrière, j'ai constaté que la violence est très présente dans la vie des gens des Premières nations qui vivent hors réserve. Ayant été privées d'éducation, ces personnes se retrouvent dans l'impossibilité de faire des choix éclairés et de vivre sainement pour améliorer leur qualité de vie. Il suffit de regarder les statistiques des services à l'enfance, du système juridique, des refuges pour femmes et ainsi de suite pour comprendre que la situation des gens des Premières nations vivant hors réserve est problématique.

Au Ikwe-Widdjitiwin Shelter, nous recueillons des informations sur les expériences vécues par certaines femmes, et c'est triste. La société doit offrir de l'espoir et un sentiment de sûreté, de sécurité et de stabilité. Le cycle de violence va se poursuivre de génération en génération pour ces personnes et leurs enfants si nous ne l'arrêtions pas. Le stress que vivent les familles des Premières nations qui tentent de survivre rend souvent les relations hostiles et malsaines au sein des couples et des familles élargies.

In closing I believe our issues can be addressed by the portability of individual treaty inherent rights to education and housing. We only want what the Creator gave us, and that is to live. In my language, *minopimiawiwiwin* means “a good life.”

I would like to end by saying that, as a survivor of two Aboriginal, Indian residential schools, the child welfare system and the justice system, sitting before you today, the best opportunity I had was education. Throughout that process I had to pay a lot back to the governments in spite of what was to be a treaty right. Having to go through many other systems such as the child welfare system and the justice system, I had a lot to regain. Being off reserve makes it that much more complex for many of our people we serve and advocate for on a daily basis. Our sister organizations have clearly pointed out the issues that we deal with on a daily basis.

I thank you for this opportunity. *Meegwetch.*

The Deputy Chair: Before I go to my colleagues, I will pose the first question. I apologize in advance, because it is somewhat loaded. We have heard some testimony previously and today as well about the fact that First Nations people who choose or are forced to live off reserve are sometimes not entitled to the same rights and benefits as their brothers and sisters who live on reserve, not only in terms of access to things like education and housing but basic general rights such as voting.

We can talk about the realities of colonialism, and all of the past wrongdoings, but we also have to talk about the realities of today, and what people have to go through on a daily basis in their struggles to try and get by. I fully understand that. I have been there and done that myself, as have you.

I would like to know what you would recommend to this committee, because it is a known fact that often times when an individual moves outside of the reserve; one, they park their rights at the reserve boundaries, and two, they are excluded from access to programs and services. On the one hand you might have Aboriginal leaders say they do not receive enough money, which could be true in certain instances, but it is also true that in other areas there is a per capita funding formula, where funding is received by them for the benefit of all of their members, regardless of where they live.

The federal government pumps in \$10 billion a year for Aboriginal peoples, and it must also be said that the federal government also transfers funding to provincial governments for the benefit of all of their citizens, whether or not they are Aboriginal.

There are a lot of money issues in this question. Perhaps, on the one hand, it is because the political leadership in the off-reserve context is weak. It is a good thing we have service delivery organizations and people like yourselves who are at the front lines

Enfin, je crois que nos problèmes peuvent être réglés par le biais de la transférabilité des droits individuels qui nous sont conférés par les traités en ce qui concerne l'éducation et le logement. Nous ne demandons que ce que le Créateur nous a donné, c'est-à-dire la vie. Dans ma langue, *minopimiawiwiwin* veut dire : « une bonne vie ».

J'aimerais conclure mon témoignage en vous disant que je suis une survivante de deux pensionnats indiens, du système d'aide à l'enfance et du système juridique, et que le plus grand service qui m'a été rendu, c'est l'éducation. Tout au long de ce processus, j'ai dû redonner beaucoup aux gouvernements, malgré ce à quoi je devrais avoir droit en vertu d'un traité. Parce que j'ai aussi dû passer par beaucoup d'autres systèmes comme le système d'aide à l'enfance et le système juridique, j'avais beaucoup à aller rechercher. Vivre hors réserve complique encore plus les choses pour beaucoup de gens que nous tentons d'aider et de défendre au quotidien. Nos organisations sœurs ont bien illustré les problèmes avec lesquels nous devons composer jour après jour.

Je vous remercie de m'avoir donné cette occasion de m'exprimer. *Meegwetch.*

Le vice-président : Avant de laisser la parole à mes collègues, je vais poser la première question. Je m'excuse à l'avance, car elle est un peu biaisée. Nous avons entendu, aujourd'hui et avant, des témoignages portant sur le fait que les gens des Premières nations qui vivent hors réserve, par choix ou par obligation, n'ont pas toujours les mêmes droits et priviléges que leurs frères et leurs sœurs qui vivent dans les réserves, pas seulement en ce qui a trait à des choses comme l'accès à l'éducation ou au logement, mais aussi à des droits élémentaires comme celui de voter.

Nous pouvons parler des réalités du colonialisme et de tous les torts causés dans le passé, mais nous devons aussi parler de la réalité actuelle et de ce que les gens doivent endurer quotidiennement dans leurs efforts visant simplement à subsister. Je comprends très bien cela. Je suis passé par là, comme vous.

J'aimerais savoir quelles seraient vos recommandations à ce comité, parce que c'est un fait avéré que, souvent, les gens qui quittent les réserves renoncent à leurs droits à la sortie, en premier lieu, et se voient ensuite bloquer l'accès aux programmes et aux services. Certains chefs autochtones pourraient dire qu'ils ne reçoivent pas assez d'argent, ce qui n'est peut-être pas faux dans certains cas, mais il est aussi vrai qu'il existe également une formule de financement en fonction du nombre d'habitants et que l'argent leur est remis pour le bienfait de tous les membres, peu importe où ils vivent.

Le gouvernement fédéral consacre 10 milliards de dollars par année aux peuples autochtones, et il est aussi important de souligner que le gouvernement fédéral transfère également de l'argent aux gouvernements provinciaux au profit de leur entière population, autochtone ou non.

L'aspect financier est très présent dans cette question. Peut-être que c'est parce qu'il y a un manque de leadership politique dans le contexte hors réserve. C'est une bonne chose que nous ayons des organismes de prestation de services et des gens comme vous pour

doing the work that is necessary, because people have nowhere else to go. What would you recommend that we say in our future report, to fix these inequities regardless of, I hate to use this, but regardless of what side of the fence you stand on. Are you on the on-reserve side of the fence or off-reserve. In my view, everybody should be treated equally and equitably.

Do you have any comments?

Ms. Prevost-Derbecker: I want to point out that every organization here and the previous panels that I saw you interview operate from a status blind perspective. That means that at this point they do not operate their service saying, "Okay, all of the Treaty Indians line up over here, all Inuit line up here, and you Metis over here." I assume that you are asking whether or not you would be willing to separate those populations?

The Deputy Chair: No, absolutely not.

Ms. Prevost-Derbecker: I know I am coming back with something a little political, but at the same time, of course, we are servicing our community on or off reserve. Right? I mean, as a former educator, I can say I would have taught when we started Ndinawé Transitional School, we took kids without status and with status. People need to be able to walk with their rights, and that would be my personal answer.

However, it has to be the same for off-reserve Aboriginal people. I have never known of an organization that says, "Sorry, you are not in the right club, you go line up there." That is really how it works here in Winnipeg.

The Deputy Chair: Just to be crystal clear, because I certainly do not want to be misquoted on this. I proposed this study, but my view is that whether we agree with it or not, whether we like it or not, there is still discrimination by our own leaders once individuals move off the reserves. If we are going to tackle these issues, I firmly believe that we have to be very respectful but truthful about what is going on, because if we are not, then the discussion will always be swept under the rug. I certainly do not want that to happen with this study. This is why I am asking for advice and recommendations on how we address these issues, because they need to be addressed.

Ms. Cyr: I would like to go back to a very fundamental principle in child welfare, Jordan's principle. We have seen jurisdictional issues create systemic barriers for family, women, children, and men across our country. If you are looking at desegregation of Metis, Inuit and First Nations when you talk about practical service delivery and creation of policy, jurisdictional issues are one of the biggest barriers to education, health and social services. Although this is a very finite view, there are so many other contributing and complicating factors to that whole discussion.

faire le travail essentiel en première ligne, parce que les gens n'ont nulle part d'autre où aller. Selon vous, que devrions-nous recommander dans notre prochain rapport pour que disparaissent ces inégalités, peu importe, je n'aime pas dire cela, mais peu importe de quel côté de la clôture vous vous trouvez? Êtes-vous du côté des réserves ou du côté hors réserves? À mon avis, chacun devrait être traité de façon juste et équitable.

Avez-vous des commentaires?

Mme Prevost-Derbecker : Je tiens à souligner que tous les organismes ici et les groupes que je vous ai vu interviewer ne font pas de distinctions en fonction du statut. Autrement dit, ils ne fournissent pas leurs services en disant : « Bon, tous les Indiens des traités s'alignent ici, tous les Inuits s'alignent ici et vous les Métis, placez-vous ici. » Je suppose que vous demandez si l'on est prêt à séparer ces populations?

Le vice-président : Non, absolument pas.

Mme Prevost-Derbecker : Je sais que ma réponse est un peu politique, mais bien entendu, nous servons notre communauté autant dans les réserves qu'à l'extérieur des réserves. N'est-ce pas? Ce que je veux dire, c'est qu'ayant été éducatrice, j'ai enseigné quand nous avons ouvert la Ndinawé Transitional School et nous acceptions les enfants, qu'ils soient Indiens inscrits ou pas. Les gens ont besoin qu'on respecte leurs droits, et c'est ma réponse personnelle.

Cependant, il faut que les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves soient traités de la même façon. Je n'ai jamais connu d'organisme disant : « Désolés, vous ne faites pas partie du bon club, allez vous aligner là-bas. » C'est comme ça que nous faisons les choses ici à Winnipeg.

Le vice-président : Juste pour que tout soit absolument clair, parce que je ne veux pas qu'on déforme ce que je dis là-dessus. J'ai proposé cette étude, mais selon moi, que nous soyons d'accord avec ses conclusions ou non, quoi qu'on en dise, nos propres dirigeants font de la discrimination une fois que les gens déménagent à l'extérieur des réserves. Si nous abordons ces problèmes, il sera crucial de tenir un débat dans un parfait respect, mais en disant la vérité sur ce qui se passe, sinon cette discussion passera toujours inaperçue. Je ne veux absolument pas que ce soit le sort de cette étude. C'est pourquoi je demande des conseils et des recommandations sur la manière d'aborder ces problèmes, parce qu'il faut s'en occuper.

Mme Cyr : Je voudrais souligner un principe fondamental de la protection de l'enfance, le Principe de Jordan. Nous avons vu des questions de compétence créer des obstacles dans le système pour des familles, des femmes, des enfants et des hommes de toutes les régions du pays. Si vous vissez la déségrégation des Métis, des Inuits et des Premières nations dans le cadre des pratiques de prestation de services et de création de politiques, les questions de compétence créent les pires obstacles à l'éducation, à la santé et aux services sociaux. Mais ce point de vue est très minime; il y a tant de facteurs qui contribuent à cette discussion et qui la compliquent.

Ms. Stumpf: From my perspective as an intake coordinator working directly with students, I hold people accountable for what they are telling our students. I get that in writing. A written letter, of course, could really be swept under the rug as well, but something in writing holds a little more than something said verbally.

I know our students have been told come back next year, we do not have funding, you are now in such and such a place in the line. We need to hold some of our leaders more accountable in regard to the fairness of distributing funds. We know that they get a certain percentile for each treaty person registered. When it comes down to the bottom line, it is all about accountability and fairness.

The Deputy Chair: What would you say to all of those First Nations individuals who would like to say something but are fearful of retribution, or something happening to them. That too is a reality that a lot of First Nations people face.

Ms. Stumpf: I understand that as well. I support anybody who comes through my door in regard to handling issues like that. From my point of view, definitely, we have to stand together, step up and be honest. I am a pretty vocal person, so I bite my tongue. I was biting my tongue out there and saying to myself, "Don't even take me there."

In regard to helping our people move forward, there has to be a starting point, and the starting point has to be honesty. Those are our seven teachings that we have learned, and are starting to relearn again because those have all been taken away from us. They are very true words in themselves. So, again, to be honest as leaders in our community wanting to help our people move forward, not to move forward in your own essence, but with the view that the power of one is the power of all. It is very unfortunate, and we try to empower our students through that teaching.

We had a student who came back and got his grade 12, then went off to Red River Community College and took the governance program. He went back to his reserve four years later, ran for council, and now sits on council. When he was sitting at one of the chief and council meetings at the Assembly of Manitoba Chiefs, he actually stood up and he said something. Everybody clapped for him, and he was wondering why is everybody clapping for me? The reason was that not one person who had ever sat in that chief and council position had ever spoken up. He happened to speak up. I mean that is empowering our students and empowering our people, and that is what we need more of.

Ms. Lands: I just want to talk about my comments on the portability of our treaty rights. That is an issue that really needs to be looked at.

You talked in depth of the Constitution Act, 1982, and we now have what people look upon as a pan-Aboriginal approach for First Nations under the Constitution. I think we need to really

Mme Stumpf : De mon point de vue de coordinatrice de l'accueil qui travaille directement avec les étudiants, je tiens les gens responsables de ce qu'ils disent aux étudiants. Je le leur fais écrire. Bien entendu, on peut aussi passer au-dessus d'une lettre écrite, mais les déclarations écrites sont un peu plus solides que ce qui se dit verbalement.

Je sais qu'on a dit à nos étudiants de revenir l'année prochaine parce qu'il n'y a pas de financement, parce qu'on se trouve maintenant à tel ou tel niveau de la liste d'attente. Il faut que nous exigeons plus d'équité de la part de certains de nos dirigeants quand ils distribuent les fonds. Nous savons qu'ils reçoivent un centile pour chaque Indien inscrit. En fin de compte, c'est juste une question de reddition de comptes et d'équité.

Le vice-président : Que diriez-vous aux membres de Premières nations qui voudraient s'exprimer mais qui craignaient des représailles ou qui aurait peur que quelque chose leur arrive. C'est aussi une réalité à laquelle un grand nombre de membres des Premières nations font face.

Mme Stumpf : Je comprends cela aussi. J'aide tous les gens qui viennent à mon bureau pour résoudre des problèmes comme celà. Je suis tout à fait d'accord : nous devons nous tenir ensemble, nous défendre et agir avec honnêteté. Je m'exprime toujours très ouvertement, alors je me retiens. Je me retiens de parler là-bas et je me disais : « Ne laisse pas commencer à parler de ça. »

Pour aider nos gens à avancer, il faut un point de départ, et il faut que ce point de départ soit l'honnêteté. Ce sont les sept enseignements qu'on nous a donnés et que nous recommençons à apprendre parce qu'on nous les avait tous enlevés. Ce sont des paroles très vraies. Donc je le répète, nous les dirigeants, si nous voulons aider nos gens à avancer, nous devons être honnêtes. Nous ne devons pas avancer juste pour nous-mêmes, mais en pensant que le pouvoir d'une personne est le pouvoir de tous. C'est bien malheureux, et nous essayons d'habiliter nos étudiants en leur enseignant ces choses.

Nous avons eu un étudiant qui est revenu finir sa 12^e année, puis qui est allé à Red River Community College suivre le programme sur la gouvernance. Quatre ans plus tard, il est retourné dans sa réserve, il a présenté sa candidature au conseil et maintenant il siège au conseil. Quand il a participé à l'une des réunions des chefs et du conseil à l'Assemblée des chefs du Manitoba, il s'est levé pour parler. Tout le monde l'a applaudi, et il se demandait pourquoi tout le monde l'applaudissait. C'est que les gens qui ont siégé à ce poste de chef au conseil ne s'étaient jamais levés pour dénoncer quoi que ce soit. Ce jeune s'est levé pour défendre une cause. Je vous dirais qu'un tel acte donne du courage à nos étudiants et à nos gens, et nous avons besoin de plus de gens comme ce jeune.

Mme Lands : Je veux juste ajouter une chose à mes commentaires sur la transférabilité de nos droits issus de traités. Il faut vraiment que nous examinions cette question.

Vous avez parlé en détail de la Loi constitutionnelle de 1982, et nous avons maintenant ce que les gens considèrent comme une approche panautochtone de la Constitution pour les Premières

start taking a good look at some of those things. I am not afraid to take on those challenges. I have taken a lot of political hits personally and professionally to try and hold our own leaders accountable.

Also, when we are talking about portability and voting rights, we have those voting rights now. They are on and off, but how are they really being scrutinized? We have the same leaders going through the same — we have the same outcomes in leadership. Absolutely, I think that was a gain for Aboriginal people. We do have that opportunity to vote for our leaders of the community. However, I still think a lot more needs to be done around portability of our own inherent treaty rights. I am sitting here talking about myself now in terms of my own First Nations treaty rights, but my generations to follow, my grandsons are the ones who are going to have to carry on respecting what our ancestors signed on to, not just the First Nations but the newcomers as well.

We also have to be respectful by making sure we have security and stability, and a good life for the rest of our lives, and we must start looking at that seriously. I think that is being said and done every day. We who offer direct services see the impacts daily, and there is not a day that goes by that you do not think of stability and safety for women and children so they can have a home and go to school. However, they are at the bottom of the barrel because they cannot have access to housing, they cannot have access to education. They are the most deprived. These are the people we speak on behalf of.

As an Aboriginal woman, I do not take those kinds of things too lightly. I push for fighting for children and women on a daily basis. I think it is time we start to say, what about their rights? They are breached every day through the violence they experience and through many other forms of violence they have to experience.

Then you take it to a larger level and you look at the world of capitalism and how that all trickles down to the level of work we do. We can come at it from many different angles, but at the end of the day it is going to come to the inherent right of that treaty person who was born into this.

I would just like to say we need to make the rights portable. I am not talking about the 1969 white paper; I am talking about consulting every treaty First Nation. The Assembly of First Nations does not speak on my behalf. My territorial council does not speak on my behalf. I speak on my behalf.

Thank you.

Senator Jaffer: If I may, I will start with you, Ms. Prevost-Derbecker, and follow-up on your comments on status. This committee heard a proposal from a witness, Mr. Peach, you may have heard of him. He is an expert on Aboriginal issues. He is

nations. Je crois que nous devrions vraiment commencer à examiner de près certaines de ces choses. Je n'ai pas peur de m'attaquer à ces défis. Je me suis souvent fait taper dessus en politique et dans ma carrière pour avoir demandé des comptes à nos propres dirigeants.

De plus, quand nous parlons de transférabilité et de droits de vote, nous avons déjà ces droits de vote. Nous les perdons de temps en temps, mais de quelle façon est-ce qu'on les examine à fond? Nous avons les mêmes dirigeants qui font toujours la même chose — ils produisent toujours les mêmes résultats. Oui, c'était un gain pour les peuples autochtones. Nous pouvons voter pour élire les dirigeants de nos communautés. Par contre, je pense qu'il y a encore beaucoup à faire pour assurer la transférabilité de nos propres droits issus de traités. Je suis ici en train de parler de mes propres droits issus de traités des Premières nations, mais les générations qui nous suivent, nos petits-enfants, devront continuer à respecter les traités que leurs ancêtres ont signés, et cela ne concerne pas que les Premières nations, mais les nouveaux arrivants aussi.

Nous devons aussi faire preuve de respect en veillant à ce que nous jouissions de sécurité et de stabilité et d'une bonne vie pour le reste de notre vie, et nous devons commencer à examiner cela sérieusement. Je pense que nous en parlons et que nous le faisons jour après jour. Nous qui offrons quotidiennement des services directs, nous en voyons chaque jour les répercussions, et jour après jour nous pensons à assurer la sécurité et la stabilité des femmes et des enfants pour qu'ils aient un logement et qu'ils puissent aller à l'école. Cependant, ils se trouvent tout au bas de l'échelle parce que comme n'ont pas accès à un logement, ils ne peuvent pas accéder à l'éducation. Ils sont les plus défavorisés. C'est au nom de ces gens que nous parlons.

Je suis une autochtone, et je ne prends pas ces choses à la légère. Je lutte chaque jour pour ces enfants et pour ces femmes. Je pense qu'il est temps que nous disions : « Et leurs droits? Ils sont bafoués quotidiennement par la violence directe et indirecte qu'ils doivent subir. »

Puis vous regardez ça à une plus grande échelle et vous regardez l'univers capitaliste et l'effet percolateur qu'il a sur le travail que nous effectuons. Nous pouvons considérer ça sous des angles différents, mais en fin de compte on en revient toujours au droit inhérent de l'Indien des traités qui est né dans ces circonstances.

Je tiens juste à dire qu'il faut que nous rendions les droits transférables. Je ne parle pas du Livre blanc de 1969, je parle de consulter chaque membre des Premières nations issu des traités. L'Assemblée des Premières Nations ne parle pas en mon nom. Mon conseil territorial ne parle pas en mon nom. C'est moi qui parle en mon nom.

Merci.

Le sénateur Jaffer : Si vous me permettez, je vais commencer par ce que vous avez dit, madame Prevost-Derbecker, et je vais répondre à vos commentaires sur le statut. Ce comité a entendu la proposition d'un témoin, M. Peach; vous avez probablement

originally from Saskatchewan. He said that the federal government should stop defining Indian status because of its divisive impact on Aboriginal communities, and because the distinctions it creates may violate the Canadian Charter of Rights and Freedoms. What do you think of his proposal? Would it help increase access to programs for First Nations off reserve?

Ms. Prevost-Derbecker: Well, first of all, I do not know of too many programs that ask for status cards or some kind of membership. I mean, our most marginalized populations often do not have all of their IDs. You would be really denying a large percentage of service, if that is the way you rolled or if that was your approach. I do not know Mr. Peach. I have not read his submission, but I would gladly read it and let you know. It is true that the dialogue has gone on for some time about why we are the only ones who need a membership to define ourselves.

If you recall, that went on at great length in Chile. What are the gifts and the burdens or the barriers of limitation? Certainly, the community you come from always comes up in any conversation within the Aboriginal community, or when you are introducing yourself. As to exclusion, or you are only, or are you not, or you are, Inuit or Metis or treaty, it seems somewhat ridiculous that we allocate service or even consider the allocation of service based on categories. If you are Aboriginal, you are Aboriginal. If you want to receive service from an Aboriginal health unit, great. I do not think anybody really would want to have that criterion in terms of defining or rejecting someone a service.

In terms of how we personally identify ourselves, it is often on a community level. I think it is going to be a much more heated dialogue in the future as we move into urban settings and Bill C-31 becomes more and more watered down.

I think the next big challenge — maybe I will be the one to make it — will be how did you know that your ancestors, three generations ago, who once married out, and then everybody married back in, was going to cause a ruffle in the wave of blood quantum theory? What on earth does that have to do with who you are and the community you come from and how you identify? In many countries in the world that identification just comes from the community. “Yes, she is one of ours, enough said.” We are not going to do some genetic testing, but if that is what it came down to, so be it, let us get genetic.

I really have objection to some scribe’s document in some church that may or may not have burned down, that you may or may not be able to leg wrestle in the parking lot to get the long birth certificate. It becomes such an archivist’s encounter: “I am

entendu parler de lui. Il est expert sur les questions autochtones. Il vient de la Saskatchewan. Il a dit que le gouvernement fédéral devrait cesser de définir le statut d’Indien à cause des divisions qu’il crée dans les communautés autochtones et parce que les distinctions qu’il produit risquent d’enfreindre la Charte canadienne des droits et libertés. Que pensez-vous de cette proposition? Est-ce qu’elle aiderait les membres des Premières nations qui vivent à l’extérieur des réserves à accéder aux programmes qui leur sont destinés?

Mme Prevost-Derbecker : Eh bien tout d’abord, je ne connais pas tellement de programmes qui exigent le Certificat de statut d’Indien ou une quelconque adhésion. En fait, il n’est pas rare que les plus marginalisées d’entre nous n’aient pas toutes leurs cartes d’identité. Si nous fonctionnons ainsi ou si nous pensions de cette façon, nous refuserions une grande partie de nos services. Je ne connais pas ce M. Peach. Je n’ai pas lu son exposé, mais je me ferai un plaisir de le lire et de vous donner ma réponse. Il est vrai que depuis longtemps, nous débattons des raisons pour lesquelles nous sommes les seuls à avoir besoin d’une carte d’adhésion pour nous définir.

Vous vous souviendrez qu’on en a beaucoup débattu au Chili. Quels en sont les avantages, les fardeaux ou les obstacles qui créent des limites? Il est certain que dans les conversations entre Autochtones, on finit toujours par parler de sa communauté quand on ne vous demande pas d’où l’on vient au moment des présentations. En ce qui concerne l’exclusion, soit vous êtes Inuit, Métis ou Indien des traités, soit vous ne l’êtes pas et c’est un peu ridicule d’accorder des services ou même d’envisager de fournir des services en fonction de la catégorie à laquelle les gens appartiennent. Si vous êtes Autochtone, vous êtes Autochtone. Si vous voulez recevoir des services d’une unité de santé autochtone, parfait. Je pense que personne ne voudrait accorder ou refuser un service à quelqu’un en fonction de ce critère.

xQuant à la façon dont nous nous identifions nous-mêmes, c'est souvent par rapport à la communauté à laquelle nous appartenons. À l'avenir, je pense que cela va lancer un dialogue beaucoup plus animé à mesure que nous emménagerons dans les centres urbains et que le projet de loi C-31 perdra toujours plus de force.

Je pense que le prochain grand débat — et c'est peut-être moi qui vais le lancer — portera sur la manière de déterminer le pourcentage de sang indien qu'on a dans ses veines quand les ancêtres d'il y a trois générations se sont une première fois mariés à l'extérieur, avant de tous se remarier à l'intérieur? En quoi est-ce que tout ça détermine qui vous êtes et la communauté où vous vivez et quelle est votre identité? Dans bien des pays du monde, on vous identifie par la communauté où vous vivez. « Oui, elle est des nôtres. » C'est tout. Nous n'allons pas commencer à faire des tests génétiques, mais si c'est à ça qu'on en arrive, bon, alors qu'on fasse les choses génétiquement.

Je m'oppose à l'idée d'un document produit par un scribe appartenant à une église quelconque, qui a peut-être même brûlé, et au fait de devoir éventuellement jouer des coudes pour essayer d'obtenir un certificat de naissance détaillé. Ça devient un combat

trying to get the right for my auntie before she dies.” How tragic is that? That does not mean we will limit how we define ourselves, but it is a bit of a warped model that needs to be looked at.

Senator Jaffer: We will send his presentation, and would appreciate your comments.

Senator Harb: I have one simple question dealing with this whole notion of status Indian, and non-status Indian, and rights of status Indians to vote on reserve, and so on. From your presentation it does not appear to be an issue at all and is sort of passé. What advantages would off reserve status have? What are some of the advantages they will have, in your view, if any?

Ms. Prevost-Derbecker: There would be lots.

Ms. Lands: I can say what we do not have. We have very minimal health care, and we have to qualify via a means test, of course. We have to go through the First Nations Health and Inuit Branch before we can qualify for a prescription. As I said, it is means testing and if you do not qualify, you do not qualify. You do not always have a clerk turning a blind eye over there, and just processing it. There really are those challenges. There really is not a lot of benefit for off-reserve First Nations people. As I said, a lot of our people are on income assistance, so they get covered that way, but it is very minimal. We do not enjoy everything that every Canadian gets.

Senator Harb: In general, given that Winnipeg has the largest Aboriginal urban community in Canada, do many of your members consider themselves status?

Ms. Lands: Off-reserve First Nations people with treaty status is who I am talking about. Under the Constitution we have the four categories. Being treaty, being off-reserve, and this is the focus of our discussions here, we do not have that portability of our rights. As I said, I can vote for my chief but I cannot vote for a councillor. Every treaty area has different ways of doing things. Some bands can vote for their chief and council. Some bands can vote for only a chief. In my particular community I am only allowed to vote for my chief, and we cannot run. I know that we can run, but most of the ones who run are much closer, and we are entitled to vote. That needs to be reviewed and looked at a little bit more carefully and examined to see how it actually does work. If I were a councillor off reserve, how would I actually be able to connect to the First Nations’ level as well. A lot of things need to be reviewed there.

avec l’archiviste : « J’essaie d’obtenir le droit pour ma tantine avant qu’elle meure. » C’est tragique! Je ne veux pas dire que nous devrions limiter la façon dont nous nous identifions, mais ce modèle est vraiment faussé, et il faut que nous le révisions.

Le sénateur Jaffer : Nous vous enverrons son exposé et nous serons heureux d’obtenir vos commentaires.

Le sénateur Harb : J’ai une petite question au sujet de toute cette notion d’Indien des traités et d’Indien non inscrit et des droits qu’ont ou non les Indiens des traités de voter dans les réserves, et ainsi de suite. D’après ce que vous nous avez dit, cela ne semble pas causer de problèmes du tout, ce serait plutôt une chose du passé. Quels avantages un statut d’Indien des traités vivant à l’extérieur d’une réserve pourrait-il apporter? Selon vous, quels avantages ces personnes pourraient-elles en retirer?

Mme Prevost-Derbecker : Elles en retireraient énormément d'avantages.

Mme Lands : Je peux vous dire ce que nous n'avons pas. Nous n'avons que très peu de soins de santé et nous devons subir des tests pour y être admissibles, bien sûr. Nous devons demander l'approbation de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits pour obtenir une ordonnance. Comme je le disais, vous passez un test, et si le résultat est négatif, vous n'êtes pas admissible. On ne trouve pas toujours un commis qui ferme les yeux pour traiter votre demande. On se heurte vraiment à ces difficultés. Les gens qui ne vivent pas dans une réserve n'ont pas beaucoup d'avantages. Comme je le disais, un grand nombre de nos gens reçoivent une allocation de complément de ressources, alors ils sont couverts de cette façon, mais c'est trois fois rien. Nous ne jouissons d'aucun des avantages dont les Canadiens bénéficient.

Le sénateur Harb : Généralement parlant, comme Winnipeg a la plus grande communauté autochtone urbaine au Canada, est-ce qu'un grand nombre de vos membres se considèrent comme des Indiens des traités?

Mme Lands : Je parle justement des membres des Premières nations qui vivent à l’extérieur des réserves et qui ont un statut d’Indiens des traités. Selon la Constitution nous sommes répartis en quatre catégories. Nos discussions ici portent sur les Indiens des traités qui vivent à l’extérieur des réserves; nos droits ne sont pas transférables. Comme je le disais, je peux voter pour mon chef, mais je ne peux pas voter pour un conseiller. Dans chaque région visée par un traité, les choses se font différemment. Certaines bandes peuvent voter pour leur chef et pour les membres du conseil. Certaines bandes peuvent seulement voter pour un chef. Dans ma communauté je ne peux voter que pour mon chef, et nous ne pouvons pas nous présenter comme candidats. Je sais que nous pouvons faire campagne, mais la plupart sont beaucoup plus près, et nous avons le droit de vote. Il faut réviser ça et l'examiner plus en détail pour voir comme ça fonctionne vraiment. Si j'étais conseillère à l’extérieur d’une réserve, comment pourrais-je réellement rester en contact aussi au niveau des Premières nations. Il y a beaucoup de choses à réviser dans ce cas.

We should have an opportunity to have an off-reserve First Nations community in this province where many of us could live — not just one particular treaty or band membership, but many of us. We are going into different directions now to meet the needs of our people, and if we are going to continue to hang on to our treaty rights in that way, we need to look at different ways of taking care of our people off reserve. Eventually, we are going to overpopulate our communities and run out of land.

Ms. Stump: I wanted to make a comment with regard to being off reserve. I know that it is a very sad, but I am just going to be honest here. It is not what you know, it is who you know when you are looking at going back home. That is the go-to person that you are going to go to see in regard to meeting your needs. Here, off reserve, education funding is very limited and it has to be full time, otherwise you do not qualify in many ways.

Unfortunately, working people like myself do not have that opportunity to go to school full time on the minimal amount of funding that they are willing to pay me. I just cannot afford to quit and do that. When it comes to education, the funding is very minimal. When it comes to health it is very minimal.

When you are talking about urbanized Aboriginal people, they lose a lot of things when they are living here in the city. Again, that is the connection with their community.

I know I have a sense of loss as well there. I purposely have to make the time to go back to my home reserve to reconnect with family members. I have no idea of some of my family members I am just meeting in today's life. Again, it is that whole distance thing and reconnecting with my roots, and finding out who my family is.

Ms. Prevost-Derbecker: No one has really mentioned this, but transportable rights mean transportable tax rights. That is the obvious advantage, right? Enough said.

Senator Jaffer: Ms. Cyr, in my past life I worked with your organization when I was part of the panel on violence against women, and I really appreciated it when you talked about building the safety network. We do not have much time, but maybe you can for the record speak about what exactly the network would look like. I just love it when you said that we not do a risk assessment, but build a safety network. Since you said that, I have been wondering what should be in place to have that safety network.

Ms. Cyr: Well, the idea of risk versus safety network, first of all, risk revolves around the victimization. It keeps women in those places. Safety networks are constructs of extended family, neighbors, community service providers, other case managers and other systems where the woman is the center of the plan. We know that when a lot of our women leave transitional houses, or halfway homes or addictions treatment, there are drop-offs in services. We know that oftentimes a woman who is in a very

Dans cette province, nous devrions avoir l'occasion de former une communauté de Premières nations à l'extérieur des réserves où un grand nombre d'entre nous pourraient vivre — pas uniquement des gens qui font partie d'un traité ou d'une bande en particulier, mais un grand nombre d'entre nous. Nous allons dans différentes directions pour répondre aux besoins de nos gens, et si nous voulons conserver nos droits issus de traités de cette façon, il nous faut trouver des manières différentes de prendre soin de nos gens qui vivent à l'extérieur des réserves. Nous finirons par surpeupler nos communautés et nous n'aurons plus assez de terres.

Mme Stump: Je voulais dire une chose en ce qui concerne la vie à l'extérieur des réserves. Je sais que c'est très triste, mais je vais dire les choses honnêtement. Quand vous envisagez de rentrer dans votre communauté, l'important n'est pas ce que vous savez, mais qui vous connaissez. C'est la personne à laquelle vous vous adressez pour répondre à vos besoins. Ici à l'extérieur des réserves les fonds pour l'éducation sont très limités et il faut étudier à temps plein sinon on n'est admissible qu'à très peu de programmes.

Malheureusement, les gens qui travaillent, comme moi, ne peuvent pas étudier à temps plein grâce aux fonds minimes qu'on nous accorde. Je ne peux pas me permettre d'arrêter de travailler pour étudier. Le financement de l'éducation est minime. Le financement des soins de santé est minime.

Les Autochtones qui vivent en milieu urbain perdent beaucoup d'avantages quand ils vivent ici en ville. De nouveau, c'est le lien avec leur communauté.

Je ressens cette perte. Je suis obligée de mettre du temps de côté pour retourner dans ma réserve afin de rétablir les liens avec les membres de ma famille. Je ne sais pas du tout ce qui est arrivé à certains membres de ma famille. De nouveau, c'est une question de distance; je dois rétablir les liens avec mes racines et trouver qui est ma famille.

Mme Prevost-Derbecker : Personne n'a vraiment mentionné ça, mais les droits transférables représentent les droits fiscaux. C'est un avantage évident, n'est-ce pas? Inutile d'aller plus loin.

Le sénateur Jaffer : Madame Cyr, il y a très longtemps, j'ai travaillé pour un organisme quand je siégeais à un groupe d'experts sur la violence que subissent les femmes, et j'ai beaucoup apprécié que vous parliez de renforcer le réseau de sécurité. Il ne nous reste pas beaucoup de temps, mais pourriez-vous nous décrire exactement en quoi consisterait ce réseau? J'ai beaucoup aimé vous entendre dire que nous n'évaluons pas les risques, mais nous créons un réseau de sécurité. Depuis que vous avez dit ça, je me suis demandé ce qu'il faudrait mettre en œuvre pour établir ce réseau de sécurité.

Mme Cyr : Eh bien, le concept de risque et de réseau de sécurité, d'abord, le risque découle de la victimisation. Il force les femmes à rester dans ces endroits. Les réseaux de sécurité sont des éléments comme la famille élargie, les voisins, les fournisseurs de services communautaires, d'autres gestionnaires de cas et d'autres systèmes dans lesquels la femme se trouve au centre du dispositif. Quand un grand nombre de nos femmes quittent des logements de transition, des foyers de transition ou des centres de toxicomanie,

vulnerable position will have difficulty advocating for herself. They wind up falling between the cracks, particularly if you are looking at large educational institutions or Child Family Services. These are broad systems, and there is very little advocacy. We have seen these kind of chronic cycles of women living in violent relationships within the family or intimate partner, may wind up having children apprehended because there may be other warrants or orders, or protection orders in place where the partner may be in the home. Manitoba Housing winds up evicting them. EIA winds up cutting them off. They end up homeless and accessing our services. The whole idea comes from the point that she is at risk, instead of bringing people together in the early stages through safety networks. They do not have to all be care providers, they can be grandmas. We have to start relying on those, because even if women are mandated through corrections, through CFS, what we find is that they access community resources.

Now, it is sort of the same sense of belonging when women become gang involved, because they do not have a sense of belonging or support systems in their own life or in their family. It is sort of rebuilding those systems. It would take policy work. If you look at child welfare alone, around section 76 of the act of confidentiality, corrections, security clearance in order to share information we have very "siloeed" services. I am a mother of four and I live in the north end, they would call me high risk. I have teenagers that I have to advocate for, and I am high functioning. I cannot imagine if there was a plethora of issues and trying to get through your daily life.

We see what we call prescriptions or the holy trinity of anger management, addiction treatment and parenting. We have taken your children away, and we are expecting you to parent. We are separating families, and expecting them to function if they take these treatments. It is a really old way of thinking. It perpetuates the situations we have seen generationally. The idea and the concept around building safety networks is having inclusivity of all those supports and resources with the woman at the center of that case plan, where she has ownership over that plan as well. It is a dialogue we can certainly have. I have written and actually published some work around it with a colleague, around signs of success, signs of safety, and safety building and safety networking.

Senator Jaffer: Thank you very much. What you have said today is going to stick with us. There are so many other questions I could ask, but we are running out of time. When I saw the five of you sitting here, and I say this humbly, I could see the heavy load that you carry on behalf of all of us.

nous savons qu'elles perdent des services. Nous savons que souvent, les femmes qui se trouvent dans une position très vulnérable ont de la difficulté à défendre leur cause. Ces femmes finissent par passer entre les mailles du filet, surtout dans le cas des grands établissements d'enseignement ou des services à l'enfance et à la famille. Ces systèmes sont vastes et l'on n'y défend pas la cause des femmes. Nous avons vu des femmes tomber dans un cycle chronique : la femme se trouve dans une relation violente dans sa famille ou avec un conjoint intime, il arrive qu'on lui retire ses enfants parce qu'elle a contre elle d'autres mandats ou ordonnances, ou alors il y a un mandat de protection si son conjoint vit encore avec elle. Logement Manitoba finit par l'expulser. Le PAER finit par mettre fin à ses services. Cette femme se retrouve sans abri et cherche nos services. On part du fait que cette femme est à risque, au lieu de rassembler des gens dès le début pour lui offrir des réseaux de sécurité. Ils ne doivent pas nécessairement tous être des fournisseurs de soins, ils s'agir de grand-mamans. Il faut que nous commençons à demander leur aide, parce que même si les femmes nous sont envoyées par les services correctionnels, par les Services à l'enfant et à la famille, ce que nous voyons c'est qu'elles cherchent des ressources communautaires.

C'est la même quête d'appartenance qui pousse les femmes à se joindre à des gangs, c'est parce qu'elles n'ont pas le sentiment d'appartenir à un groupe et qu'elles n'ont pas de réseaux de soutien dans leur vie ou dans leur famille. Il s'agit de rebâtir ces réseaux. Il faudrait changer les politiques. Regardez simplement la protection de l'enfance, ce qui gravite autour de l'article 76 de la loi, la confidentialité, les services correctionnels et les cotes de sécurité nécessaires à la communication d'information. Les services sont « cloisonnés ». J'ai quatre enfants et je vis dans une région du Nord, ils me considéreraient comme étant à risque élevé. J'ai des adolescents et je dois les défendre, et je suis très active. Je ne peux pas imaginer faire face à une multitude de problèmes tout en m'occupant de mes tâches quotidiennes.

Il y a une pilule à avaler que nous baptisons aussi de sainte trinité, soit la maîtrise de la colère, le traitement des toxicomanies et le parentage. On vous prend vos enfants et on s'attend à ce que vous continuiez à être de bons parents. On sépare les familles et on s'attend à ce qu'elles fonctionnent bien si elles avalent la pilule. C'est vraiment un point de vue du passé. Il perpétue des situations qui se reproduisent depuis des générations. L'idée et le concept d'élaboration de réseaux de sécurité reposent sur le rassemblement de tous ces soutiens et ressources avec la femme au centre du dispositif de cas, puisqu'on lui permet, à elle aussi, de contrôler le dispositif. Nous pouvons certainement discuter de cela. J'ai écrit, et même publié, des articles sur cela avec une collègue. Il est question d'indicateurs de succès et de sécurité ainsi que d'aménagement des conditions de sécurité et de réseautage de sécurité.

Le sénateur Jaffer : Merci beaucoup. Ce que vous avez dit aujourd'hui restera imprimé dans nos mémoires. Je pourrais vous poser beaucoup d'autres questions, mais le temps file. Quand je vous ai vus assis ici tous les cinq, et je vous dis cela en toute humilité, le lourd fardeau que vous portez en notre nom m'est apparu.

I am going to quickly share this story with you: During the Olympics in my province, in Vancouver, Whistler, we were trying to prevent women coming from Eastern Europe to be trafficked into Vancouver. As you know, with the Olympics goes men, women being trafficked for men's enjoyment in the evening. We succeeded and were very proud. Then we saw that the girls came from the reserves and how we had let down the girls of our own country. So I know that I speak for the whole committee in saying thank you for all of the work you do. We all have a lot of work to do. Obviously this dialogue is going to continue.

The Deputy Chair: On behalf of the committee, I would like to thank you all for your presentation here this afternoon. It was very insightful, and one of the best panels that we have had thus far. Congratulations, and thank you again.

Now, we have two individuals before us who would like to make a statement. Welcome to Elliott Cobiness and Robert Kakaygeesick Junior for being here.

Sirs, I hear you would like to make a statement, so I give you the floor.

Robert Kakaygeesick Jr., Buffalo Point First Nation: Thank you very much. I come from Buffalo Point, a Manitoba First Nation. Since this is a human rights panel, I would like to bring forward some abuses that we have experienced from our leadership at Buffalo Point.

I have a packet here for each of the senators. We would like to share that with you. We have more information, and if need be, we can fax it to you to review, and make a recommendation on how to solve this situation that we face. Right now it is under heredity, but the people have no Native blood in them. So to me that is an abuse of the word "hereditary." If you have no bloodline, it is not hereditary. We have documents that support our claims.

We would like to have this panel, if they can — and I am sure you can — recommend to the Minister of Indian Affairs, Aboriginal Affairs, to have a custom election. That is what we had before and it worked beautifully. The year 1969 was the last time there was what we call a custom election, and now it is hereditary, passed down from father, to son, to grandson, and so forth and so on. That is one of the things why we are here, and we want to make you aware of it.

I have sent letters, faxed letters to the minister, and I have had no response. I check my mail every day. We would like to have the senators make him aware. We want that. I mean, you have the power to recommend and we are depending on you.

We have a lot of band members. There are about 104, maybe 105; I do not know the exact number. Decision making does not involve the band membership. That is what is happening right now.

Je vais vous raconter une petite histoire. Lors des Olympiques dans ma province, à Whistler, Vancouver, on a tenté d'empêcher la traite des femmes d'Europe de l'Est à destination de Vancouver. Vous savez que les Olympiques traînent dans leur sillage des hommes et des femmes dont on fait le commerce pour assouvir le plaisir nocturne des hommes. Nous avons réussi et nous en étions fiers. Par la suite, on a vu que les filles venaient des réserves et qu'on avait laissé tomber des filles de notre propre pays. Je sais par conséquent que je parle au nom de tous les membres du comité quand je vous remercie de tout le travail que vous accomplissez. Nous avons tous une lourde tâche à remplir. Évidemment, le dialogue va se poursuivre.

Le vice-président : Au nom du comité, je tiens à tous vous remercier de l'exposé que vous avez livré cet après-midi. Il a été très limpide et votre table ronde fut l'une des meilleures à ce jour. Félicitations et encore merci.

Maintenant, devant nous, il y a deux personnes qui demandent à faire une déclaration. Nous souhaitons la bienvenue à messieurs Elliott Cobiness et Robert Kakaygeesick Junior.

Messieurs, on m'a dit que vous souhaitez faire une déclaration. Je vous cède donc la parole.

Robert Kakaygeesick Jr., Buffalo Point First Nation : Merci beaucoup. Je viens de Buffalo Point, une réserve du Manitoba. Parce que ce comité traite des droits de la personne, je souhaite porter à son attention les abus dont nous sommes victimes de la part des personnes à la tête de Buffalo Point.

J'ai ici un paquet pour chacun des sénateurs. J'aimerais partager cela avec vous. J'ai d'autres informations et, s'il y a lieu, je pourrai vous les communiquer par télécopieur pour que vous les étudiez et pour que vous formuliez des recommandations pour résoudre la situation que nous vivons. Actuellement, c'est la filiation qui est déterminante, mais il n'y a pas de sang autochtone chez ces gens-là. Donc, à mon avis, parler de « filiation », c'est une injure. S'il n'y a pas de lignée, il n'y a pas de filiation. Des documents en notre possession étaient nos dires.

J'aimerais que ce comité, s'il le peut — et je suis sûr que vous pouvez —, recommande au ministre des Affaires indiennes, des Affaires autochtones, d'instituer des élections selon la coutume. C'est ce qui existait auparavant et ça fonctionnait merveilleusement. L'année 1969 marque l'ultime fois où une élection selon la coutume a été convoquée, et actuellement c'est la filiation paternelle, un pouvoir transmis de père en fils. C'est une des raisons pour lesquelles je suis devant vous, et je veux vous mettre au courant.

J'ai expédié des lettres par la poste et par télécopieur au ministre, mais je n'ai reçu aucune réponse. Je ramasse mon courrier tous les jours. J'aimerais que les sénateurs le mettent au courant. C'est ce que je veux. Après tout, vous avez le pouvoir de recommander et nous comptons sur vous.

La bande compte beaucoup de membres. Nous sommes 104 ou 105, je ne suis pas sûr du chiffre exact. Les décisions se prennent sans l'avis des membres de la bande. C'est ce qui se passe maintenant.

I would like to turn it over to Elliott Cobiness so he can make this brief. We would like to speak with you afterward, maybe privately, because we have a lot of things to say. Thank you.

Elliott Cobiness, Buffalo Point First Nation: My name is Elliott Cobiness and I am from Buffalo Point. We are here today because our basic human rights have been stripped away from us. We have elders. The oldest one is 91 years old but she has not had a right to vote, not once in her life. We would just like to step forward, have some kind of motion pushed forward for, like Robert was saying, for a custom election at Buffalo Point. It is because all of the injustice that is happening there, dictatorship, you know. It is just basic, no human rights whatsoever. We would like to propose that the Senate push forward for democratic election at Buffalo Point. Thank you.

The Deputy Chair: Thank you very much to both of you for your statements. Obviously, I am not aware of the entire file, so I cannot comment. However, you mentioned that the community used to have a custom election.

Mr. Kakaygeesick: Yes.

The Deputy Chair: Now it is hereditary. Can you expand on how long it has been hereditary, is this practice in essence new, or has it been going on for several years?

Mr. Kakaygeesick: It changed in 1969. That family made it hereditary. I really do not know the full story, but we have elders and other community members who could make that story clearer.

All I can tell you is that it started in 1969, and since then, we have not had any rights. Like Elliott said, we were stripped of certain rights. I lived off reserve for a while, for most of my life. I have been on the reserve for close to 20 years. Now, I feel that we have no rights at all, when I am on that reserve right now. No Native person, First Nation person is employed by the First Nation. None of us. Do you know what we are living on? We are living on social assistance. We are all capable as human beings to work. I want to work, I am in my sixties. I am not going to give up working. That is my right as a human being. I have rights on that reserve and I want those rights back. If it takes the minister to do it, that is what I want, not just for me, but for my children, my grandchildren, and great grandchildren who are going to be there, who are going to live there. I do not want to see them under the same thumb as I have, and my dad or my mother. My mother has never voted for anything, yet she has never been asked. They say, "Oh, you are not a full band member.", but she is a full band member, as I am. They say that my brothers and sisters are not band members, or whatever. They choose and pick.

J'aimerais donner la parole à M. Elliott Cobiness pour qu'il en fasse un résumé. Nous souhaitons vous rencontrer après, peut-être en privé, parce qu'on en a long à dire. Merci.

Elliott Cobiness, Buffalo Point First Nation : Je m'appelle Elliott Cobiness et je viens de Buffalo Point. Je me présente devant vous aujourd'hui pour dénoncer l'aliénation de nos droits fondamentaux. Nous avons des aînés. La plus âgée a 91 ans et elle n'a jamais eu le droit de voter une seule fois dans sa vie. Nous voulons simplement nous faire connaître, obtenir qu'une sorte de motion soit mise de l'avant pour, comme le disait Robert, favoriser une élection selon la coutume à Buffalo Point. C'est à cause de toute l'injustice qui règne là-bas, la dictature, vous savez. C'est juste fondamental, aucun droit, quel qu'il soit. Nous aimerais proposer que le Sénat mette de l'avant une élection démocratique à Buffalo Point. Merci.

Le vice-président : Merci beaucoup à vous deux pour vos déclarations. Évidemment, je ne connais pas tout le dossier, donc je ne suis pas en mesure de commenter. Cependant, vous avez mentionné que la communauté avait l'habitude de procéder à des élections selon la coutume.

M. Kakaygeesick : Oui.

Le vice-président : Maintenant, c'est selon la filiation. Pouvez-vous préciser depuis combien de temps c'est comme ça, si cette pratique est essentiellement nouvelle ou si elle existe depuis plusieurs années?

M. Kakaygeesick : Les choses ont changé en 1969. Cette famille en a fait une affaire de filiation. Je ne connais pas toute l'histoire, mais les aînés et d'autres membres de la communauté pourraient préciser les choses.

Tout ce que je peux vous dire, c'est que ça a commencé en 1969 et que depuis, nous n'avons plus aucun droit. Comme Elliott vous l'a dit, on nous a élevé un certain nombre de droits. J'ai vécu à l'extérieur de la réserve pendant un bout de temps, pendant la majeure partie de ma vie. Je suis dans la réserve depuis près de 20 ans. Maintenant, je considère que nous n'avons plus aucun droit, quand je suis dans la réserve maintenant. La Première nation n'emploie aucun Autochtone, aucune personne membre des Premières nations. Personne. Savez-vous ce qui nous fait vivre? Nous dépendons de l'aide sociale. Nous sommes tous aptes à travailler, en tant qu'être humain. Je veux travailler, j'ai plus de 60 ans. Je ne vais pas cesser de travailler. C'est un droit en tant qu'être humain. J'ai des droits dans cette réserve et je veux les retrouver. S'il faut faire appel au ministre pour y arriver, c'est ce que je veux faire, non seulement pour moi, mais aussi pour mes enfants, mes petits-enfants et mes arrière-petits-enfants, qui vont habiter là, qui vont gagner leur vie là. Je ne veux pas qu'ils soient sous la coupe des mêmes personnes qui me briment moi, mon père et ma mère. Ma mère n'a jamais voté, et on ne le lui a jamais demandé. Ils disent qu'elle n'est pas membre de plein droit, mais elle l'est, tout comme moi. Ils disent que mes frères et sœurs ne font pas partie de la bande. Ce sont eux qui décident qui en fait partie.

I know they do not have any bloodline. They say, "Well we are one sixteenth." What is that, your finger nail? I mean, if that man is a Dutch person by heritage, fine, that is great. I am an Ojibway. I am full blooded Ojibway, and I am proud of that. It is like you are under somebody's gun, or their thumb, and it affects your health. Anxiety sets in, all of these uncertainties.

You do not know what is going to happen, or what he is going to do, or that tribal council meeting, you have no idea. People should not be that way, should not have to live like that. What our band membership needs is that election process, custom election. We are traditional people who live there, and we will never give that up. We are very proud of who we are. We have our differences, but that is good. That is competition and competition is always good. We do not want to live under dictatorship. Did I answer your question?

Senator Harb: Obviously, you are going through a very challenging time, and we appreciate that. We would very much like to have the documents that you have with you and any other documents you also may have.

Mr. Kakaygeesick: We will send it to you.

Senator Harb: We will be very much interested in any further information about this issue.

Mr. Kakaygeesick: Thank you.

The Deputy Chair: Thank you to both of you for the information you presented. We have received it and we have heard it. Obviously, we need some time to look at it and digest it. One of the purposes of these hearings and this study is to look at the discrimination that occurs across the country. Because First Nations people deserve their rights. That is what we are doing.

thank you very much to both of you .

Mr. Cobiness: Thank you very much.

The Deputy Chair: Before we adjourn, I would like to remind those in attendance that we will return at 7 p.m. to hear a final group of witnesses. Afterwards we will open the floor for those who wish to make three-minute comments. If you want to do so, you merely have to complete a registration form, which is on the desk at the back.

(The committee adjourned.)

WINNIPEG, Monday, November 19, 2012

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 7 p.m. to study issues pertaining to the human rights of First Nations band members who reside off reserve, with an emphasis on the current federal policy framework.

Senator Patrick Brazeau (*Deputy Chair*) in the chair.

Je sais qu'ils n'ont aucune lignée. Ils disent qu'ils ont un degré de parenté d'un seizième. Qu'est-ce que c'est que ça, la grosseur d'un ongle? Après tout, si cet homme est Hollandais par filiation, pas de problème, c'est super. Je suis Ojibway. Je suis Ojibway de père et de mère, et j'en suis fier. C'est comme si vous étiez dans une situation critique, que vous étiez sous la coupe de quelqu'un, et ça affecte votre santé. L'anxiété s'installe, avec toutes ces incertitudes.

Vous ne savez pas ce qui va se produire, ce qu'un tel va faire ou ce que sera cette réunion du conseil tribal... vous n'en avez aucune idée. Les gens ne devraient pas être comme ça, ils ne devraient pas être obligés de vivre comme ça. Ce dont la bande a besoin, c'est de ce processus électoral, les élections selon la coutume. Nous sommes un peuple traditionnel qui vit là et nous ne renoncerons jamais à ça. Nous sommes très fiers de qui nous sommes. Nous avons des différends, mais c'est bien. C'est la concurrence et la concurrence, c'est toujours bon. Nous ne voulons pas vivre sous une dictature. Est-ce que ça répond à votre question?

Le sénateur Harb : Il est évident que vous traversez une période très difficile et nous y sommes sensibles. Nous aimerais beaucoup obtenir les documents que vous avez en main et tout autre que vous pourriez avoir.

M. Kakaygeesick : Nous vous les ferons parvenir.

Le sénateur Harb : Toute autre information sur la question nous intéresse beaucoup.

M. Kakaygeesick : Merci.

Le vice-président : Merci à vous deux pour l'information communiquée. Nous avons écouté et nous avons entendu. Bien sûr, il nous faut un peu de temps pour l'étudier et l'absorber. Un des objectifs de ces audiences et de l'étude consiste à examiner la discrimination présente partout au pays. Cela parce que les Premières nations sont dignes de leurs droits. C'est ça que nous faisons.

Merci beaucoup à vous deux.

M. Cobiness : Merci beaucoup.

Le vice-président : Avant de lever la séance, je veux rappeler à l'assistance que nous serons de retour à 19 heures pour entendre un dernier groupe de témoins. Ensuite, nous donnerons la parole aux personnes qui souhaitent formuler des observations durant trois minutes. Les personnes qui veulent le faire doivent simplement remplir le registre qui se trouve sur le bureau à l'arrière de la salle.

(La séance est levée.)

WINNIPEG, le lundi 19 novembre 2012

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui à 19 heures pour étudier des questions concernant les droits de la personne des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves, une attention particulière étant portée au cadre stratégique fédéral actuel.

Le sénateur Patrick Brazeau (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[English]

The Deputy Chair: Honourable senators, we have six panelists with us this evening. From the Manitoba Association of Friendship Centres, we have Mr. Jack Park. From Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre, we have President Greg Fidler and Executive Director Anita Campbell. We also have with us, from the Indian and Metis Friendship Centre of Winnipeg, Mr. Jim Sinclair.

Mr. Park, you have the floor.

Jack Park, President, Manitoba Association of Friendship Centres: Thank you, Mr. Chair and senators, for the opportunity to come before you this evening and give you a presentation on the Friendship Centre Movement in Manitoba.

First, I want to thank you for coming to the first friendship centre in Canada, the IMFC of Winnipeg, which has offered 52 years of service to the community here in Winnipeg.

What we decided to do, if it is okay with you, Mr. Chair, is to go through a written report. I will share that responsibility with Adam Blanchard, my executive director, and Greg Fidler who serves as a second vice-president for our organization. I will start off with a brief introduction.

The Manitoba Association of Friendship Centres, otherwise known as MAC, appreciates the opportunity to speak to the Senate committee as you consider the issues related to human rights of Aboriginal people who reside off reserve, including residency, access to rights, participation in community-based decision-making processes, portability of rights, and existing remedies.

The Manitoba Association of Friendship Centres is a not-for-profit organization. The association was created in 1971 by a collective of 11 friendship centres in the province of Manitoba to unify the friendship centres into one voice, to address issues relevant to the betterment of Aboriginal people who migrate from rural and reserve settings to urban communities.

I will give you our purpose. There are five points I would like to raise with you. The first being to provide a central facilitating body through which communications and the exchange of ideas will be fostered; second, to promote a deeper understanding of the culture, the historical significance and service delivery role of friendship centres in Manitoba, and the unique heritage and contributions of Aboriginal people among all of Canadian citizens; third, to advocate on behalf of friendship centres on common issues affecting their communities and populations; four, to provide a central administrative body through which programs, services, policy and governance can be coordinated, enforced and delivered, ensuring fiscal responsibility, measurement and accountability in our outcomes; and, five, to create partnerships that provide opportunities for issues addressing urban aboriginal people.

[Traduction]

Le vice-président : Honorables sénateurs, nous accueillons six témoins ce soir : M. Jack Park, de la Manitoba Association of Friendship Centres; M. Greg Fidler, président et Mme Anita Campbell, directrice exécutive du Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre. Nous accueillons aussi M. Jim Sinclair, de l'Indian and Metis Friendship Centre of Winnipeg.

Monsieur Park, vous avez la parole.

Jack Park, président, Manitoba Association of Friendship Centres : Merci monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs, de me donner l'occasion de vous présenter le mouvement des centres d'amitié du Manitoba.

Je tiens d'abord à vous remercier d'être venus au premier centre d'amitié au Canada, l'IMFC de Winnipeg, qui a offert 52 ans de service à la collectivité de Winnipeg.

Si cela vous convient, monsieur le président, nous avons décidé de lire un rapport écrit. Je partagerai cette responsabilité avec Adam Blanchard, mon directeur exécutif, et Greg Fidler qui agit comme deuxième vice-président de notre organisme. Je commencerai par une brève introduction.

À la Manitoba Association of Friendship Centres, communément désignée du sigle MAC, nous sommes reconnaissants d'avoir l'occasion de comparaître devant le comité sénatorial dans le cadre de votre étude des questions concernant les droits de la personne des Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves, notamment la résidence, l'exercice des droits, la participation aux processus décisionnels communautaires, la transférabilité des droits et les recours disponibles.

La MAC est un organisme sans but lucratif. Elle a été créée en 1971 par un collectif de 11 centres d'amitié du Manitoba afin de permettre à ceux-ci de parler d'une seule voix en vue d'aplanir les obstacles à l'amélioration du sort des Autochtones qui migrent des milieux ruraux et des réserves vers des milieux urbains.

Je vais vous présenter notre raison d'être, en cinq points. Le premier est de servir d'organe de facilitation centralisé au moyen duquel les communications et le flot des idées seront favorisés; le deuxième, de promouvoir une compréhension plus approfondie de la culture, de l'importance historique et du rôle de prestation de services des centres d'amitié au Manitoba ainsi que du patrimoine et des contributions exceptionnelles des peuples autochtones au sein de la population canadienne dans son ensemble; le troisième, se faire le porte-parole des centres d'amitié à l'égard de problèmes communs qui touchent leur collectivité et leur population; le quatrième, servir d'organe administratif centralisé au moyen duquel les programmes, les services, les politiques et la gouvernance peuvent être coordonnés, exécutés et mis en œuvre, en veillant à la responsabilité financière, la mesure et la responsabilisation à l'égard de nos résultats; et le cinquième et dernier, établir des partenariats qui offrent des possibilités de régler les problèmes auxquels les Autochtones en milieu urbain font face.

For over 40 years the Manitoba Association of Friendship Centres has created and enforced rigorous, objective and well-documented administrative and analytical processes involving our clientele that are regularly monitored, reviewed and validated by the Province of Manitoba, our board of directors and the National Association of Friendship Centres. The Friendship Centres of Manitoba have become recognized leaders in employment, health, family, culture and education programs in Manitoba, exceeding outcomes in several provincially funded initiatives, and recently being selected by the Province of Manitoba as a Best Practice Organization meriting a reduction in red tape in provincial reporting.

The Friendship Centres of Manitoba collectively own an asset base of \$17,908,349 in infrastructure and property according to audited financial statements ending March 31, 2012. The annual program funding generated by the 11 friendship centres in Manitoba and MAC amounts to be \$17,233,301.93 in the same fiscal year.

I will now hand it over to Greg.

Greg Fidler, President, Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre: I am going to provide you with some background information regarding the friendship centre movement.

The formation of friendship centres over 50 years ago has unique historical significance in assertion, development and education of Aboriginal rights in Canada. Friendship centres were born from grassroots groups of Aboriginal people asserting their rights to migrate to urban settings from reserves and be given equality in access to opportunities. Their movement and actions prompted local Aboriginal people to realize that culture and traditions could be integrated into education, housing, programs and events.

At a time when the U.S. was experiencing civil rights issues for African American peoples, Aboriginal people were demonstrating their ability to stand up for their culture and ensure an equal place for themselves in Canadian society. This occurred through the formation of collective groups that advocated for control of their destinies and recognition of their ability to manage their own affairs.

While several organizations existed in the late 1950s and early 1960s, friendship centres were the only group to pursue asset acquisitions, service delivery, sustainability and non-representational advocacy for issues facing their urban communities, transitioning migrating people from reserves to urban settings in order to improve their quality of life. This pursuit has led to an unparalleled network of services, staff, infrastructure, policy and practice that has been sustained for more than three generations providing a trusted social environment that is psychologically comfortable and culturally appropriate. Individuals help each other cope with the problems and anxieties

Depuis plus de 40 ans, la Manitoba Association of Friendship Centres a créé et mis en œuvre des processus administratifs et analytiques rigoureux, objectifs et bien documentés pour sa clientèle et ces processus font régulièrement l'objet de contrôles, d'exams et validations de la part de la province du Manitoba, de notre conseil d'administration et de l'Association nationale des centres d'amitié. Les membres de la MAC sont devenus des chefs de file reconnus en matière de programmes d'emploi, de soins de santé, de services à la famille, de promotion de la culture et d'éducation au Manitoba, obtenant même de meilleurs résultats que plusieurs initiatives financées par la province. La province du Manitoba leur a récemment octroyé le statut d'« organismes exemplaires » leur donnant droit à un allégement des exigences administratives en matière de présentation de rapports à la province.

Collectivement, les centres d'amitié du Manitoba possèdent une base d'actifs d'une valeur de 17 908 349 \$ en infrastructures et en biens, d'après les états financiers vérifiés au 31 mars 2012. Le financement annuel des programmes généré par les 11 centres d'amitié au Manitoba et par la MAC représente 17 233 301,93 \$ dans le même exercice.

Je passe la parole à Greg.

Greg Fidler, président, Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre : Je vais vous fournir des renseignements généraux sur le mouvement des centres d'amitié.

La création des centres d'amitié il y a 50 ans revêt une importance historique exceptionnelle à l'égard de la revendication, de l'évolution et de l'enseignement des droits des Autochtones au Canada. Les centres d'amitié sont issus de groupes locaux d'Autochtones qui affirmaient leur droit à migrer des réserves vers des milieux urbains et à jouir d'un accès égal à des possibilités. Leur mouvement et leurs interventions ont fait prendre conscience aux Autochtones d'ici que leur culture et leurs traditions pourraient être intégrées dans des services d'éducation et de logement, des programmes et des activités.

À une époque où les États-Unis étaient aux prises avec des problèmes liés à la revendication de droits civils pour les populations afro-américaines, les Autochtones prouvaient leur capacité à défendre leur culture et à se tailler dans la société canadienne une place égale à celle de tous ses autres membres. Le changement est survenu grâce à la formation de collectifs qui ont réclamé la maîtrise de leur destin et la reconnaissance de leur capacité à gérer leurs propres affaires.

Il existait plusieurs organismes à la fin des années 1950 et au début des années 1960, mais les centres d'amitié étaient le seul groupe à se donner pour mission d'acquérir des actifs, de fournir des services, de veiller au développement durable et de militer à titre non représentatif pour trouver des solutions aux problèmes auxquels leurs collectivités urbaines faisaient face en aidant les Autochtones qui migraient des réserves vers les milieux urbains à faire la transition afin d'améliorer leur qualité de vie. Cette quête a engendré un réseau sans pareil de services, de personnel, d'infrastructures, de politiques et de pratiques. Il s'est maintenu depuis plus de trois générations en procurant un environnement

of discrimination, poverty and alienation experiences in urban settings. They receive assistance in education and career planning and participation in Canadian society while retaining their cultural integrity.

Since the early days, friendship centres have evolved and spawned generations of Aboriginal political, social and community leaders and organizations. Friendship centres today have numerous programs and services, many opportunities for Aboriginal people, and specifically Aboriginal youth and elders, and continue to operate on principles of accountability, culture and understanding. Today, friendship centres have evolved into educational and socioeconomic advocates, and remain committed to serving everyone regardless of race for a better community. Friendship centres today are among the oldest and most effective Aboriginal service delivery providers and remain the source and connection of Aboriginal culture and history, and for most Aboriginal people in Canada, as evidenced by numerous reports and evaluations. We believe that communities have inherent rights to exercise full control over any projects or programs in which they are involved.

While current on-reserve rights guarantee certain land annuities and hunting and fishing rights, the increasingly urban Aboriginal population migrating from on-reserve scenarios, enjoys the rights guaranteed to them by the Canadian Charter of Rights and Freedoms, and friendship centres assist in this self-determination, providing services that help people become familiar with, have access to, and assert these rights as citizens of Canada.

Expansions of urban Aboriginal populations, particularly urban Aboriginal youth, present many opportunities and challenges for Canada. Aboriginal youth in urban areas are reluctant to use mainstream services, preferring instead to use Aboriginal community organizations as primary service provider, and in some instances to act as intermediaries with mainstream services and government initiatives. Much of this reluctance stems from the historical legacy of discrimination towards Aboriginal people and the aversion to institutionalized facilities created by the lasting impacts of residential schools on the previous generations.

I will turn it over it Adam.

Adam Blanchard, Executive Director, Manitoba Association of Friendship Centres: I am the Executive Director for the Manitoba friendship centres. I will paraphrase my part here, I guess.

social de confiance, psychologiquement confortable et culturellement pertinent. Les gens s'entraident pour régler les problèmes et surmonter les angoisses inhérentes à la discrimination, à la pauvreté et à l'aliénation vécues dans les milieux urbains. Ils reçoivent de l'aide pour planifier leurs études et leur carrière et participer à la société canadienne tout en préservant leur intégrité culturelle.

Depuis les débuts, les centres d'amitié ont évolué et ils ont engendré des générations de dirigeants et d'organismes politiques, sociaux et communautaires autochtones. De nos jours, les centres d'amitié offrent de nombreux programmes et services, de nombreuses possibilités aux Autochtones, et surtout aux jeunes et aux anciens Autochtones, et ils continuent de fonder leurs actions sur les principes de la responsabilisation, de la culture et de la compréhension. Aujourd'hui, les centres d'amitié sont devenus des militants pour l'accès à l'éducation et à des possibilités socioéconomiques et ils demeurent engagés à être au service de tous, peu importe la race, pour améliorer leur collectivité. Les centres d'amitié figurent parmi les fournisseurs de services aux Autochtones les plus anciens et les plus efficaces et demeurent la source de la culture et de l'histoire autochtones et le trait d'union avec celles-ci et ce, pour la plupart des peuples autochtones au Canada, comme en témoignent de nombreux rapports et évaluations. Nous croyons que les collectivités jouissent de droits inhérents à assumer la pleine maîtrise de tous les projets ou programmes les concernant.

Les droits en vigueur dans les réserves garantissent la jouissance à perpétuité de certaines terres et des droits de chasser et de pêcher, mais les membres de la population autochtone de plus en plus urbaine, par suite des scénarios de migration des réserves, jouissent des droits que leur confère la Charte canadienne des droits et libertés. Les centres d'amitié les aident dans cette autodétermination, ils leur offrent des services pour les aider à se familiariser avec ces droits en tant que citoyens du Canada de même que pour s'en prévaloir et les faire valoir.

L'accroissement des populations autochtones urbaines, et surtout des jeunes Autochtones urbains, engendre bien des possibilités et des défis pour le Canada. Les jeunes Autochtones qui vivent dans des milieux urbains hésitent à utiliser les services réguliers, préférant plutôt s'adresser aux organismes communautaires autochtones comme principaux fournisseurs de services et, dans certains cas, comme intermédiaires avec les services réguliers et les initiatives gouvernementales. Cette réticence découle en grande partie de l'héritage historique de la discrimination envers les Autochtones et de l'aversion pour les institutions créées par les répercussions durables que les pensionnats pour Indiens ont eues sur les générations précédentes.

Je vais donner la parole à Adam.

Adam Blanchard, directeur exécutif, Manitoba Association of Friendship Centres : Je suis le directeur exécutif de l'association. Je vais paraphraser ma partie, je pense.

I think we are coming from more of a historical approach of recognition around the longevity of friendship centres and the policies and programs developed over that time. I have been able to find criteria and guidelines that exist from 1961 onward. When I look at the provincial or regional picture of friendship centres, we have an inherent trust among communities because of the generational aspect in that your grandmother probably founded the place and your mother was involved in programming, and now you are involved in the local friendship centre because of that trust. We have found that institutions that do specific Aboriginal programming have looked to us to partner, create a relationship, and learn culturally appropriate delivery.

We generally try to instill as much value and participation in Canadian society as we can through those programs and through education, and not necessarily claim representation of those people, but more help them assert those rights and learn about those rights. We feel that those values help them navigate the urban landscape a little bit better. We do have numerous partners. We have numerous networks that have been developed over time.

A lot of executive directors in this province have been around for about 40 years, 38 years. There is a historical, corporate memory there, and that helps with relationship building. With universities, we currently do a lot of research with the University of Manitoba. Most of our programming is very elaborate in terms of well thought out guidelines, heavy administrative measures, heavy accountability measures. I find that a lot of the reporting and stuff has been really onerous, for what it is, but at the same time, I appreciate the accountability aspect of public funds.

There is still a lot of work to do. We have had a lot of success, and I really encourage everybody to take a look at that historical success, the historical significance of friendship centres in a native civil rights movement context from the 1960s onward.

In terms of our work ahead, we have been seeing increasing urban Aboriginal populations. Most projections are saying that that figure is going to grow very soon. We do not have a lot of specific stuff for youth. Labour market stuff, we look at our provincial programming, and it very much is ahead of the federal context in that we have run provincial employment programming for the last 12 years that have exceeded most outcomes.

We do not have a lot of policy-based evidence or studies. Those are things we are pursuing now, with things like the Urban Aboriginal Knowledge Network, universities, researchers, and academics. We are finally starting to realize there is a significant gap in policy with urban Aboriginal people.

J'ai l'impression que nous nous inspirons davantage d'une approche historique de reconnaissance à l'égard de la longévité des centres d'amitié et des politiques et programmes qu'ils ont élaborés sur cette période. J'ai pu retrouver les critères et les lignes directrices en vigueur depuis 1961. En examinant le portrait provincial ou régional des centres d'amitié, je constate que nous jouissons d'une confiance inhérente au sein des collectivités à cause de l'aspect générationnel, en ce sens que notre grand-mère a probablement fondé l'endroit et notre mère a participé à la programmation et aujourd'hui, nous participons au centre d'amitié local à cause de cette confiance. Nous avons constaté que les institutions qui offrent des programmes adaptés aux Autochtones se sont tournées vers nous pour établir un partenariat, créer une relation et apprendre ce qu'implique la prestation de services adaptés à la culture.

De façon générale, nous nous efforçons de donner autant de valeur et de participation à la société canadienne que nous le pouvons au moyen de nos programmes et activités éducatives et non forcément de prétendre représenter ces personnes. Notre intention est davantage de les aider à connaître et à faire valoir ces droits. Nous estimons que ces valeurs les aident à naviguer un peu mieux dans le paysage urbain. Nous avons de nombreux partenaires. Nous avons tissé de nombreux réseaux au fil du temps.

Bon nombre des directeurs exécutifs en poste au Manitoba sont là depuis environ 38 à 40 ans. Il y a là une mémoire organisationnelle, voire historique, utile pour établir des relations. Nous faisons aussi beaucoup de recherches avec l'Université du Manitoba. La plupart de nos programmes sont très élaborés : ils sont assortis de lignes directrices bien pensées, de mesures administratives bien définies, de normes de responsabilisation rigoureuses. Je trouve que la charge de produire un lot de rapports et ce genre de choses a été vraiment lourde, pour ce qu'elle est, mais en même temps, je mesure l'importance de rendre des comptes à l'égard de fonds publics.

Il reste encore beaucoup de travail. Nous avons obtenu beaucoup de succès et j'encourage clairement tout le monde à jeter un coup d'œil sur ce succès historique, sur l'importance historique des centres d'amitié dans le contexte d'un mouvement de revendication des droits civils autochtones à partir des années 1960.

Quant au travail qui nous attend, nous avons observé l'accroissement des populations autochtones urbaines. D'après la plupart des prévisions, cette tendance va très bientôt s'intensifier. Nous n'offrons pas grand-chose explicitement pour les adolescents. Par rapport au marché du travail, nos programmes provinciaux sont très en avance sur ce qui se fait dans le contexte fédéral, en ce sens que nous administrons depuis les 12 dernières années des programmes d'emploi provinciaux qui ont dépassé la plupart des attentes.

Nous n'avons pas beaucoup de données probantes ni d'études sur les politiques. Nous y travaillons, par exemple avec le Réseau de savoirs sur les Autochtones vivant en milieu urbain, des universités, des chercheurs et des universitaires. Nous commençons enfin à prendre conscience qu'il existe une lacune importante en matière de politique pour les Autochtones en milieu urbain.

We are looking at various other institutions, like the Vanier Institute across Canada. Everybody is projecting that the Aboriginal youth labour market will have 400,000 youth entering that labour force by 2020, so we are seeing a real need for youth participation in jobs or skill development.

There are a lot of things that friendship centres do need, that we feel would ease transition for people off reserve, allow them to participate in Canadian society, allow them to participate in community driven programming that is tailored for them. One of those things is our service delivery aspect in that there is a lot of responsibility, I guess on reserve, to service members. Then we look at things like the *Corbière* decision, where you are completely responsible for off reserve as well but do not have that infrastructure. Our infrastructure is there, our accountability piece is there. Just enhancing that, or supporting that, or at least recognizing the contribution of that, would help us.

We have big technology deficits. I am a younger guy and I like modernizing stuff. We have developed online reporting for the province that has been working out. Just ways of communicating without travel, saving costs because of things like Skype, and then easing people into things, teaching people. I have board members who are relatively older, and they do not know how to use computers, so educating people in technology would help us.

Our programs have not been adjusted for inflation for at least 10 years. It does have an impact when costs 10 years ago were relatively low compared to the funding allocations.

Our policy support, again big gaps in policy, is affected because not enough people are actually studying the issue, or looking at the issue from a historical context.

Then there is capital renewal. This movement has based sort of its backbone on asset acquisition and building up infrastructure to service people. That infrastructure is crumbling now. They are all 30 years old. In terms of buildings, we put a lot of costs into actually maintaining facilities like this across the province. Then there are aspects of the programs that we do get federally that should include it. They have just not been increased or looked at for at least a good 10 years.

Nous nous renseignons auprès de différentes institutions, comme l'Institut Vanier, à la grandeur du Canada. Toutes les projections concordent : le marché du travail des jeunes Autochtones verra arriver 400 000 jeunes dans la population active d'ici 2020. Nous savons donc qu'il y a un réel besoin d'assurer la participation des jeunes à des programmes d'amélioration de l'employabilité ou d'acquisition de compétences.

Les centres d'amitié ont besoin de beaucoup de choses qui, croyons-nous, faciliteraient la transition des Autochtones hors réserve et leur permettraient de participer à la société canadienne et à des programmes communautaires adaptés à leurs besoins. Une de ces choses concerne la prestation de nos services, en ce sens que nous avons la lourde responsabilité de servir nos membres dans les réserves; puis arrivent des choses comme l'arrêt *Corbière*, qui dit que nous sommes entièrement responsables de fournir aussi des services hors réserve, sans avoir pour autant l'infrastructure nécessaire. Notre infrastructure est là, notre cadre de responsabilisation est là. Il suffirait simplement de les renforcer, ou de les soutenir, ou du moins d'en reconnaître la contribution, pour nous aider.

Nous avons de grands déficits technologiques. Je suis un peu plus jeune que les autres et j'aime moderniser les choses. Afin de satisfaire aux exigences de la province en matière de rapports, nous avons mis en place un mécanisme de déclarations en ligne qui fonctionne très bien. Il y a des façons simples de communiquer sans se déplacer et d'éviter ainsi des coûts grâce à des choses comme Skype. Il suffit de familiariser graduellement les gens avec ces outils, de leur enseigner à les utiliser. Des membres de mon conseil d'administration sont relativement âgés et ne connaissent rien aux ordinateurs. Nous aurions donc besoin de les familiariser avec la technologie.

Le financement de nos programmes n'a pas été rajusté depuis au moins dix ans pour tenir compte de l'inflation, ce qui ne peut faire autrement qu'avoir des conséquences puisque les coûts d'il y a dix ans étaient relativement faibles comparativement aux affectations budgétaires.

Le soutien à l'analyse de nos politiques — je le rappelle, nous avons de grandes lacunes en matière de politiques — est compromis parce que trop peu de spécialistes se penchent sur le problème, ou analysent le problème dans un contexte historique.

Il y a aussi le renouvellement des immobilisations. Le mouvement a fondé ses assises, pour ainsi dire, sur l'acquisition d'actifs et l'édification d'une infrastructure pour servir sa clientèle. Cette infrastructure est au bord de l'effondrement. Tous ces éléments ont 30 ans. En ce qui concerne les édifices, nous dépensons beaucoup simplement pour entretenir des installations comme celle-ci à la grandeur de la province. Il faudrait aussi tenir compte de ces facteurs en arrêtant l'enveloppe budgétaire des programmes financés par le gouvernement du Canada. Les dépenses d'immobilisations n'ont tout simplement pas augmenté ou n'ont pas été prises en compte depuis au moins dix ans.

We are seeing that there are increases in urban Aboriginal populations. When we do disparity measurements and labour market measurements, or disparity indices, we see the gaps. We see non-Aboriginal versus Aboriginal gaps, especially in the cities. The income levels, while urban Aboriginal levels are increasing we are still seeing them at less than \$40,000 a year. We would like to create a very vibrant, healthy Aboriginal middle class. We are not seeing that right now. We believe we can help in that regard by giving people those opportunities.

I have a very strong race relations background with the Canadian Race Relations Foundation. I very much see we are the native civil rights movement of Canada, without the representational part. If anything, we represent our services, and serve anybody who comes into a friendship centre, and we at least allow them the processes, and the education to drive the governance, participate in the governance, and direct their own programs specific to their communities. I like that I have worked for a lot of Aboriginal organizations. I very much appreciate the accountability aspect of what we do, the financial aspect of what we do and the enforcement of reporting, especially with the longevity that we have. We have a very strong network across Canada. While some regions do better than others, we generally support ourselves, in best practices, in identifying what works for certain communities, as well as the difficulties. I really believe we have a historical base, a historical trust, a psychological trust, the infrastructure and the people. We host just about everything. We have spawned most of the Aboriginal leadership in Canada over time, whether that is through chiefs being a youth member at this friendship centre or what have you. We just figure that there is a lot more significance in our history, and we are seeing now that it is starting to catch up with us. We are getting behind servicing people and asserting self-determination for them, or helping them with that.

In closing, I really believe we have the expertise, infrastructure, administration and accountability to deliver services to people to help them assert their own rights and be educated in that. I heard earlier there was discussions about for every \$8 we fund on reserve, we fund one dollar off reserve. We tend to take that dollar and turn it into \$8. We are very efficient at what we do. I really believe the installation of culture and tradition is like the cornerstone of our movement, and as long as that is there we will have that trust.

I will leave the conclusion of our paper to Jack, and I thank you for the opportunity.

Mr. Park: In conclusion, we encourage the Senate to make recommendations to the federal and provincial governments about the recommendations we have noted above, and about

Nous observons des accroissements des populations autochtones urbaines. Les écarts deviennent évidents à l'examen des mesures de la disparité et du marché du travail, c'est-à-dire des indices de disparité. Nous voyons des écarts entre non-Autochtones et Autochtones, surtout dans les villes. Alors que la proportion d'Autochtones en milieu urbain augmente, nous constatons encore que leur niveau de revenu demeure inférieur à 40 000 \$ par an. Nous aimerais créer une classe moyenne autochtone très dynamique et saine. Ce n'est pas ce que nous observons. Nous croyons pouvoir aider sous ce rapport en offrant des possibilités aux Autochtones.

J'ai acquis une très grande expérience des relations raciales à la Fondation canadienne des relations raciales. Il me semble très clair que nous sommes le mouvement pour les droits civils des Autochtones du Canada, sans l'aspect représentatif. En fait, nous représentons nos services et nous servons tous ceux qui entrent dans un centre d'amitié et nous leur offrons au moins les processus de même que l'éducation nécessaire pour assumer la gouvernance ou y participer et gérer leurs propres programmes adaptés aux besoins de leur collectivité. Je suis heureux d'avoir travaillé pour de nombreux organismes autochtones. Je mesure vraiment l'importance de la reddition de comptes dans ce que nous faisons, l'aspect financier de ce que nous faisons et l'observation des exigences en matière de rapport, surtout compte tenu de la longévité que nous avons. Nous avons un réseau très solide à la grandeur du Canada. Certaines régions s'en tirent mieux que d'autres, mais en général, nous nous entraînons, en mettant en commun nos pratiques exemplaires, en cernant ce qui fonctionne pour certaines collectivités, ainsi que les difficultés. Je suis convaincu que nous avons une base historique, une confiance historique et psychologique, l'infrastructure et le personnel. Nous nous occupons d'à peu près tout. Au fil du temps, nous avons donné naissance à presque tous les leaders autochtones au Canada, que ce soit parce que des chefs fréquentaient un centre d'amitié dans leur jeunesse, ou autre chose. Nous nous apercevons que notre histoire a beaucoup plus d'importance que nous le pensions et nous constatons qu'elle commence à nous rattraper. Nous sommes résolus à servir la population et à faire valoir pour elle son droit à l'autodétermination, ou à l'aider à le faire.

Pour conclure, je crois fermement que nous possédons le savoir-faire, l'infrastructure, l'administration et les mécanismes de responsabilisation nécessaires pour offrir des services aux Autochtones afin de les aider à connaître leurs droits et à les faire valoir. J'ai entendu plus tôt que pour 8 \$ de financement octroyés aux réserves, il n'y a qu'un dollar de financement hors réserve. Nous avons tendance à prendre ce dollar et à le transformer en 8 \$. Nous sommes très efficaces dans ce que nous faisons. Je crois sincèrement que l'établissement de la culture et de la tradition est un peu la pierre angulaire de notre mouvement, et tant que ce sera le cas, nous aurons la confiance de notre clientèle.

Je laisse Jack conclure notre déclaration et je vous remercie de l'occasion que vous nous offrez.

M. Park : Pour conclure, nous encourageons le Sénat à formuler des recommandations au gouvernement du Canada et aux provinces en s'inspirant des recommandations que nous

enhancing the role and resources to friendship centres across Canada, as well as recognizing the unique and historical contribution of the friendship centre movement to Canadian Human Rights. As the urban Aboriginal population is increasing, support for the broader social and economic issues that expansion will bring about must also be increased, the rights of Aboriginal people, their identity, access to services must be maintained and led by participation in their own processes.

Thank you.

Anita Campbell, Executive Director, Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre: Good evening. My name is Anita Campbell. I am Executive Director for the Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre in Thompson, Manitoba. I have held this position for little over 19 years. I have been asked to provide a brief overview of the Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre and the programs and services we provide to Aboriginal people, in particular off-reserve First Nations.

Since 1976, Ma-Mow-We-Tak has offered support to urban Aboriginal people who are making the transition from life on the reserve or community to urban life in the city of Thompson.

The Deputy Chair: Excuse me, Ms Campbell, but would you slow down for our interpreters?

Ms. Campbell: They told me I had five minutes. You have no idea how excited I am to tell you about my organization.

It operates as a non-profit charitable organization according to policy set by the board of directors. The Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre provides programs and services to all age groups, from infants to elders, in a formal or informal setting. There are over 50-plus staff employed with the friendship centre. The volunteer board of directors is made up of individuals from the community who are elected at the annual general assembly, the majority of whom are Aboriginal, approximately 8 out of 11 seats.

Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre designs its programs and services to meet the needs of urban Aboriginal people, while maintaining an open door philosophy so all are welcome. Our organization is community-driven to meet the needs expressed by the community especially those at the grassroots level or who access our programs and services. The development and provision of programs and services delivered by the Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre are designed specifically to meet the educational, cultural, social, recreation and employment needs of Aboriginal people. Programs and services are developed based on identified needs or gaps in the community.

We have also successfully established many partnerships with other agencies, organizations and groups in the North to assist in the maintenance and delivery of programs and services. As part of

avons présentées plus tôt et sur le renforcement du rôle et des ressources des centres d'amitié à la grandeur du Canada, tout en reconnaissant la contribution exceptionnelle et historique du mouvement des centres d'amitié dans le dossier des droits de la personne au Canada. Vu l'accroissement de la population autochtone urbaine, le soutien accordé pour régler les grands problèmes sociaux et économiques que cette croissance engendrera devrait aussi augmenter en parallèle. Il faudra préserver les droits des Autochtones, leur identité et leur accès à des services et les Autochtones devront exercer leur autonomie en participant à leurs propres processus.

Je vous remercie.

Anita Campbell, directrice exécutive, Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre : Bonsoir. Je suis Anita Campbell, la directrice exécutive du Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre à Thompson, au Manitoba. J'occupe ce poste depuis un peu plus de 19 ans. On m'a demandé de donner un bref aperçu du centre d'amitié Ma-Mow-We-Tak et des programmes et services que nous offrons aux Autochtones, surtout aux membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves.

Depuis 1976, le centre Ma-Mow-We-Tak aide des Autochtones à faire la transition de la vie dans la réserve ou la collectivité à la vie urbaine de Thompson.

Le vice-président : Veuillez m'excuser, madame Campbell, mais pourriez-vous ralentir un peu pour nos interprètes?

Mme Campbell : On m'a dit que j'avais cinq minutes. Vous n'avez pas idée à quel point je suis excitée de pouvoir vous parler de mon centre d'amitié.

Il fonctionne à titre d'organisme sans but lucratif en accord avec la politique établie par le conseil d'administration. Le centre d'amitié Ma-Mow-We-Tak offre des programmes et des services à tous les groupes d'âge, des nourrissons aux personnes âgées, dans un contexte formel ou informel. Son effectif compte plus de 50 employés. Le conseil d'administration bénévole est composé de membres de la collectivité, en majorité des Autochtones, soit environ 8 des 11 administrateurs élus par l'assemblée générale annuelle.

Le centre d'amitié Ma-Mow-We-Tak élabore lui-même ses programmes et ses services afin de satisfaire aux besoins des Autochtones en milieu urbain, tout en maintenant une politique de la porte ouverte de sorte que tous sont bienvenus. Notre organisme est communautaire, en ce sens qu'il satisfait aux besoins exprimés par la collectivité, en particulier ceux des membres de la population cible ou des utilisateurs de nos programmes et services. Les programmes et services offerts au centre d'amitié Ma-Mow-We-Tak sont spécialement conçus pour satisfaire aux besoins éducatifs, culturels, sociaux, récréatifs et professionnels des Autochtones. Les programmes et les services sont élaborés en fonction des lacunes ou des besoins recensés dans la collectivité.

Nous avons aussi établi de nombreux partenariats avec d'autres agences, organismes et groupes du Nord pour aider à maintenir et offrir des programmes et des services. Conformément

our organizational plan, we completed construction of a 20,422 square foot new friendship centre facility on March 31, 2011, that houses all of our programs and services under one roof, thereby providing an efficient and effective direct service delivery system. The new friendship centre facility will help us meet the increased demand placed on us to offer additional programs and services needed within the city of Thompson and the outlying communities. Providing our programs and services under one roof will not only assist the Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre in its delivery mechanism but will provide Aboriginal and non-Aboriginal community members a one-stop shop to access and receive support in meeting their express needs, especially those that are limited in their mobility, such as the elderly and or disabled persons.

In addition to the new friendship centre facility, Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre owns several other properties in the city of Thompson. Our main site, which used to be the previous site of the friendship centre which used to house our offices and hostel services operation, was renovated. We added 14 bedrooms for a total of 28 bedrooms, which occupies 44 beds. This accommodates the increased demand that was placed on our hostel operations.

In addition to providing the short-term room and meal services to Aboriginal people coming from outlying communities to receive medical attention or attend appointments, et cetera, this renovation project also addressed long-term transitional needs of people coming into our community for various reasons such as employment or education. The renovations were completed June 1, 2011. The property located at 23 Station Road, which was an office building, was sold June 1. We did have a vision of creating a 55-plus elderly housing, but we could not get the funding in place to complete that project and we had to sell the property. The proceeds from this sale have been placed in a high interest-bearing account until such time as a plan can be presented and accepted by the board of directors and the community.

The property located at 23 Beaver Crescent is presently being renovated into a licensed daycare facility called the Mini Muks Daycare. Capital funding was sought and approved both by the provincial government and the Thompson Urban Aboriginal Strategy. In addition to the renovations, we have begun the process of developing our policies and procedures which will accommodate 50 children in total — 4 infants, 32 preschool and 14 school age children. This is planned to be opened by March 31, 2013.

We also have housing that we call the Fox Bay Dens which houses students and their families. The lack of affordable, adequate and accessible housing still exists in Thompson, but we believe these units have been able to provide a small measure of relief for students who want to pursue post-secondary education within the city of Thompson.

à notre plan organisationnel, nous avons achevé la construction d'un nouveau centre d'amitié de 20 422 pieds carrés le 31 mars 2011. Il abrite tous nos programmes et services sous un même toit ce qui crée un système de prestation directe des services efficace et efficient. Les nouvelles installations du centre d'amitié nous aideront à répondre à la demande accrue pour offrir d'autres programmes et services nécessaires dans la ville de Thompson et dans les collectivités voisines. En plus d'améliorer l'efficacité du mécanisme de prestation du centre d'amitié Ma-Mow-We-Tak, la prestation de nos programmes et services sous un même toit fournira aux membres autochtones et non autochtones de la collectivité un guichet d'accès unique pour recevoir de l'aide afin de satisfaire à leurs besoins particuliers, surtout pour les personnes à mobilité réduite, comme les personnes âgées ou les personnes handicapées.

Le centre d'amitié Ma-Mow-We-Tak est propriétaire de l'édifice qui l'abrite, mais aussi de plusieurs autres propriétés dans la ville de Thompson. Nous avons rénové notre emplacement principal, où se trouvaient les bureaux et les services d'hébergement du centre d'amitié. Nous avons ajouté 14 chambres, pour un total de 28 chambres et de 44 places. Nous pouvons ainsi satisfaire à la demande accrue à laquelle nos services d'hébergement font face.

En plus de fournir des services de repas et d'hébergement à court terme à des Autochtones qui viennent des collectivités voisines pour se faire soigner ou aller à des rendez-vous, et cetera, ce projet de rénovation a aussi répondu aux besoins de transition à long terme de personnes qui arrivent dans notre collectivité pour différentes raisons, par exemple trouver un emploi ou poursuivre leurs études. Les rénovations ont été achevées le 1^{er} juin 2011. La propriété du 23 Station Road, un ancien édifice à bureaux, a été vendue le 1^{er} juin. Nous avions formulé le projet d'en faire une maison d'habitation pour les 55 ans et plus, mais nous n'avons pas réussi à trouver le financement nécessaire et nous avons dû vendre la propriété. Les produits de la vente ont été placés dans un compte à intérêts élevés jusqu'à ce qu'un plan obtienne l'approbation du conseil d'administration et de la collectivité.

La propriété du 23 Beaver Crescent est en voie d'être transformée en une garderie agréée du nom de Mini Muks Daycare. Dans le cadre de la stratégie pour les Autochtones en milieu urbain, le gouvernement provincial et la ville de Thompson ont approuvé notre demande de financement d'immobilisations. En plus des rénovations, nous avons amorcé l'élaboration de nos politiques et procédures en vue d'accueillir 50 enfants en tout — quatre bébés, 32 enfants d'âge préscolaire et 14 enfants d'âge scolaire. L'ouverture est prévue pour le 31 mars 2013.

Nous avons aussi des logements, les Fox Bay Dens, qui accueillent des étudiants et leurs familles. Il y a encore une pénurie de logements abordables, convenables et accessibles à Thompson, mais nous croyons que ces unités d'habitation ont apporté un certain soulagement aux étudiants qui veulent poursuivre des études postsecondaires à Thompson.

We recently had a visit to our new friendship centre from an assistant deputy minister in the federal government who indicated how impressed she was with our friendship centre and how we did not forget our original intent of providing front-line services to people. We continue to provide services and programs such as New Beginnings, A Connection For Aboriginal Children, The Northern Circle of Youth, Partners for Careers, employment assistance services, adult basic education, Northern Youth Council, Parent Child Centre, youth employment services, elders programs, sharing healing circles, referral services, advocacy, housing supports, income tax returns, fine option and community service orders, and these are just to name a few. We now have room to offer additional programs and services down the road.

Last year from the 13 programs, we delivered programs to 4,374 Aboriginal people of whom 3,616 were First Nations, 403 were Metis, 146 were non-status, and 190 did not want to indicate. In addition, we provided 50,664 points of contact for the 2011-12 fiscal year.

To provide a snapshot of our community, the city of Thompson is located in the Burntwood Region in remote northern Manitoba and is the fifth largest city in Manitoba with a population of approximately 12,829 people. Thompson is located 750 kilometers north of the next largest city, which is Winnipeg. It is commonly referred to as the "Hub of the North," and because of this, the people from the outlying northern communities, mainly Aboriginal, rely on accessing services in Thompson such as medical, dental, education, employment, legal, training, financial, insurance and shopping. In 2006, the city of Thompson, with 4,930 Aboriginal people, had the largest proportion of Aboriginal people of any city in Canada — 36 percent. Of the total Aboriginal population, 57 percent are youth under the age of 25.

First Nations are the largest Aboriginal group in Thompson. In 2006, 3,300 persons living in Thompson identified as First Nations, accounting for two thirds, or 67 percent of the city's Aboriginal population. Of those who identified as First Nations people in 2006, a large majority, 93 percent, reported being a treaty Indian or registered Indian as defined by the Indian Act of Canada. The First Nation population of Thompson grew by 13 percent over this time period, while the Metis population grew by 10 percent.

The needs of urban Aboriginal people within the city of Thompson and surrounding area are significantly higher than most other regions or communities in Manitoba. Statistics indicate higher percentages of low-income and single-parent families among urban Aboriginal families. This in itself presents

Nous avons récemment reçu la visite d'une sous-ministre adjointe du gouvernement du Canada dans notre nouveau centre d'amitié. Elle s'est dite impressionnée par notre nouveau centre et le fait que nous n'ayons pas oublié notre objectif original d'offrir des services de première ligne à la population. Nous continuons de fournir des services et des programmes tels New Beginnings, A Connection For Aboriginal Children, le Northern Circle of Youth, Partners for Careers, des services d'aide à l'emploi, des cours de formation de base pour adultes, le centre parents-enfants, des services d'emploi pour les jeunes, des programmes destinés aux personnes âgées, des cercles de guérison et de partage, des services d'aiguillage et de représentation, de l'aide au logement et à la préparation de déclarations de revenu et l'exécution d'ordonnances de travaux compensatoires et de services communautaires, pour n'en nommer que quelques-uns. Nous disposons maintenant de l'espace qui nous permettra d'offrir un jour d'autres programmes et services.

L'an dernier, nos 13 programmes ont servi 4 374 Autochtones, dont 3 616 membres de Premières nations, 403 Métis, 146 Indiens non inscrits et 190 autres personnes qui n'ont pas voulu préciser leur statut. En outre, nous avons fait 50 664 aiguillages au cours de l'exercice 2011-2012.

Pour vous faire le portrait de notre collectivité, je dirais que la ville de Thompson est située dans la région de Burntwood dans un coin isolé du Nord du Manitoba, la cinquième plus grande ville de la province avec une population d'environ 12 829 habitants. Thompson est située à 750 kilomètres au nord de la grande ville la plus proche, Winnipeg. On la surnomme le « Carrefour du Nord » et à ce titre, les habitants des collectivités nordiques éloignées, principalement des Autochtones, comptent sur la possibilité d'obtenir des services à Thompson, notamment des soins de santé et des services dentaires, d'éducation, de formation, d'assurance et d'emploi ainsi que des services juridiques et financiers. Ils peuvent aussi y faire leurs emplettes. En 2006, avec 4 930 habitants autochtones, la ville de Thompson affichait la plus forte proportion d'Autochtones dans sa population que toute autre ville au Canada, soit 36 p. 100. Les jeunes de moins de 25 ans représentent 57 p. 100 de la population autochtone dans son ensemble.

Les Premières nations constituent le groupe autochtone le plus représenté à Thompson. En 2006, 3 300 habitants de Thompson s'étaient identifiés comme membres d'une Première nation, soit les deux tiers, ou 67 p. 100, de la population autochtone de la ville. Parmi ceux-ci, une forte majorité, 93 p. 100, ont déclaré avoir le statut d'Indien visé par un traité ou d'Indien inscrit au sens de la Loi sur les Indiens du Canada. La population des Premières nations de Thompson a augmenté de 13 p. 100 sur cette période, tandis que la population métis a augmenté de 10 p. 100.

Les besoins des Autochtones vivant en milieu urbain sont nettement plus grands dans la ville de Thompson et ses environs que dans la plupart des autres régions ou collectivités du Manitoba. Des statistiques révèlent des pourcentages plus élevés de familles à faible revenu et monoparentales parmi les familles

the potential for serious implications as living in poverty reduces opportunity for education, recreation and can mean that basic needs are not always met accordingly.

Over the years, Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre has grown significantly and established itself as a leader in the community through respect, responsibility and accountability. This has been achieved through the hard work of our volunteer board of directors, the staff and the tremendous community support that we are able to attain.

I want to thank you for the opportunity. I hope I have given you a good snapshot. I have tried to be selective in terms of the information and the topic tonight. Thank you for allowing me the opportunity to speak.

The Deputy Chair: Thank you, Ms. Campbell. Your presentation was precise and concise, that is for sure.

Last but not least, we will now hear from our host for tonight, Mr. Jim Sinclair, executive director of this friendship centre.

Jim Sinclair, Executive Director, Indian and Metis Friendship Centre of Winnipeg: Thank you very much. Welcome. I think it is a historic occasion to have senators come into any friendship centre, but for ours to be the first is a very honoured experience.

The Winnipeg Friendship Centre is the oldest, arguably, along with the Vancouver Friendship Centre, in Canada. It is one of the first Native organizations that started out of the needs of people migrating to the cities. When we look at a concept of a friendship centre, my idea, in spite of all of the words that are here, is to help native people to adjust to urban society while still retaining pride in their culture and heritage. That is what friendship centres do, while retaining the fact they are non-political, non-sectarian and autonomous organizations. That creates difficulties for us in regard to how we fight for people when we are non-political?

Interestingly, when I look back at a couple of comments made in regard to the civil rights movement, I was a boy when my mother first got the right to vote in 1960. I think the difference between the civil rights of the United States and the civil rights effort in Canada is the fact that we met and we met, and the groups got excited about meeting. There was no violence; nobody was shot and killed. We were not burning down cities, but we were getting somewhere.

I remember my mother coming home once. People were looking for meetings, and this was just after the friendship centres were formed and were being thought of. My mother came home and said somebody said there is a meeting at the Lord Selkirk Hotel. She said, "It is an Indian meeting, so I am going down there." She went down there, she came home, and I said, "What was the meeting about, mom?" She says, "I don't know; it was

autochtones urbaines. En soi, cette statistique pourrait avoir de graves implications puisque le fait de vivre dans la pauvreté réduit les possibilités d'éducation et de loisir et peut vouloir dire que les besoins de base ne sont pas toujours satisfaits en conséquence.

Au fil des ans, le centre d'amitié Ma-Mow-We-Tak a beaucoup grandi et s'est taillé une place de chef de file dans la collectivité à force de respect, de responsabilité et de responsabilisation. Ce résultat est dû au travail acharné de nos administrateurs bénévoles et de notre personnel et à l'immense appui que nous avons réussi à obtenir de la collectivité.

Je tiens à vous remercier de l'occasion que vous m'offrez. J'espère vous avoir présenté un portrait fidèle. J'ai essayé d'être sélective en ce qui a trait à l'information et au thème abordé ce soir. Merci de m'avoir donné l'occasion de vous adresser la parole.

Le vice-président : Merci madame Campbell, votre déclaration était précise et concise, cela ne fait aucun doute.

Nous donnerons maintenant la parole à notre dernier intervenant, mais non le moindre, notre hôte ce soir, M. Jim Sinclair, directeur exécutif du centre d'amitié où nous nous trouvons.

Jim Sinclair, directeur exécutif, Indian and Metis Friendship Centre of Winnipeg : Merci beaucoup. Si je ne m'abuse, la venue de sénateurs dans un centre d'amitié est une première historique, et nous sommes très honorés que le nôtre soit le premier.

Le Winnipeg Friendship Centre dispute sans doute au Vancouver Friendship Centre le titre de plus vieux centre d'amitié au Canada. Il est l'un des premiers organismes autochtones nés des besoins de la population qui migrait vers les villes. Selon moi, la raison d'être d'un centre d'amitié, abstraction faite de tout ce qui est écrit ici, c'est d'aider des Autochtones à s'adapter à la vie urbaine tout en restant fiers de leur culture et de leur patrimoine. C'est ce que font les centres d'amitié, sans oublier que ce sont des organismes apolitiques, non sectoriels et autonomes. Ce statut engendre pour nous certaines difficultés : comment pouvons-nous défendre les droits des personnes que nous servons alors que nous sommes apolitiques?

Chose intéressante à signaler à la lumière de certains commentaires portant sur le mouvement des droits civils, j'étais petit garçon quand ma mère a obtenu le droit de vote en 1960. À mon sens, la différence entre la lutte pour les droits civils aux États-Unis et au Canada tient au fait que nous avons tenu rencontre après rencontre et que les groupes se sont emballés à l'idée de se rencontrer. Il n'y a pas eu de violence, personne n'a été blessé ou tué par balle. Nous ne mettions pas des villes à feu et à sang, mais nous faisions avancer notre cause.

Je me souviens d'une fois où ma mère était rentrée à la maison. Les gens cherchaient à se réunir, c'était peu de temps après que le projet des centres d'amitié s'était formé et concrétisé. Ma mère est rentrée à la maison et elle a dit que quelqu'un lui avait parlé d'une réunion à l'hôtel Lord Selkirk. Elle a dit : « C'est une réunion d'Indiens, donc j'y vais ». Elle y est allée et à son retour, je lui ai demandé : « De quoi a-t-il été question à la réunion, maman? »

sort of funny Indian. They told me if the red man was ever spiritually enlightened, he would illuminate the earth." "What kind of meeting is that?" "I think they are Baha'i Indians." It was a different kind of Indian, not Canadian Indians. However, we went to meetings all over to try to get things going.

I was involved in an organization called the St. Peter's Boys Club, and it became the beginning of the friendship centre. I went to work for the friendship centre later on in my working career. It just grew with leaps and bounds. I remember going to Thompson, different places helping them get started. It grew out of a need, and they fulfilled that need very well.

We talk about dollars, and there is no better dollar value that the government will ever get out of any organization than they get out of the friendship centre. They talk about for every \$8 the Indians get, \$1 goes to off reserve, but for every dollar that gets put into a friendship centre, they probably get \$10 worth because that is the kind of hard work that goes into them, and it speaks to the kind of work that they do for all kinds of people.

Everybody has explained the different things that they do. We do the emergency assistance, referral services, social, educational, and recreational programs, cultural awareness, and community development. As well, we get good dollar value for the buildings we put up, the buildings that we get into, and the value that we bring to a neighborhood and all of the representation that we have is hard to measure.

In Winnipeg there are 80 organizations competing for the dollar that goes toward dealing with some of the Native problems. I looked at the bottom line for what the friendship centre got 14 years ago, and we actually get less funding than we got 14 years ago. When you take into account the cost of living indexes and everything else, we do not even get that. We are lucky if we get a 1 per cent a year increase. The funding is the same and yet our populations are growing like crazy.

I was listening to one of the speakers this afternoon from Aboriginal and Northern Affairs. He was talking about 54 per cent of treaty Indians being in Winnipeg, or something, and it certainly seems like a lot. Even at 54 percent, you are looking at 60,000 people or more, and that is just treaty Indians. If you look at the Aboriginal, Metis, non-status, and I think it is like 120 some-odd thousand Aboriginal people who live in Winnipeg. So trying to deal with these people in a meaningful way becomes difficult when our funding has been frozen for a long, long time and seeing the money that goes to others.

Elle m'a répondu : « Je ne sais pas, il y avait une drôle de sorte d'Indiens. Ils m'ont dit que si l'homme rouge s'éveillait un jour à la spiritualité, il illuminerait la terre ». « C'était quoi cette réunion? » « Je pense que c'était des Indiens Baha'i. » C'était une tout autre sorte d'Indiens, pas des Indiens du Canada. Cependant, nous sommes allés à des réunions un peu partout pour essayer de faire bouger les choses.

J'ai fait partie d'une organisation, le St. Peter's Boys Club, qui est devenu le germe du centre d'amitié. Plus tard dans ma carrière professionnelle, j'ai travaillé pour le centre d'amitié. Il ne cessait de grandir à pas de géant. Je me rappelle m'être rendu à Thompson, dans différents endroits, pour les aider à se mettre en branle. Le mouvement est né d'un besoin et les centres ont très bien satisfait à ce besoin.

Nous parlons d'argent, et le gouvernement n'obtiendra jamais un meilleur rendement de son investissement dans des organismes que celui qu'il obtient d'un centre d'amitié. On dit qu'à chaque 8 \$ accordé aux Indiens, un dollar est investi à l'extérieur des réserves, mais pour chaque dollar investi dans un centre d'amitié, le gouvernement en a probablement pour 10 \$ parce que c'est le genre de travail acharné qu'on y voit, et cela en dit long sur le genre de services que ces centres rendent à des gens de toutes sortes.

Les témoins qui m'ont précédé ont tous décrit les différents services qu'ils offrent. Nous offrons des services d'aide d'urgence, des services d'aiguillage, des programmes sociaux, éducatifs et récréatifs, des activités de sensibilisation à la culture et de développement communautaire. Par ailleurs, nous obtenons une bonne valeur financière pour les édifices que nous construisons ou que nous occupons, et il est difficile d'évaluer la valeur de notre présence dans un quartier et de toutes les activités de représentation que nous faisons.

À Winnipeg, 80 organismes se disputent le dollar investi afin de régler une partie des problèmes de la population autochtone. J'ai consulté le bilan pour relever l'aide financière que le centre d'amitié avait reçue il y a 14 ans, et nous recevons moins d'aide financière aujourd'hui qu'il y a 14 ans. Si nous prenons en compte les indices du coût de la vie et tout le reste, nous ne recevons même pas ça. Nous sommes chanceux si nous obtenons 1 p. 100 d'augmentation par année. Le financement est le même et pourtant, nos populations s'accroissent à toute vitesse.

J'écoutais l'un des conférenciers du ministère des Affaires autochtones et du Nord canadien cet après-midi. Il disait qu'environ 54 p. 100 des Indiens visés par un traité vivent à Winnipeg, ou quelque chose du genre, ça semble beaucoup. Même à 54 p. 100, on parle de 60 000 personnes ou plus, et ce, seulement pour les Indiens visés par un traité. Si nous prenons les Autochtones, les Métis, les Indiens non inscrits, je crois que cela représente quelque 120 000 Autochtones qui vivent à Winnipeg. Il devient donc difficile d'essayer d'être utile à cette population quand notre financement est gelé depuis très, très longtemps et qu'on voit l'argent aller à d'autres organismes.

Having said that, I think that right now we are doing a pretty good job. We do have to subsidize the government funding and the cost of the building by running three bingos a week, which takes its toll in itself. It is a lot of work that has to be done.

That is what we are doing, and we are doing quite a bit. We are not able to do everything that we think we could do because we provide these services of helping Native people adjust, but we do not get any money for it.

In looking at your terms of reference in regard to the human rights, paragraphs (a) to (e), the rights relating to residency, access to rights, I have made quite a few notes. I looked at it and thought that we do not, as off-reserve people, band members, whatever, get any of these rights once we take one step off the reserve.

I am a Peguis band member and was born a treaty Indian, and any of the benefits I had I did not like. One of the benefits I had is they took me and sent me to residential school for seven years. That was not a benefit at all. So then when you go try to get housing it is not available, nothing off reserve. With regard to education, you are at the bottom of the list if you do not have a big family that stays on the reserve and votes.

Participation: You know, there is practically no participation in reserve events. They only count you when they want you for the treaty land entitlement. The Peguis reserve, which is the largest reserve in Manitoba, has 10,000 band members, 7,000 of whom live away from home, non-resident band members. When we had treaty land entitlement, because they stole our land back in 1907, they gave us \$126 million for the loss of use of the land. They gave us \$54 million for the land they never paid us for. They counted us then, but not one penny came to any non-resident band member, even though we tried. We do have parcels of land, but we did not get anything. That has been the sort of thing that we have wrestled with as friendship centre workers, band members.

I worked at the Selkirk Friendship Centre for 25 years and left to go work with the Assembly of Chiefs as their coordinator of urban strategy. I have seen things from both sides — the treaty side and the friendship centre side. When they honoured me when I left back in 1998, I said I would always be part of the friendship centre because I had “Friendship Centre” tattooed on my backside. As one of the people said, “You went on a holiday for a while and I am glad you are back; get back to work.” It was like I never left.

Cela dit, à mon avis, nous abattons un assez bon boulot. Nous devons compléter les subventions gouvernementales et couvrir le coût de l'édifice en organisant trois bingos par semaine ce qui, en soi, est très exigeant.

Cela représente beaucoup de travail. C'est ce que nous faisons, et nous abattons beaucoup de boulot. Nous ne pouvons pas faire tout ce que nous croyons que nous pourrions faire parce que nous offrons des services pour aider des Autochtones à s'adapter, sans recevoir d'argent à cette fin.

J'ai pris une assez grande quantité de notes en parcourant votre mandat à l'égard des droits de la personne, les alinéas *a* à *e*, les droits liés à la résidence, l'accès aux droits. Après examen, j'ai conclu qu'en tant qu'Autochtones ou membres de bandes, peu importe, vivant à l'extérieur d'une réserve, nous ne jouissons d'aucun de ces droits une fois que nous mettons le pied à l'extérieur de la réserve.

Je suis membre de la bande Peguis et je suis, de naissance, un Indien visé par un traité et je n'ai jamais aimé aucun des avantages que ce statut me donnait. L'un de ces avantages, c'est qu'on m'a enlevé et envoyé dans un pensionnat pour Indiens pendant sept ans, ce qui était loin d'être un avantage. Puis, quand on essaie de trouver un logement, il n'y en a pas de disponible, rien à l'extérieur de la réserve. Quant aux études, vous êtes au bas de la liste si vous n'avez pas une grosse famille dans la réserve qui participe au vote.

Participation : vous savez, il n'y a pratiquement aucune participation aux activités de la réserve. Nous comptons seulement lorsqu'ils ont besoin de nous pour faire reconnaître les droits fonciers issus de traités. La réserve Peguis, la plus grande réserve au Manitoba, compte 10 000 membres de la bande, dont 7 000 vivent à l'extérieur de la réserve, des membres de la bande non résidents. Lorsque nous avons obtenu la reconnaissance des droits fonciers issus par traité, parce qu'on nous avait volé nos terres en 1907, le gouvernement nous a accordé 126 millions de dollars pour la perte de l'utilisation de nos terres. Il nous a donné 54 millions de dollars pour les terres pour lesquelles il ne nous avait jamais payés. Il nous a alors dénombrés, mais aucun membre non résident de la bande n'a touché un sou, malgré nos démarches. Nous avons des parcelles de terre, mais nous n'avons pas touché un sou. Voilà le genre de choses avec lesquelles nous nous sommes démenés en tant qu'intervenants du centre d'amitié, en tant que membres d'une bande.

J'ai travaillé au centre d'amitié de Selkirk pendant 25 ans, un poste que j'ai quitté pour aller travailler à l'Assemblée des chefs comme coordonnateur de la stratégie urbaine. J'ai vu des choses des deux côtés — du côté du traité et du côté du centre d'amitié. Quand ils m'ont rendu hommage à mon départ en 1998, j'ai dit que je ferais toujours partie du centre d'amitié parce que je l'avais tatoué dans le dos. Quelqu'un m'a dit : « Tu t'es absenté pour prendre des vacances et je suis content de te voir de retour; remets-toi au travail. » On aurait dit que je n'étais jamais parti.

In looking at these human rights issues as a band member and as a worker in a friendship centre, we and the people who come in do not have any rights in a lot of these areas: housing, education, participation.

With respect to remedies, the fact that 70 percent of us are living off reserve and are not allowed to be represented in any way needs to be remedied. How do we do that? I mean, we have a democratic society. Certainly, the chiefs have all of the clout and all of the power. There is nothing that is treaty specific in the city of Winnipeg that goes to the people. I think people look at it and say that is not true, but it is true. Nobody has any housing. There are groups like the Dakota Ojibway that provide rental housing for their people. Sagkeeng has apartment housing, but you do not own it and you do not exercise any of your treaty rights.

There is also no representation by population for the people who live here. I wish we could have a mandate to provide services and the funding to go with it because friendship centres are picking up all of the slack, and we are the least funded organization of all. If you look at the core funding for most friendship centres, it is \$170,000. That is not much money in this day and age. I think they still have in their documents that you sign that you are supposed to be able to provide six jobs with that \$170,000, plus phone and everything else that goes with it. It is not realistic, and like I say, it is a non-political organization. We do not have a great deal of clout.

I like the fact that the National Association of Friendship Centres is our funder, but it creates some problems because we are not going to fight our brother and sister, our other friendship centres, for a dollar. We are in a sort of a difficult situation.

Anyway, I thank you for giving me the opportunity to speak on this subject. I hope you will come back again because I look upon this as just the start of a dialogue with the governing bodies, the Senate, and our agencies that have to deal with the people. I would like to extend an invitation to you to come back once this report is done, and let us take it to the next step.

Thank you.

The Deputy Chair: Thank you. I will reserve comment for later because I agree with a lot of what you said. You are right that this is the first step to an ongoing dialogue with respect to these issues. As I have mentioned time and again, a lot of our own people like to sweep these issues under the rug as if they do not exist. Obviously, they do exist.

Si nous examinons les questions relatives aux droits de la personne du point de vue d'un membre d'une bande et d'un intervenant dans un centre d'amitié, nous et les personnes qui s'adressent au centre d'amitié ne jouissons d'aucun droit dans plusieurs de ces domaines : le logement, l'éducation, la participation.

Quant aux recours, il faut remédier au fait que 70 p. 100 de nous vivons à l'extérieur d'une réserve sans avoir le droit d'être représentés de quelque façon que ce soit. Comment y parvenir? Nous vivons pourtant en démocratie. Bien entendu, les chefs détiennent toute l'influence et tous les pouvoirs. Dans la ville de Winnipeg, rien n'est prévu par traité pour ces populations. Je crois que les gens voient la situation et se disent que ce n'est pas vrai, mais c'est vrai. Personne n'a de logement. Des groupes comme la tribu Dakota Ojibway offrent des logements locatifs à leurs membres. La bande Sagkeeng a un immeuble d'habitation, mais ses occupants n'en sont pas propriétaires et n'exercent aucun des droits qui leur sont conférés par traité.

Il n'y a pas non plus de représentation par la population pour les Autochtones qui vivent à Winnipeg. J'aimerais bien que nous puissions avoir un mandat pour offrir des services et le financement nécessaires parce que les centres d'amitié comblent le manque et nous sommes l'organisme le moins financé de tous. Prenons le financement de base de la plupart des centres d'amitié, 170 000 \$. De nos jours, ce n'est pas beaucoup d'argent. Si je ne me trompe pas, on indique encore dans les documents à signer que nous sommes censés pouvoir maintenir six postes avec ces 170 000 \$, plus les frais du service téléphonique et tout ce qui vient avec. Ce n'est pas réaliste et comme je l'ai dit, nous sommes un organisme apolitique. Nous n'avons pas beaucoup d'influence.

J'aime le fait que l'Association nationale des centres d'amitié est notre bailleur de fonds, mais cette situation pose certains problèmes parce que nous n'allons pas nous battre contre nos frères et sœurs, les autres centres d'amitié, pour un dollar. Nous sommes dans une situation difficile.

Quoi qu'il en soit, je vous remercie de m'offrir la chance de m'exprimer sur ce sujet. J'espère que vous reviendrez parce qu'à mon sens, ce n'est que le début d'un dialogue avec les organes de gouvernance, le Sénat et nos organismes qui s'occupent de leur clientèle. J'aimerais vous inviter à revenir une fois que votre rapport sera prêt. Faisons le prochain pas ensemble.

Je vous remercie.

Le vice-président : Merci. Je vais m'abstenir de commenter pour le moment parce que je suis d'accord avec vous en grande partie. Vous avez raison de dire que c'est le premier pas d'un dialogue continu sur ces questions. Comme je l'ai dit maintes et maintes fois, bien des membres de notre peuple préfèrent balayer ces questions sous le tapis et faire comme si elles n'existaient pas. De toute évidence, elles existent.

I say this time and again as well: We have to be truthful about what is happening and about the needs of our people with respect to access to rights, not just access, but also the exercise of those rights, wherever they live. So we are here to listen. This is a first step.

Senator Zimmer: Sorry, I have got a bad cold.

First of all, thank you for your presentations.

Second, it is nice to see old friends. Jim, make sure you say hello to the judge.

Anita Volker Beckman, I can see Stan in the back. That is what it is called, friendship, and our friendship goes back 30 to 40 years, and it is never forgotten.

You talk about service delivery, technology, inflation, policy, portability and capital renewal. Does that application extend into actual partnerships of business? The reason I ask that is: When I went to the University of Saskatoon many years ago, Sutherland was a suburb of Saskatoon, but now it has grown together. One of the most successful businesses is an urban reserve. They have a gas station, a truck stop and restaurants. It is one of the most efficient, polite enterprises and partnerships that I have ever seen. There are some non-Aboriginals who could learn some lessons from that. What do you do? Does your application extend beyond to actually creating partnerships in business?

Mr. Blanchard: That is a very good question, senator. In terms of technology and inflation adjustments, it is about capacity building for the centres to keep up to modernity or to be able to compete with certain partners. The technology needs to catch up so we have opportunities for youth to actually go and create businesses, to educate them about opportunities in technology, new pursuits, or new and developing technologies. What is our capacity in terms of inflation? It just allows us to actually be more efficient in what we do and to build those partnerships without the stress of managing. We do try to stretch \$1 to about \$8 in terms of reporting. It just gives us that extra capacity to actually go out there and build meaningful relationships, without worrying about spending all of our resources just getting reports done or not having the capacity to be out there.

Senator Zimmer: This really is a training ground so that they can go out there and do things like the Sutherland urban reserve. It is really more of a training area so they can form these partnerships to do that; is that correct?

Mr. Blanchard: Very much so, senator. We look at things from an educational perspective. If we can educate people coming from off reserve or migrating from an on-reserve context to an urban setting it helps them navigate. We help them assert their rights.

Je dis aussi maintes et maintes fois ceci : « Nous devons être honnêtes au sujet de la situation et des besoins de notre peuple en ce qui concerne l'accès aux droits et même l'exercice de ces droits, peu importe où nos frères et sœurs vivent. Nous sommes donc ici pour vous écouter. » C'est un premier pas.

Le sénateur Zimmer : Désolé, j'ai un mauvais rhume.

Premièrement, je vous remercie pour vos déclarations préliminaires.

Deuxièmement, c'est agréable de revoir de vieux amis. Jim, ne manquez pas de saluer le juge pour moi.

Anita Volker Beckman, je vois Stan derrière vous. C'est ce qu'on appelle l'amitié, et notre amitié remonte à 30 ou 40 ans, sans jamais être oubliée.

Vous parlez de prestation de services, de technologie, d'inflation, de politiques, de transférabilité et de renouvellement des immobilisations. Votre requête englobe-t-elle des partenariats d'affaires? La raison pour laquelle je pose la question est celle-ci : quand je fréquentais l'Université de Saskatoon il y a de cela plusieurs années, Sutherland était une banlieue de Saskatoon, mais aujourd'hui, les deux se sont soudées. La réserve urbaine est l'une des entreprises des plus prospères. Elle possède un poste d'essence, un relais routier et des restaurants. C'est l'une des entreprises et l'un des partenariats les plus efficaces et les plus civils qu'il m'a été donné de voir. Des non-Autochtones pourraient en tirer des leçons. Que faites-vous? Votre intervention s'étend-elle à l'établissement de partenariats d'affaires?

M. Blanchard : Sénateur, c'est une très bonne question. Quand j'évoque la technologie et les rajustements en fonction de l'inflation, c'est pour souligner qu'il faut renforcer la capacité des centres à suivre le rythme de la modernité ou à pouvoir rivaliser avec certains partenaires. Un rattrapage technologique s'impose pour que nous puissions offrir des possibilités à des jeunes de créer des entreprises, de se renseigner sur des débouchés dans le domaine de la technologie, de nouveaux secteurs d'activité ou les technologies nouvelles et émergentes. Où se situe notre capacité par rapport à l'inflation? Le rajustement nous permettrait simplement d'être plus efficaces dans ce que nous faisons et d'établir les partenariats que vous évoquez sans vivre le stress de la gestion. Il est vrai que nous essayons d'étirer un dollar jusqu'à environ 8 \$ de résultats. Le rajustement en fonction de l'inflation nous procurerait la capacité supplémentaire de faire des démarches et d'établir des relations utiles, sans craindre de dépenser toutes nos ressources pour produire des rapports ou de ne pas avoir la capacité de faire ces démarches.

Le sénateur Zimmer : C'est vraiment un tremplin pour qu'ils puissent ensuite faire des choses comme la réserve urbaine de Sutherland. C'est vraiment davantage un lieu de formation pour qu'ils puissent former des partenariats à cette fin. Est-ce exact?

M. Blanchard : Tout à fait, sénateur. Nous envisageons les choses d'un point de vue éducatif. Si nous pouvons éduquer les gens qui arrivent d'une réserve ou qui migrent d'une réserve vers un milieu urbain, nous les aidons à s'y retrouver. Nous les aidons

We do not claim representation of their rights, but we will help them get educated to actually better participate in Canadian society, which is part of our mandate.

That can switch. I had 10 elders from Swan River come and tell me that back in the 1960s they opened up a house in Swan River. One Aboriginal woman opened up this house. A lot of people were coming off reserve at that time. What was significant to me in their story telling was that she would say, "Go to that farmer because he will hire Indians, and do not go to that farmer because he does not hire Indians. Go to this hardware store because they will sell nails and flour to Indians, whereas this hardware store will not." She was actually navigating urban landscape back in the 1960s against racism and against bigger things.

We try to teach people values like altruism and giving and governance mechanisms that are just as complicated as some of yours in terms of Roberts Rules of Order and how to participate in a community driven context. We do not believe on doing research on people; we believe in doing research with people and helping people in the communities, but we have never had that angle of claiming representation, much like the AROs do.

We have a lot of encumbrances because of that but also a lot of opportunities because we do not have those limitations. I think that helps grow people. We do not want to give you a business, but we want to teach you how to start a business, pay taxes and be a productive citizen. That is part of citizenship to us. I do not think anybody wants a handout. They just need that extra knowledge because we are coming from a place on reserve, where sometimes you do not understand the way the modern world works. I understand that perspective coming from small towns and a rural atmosphere. I had to learn and fight for my education and learn and fight to assert what I could be. We help people in that way or we soften the edge for them, which helps them be better people and create more opportunity.

Senator Zimmer: It is the old adage: Give a man a fish, feed him for a day; teach him how to fish, he will eat forever. Whoever, whatever friendship centre trained them in the Sutherland area did a fine job.

Senator Jaffer: Mr. Fidler, you mentioned the reluctance of urban Aboriginal youth to use mainstream services. Could you elaborate why it is important for First Nations and Aboriginal people to be able access services delivered by Aboriginal service providers with Aboriginal staff?

à faire valoir leurs droits. Nous ne prétendons pas les représenter pour protéger leurs droits, mais nous les aiderons à s'éduquer pour qu'ils puissent mieux participer à la société canadienne, ce qui fait partie de notre mandat.

Les choses peuvent changer. Dix anciens de Swan River m'ont raconté que dans les années 1960, ils avaient ouvert une maison dans leur collectivité. Une Autochtone avait ouvert cette maison. Beaucoup d'Autochtones sortaient des réserves à l'époque. Ce qui m'a frappé dans leur récit, c'est que cette femme disait : « Allez voir ce fermier parce qu'il embauche des Indiens, et n'allez pas voir ce fermier parce qu'il refuse d'embaucher des Indiens. Fréquentez cette quincaillerie parce qu'on y vend des clous et de la farine aux Indiens, tandis que cette autre quincaillerie s'y refuse. » En réalité, elle avait déjà pour rôle dans les années 1960 de naviguer dans le paysage urbain contre le racisme et des obstacles encore plus grands.

Nous essayons d'enseigner des valeurs comme l'altruisme et la générosité et des mécanismes de gouvernance tout aussi complexes que les vôtres, du type des règles de procédure Robert et la façon de participer dans un contexte communautaire. Nous sommes contre l'idée de faire des recherches sur des gens. Nous sommes pour l'idée de faire de la recherche avec les gens et d'aider les gens dans les collectivités, mais nous n'avons jamais prétendu les représenter, contrairement à ce que font les organismes autochtones représentatifs.

Cette philosophie nous crée bon nombre d'entraves mais aussi beaucoup de possibilités parce que nous ne sommes pas assujettis à ces restrictions. À mon avis, elle aide les gens à s'épanouir. Nous ne voulons pas vous offrir une entreprise clés en main, mais nous voulons vous enseigner à lancer une entreprise, à payer des impôts et à devenir un citoyen productif. Cela fait partie de notre vision de la citoyenneté. Je pense que personne ne souhaite recevoir l'aumône. Ils ont simplement besoin d'en savoir un peu plus parce qu'ils viennent de l'univers d'une réserve où parfois, on ne comprend pas très bien comment le monde moderne fonctionne. Ayant moi-même vécu dans de petites municipalités et dans un milieu rural, je comprends cette attitude. J'ai dû apprendre et lutter pour poursuivre mes études et pour revendiquer ce que je pourrais devenir. C'est ainsi que nous aidons les gens ou que nous adoucissons les angles pour eux, ce qui les aide à s'améliorer et à créer davantage de possibilités.

Le sénateur Zimmer : C'est l'adage bien connu : donnez à un homme un poisson, il aura de quoi manger pour une journée; enseignez-lui à pêcher, il aura de quoi manger toute sa vie. Qui que ce soit, quel que soit le centre d'amitié qui a formé les gens dans la région de Sutherland a fait un excellent travail.

Le sénateur Jaffer : Monsieur Fidler, vous avez parlé de la réticence des jeunes Autochtones urbains à s'adresser aux services réguliers. Pourriez-vous expliquer plus en détail les raisons pour lesquelles il est important que les membres des Premières nations et les Autochtones puissent avoir accès à des services assurés par des fournisseurs de services autochtones avec un personnel autochtone?

Mr. Fidler: Sure, I can. That is a good question. I am just going to speak from my own personal experiences as opposed to wearing the hat of a friendship centre.

When you grow up institutionalized and not involved in a family, you become reluctant to approach people who have authority over you. You want to withdraw from that kind of structure. When our youth approaches people who have authority over them who are not Aboriginal, they tend to become very passive in terms of what it is they are seeking. For instance, working in a First Nation community and having a psychologist come in to do a 20-minute assessment on an individual, children especially tend to stare at the floor, not look or answer any of the questions because they are scared of what kind of the implications their answer might have. After the 20 minutes, the session is over and they become labelled as having schizophrenia, being bipolar or some kind of other psychotic labelling, and they have not said two words throughout that whole session. That label gets carried on with them through life, and every time they enter a different system, they are dealt with according to that one label. I do believe that growing up in the school system — having chalk thrown at you, being told to sit in the corner, and being told to shut up constantly — also contributes to the reluctance to seek help in a non-Aboriginal environment. People are more comfortable, let us say, coming into an Aboriginal organization to seek services and help because they are dealing with people who have similar experiences they had growing up.

For myself, my grandfather moved our family off our land scrips years and years ago and into a white settlement. We grew up in a racist environment, a racist society where every day we were spat at, called vicious names and beat up. It divided our family in two, from the very White looking family members to the very Aboriginal family members. My White brothers would see us being bullied and beat up, and they would turn and walk away because they feared that if they came and intervened on our part, they would get beat up and sworn at. This created a division in our family.

When we went to complain to authorities about what was happening as a child growing up, it was always turned around; that you are the cause of it, you are the reason this is happening to you, which again creates reluctance to come and seek help and assistance from somebody who is not within your own culture for fear that you are going to be rejected or stigmatized and discriminated against. That is the reason why that is in here.

Senator Jaffer: How do you anticipate the role of friendship centres evolving as the population of First Nations and Aboriginal people grows? Will it simply be a matter of serving more people, or will your role have to change to reflect the changes in population?

Mr. Park: That is a good question, senator, and there are a lot of different scenarios we have to look at to answer it. Realistically we have been there for years already. The population has increased so much over these past 10 years alone that our

M. Fidler : Bien sûr. C'est une bonne question. Je vais me contenter de décrire mon expérience personnelle au lieu de porter le chapeau d'un centre d'amitié.

Quand on grandit en institution, sans contact avec sa famille, on devient réticent à s'adresser à des personnes en position d'autorité. On veut se sortir de ce genre de structure. Quand nos jeunes s'adressent à des non-Autochtones en position d'autorité, ils ont tendance à devenir très passifs pour exprimer leurs demandes. Par exemple lorsqu'on travaille dans une collectivité des Premières nations et qu'un psychologue vient faire une évaluation de 20 minutes, les enfants surtout ont tendance à fixer le plancher, sans lever les yeux ni répondre aux questions parce qu'ils craignent les implications que leurs réponses pourraient avoir. Après les 20 minutes, la séance est terminée et on leur appose l'étiquette de schizophrènes, de bipolaires ou d'une autre forme de troubles psychotiques et ils n'ont pas prononcé deux mots tout au long de la séance. Cette étiquette les accompagnera tout au long de leur vie et chaque fois qu'ils entreront en rapport avec un système différent, on les traitera en conséquence. Je suis convaincu que le fait de grandir dans le système des pensionnats — se faire lancer des craies, se faire dire de s'asseoir dans le coin et recevoir sans cesse l'ordre de se taire — contribue aussi à la réticence à chercher de l'aide dans un contexte non autochtone. Disons que les gens sont plus à l'aise de s'adresser à un organisme autochtone pour chercher des services et de l'aide parce qu'ils traitent alors avec des intervenants qui ont eu un vécu similaire dans leur enfance.

Pour ma part, mon grand-père a déménagé notre famille de notre concession il y a des années et des années pour s'installer dans une colonie de Blancs. Nous avons grandi dans un milieu raciste, une société raciste où jour après jour, nous nous faisions cracher dessus, injurier méchamment et rouer de coups. Notre famille en a été divisée en deux, d'un côté ceux qui pouvaient passer pour des Blancs et de l'autre, ceux dont les traits autochtones étaient très prononcés. Mes frères blancs nous voyaient être intimidés et roués de coups et ils nous tournaient le dos et s'éloignaient de crainte de se faire eux aussi rouer de coups et injurier s'ils venaient à notre secours. Ce fut une source de division dans notre famille.

Si nous allions nous plaindre aux autorités de ce que nous vivions, cela se retournerait toujours contre nous : tu es la cause, tu es la raison pour laquelle cela t'arrive, ce qui nourrit encore là une réticence à demander l'aide et le secours d'une personne qui ne fait pas partie de notre culture de crainte de se faire rejeter ou stigmatiser et d'être victime de discrimination. C'est la raison pour laquelle nous en parlons.

Le sénateur Jaffer : Prévoyez-vous que le rôle des centres d'amitié évoluera à mesure que la population des Premières nations et des Autochtones s'accroîtra? S'agira-t-il simplement de servir une plus grande clientèle ou votre rôle changera-t-il pour prendre en compte les changements qui surviennent dans la population?

M. Park : Votre question, madame, est pertinente et nous devons examiner plusieurs scénarios différents pour y répondre. En réalité, nous composons depuis des années déjà avec ce phénomène. La population s'est tellement accrue rien qu'au cours

services are being requested more and more on a daily basis. However, we are able to accommodate the requests that are coming into our offices across the province and across Canada, for that matter, in the 117 friendship centres across the country.

Here, in Manitoba, we are finding the demands on our services more significant especially in the larger cities of Thompson, Brandon, Winnipeg where the influx of people coming into the urban settings is really becoming quite cumbersome. That is why you heard Mr. Sinclair speak about the funding difficulties we face as friendship centres. We are not able to bring in the staff to accommodate the large numbers. At the same time, we do the best we can.

I would like to address what Mr. Fidler was speaking about, the servicing of Aboriginal people off reserve, especially our youth. Our youth are in troubled times — there is no doubt about that — in the Aboriginal movement all across Canada. Our youth have been traumatized by mainstream society, in our opinion. That is why they are so receptive to the friendship centre movement, to a place to go, where they can feel that they are going to get the services, the counselling and the adaptation to urban life in a more respectful manner. I wanted to touch on that.

Back to your question, senator: I believe that the numbers are only going to get greater. There is no doubt in my mind. I am seeing it all across Canada, especially here in Manitoba. Can we continue that service? Absolutely we can, and we are more than prepared to take on that responsibility as long as we become a bigger picture within the Aboriginal movement and within the Government of Canada's plans moving forward.

The Deputy Chair: Well, I would like to thank you all for coming here and presenting your case tonight. I think you all did a wonderful job.

If I may, I will leave you with this personal free piece of advice. It does not take a rocket scientist to know that there is migration out of reserves into urban centers, because there are more opportunities there. Our people, especially our young people, are seeking those opportunities. I certainly see a role for friendship centres across the country because you have the infrastructure in place to be able to assist them.

I am going to leave you with this thought: I have had the privilege and the experience of working from both ends, the Aboriginal side and non-Aboriginal side now, so I know how it works a little bit. I know the friendship centre movement, in general, has always taken a stand of not being too political. Perhaps it is not a case of being political, but a case in presenting your case and being more vocal about it. I know many parliamentarians where I work are not aware of what the friendship centre does or offers Aboriginal people. I think you can collectively build a case for the needs, and the fact that, as Mr. Sinclair mentioned, many First Nations people who live off-reserve do not have rights. They park them at the reserve boundaries. Why is that? This is the purpose of this study. We

des dix dernières années que la demande de services augmente de jour en jour. Nous réussissons toutefois à répondre aux demandes adressées à nos bureaux à la grandeur de la province, voire à la grandeur du Canada, dans les 117 centres d'amitié du pays.

Ici, au Manitoba, nous constatons que les demandes de services sont plus nombreuses, surtout dans les grandes villes comme Thompson, Brandon et Winnipeg où l'influx de population dans les milieux urbains devient plutôt lourd. C'est pourquoi M. Sinclair vous a parlé des difficultés financières auxquelles nous faisons face dans les centres d'amitié. Nous ne pouvons pas recruter le personnel nécessaire au rythme de l'augmentation de la clientèle. Néanmoins, nous faisons de notre mieux.

J'aimerais revenir à ce que M. Fidler a dit, au sujet de la prestation de services aux Autochtones à l'extérieur des réserves, surtout nos jeunes. Notre jeunesse vit à une époque difficile — cela ne fait aucun doute — dans le mouvement autochtone à la grandeur du Canada. À notre avis, nos jeunes ont été traumatisés par la société en général et c'est pourquoi ils sont si réceptifs au mouvement des centres d'amitié, à un endroit où aller, où ils peuvent sentir qu'ils vont recevoir les services, les conseils et l'adaptation à la vie urbaine d'une façon plus respectueuse. Je voulais le souligner.

Pour en revenir à votre question, je crois que les chiffres ne cesseront pas d'augmenter. Cela ne fait aucun doute dans mon esprit. Je le constate à la grandeur du Canada, surtout ici au Manitoba. Pouvons-nous maintenir ce service? Absolument, et nous sommes plus que prêts à assumer cette responsabilité pourvu que nous occupions une plus grande place dans le mouvement autochtone et dans les plans futurs du gouvernement du Canada.

Le vice-président : Eh bien, je tiens à vous remercier tous d'être venus nous présenter vos arguments. Vous l'avez fait de brillante façon.

Si vous me le permettez, je vous laisserai sur ce conseil gratuit de mon cru. Nul besoin d'être un génie pour constater qu'il y a une migration des réserves vers les centres urbains parce qu'on y trouve davantage de débouchés. Notre peuple, surtout notre jeunesse, cherche à profiter de ces débouchés. Je vois clairement que les centres d'amitié ont un rôle à jouer à la grandeur du pays parce que vous disposez déjà de l'infrastructure nécessaire pour les aider.

Je vais vous laisser sur cette réflexion : j'ai eu le privilège et l'expérience de travailler des deux côtés, du côté autochtone et maintenant du côté non autochtone. J'en connais donc assez long sur la façon dont les choses fonctionnent. Je sais que, de façon générale, le mouvement des centres d'amitié a toujours eu pour position d'éviter d'être trop politique. Il ne s'agit peut-être pas d'être politique mais de présenter vos arguments et de le faire haut et fort. Je sais que bien des parlementaires où je travaille ne savent pas ce qu'un centre d'amitié fait ou offre aux Autochtones. À mon avis, vous pouvez collectivement monter un dossier pour présenter les besoins et montrer que, comme M. Sinclair l'a mentionné, beaucoup de membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves n'ont pas de droits. On les parque

need you to give us recommendations so we, in turn, can make recommendations to the powers that be to make substantive changes.

I leave you with that because it is not about being political, it is about being more vocal about it. If you can build a case on the needs of off-reserve Aboriginal people, I think that you will be in a very good position in the future.

Mr. Sinclair said that many First Nations communities do offer services to their off-reserve people, but many of them do not, and that is a reality. Perhaps they have the clout. Like you said, this is not about infighting with our own, but more about being vocal about the needs of our own so they do not fall between the cracks. That is my view.

On behalf of all committee members this evening, *kitchi meegwetch*.

Ladies and gentleman, we will now open the floor for members of the public to make presentations to the committee. Some of you may have registered by completing a form with committee secretariat at the back. I will call your name and invite you to speak for three minutes on the subject of rights of First Nations members living off reserve.

Unfortunately because of time constraints, I would ask that you limit your remarks to three minutes because senators individually do have other engagements shortly after we adjourn, so we are on a schedule. I apologize for that, but like I have said throughout the day, it does not preclude anybody from providing a written submission to the clerk of committee, which we will be taking into account.

For those of you who have not registered and wish to speak, you can do so now, and we will call on you when it is time for you to do. Information on the registration form is for the official record of the committee.

Please note that this is a public meeting and your words will be transcribed and published.

Without further ado, I now call, in no particular order, on Ms. Cynthia Beardy.

Cynthia Beardy, as an individual: Hello, my name is Cynthia Beardy. I am a treaty member of Lake Saint Martin First Nation, which is in the Interlake district. I do not live there, so I am off reserve. We purchased our own house.

I am a little confused with the purpose of the meeting. It seems like we are talking about human rights, we are talking about treaty rights, we are talking about urbanization, but we are not talking about rural off-reserve Indians either. You keep talking about the portability of our rights as soon as we leave the reserve.

aux limites de la réserve. Pourquoi? C'est l'objet de notre étude. Nous avons besoin de vos recommandations pour que nous puissions à notre tour présenter des recommandations aux autorités afin d'apporter des changements majeurs.

Je vous le souligne parce qu'il ne s'agit pas d'être politique, il s'agit de s'exprimer avec plus de force. Si vous pouvez monter un dossier sur les besoins des Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves, je crois que vous serez en très bonne posture à l'avenir.

M. Sinclair a dit que beaucoup de collectivités des Premières nations offrent des services à leurs membres qui vivent à l'extérieur de la réserve, mais beaucoup d'autres ne le font pas, et c'est une réalité. Elles ont peut-être le poids voulu. Comme vous dites, il ne s'agit pas de lutter contre nos frères et sœurs, mais d'exprimer avec plus de force les besoins de nos gens pour éviter qu'ils passent au travers des mailles du filet.

Au nom de tous les membres du comité ici présents, *kitchi meegwetch*.

Mesdames et messieurs, nous allons maintenant donner la parole aux membres du public venus témoigner devant le comité. Quelques-uns d'entre vous se sont inscrits en remplissant un formulaire auprès du secrétariat du comité à l'arrière. Je vais vous nommer et vous inviter à vous exprimer pendant trois minutes sur les droits des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves.

Faute de temps, je dois malheureusement vous demander de vous limiter à trois minutes parce que des sénateurs ont d'autres engagements peu de temps après la levée de la séance. Nous devons donc respecter l'horaire. Je m'en excuse, mais comme je l'ai dit tout au long de la journée, rien n'empêche qui que ce soit de remettre une déclaration écrite au greffier du comité et nous en tiendrons compte.

Quant à ceux parmi vous qui ne se sont pas inscrits et qui souhaiteraient prendre la parole, vous pouvez vous inscrire maintenant et nous vous appellerons quand le moment sera venu. Les renseignements demandés dans le formulaire d'inscription sont destinés aux registres officiels du comité.

Veuillez noter que la séance est publique et que vos propos seront transcrits et publiés.

Sans plus tarder, je donne la parole, sans ordre de priorité particulier, à Mme Cynthia Beardy.

Cynthia Beardy, à titre personnel : Bonjour, mon nom est Cynthia Beardy. Je suis une membre visée par un traité de la Première nation de Lake St. Martin, dans le district d'Interlake. Je n'y habite pas, je vis donc à l'extérieur de la réserve. Nous avons acheté notre maison.

L'objet de la rencontre me laisse un peu confuse, on dirait que nous parlons des droits de la personne, des droits conférés par un traité, d'urbanisation mais nous ne parlons pas des Indiens vivant à l'extérieur d'une réserve en milieu rural. Vous revenez toujours sur la transférabilité de nos droits dès que nous quittons la réserve.

The one thing I was going to make a comment, and I have not heard anybody talk about it, is some kind of appeal process. When I was finished my schooling I had to wait on a waiting list for three years to go for my nursing degree. I worked before that. I could not make enough working as a clerk on the reserve to ever get to school. I went through periods where my pay would be deducted if my husband went back to work because he was a seasonal worker. I would go through periods of no support, things like I could not get my stethoscope and my university kicked me out of class because my tuition was not paid by the band.

I keep hearing here that one of the health determinants is education and that is what we should be focusing on. When I was trying to go back for my master's degree, trying to complete it — I am only working one day a week because people are evacuated — I found I was put on another waiting list. It seems like getting your education is very political.

When I asked INAC or Indian Affairs to go for further education, they told me I have to talk to the band. Well, if I am on this side of the fence, they are on that side and they are not going to meet me halfway to get me on a list. I can keep applying and applying, but I am not going to get anywhere. I do not think there should be any jurisdiction issues when people go off reserve. That happens to us too much. What you can get off reserve should be offered on reserve. If federal and provincial governments are giving dollars on our behalf, you said that today, then why are not people aware of it? Where is the education to tell us that the province is getting this on your behalf? Can I not access that then?

Also, rural people off reserve do not have a sense of community. I have noticed that a lot from working with the evacuees in Winnipeg. They are really scattered; they have no sense of community. When we try to get together, the bands are tight on their budget. They cannot get all of their people all together. They had a whole bunch of forums here in the friendship centre, which was good, but you lose your sense of community as soon as you leave off reserve. I have heard it a lot from my people. The ones I work for are amazed some of the services we can access for them off reserve. Why can we not get them back home? Things like occupational therapy and physiotherapy.

What is my timing?

The Deputy Chair: It is unfortunately done.

Ms. Beardy: I heard lots of talk today about things like growing up in residential schools, all the problems, socialization, socio-economic factors. I had to leave Dauphin River, which is

Le point important que je voulais soulever, et je n'ai entendu personne en parler, c'est une quelconque forme de processus d'appel. Quand j'ai terminé mes études secondaires, j'ai dû attendre sur une liste d'attente pendant trois ans pour poursuivre mes études en vue d'obtenir mon diplôme d'infirmière. J'ai travaillé entre-temps. Je ne gagnais pas assez en travaillant comme commis sur la réserve pour retourner un jour sur les bancs d'école. Je suis passée par des périodes où ma paie était amputée si mon mari retournait travailler, parce qu'il était un travailleur saisonnier. J'ai traversé des périodes sans aucune forme d'aide, par exemple je ne pouvais pas me payer mon stéthoscope et mon université m'a suspendue parce que la bande n'avait pas acquitté mes frais de scolarité.

On ne cesse de répéter ici que l'éducation est l'un des déterminants de la santé et que nous devrions y accorder la priorité. Quand j'ai tenté de retourner aux études pour obtenir une maîtrise, que je tentais de la terminer — je ne travaille qu'un jour par semaine parce qu'on a évacué la population — je me suis retrouvée sur une autre liste d'attente. On dirait que poursuivre ses études est une affaire très politique.

Quand j'ai présenté une demande à AINC, le ministère des Affaires indiennes, pour poursuivre des études supérieures, on m'a dit d'en parler à la bande. Eh bien si je suis de ce côté-ci de la clôture, ils sont de l'autre côté et ils ne veulent pas me rejoindre à mi-chemin afin de m'inscrire sur une liste. Je peux continuer de faire la demande, mais cela ne me mènera nulle part. À mon sens, il ne devrait y avoir aucun problème de juridiction quand des gens quittent la réserve. Ça nous arrive trop souvent. Ce qu'on peut obtenir à l'extérieur de la réserve devrait être offert dans la réserve. Si le gouvernement fédéral et la province accordent des subventions à notre nom, comme vous l'avez dit aujourd'hui, pourquoi n'en sommes-nous pas informés? Où est l'éducation pour nous dire que la province reçoit tel montant en notre nom? Qu'est-ce qui m'empêche d'y avoir accès?

Par ailleurs, les Autochtones qui vivent à l'extérieur de la réserve en milieu rural n'ont pas de sentiment d'appartenance. Je l'ai souvent remarqué en travaillant avec les évacués à Winnipeg. Ils sont très dispersés, ils n'ont aucun sentiment d'appartenance. Quand nous essayons de les réunir, les bandes tiennent les cordons de la bourse bien serrés. Elles ne peuvent pas rassembler toute leur population. On a tenu tout un lot de forums ici, au centre d'amitié, ce qui est bien, mais on perd le sentiment d'appartenance dès qu'on quitte la réserve. Beaucoup de membres de ma Première nation m'en ont fait la remarque. Ceux pour qui je travaille sont stupéfaits de voir certains des services que nous pouvons obtenir pour eux à l'extérieur de la réserve. Pourquoi ne pouvons-nous pas les obtenir dans la réserve? Des choses comme l'ergothérapie et la physiothérapie.

Où en est le chronomètre?

Le vice-président : C'est malheureusement terminé.

Mme Beardy : J'ai entendu beaucoup parler aujourd'hui de choses comme le fait de grandir dans des pensionnats pour Indiens, tous les problèmes, la socialisation, les facteurs socioéconomiques.

my home community, when I was 11 years old. I turned 12 that November. Because I was smart, I got promoted left and right. I got put in a residential school in Teulon. I never got any compensation for that because it was Frontier put me there and Teulon is not recognized.

I thought, "Okay, good, I went to school." I went right through. I had to; it was good for me, but it seems like everybody says it is a negative. Yes, there is a lot of negativity with the abuse that I went through, but we can overcome. That is all I keep thinking. Maybe if I did not get to school, I would not have my degree and I would not have my house and I would not have my job. That is why I keep pushing my nephews. I am always preaching education.

There is another thing. For education today, I had to take one of them to a band office to go to school in Lake St. Martin, because their school is not up; they were relocated because of flooding. What do we do for them? I am pushing him and getting him to go. I do not want to go and sit in an office, but what can I do? I am here; I am preaching at them for education, and that is the main part to get us out of these positions.

Thank you.

The Deputy Chair: Thank you.

I know we are pressured for time, but do not think that your comments and your interventions are going to fall on deaf ears. They will be part of the public record. Our next person on the list is Mr. Albert McLeod. Welcome, sir.

Albert McLeod, as an individual: My presentation is about the rights of Aboriginal people who are gay, lesbian, bisexual or transgender.

There is a term we use today, the "two-spirited" term, which has been adopted in many sectors and is sort of an attempt to describe an indigenous way of looking at gender diversity as well as sexual orientation. Our organization is The Two-Spirited People of Manitoba. We are part of an international network of indigenous gay and lesbian people who advocate for human rights, for our friends and peers and as well, for GLBT youth in the United States and Canada. Our liberation movement has been going for the last 25 years. We have an International Two-Spirit gathering which will be held next year in Long Island, New York. It is our twenty-fifth gathering.

In terms of the social determinants of health, political representation is one of those determinants. Through our advocacy, we have tried to reach the First Nations political representatives to look at human rights in terms of GLBT people on and off reserve.

J'ai dû quitter Dauphin River, la collectivité d'où je viens, à l'âge de 11 ans. J'ai eu 12 ans en novembre de la même année. Comme j'étais intelligente, je suis rapidement passée d'un niveau à un autre. On m'a mise dans un pensionnat pour Indiens à Teulon. Je n'ai jamais obtenu d'indemnité pour ça parce que c'est Frontier qui m'y a placée et que Teulon n'est pas reconnu.

J'ai pensé : « Bon, d'accord, je suis allée à l'école ». Je m'en suis sortie facilement. Il le fallait, ce fut bon pour moi, mais on dirait que tout le monde dit que c'est négatif. Oui, il y a beaucoup d'aspects négatifs compte tenu des mauvais traitements que j'ai subis, mais il est possible de les surmonter. C'est ce que je ne cesse pas de me répéter. Peut-être que si je n'étais pas allée à l'école, je n'aurais pas obtenu mon diplôme et je n'aurais pas ma maison ni mon emploi. Voilà pourquoi je pousse sans cesse mes neveux. Je prêche toujours pour l'éducation.

Un autre point. En ce qui concerne l'éducation, j'ai dû conduire un de mes neveux à un bureau de la bande pour qu'il fréquente l'école de Lake St. Martin, parce que son école n'était pas encore en état; les élèves ont été relocalisés à cause des inondations. Que pouvons-nous faire pour eux? Je le pousse et je l'encourage à y aller. Je ne veux pas aller m'asseoir dans un bureau, mais qu'est-ce que je peux faire? Je suis ici; je leur prêche les bienfaits de l'éducation et c'est la priorité pour nous sortir de ces situations.

Je vous remercie.

Le vice-président : Merci.

Je sais que nous sommes pressés par le temps, mais ne croyez pas que vos observations et vos interventions vont tomber dans l'oreille d'un sourd. Elles seront inscrites au compte rendu. Notre prochain intervenant sur la liste est M. Albert McLeod. Bienvenue, monsieur.

Albert McLeod, à titre personnel : Ma déclaration porte sur les droits des Autochtones gais, lesbiennes, bisexuels ou transgenres.

De nos jours, nous utilisons un terme, la « bispiritualité », qui a été adopté dans de nombreux secteurs, une tentative en quelque sorte de décrire une vision autochtone de la diversité des sexes et de l'orientation sexuelle. Notre organisation s'appelle The Two-Spirited People of Manitoba. Nous faisons partie d'un réseau international de gais et lesbiennes autochtones qui œuvre à la défense des droits de la personne, pour nos amis et nos pairs de même que pour les jeunes GLBT aux États-Unis et au Canada. Notre mouvement de libération est en marche depuis 25 ans. Nous avons un rassemblement international des bispirituels qui se tiendra l'an prochain à Long Island, dans l'État de New York. C'est notre 25^e rassemblement.

Quant aux déterminants sociaux de la santé, la représentation politique en est un. Par nos activités de représentation, nous nous sommes employés à joindre les représentants politiques des Premières nations pour qu'ils prennent en compte les droits de la personne des GLBT qui vivent dans les réserves et à l'extérieur.

In 2010, I wrote a letter to National Chief Shawn Atleo asking him how he would be addressing the repeal of section 67, which was the exemption from the Human Rights Code. That was 2010. There was not an answer.

This summer, in the national election for the national chief, I wrote a letter to each of the eight candidates asking them how they would champion the rights of gays and lesbians and transgender people if they became national chief, and there was no answer.

As we look at individual and collective rights in terms of First Nations jurisdiction on and off reserve, we need to look at the reality that many GLBT people migrate to the cities because of discrimination, abuse and violence. They end up in large urban centers in Canada where a lot of them struggle because of homophobia, trans-phobia, unemployment, poor housing. A lot of times there are no services.

A lot of the Aboriginal organizations off reserve do not collect data that really identifies what proportion of their clients are GLBT, so a lot of times there are no services for GLBT in off-reserve environments.

There are chiefs and band councillors across Canada who are gay, lesbian, bisexual and transgender, so it is not something that is unknown in our community, but politically very few of our leaders will stand up and address this issue. A lot of the leaders talk about treaty rights, but from this perspective we need to begin with basic human rights in order to get to that type of dialogue.

Recently, we submitted a proposal to the Winnipeg Housing and Homelessness Initiative that identified gay and lesbian people, people living with HIV as a group for assistance to meet their needs, and our proposal was not funded.

I have a package for you as well.

The Deputy Chair: Thank you.

I call on Ashok.

Ashok Salwan, as an individual: Most people in North America call me Ashok.

The Deputy Chair: Welcome, sir.

Mr. Salwan: How many people here are representatives of the Canadian Senate?

The Deputy Chair: This evening, four.

Mr. Salwan: Could you stand up? This is a formality in a real tribal society. Welcome to the Allied Territories of the United Tribes of the World as hosted by the Anishinabe people.

En 2010, j'ai écrit une lettre au chef national Shawn Atleo pour lui demander comment il allait prendre en compte l'abrogation de l'article 67, l'exemption à l'application du Code des droits de la personne. C'était en 2010. Il n'y a pas eu de réponse.

L'été dernier, lors des élections nationales du chef national, j'ai écrit une lettre à chacun des huit candidats leur demandant comment ils allaient se faire le champion des droits des personnes gaies, lesbiennes et transgenres s'ils devenaient chef national, et il n'y a pas eu de réponse.

Tandis que nous nous penchons sur les droits individuels et collectifs par rapport à l'exercice de la compétence des Premières nations dans les réserves et à l'extérieur, nous devons considérer le fait que beaucoup de GLBT migrent vers les villes à cause de la discrimination, des mauvais traitements et de la violence. Ils aboutissent dans les grands centres urbains du Canada où beaucoup d'entre eux ont du mal à survivre à cause de l'homophobie, de la transphobie, du chômage et des conditions de logement médiocres. Dans bien des cas, il n'y a aucun service.

Beaucoup d'organismes autochtones à l'extérieur des réserves ne tiennent pas de données qui permettent de déterminer clairement la proportion de leurs clients qui sont GLBT, ce qui explique l'absence de services pour eux à l'extérieur de la réserve.

Des chefs et des conseillers de bandes à la grandeur du Canada sont gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres, ce n'est donc pas de l'inconnu dans notre collectivité, mais sur le plan politique, très peu de nos dirigeants prendront position et se pencheront sur la question. Bon nombre de nos dirigeants parlent des droits issus de traités, mais sous ce rapport, nous devons commencer par les droits de la personne fondamentaux en vue d'en arriver à ce genre de dialogue.

Nous avons récemment présenté une proposition à l'Initiative pour le logement et les sans-abri de Winnipeg dans laquelle nous décrivions les gais et les lesbiennes et les personnes vivant avec le VIH comme un groupe ayant besoin d'aide pour satisfaire à leurs besoins, et notre proposition n'a pas été financée.

J'ai aussi un dossier pour vous.

Le vice-président : Merci.

Je donne la parole à Ashok.

Ashok Salwan, à titre personnel : La plupart des gens en Amérique du Nord m'appellent Ashok.

Le vice-président : Bienvenue, monsieur.

M. Salwan : Combien avons-nous ici de représentants du Sénat canadien?

Le vice-président : Ce soir, quatre.

M. Salwan : Pourriez-vous vous lever? C'est une formalité dans une vraie société tribale. Bienvenue dans les territoires alliés des tribus unies du monde, à cette séance organisée par le peuple Anishinabe.

I am a member of the White Buffalo Calf Society as well as the Ogichida, the Rainbow Warriors, the Shaolin and the clans of Japan. I have been honoured by the Tribes of the World to stand here with you and to honour you with a song of my people to welcome you properly to our land. In the superseding jurisdiction, as has been appointed to me by the head men and clan mothers, I know my clan is the Bear Clan, and I am a member of the White Mud River Band, and my people have not signed a treaty to disempower my people on the issue of rights. I am an American Indian world citizen.

[The witness played a song on a pipe.]

Thank you for hearing my song. Today, I am glad to be here. I have been at this for quite some time. I have addressed a few of you already. I told you that I am the man who has been hired by my people to look after them in relation to the protection of our women and children, and the victimization and murder and theft of our children. I have been doing this for 15 years.

I have met with the highest levels of your government, your military, and your underground counterintelligence agencies. I have faced all of them. I have directly faced them, and I have not backed down. I have protected my people the best way that I know how. I have loved them, I have nurtured them, and I have raised our children with love.

My people have not signed any treaties that are valid. If your treaties do not have the valid marking of a Bear Clan Mother, they are not legitimate.

I have already talked to the United Nations in relation to the violations by the RCMP, the Winnipeg Police Service and other agencies hosted within North America who have killed and murdered our women for their pleasure and their exploitation. I would not allow that for my mother, my sisters or my children, and the people who walk with me on this earth will not either.

Every single person here comes from a treaty that has been addressed on an international level of sovereign nations. I am an accepted member of that nation.

I do believe Canada has had its sovereignty put into jeopardy on more than one occasion through issues addressed at the United Nations and possibly losing your seat at the council of the United Nations. There are nations around the world that support us and love the work we have done to protect our people.

The undermining of the authority of our people has been demonstrated here. To the tribal members of our nations who sit here, no one person has identified their citizenship properly, their tribe and their clan. I did today. Everybody wants to identify with corporations and at a subhuman level address of who they are and who their family is. I love my family and I protect them. I am a guardian of the earth as it has been known and appointed at the world council level.

Je suis membre de la White Buffalo Calf Society ainsi que des Ogichidas, des Rainbow Warriors, des Shaolins et des clans du Japon. J'ai eu l'honneur d'être désigné par Tribes of the World pour me joindre à vous et vous honorer d'une chanson de mon peuple pour vous accueillir sur nos terres. Du point de vue de la compétence qui prévaut, comme les chefs et les mères du clan me l'ont enseigné, je sais que je fais partie du clan de l'Ours et que je suis membre de la bande de White Mud River et que mon peuple n'a pas signé de traité qui dépouillerait mon peuple de ses droits. Je suis un Amérindien citoyen du monde.

[Le témoin joue une chanson au pipeau.]

Merci d'avoir écouté ma chanson. Je suis ravi d'être ici. Je me suis attelé à cette tâche il y a déjà très longtemps. Je me suis déjà entretenu avec quelques-uns d'entre vous. Je vous ai dit que je suis l'homme chargé par mon peuple de veiller à leurs intérêts en ce qui concerne la protection de nos femmes et de nos enfants, ainsi que la victimisation, le meurtre et le vol de nos enfants. Je m'y emploie depuis 15 ans.

J'ai rencontré les représentants des plus hauts niveaux de votre gouvernement, de votre armée et de vos agences secrètes de contre-espionnage. Je leur ai tous fait face. Je leur ai fait front et je n'ai pas reculé. J'ai protégé mon peuple du mieux que j'ai pu. Je l'ai aimé, j'ai veillé à son développement et j'ai élevé nos enfants avec amour.

Mon peuple n'a signé aucun traité valide. Si vos traités ne portent pas la marque valide d'une mère du clan de l'Ours, ils ne sont pas légitimes.

J'ai déjà pris la parole aux Nations Unies sur les violations de la GRC, du service de police et d'autres organismes basés en Amérique du Nord qui ont tué et assassiné nos femmes pour le plaisir et l'appât du gain. Je ne le permettrais pas pour ma mère, mes sœurs ou mes enfants et les gens qui m'accompagnent sur cette terre ne le permettront pas non plus.

Chaque personne ici présente est visée par un traité qui a été établi à l'échelon international des nations souveraines. Je suis un membre reconnu de cette nation.

Je suis convaincu que la souveraineté du Canada a été compromise à plus d'une occasion par suite de dossiers traités aux Nations Unies et même de la perte de son siège au Conseil des Nations Unies. Des nations dans le monde entier nous appuient et apprécient le travail que nous avons fait pour protéger nos peuples.

L'atteinte portée à l'autorité de nos peuples ici a été manifeste. Je dis aux membres des tribus de nos nations ici présents que personne n'a décliné comme il se doit sa citoyenneté, sa tribu et son clan. Je l'ai fait aujourd'hui. Tout le monde veut s'identifier à des sociétés et, à un niveau subconscient, découvrir qui ils sont et qui est leur famille. J'aime ma famille et je la protège. Je suis un gardien de la Terre telle que nous l'avons connue et j'ai été désigné par le conseil mondial.

I have sat quietly amongst my people to listen to the heart of every single nation. I have listened to the tears of many women, of what has happened to them, and the pain of losing their children. I have battled against every level of your government who has tried to attack me physically, and I am still here.

In that honour of protecting my people, nations from all over the world have listened to us and have an alliance with my people. Bolivia, I do believe, in support of our nation has nationalized Canadian resource mining in their country. I know that because I have addressed it. I have created electronic records of everything even though you have tried to suppress me.

December 12 and February 13, are decision days in relationship to the murdered and missing women issue. I know that because I am a part of that. It is amazing how the Assembly of Manitoba Chiefs and AFN did not know, but I did. The 80 percent reduction of their funding was a recommendation by me because of their inability to fulfill their role and responsibility to speak and be a chief and council.

I walk with nothing and I am attacked constantly, but I live by the hand of my people. When I play my music, they give me money to help me; you call it busking. I have washed windows in this city with nearly next to nothing for ten years. I have not had a home for eight years, have not had a job in your country for five. You have tried to victimize me and assassinate our elders. I have protected them, I have qualified as a royal body guard and I have qualified as a royal physician. As it was my qualification came from one of the assistants of the Dalai Lama. So at the level of professionalism in relationship to international business and law, and medicine, and the protection rights of my people, I have qualified. I am very qualified to speak on every level of what I am addressing here today.

Within this territory, we have not signed it away, unless I see paperwork by an Indian where the City of Winnipeg has signed it away. I have not seen it, so it is not possible for you to assume jurisdiction within this territory.

I have been well raised by Wapapiaslu, who is a head man and spokesman for the clan mothers. I spent seven years working with this man to be clear about my education and understanding the human rights violations that continue daily within this land. I have met with the chief of police on two occasions to address the issue of murdered and missing women. He did not fulfill his role. He had to stand down, and I addressed him in that way too. If you do not do your job in our territory, stand down. I will not, because I did my job.

Je suis resté muet parmi mon peuple à écouter le cœur de chaque nation. J'ai prêté l'oreille aux larmes de beaucoup de femmes, à ce qui leur est arrivé et à leur douleur de perdre leurs enfants. Je me suis battu contre tous les ordres de votre gouvernement qui ont essayé de m'attaquer physiquement, et je suis toujours là.

Au nom de l'honneur qui m'a été donné de protéger mon peuple, des nations du monde entier nous ont écoutés et ont conclu une alliance avec mon peuple. La Bolivie, si je ne m'abuse, a nationalisé les exploitations minières canadiennes de ses ressources à l'appui de notre nation. Je le sais parce que je me suis occupé du dossier. J'ai créé des dossiers électroniques sur tout cela bien que vous ayez essayé de m'en empêcher.

Le 12 décembre et le 13 février sont des jours où des décisions seront rendues dans le dossier des femmes disparues et assassinées. Je le sais parce que j'ai participé à ces travaux. Il est stupéfiant de voir que ni l'Assemblée des chefs du Manitoba ni l'Assemblée des Premières Nations ne le savaient, mais moi je le savais. La réduction de 80 p. 100 de leur financement était l'une de mes recommandations vu leur incapacité à s'acquitter de leur rôle et de leur responsabilité d'agir comme porte-parole et comme chef et conseil.

Je vis dans le plus pur dénuement et on m'attaque constamment, mais je vis de la générosité de mon peuple. Quand je joue ma musique, on me donne de l'argent pour m'aider; vous diriez que je fais l'amuseur de rue. J'ai lavé des fenêtres dans cette ville en vivant avec presque rien pendant dix ans. Je n'ai pas eu de domicile pendant huit ans, pas d'emploi dans votre pays pendant cinq ans. Vous avez essayé de faire des victimes de nos anciens et de les assassiner. Je les ai protégés, j'ai été reconnu comme garde du corps royal et aussi comme médecin royal. De fait, ces titres de compétence m'ont été décernés par l'un des assistants du Dalai Lama. Donc, en matière de professionnalisme en commerce international et en droit, de même qu'en médecine et en protection des droits de mon peuple, je suis qualifié. Je suis très qualifié pour me prononcer à tous les niveaux sur les sujets que j'aborde aujourd'hui.

Sur ce territoire, nous n'y avons pas renoncé en signant quoi que ce soit, à moins qu'on me présente des documents établis par un Indien et signés par la Ville de Winnipeg. Je n'en ai pas vu, il vous est donc impossible d'exercer votre compétence sur ce territoire.

J'ai été bien élevé par Wapapiaslu, un chef et un porte-parole pour les mères du clan. Pour qu'il n'y ait aucun doute en ce qui concerne mon éducation et ma compréhension des violations des droits de la personne qui se poursuivent quotidiennement sur ce territoire, j'ai passé sept ans à travailler avec cet homme. J'ai rencontré le chef de police à deux occasions pour traiter du dossier des femmes disparues et assassinées. Il n'a pas rempli son rôle. Il a dû démissionner, et je me suis adressé à lui comme je m'adresse à vous aujourd'hui. Si vous ne faites pas votre travail sur notre territoire, démissionnez. Je ne démissionnerai pas parce que j'ai fait mon travail.

I have a list of men, their addresses, and where they live, where they party. I have been from coast to coast hitchhiking, and I know exactly where these men took these women and what they did to them.

The Deputy Chair: Excuse me, would you wrap up, please? It is not out of any disrespect to you, but out of respect for those who also want to speak.

Mr. Salwan: My suggestions for some of the issues that need to be addressed is the upholding of the tribal custom and reinstatement of American Indian citizenship, the protection and restoration of tribal land title in all of North America, proper representation of all tribes and clans in matters of business locally, and international designation of reservation to tribal territory. That is first step is us being restored as citizens. This is our land. We fought for you in every way, and we would like the respect to be able to represent in every way, at every level of government and business. We are fully qualified professional people to do so.

Thank you for your time.

The Deputy Chair: I call on Rainey Gaywish.

Rainy Gaywish, as an individual: Greetings to those of you who I consider to be my relatives. My spirit name is Silver Swan Woman. Rainey Gaywish is my colonial name. My clan is Martin and I am third degree Midewiwin of the Three Fires Midewiwin Lodge, the Midewiwin being the traditional spiritual way of Anishinabe people of this part of the world.

I did not plan to speak, but I thought it was important to come and offer to you a reminder that the issues that friendship centres are engaged in addressing throughout Canada all stem from our basic rights as indigenous people that are very clearly outlined in the International Declaration of Indigenous Rights. The right that is of critical importance to the work of friendship centres is the right for us to be indigenous people and to maintain our languages and our cultural identity.

I know there is a great movement in Canada politically a great push to look at the economy and how people are contributing to the economy. Definitely, in my whole life as a Muskego Anishinabe woman, I was raised up to know how to work. Even with that great ethic, that comes out of being taught by my own family, by my mother, the opportunities for me to actually attain the education that I have and the employment that I sought to be able, from a societal view, to be a productive member of society, those opportunities were not always made available to me.

One of the most important organizations that kind of helped me to move from a state of being a single mom living in poverty to a place where I could find the resources to upgrade my education was actually the friendship centre here in Winnipeg. Back in the day when I was a young woman, I came to the centre and was

J'ai une liste d'hommes, leurs adresses et où ils vivent, où ils font la fête. J'ai traversé le pays d'un océan à l'autre en autostop et je sais exactement où ces hommes ont amené ces femmes et ce qu'ils leur ont fait.

Le vice-président : Veuillez m'excuser, mais pourriez-vous conclure s'il vous plaît? Ce n'est pas par manque de respect à votre endroit, mais par respect pour ceux qui veulent aussi s'exprimer.

Mr. Salwan : Pour régler certains des problèmes qui doivent être réglés, je suggère de maintenir la coutume tribale et de rétablir la citoyenneté amérindienne, de protéger et de rétablir les titres de propriété sur les terres tribales à la grandeur de l'Amérique du Nord, la juste représentation de toutes les tribus et de tous les clans en matière commerciale localement ainsi que la désignation internationale des territoires des réserves tribales. C'est le premier pas : qu'on nous redonne notre citoyenneté. C'est notre terre. Nous avons combattu pour vous sur tous les plans et nous aimerais qu'on nous témoigne le respect de nous laisser nous représenter sur tous les plans, à tous les ordres de gouvernement et de commerce. Nous sommes des professionnels parfaitement qualifiés pour le faire.

Merci de votre temps.

Le vice-président : J'invite Rainey Gaywish à prendre la parole.

Rainy Gaywish, à titre personnel : Salutations à tous ceux que je considère comme des membres de ma famille. Mon nom spirituel est Cygne d'argent. Rainey Gaywish est mon nom colonial. Je suis du clan Martin, Midewiwin de la loge Midewiwin de Three Fires au troisième degré, Midewiwin étant la voie spirituelle ancestrale du peuple Anishinabe de cette partie du monde.

Je n'avais pas prévu prendre la parole, mais j'ai jugé important de venir vous rappeler que les problèmes dont les centres d'amitié s'occupent à la grandeur du Canada découlent tous de nos droits fondamentaux en tant que peuple autochtone, lesquels sont clairement énoncés dans la Déclaration internationale sur les droits des peuples autochtones. Le droit qui revêt une importance cruciale pour le travail des centres d'amitié est le droit pour nous d'être des peuples autochtones et de conserver nos langues et notre identité culturelle.

Je suis consciente qu'il y a un vaste mouvement au Canada sur le plan politique, une forte pression pour prendre en compte l'économie et la façon dont des populations contribuent à l'économie. Certes, tout au long de ma vie de femme Muskego Anishinabe, on m'a enseigné à travailler. Même forte de cette excellente éthique de travail, que m'ont enseignée ma famille et ma mère, les possibilités d'atteindre le niveau de scolarité que je possède et d'obtenir l'emploi auquel j'aspirais afin de pouvoir être un membre productif de la société ne m'ont pas toujours été ouvertes.

Le centre d'amitié de Winnipeg, où nous nous trouvons, est l'un des plus importants organismes qui m'a en quelque sorte aidée à passer du statut de mère monoparentale vivant dans la pauvreté à une situation où je pourrais trouver les ressources nécessaires pour parfaire mon éducation. Jeune femme, je suis

quite at a loss about how to make my way around the city. It was the friendship centre and the Native Club at that time that offered resources for me to get a foundation and a grounding, not only in terms of the resources I needed for an education, but actually in terms of the resources I needed to be able to address the never ending, consistent, subtle and overt incidences of racism that Aboriginal people continue to experience every day in the city and around the country.

Winnipeg is interesting in the context of the analyses of how Winnipeg is constructed. In this place Aboriginal people continue to experience the worst incidences of racism of any people here. This is quite a multicultural community, but the color line of racism is deeply entrenched. If you look at some of the current information about how Aboriginal people are treated, you will find that new immigrants to Canada are availing themselves of more resources than the average Aboriginal person here in the province. Those are some things to consider, because if you look at solutions to address that, the foundation of the friendship centres in Canada is well documented and well supported by the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. I urge you to look at how you can support what friendship centres do, in whatever way that you are able to, to provide the kind of supports friendship centres need. If you do not have these organizations in place, you are not going to see the kind of success of achievement that you want to see in the Aboriginal community, which is to be able to take care of our families, to make sure as we move into the future we are able to raise children, and grow families and descendants who are fully capable of providing for their families in a good way and in a way that has not come at the expense of our culture, languages or identities. *Aho,meegwetch.*

The Deputy Chair: Next on my list is Lori Mainville.

Lori Mainville, as an individual: I come from Treaty 3, Ontario, and I am a third generation off-reserve member. Out of due respect really to our chiefs in Ontario who in 2011 asked Patrick Brazeau not to speak on our behalf, so I would like to address my comment to the rest of the Senate here. As well as, if possible, if Mobina wants to respond, that is totally fine. I respect the words that you shared.

Senator Jaffer: Thank you very much. I really appreciate you being here and taking the time to speak to us, but we very much respect the work of Senator Brazeau. It is because of him that we are here, and if you are not able to address him, with the greatest of respect, then you will not be able to address us. We are a team; we work as a team.

Ms. Mainville: Then you do not speak for me; none of the Senate members speak for me. I am related to people before there was ever a border between provinces. I had relatives all over. The Anishinabe span right across Canada. You do not speak for me or my daughter or my granddaughter. *Meegwetch.*

venue au centre et je ne savais pas trop comment m'y retrouver dans la ville. Le centre d'amitié et le Native Club à l'époque m'ont offert les ressources qui m'ont permis d'obtenir des bases solides, non seulement les ressources dont j'avais besoin pour poursuivre mes études mais aussi celles dont j'avais besoin pour faire face aux cas de racisme incessants, systématiques, subtils et manifestes dont les Autochtones continuent d'être victimes chaque jour dans la ville et à la grandeur du pays.

Winnipeg est intéressante dans le contexte des analyses de la façon dont la ville est construite. Les Autochtones ici sont encore la cible des pires comportements racistes, tous peuples confondus. La population est assez multiculturelle, mais le racisme fondé sur la couleur de la peau est profondément ancré. En passant en revue certaines données récentes sur le traitement réservé aux Autochtones, on constate que les nouveaux immigrants au Canada bénéficient de plus de ressources que l'Autochtone moyen dans la province. Ce sont des éléments dont il faut tenir compte, parce que si on cherche des solutions à ce problème, les fondements des centres d'amitié au Canada sont bien documentés et bien étayés par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Je vous recommande d'envisager comment vous pouvez soutenir ce que font les centres d'amitié, de toutes les façons possibles, afin de fournir aux centres d'amitié le genre d'aide dont ils ont besoin. Là où ces organismes n'existent pas, vous n'obtiendrez pas tous les succès et les réalisations que vous souhaitez dans la communauté autochtone, c'est-à-dire nous permettre de prendre soin de nos familles, faire en sorte qu'à l'avenir, nous soyons aptes à élever des enfants, à fonder des familles et à laisser des descendants capables de subvenir aux besoins de leurs familles de la bonne façon, et non aux dépens de notre culture, de nos langues ou de nos identités. *Aho,meegwetch.*

Le vice-président : Madame Lori Mainville, vous êtes la suivante sur ma liste.

Lori Mainville, à titre personnel : Je viens du territoire ancestral des signataires du Traité n° 3, en Ontario, et je suis une membre hors réserve de troisième génération. Par respect pour nos chefs en Ontario qui ont demandé en 2011 à Patrick Brazeau de ne plus parler en notre nom, j'aimerais m'adresser au reste de la délégation du Sénat. De plus, si possible, si Mobina veut réagir, cela me convient parfaitement. Je respecte les mots que vous prononcez.

Le sénateur Jaffer : Merci beaucoup. J'apprécie vraiment que vous soyez ici et que preniez le temps de nous parler, mais nous respectons beaucoup le travail du sénateur Brazeau. C'est grâce à lui que nous sommes ici, et si vous n'êtes pas capable de vous adresser à lui, avec le plus grand respect, vous ne pourrez pas vous adresser à nous. Nous sommes une équipe; nous travaillons en équipe.

Mme Mainville : Dans ce cas, vous ne parlez pas en mon nom; aucun membre du Sénat ne parle en mon nom. J'ai des liens avec des peuples qui remontent à bien avant qu'il y ait des frontières entre les provinces. J'ai des parents un peu partout. Le peuple Anishinabe couvre l'ensemble du Canada. Vous ne parlez pas pour moi ni pour ma fille ni pour ma petite-fille. *Meegwetch.*

Jo Redsky, as an individual: I have a few words to say, and I will address Patrick.

I am grassroots. I am from —

The Deputy Chair: Could we have your name?

Ms. Redsky: It is Jo Redsky.

Senator Jaffer: For this event, it is Senator Brazeau you are addressing.

Ms. Redsky: I am speaking to him. I guess I need to say a few words because it seems to me like this is a consultation to our people, and a lot of our people do not agree with Bill C-45 or with the divide and conquer tactics of the reserve and the urban setting. For us as Anishinabe people, there are no boundaries. We live in a territory. We find that this is another tactic to divide and conquer our people, and we are sick and tired of the abuse that happens with our people. We are here because the Creator put us here, and we will always defend this land.

This whole thing that is coming before our people is about the resources and the greed and what the Government of Canada has done to our people — so much greed. I cannot understand how you can sit there and speak on behalf of them. You are Anishinabe, are you not? Are you not Anishinabe?

The Deputy Chair: Yes, I am.

Ms. Redsky: I do not understand that. Your ancestry is here, so how can you sit there and support things that are going to hurt Mother Earth? My name is part of the earth, so when I speak, I speak on behalf of the earth. I am not afraid to speak up for her. We are sick and tired of the abuse that is happening. We are the caretakers of this land, and the women are standing up now and we are sick and tired of the abuse that is happening.

Missing and murdered women is one of the genocides, and our youth are committing suicide. Colonization has done this to our people. Now the land will defend itself; Mother Earth will defend herself.

It is pretty scary that we need to speak the truth — and that is the truth. We do not acknowledge what is happening in here. We do not acknowledge that because you guys are basing decisions on what you think is right for us. We know what is right for us, and that is defending her and protecting the waters. Those are important issues to us. I know the mind-thinking today is greed and fast money. That is what it is all about, but not to us. We are the original people of this land, and we will always speak up for her.

I am not afraid to direct this to the government because the government does not — you guys do not really care about what we think or what we feel. If you did, you would be addressing the issue of missing and murdered men and women. You would be addressing the water issues. The oil that is being extracted from this earth is another genocide to her. I do not know if you guys understand that.

Jo Redsky, à titre personnel : J'ai quelques mots à dire, et je m'adresserai à Patrick.

Je suis une femme ordinaire. Je viens de...

Le vice-président : Pourrions-nous connaître votre nom?

Mme Redsky : Jo Redsky.

Le sénateur Jaffer : Pour l'occasion, c'est au sénateur Brazeau que vous adressez.

Mme Redsky : C'est à lui que je parle. Je sens que je dois dire quelques mots parce qu'il me semble qu'il s'agit d'une consultation auprès de notre peuple dont bien des membres ne souscrivent pas au projet de loi C-45 ni aux tactiques consistant à diviser pour mieux régner en opposant la réserve au milieu urbain. Pour nous, le peuple Anishinabe, les frontières n'existent pas. Nous vivons sur un territoire. À notre avis, c'est encore une tactique pour diviser afin de mieux régner sur notre peuple et nous en avons assez de l'exploitation qu'il subit. Nous sommes ici parce que le Créateur l'a voulu et nous défendrons toujours cette terre.

Toute cette démarche qu'on propose à notre peuple est une question de ressources et de cupidité et de ce que le gouvernement du Canada a fait à notre peuple — tellement de cupidité. Je ne comprends pas comment vous pouvez être assis ici et parler en son nom. Vous êtes Anishinabe, n'est-ce pas? N'êtes-vous pas Anishinabe?

Le vice-président : C'est exact.

Mme Redsky : Je ne comprends pas. Vos origines sont ici, alors comment pouvez-vous être assis là et appuyer des choses qui vont blesser la Terre mère? Mon nom fait partie de la terre et ainsi, quand je parle, je le fais au nom de la terre. Je n'ai pas peur de prendre sa défense. Nous en avons assez de l'exploitation. Nous sommes les gardiens de cette terre et les femmes se lèvent et nous en avons assez des abus.

Les femmes disparues et assassinées sont l'un des génocides, et nos jeunes se suicident. Voilà ce que la colonisation a fait à notre peuple. Désormais, la terre va se défendre, la Terre mère se défendra elle-même.

Il est assez effrayant que nous devions dire la vérité — et c'est la vérité. Nous ne reconnaissions pas ce qui se passe ici. Nous ne le reconnaissions pas parce que vous fondez vos décisions sur ce que vous jugez bon pour nous. Nous savons ce qui est bon pour nous, c'est-à-dire la défendre et protéger les eaux. Ce sont des enjeux importants pour nous. Je sais que la mentalité moderne est à la cupidité et aux gains faciles. Voilà de quoi il est question, mais pas pour nous. Nous sommes les premiers peuples de ce territoire, et nous allons toujours le défendre.

Je n'ai pas peur de m'adresser au gouvernement parce que le gouvernement — parce que vous ne vous souciez pas vraiment de ce que nous pensons ou de ce que nous éprouvons. Sinon, vous vous pencheriez sur le dossier des hommes et des femmes disparus et assassinés. Vous vous pencheriez sur la question de l'eau. Le pétrole qu'on extrait de cette terre est un autre génocide pour elle. Je ne sais pas si vous le comprenez.

Senator Jaffer: With respect, you and I came to know each other well today. You asked me to do some things, and I did them right away. I will share with you that Senator Brazeau is leading the issue in the Senate of murdered women. He is pushing for a national inquiry, so there has to be respect from both sides.

We have listened all day. We have come here because we respect your ideas. We have come to listen, but the first step about listening to dialogue is to pay respect to each other and listen. When you come here and say "We do not understand" and especially address my colleague as you have, it is difficult for me because I know — I sit day in and day out — we are here because of his hard work. He comes to you and says, "You matter to me." He comes to you and says, "Your issue is important to me." He sits in the Senate and talks about the importance of a missing women's inquiry. I have to, as his colleague, tell you that he is really representing you well.

Ms. Redsky: I am sorry, ma'am. I do not feel that. I do not feel that that is right. This issue is not only about the missing and murdered women. It is also about the land issue.

Senator Jaffer: Your three minutes are over. I respect your opinion but let us agree to disagree.

Ms. Redsky: It is okay if you disagree. We needed to voice our opinion and our people need to do that. We are not going to be quiet anymore.

The Deputy Chair: The next speaker on the list is Nina Wilson.

Nina Wilson, as an individual: My name is Nina, and I am a mother and a grandmother. I am also a student. I have worn many hats, but today I am here because I feel it is very important to speak. We have been, like she said, silenced for a long time. I am here to talk about protection and defending the generations to come. This is right here for me; I live this every day. I am here to speak on behalf of people who are too scared to talk, and they have asked me to come.

I have had a crash course in learning about some of these bills that are going through. One of these bills that is going through, if it goes through, will drastically change things for our daily lives, and we had no way to even be participants in that consultation. This is not consultation. There is a thing called duty to consult in relation to Bill C-45 and also Bill C-428, a private member's bill. It took me a long time to read these things. I have a Bachelor of Education, and I struggled with this. I had to refer to lawyer friends to understand the jargon and the way certain components were embedded in that bill.

The last time our Indian Act was changed this drastically was when our ceremonies were forced to be illegal. We had to do our ceremonies covertly. This is happening again, and I cannot let this

Le sénateur Jaffer : Sauf le respect que je vous dois, vous et moi en sommes venues à bien nous connaître aujourd'hui. Vous m'avez demandé de faire certaines choses, et je les ai faites sur-le-champ. Vous saurez que le sénateur Brazeau pilote le dossier des femmes assassinées au Sénat. Il fait pression en faveur d'une enquête nationale, le respect doit donc être mutuel.

Nous avons écouté toute la journée. Nous sommes venus ici parce que nous respectons vos idées. Nous sommes venus pour écouter, mais le premier pas de l'écoute du dialogue consiste à se rendre hommage mutuellement et à s'écouter. Quand vous venez nous dire : « Nous ne comprenons pas. » et surtout quand vous nous adressez à mon collègue comme vous l'avez fait, c'est difficile pour moi parce que je sais — je siège jour après jour — nous sommes ici grâce à son travail acharné. Il vient vous dire : « Vous êtes importants pour moi. » Il vient vous dire : « Votre problème est important pour moi. » Il siège au Sénat et il parle de l'importance d'une enquête sur les femmes disparues. Moi, sa collègue, je dois vous dire qu'il vous représente vraiment bien.

Mme Redsky : Je suis désolée madame, je ne le sens pas. Je ne sens pas que c'est juste. Le problème ne se limite pas aux femmes disparues et assassinées. Il s'agit aussi du problème des terres.

Le sénateur Jaffer : Vos trois minutes sont écoulées. Je respecte votre opinion, mais convenons que nous ne sommes pas d'accord.

Mme Redsky : C'est correct si vous n'êtes pas d'accord. Nous avions besoin d'exprimer notre opinion et nos peuples ont besoin de le faire. Nous n'allons plus nous taire.

Le vice-président : La prochaine intervenante sur la liste est Nina Wilson.

Nina Wilson, à titre personnel : Je m'appelle Nina et je suis une mère et une grand-mère. Je suis aussi une étudiante. J'ai porté bien des chapeaux mais aujourd'hui, je suis ici parce que j'estime qu'il est très important de parler. Comme elle l'a dit, nous avons trop longtemps été réduits au silence. Je suis ici pour parler de protection et de défense des générations à venir. Cela me touche directement, je le vis chaque jour. Je suis ici pour parler au nom de ceux qui ont trop peur de le faire et ils m'ont demandé de venir.

J'ai eu un cours intensif pour me renseigner sur certains projets de loi qui seront adoptés. L'un d'entre eux, s'il est adopté, changera radicalement nos vies au quotidien et nous n'avons eu aucun moyen de même participer à cette consultation. Ceci n'est pas une consultation. Il y a une chose qui s'appelle « l'obligation de consulter » par rapport au projet de loi C-45 et aussi le projet de loi C-428, un projet de loi d'initiative privée. J'ai mis beaucoup de temps à les lire. J'ai un baccalauréat en éducation et j'ai eu de la difficulté à passer au travers. J'ai dû consulter des amis avocats pour comprendre le jargon et la façon dont certains éléments sont intégrés à ce projet de loi.

La dernière fois où notre Loi sur les Indiens a été modifiée aussi radicalement, c'était à l'époque où nos cérémonies ont été déclarées illégales. Nous avons dû tenir nos cérémonies en secret.

happen without saying something because this is my life. This is the lives of my children and grandchildren.

This is also affecting the grassroots people because the protection of navigable waters is being reduced to 1 per cent. How can you reduce protecting water to 1 per cent? Where is that 1 per cent located? It is interesting to know where that 1 per cent is located — all along the area where Conservatives ridings are located. Does water not move? If you pollute water over here, is it not going to affect you over there? You should talk to the Athabasca Cree about that. They will tell you about water and how the pollution is leaking into our community and how people are getting very, very sick.

The violation and the compromising of basic human rights have been happening for a long time. Our basic inherent treaty rights are being violated and compromised each and every day. The United Nations Declaration on Human Rights is being violated. This has not only been documented. The violations also go against basic democracy, a democracy that our people did not make.

We are still questioning why are having to come forward with these arguments still today. It does not make sense. The changes to the Indian Act need to have our participation fully, nation to nation, not us coming and begging for three minutes. We need to have nation-to-nation talks because this is not just affecting Indians with treaty rights, and treaty rights are not status rights. Status rights and treaty rights are very different things. They need to be investigated if you do not understand that.

I come from Treaty 4 territory, but I can go anywhere I want. I can be treated well by other treaty members. It is not about the Indian Act, per se. This is about how come we are not consulted and how come we have to fight so hard to defend for our children and our grandchildren. That is what I want to know. That is what I am here to do: act as a protector and a defender. This means a lot to me.

These bills that are coming up, that are being proposed, are contrary to our inherent treaty rights. They are contrary to the democracy that our people never even built, but we participated in. We have become all treaty people. Treaty and status are very different things, and that needs to be looked at. There needs to be time where our people have appropriate space and time to learn and to come together and not feel scared.

Do you know how I feel inside here? Do you know how it feels to talk to you? How come we feel like that? This is real. We hear all this talk about Indians leaving the reserve because there is more opportunity. Do you know how deplorable it is on the reserves sometimes? Do you know that? I can go anywhere. I live on the reserve; I live off reserve. We leave because lots of times

L'histoire se répète, et je ne peux la laisser se répéter sans dire un mot, parce que c'est de ma vie dont il est question. C'est de la vie de mes enfants et de mes petits-enfants dont il est question.

Ces projets de loi touchent aussi les gens ordinaires parce qu'ils réduisent la protection des eaux navigables à 1 p. 100. Comment pouvez-vous réduire la protection de l'eau à 1 p. 100? Où ce 1 p. 100 est-il situé? Il est intéressant de savoir où ce 1 p. 100 est situé — tout le long des régions où les circonscriptions conservatrices sont situées. L'eau ne bouge-t-elle pas? Si on pollue l'eau par ici, cela ne va-t-il pas vous toucher par là? Vous devriez en parler aux Cris d'Athabasca. Ils vous parleront de l'eau et de la façon dont la pollution contamine notre collectivité et les gens deviennent très, très malades.

Ce n'est pas d'hier que nos droits fondamentaux sont violés et bafoués. Nos droits inhérents fondamentaux issus de traités sont violés et bafoués jour après jour. La Déclaration des Nations Unies sur les droits de l'homme est violée. Ces faits sont non seulement documentés, mais les violations sont contraires à la démocratie la plus fondamentale, une démocratie que nos peuples n'ont pas inventée.

Nous nous demandons encore pourquoi nous devons encore venir présenter ces arguments aujourd'hui. Cela n'a aucun sens. La Loi sur les Indiens ne peut être modifiée qu'avec notre entière participation, de nation à nation, sans que nous ayons à venir quêter pendant trois minutes. Nous devons avoir des pourparlers de nation à nation parce que ces mesures ne touchent pas que les Indiens jouissant de droits issus de traités, et les droits issus de traités ne sont pas attachés à un statut. Ce sont deux choses très différentes. Si vous ne comprenez pas ça, vous devez vous renseigner.

Je viens du territoire ancestral des signataires du Traité n° 4, mais je peux aller où bon me semble. Je peux être bien traitée par d'autres membres des Premières nations signataires du traité. Il ne s'agit pas de la Loi sur les Indiens, comme telle. C'est la question de savoir pourquoi nous ne sommes pas consultés et pourquoi nous devons nous battre avec autant d'acharnement pour défendre nos enfants et nos petits-enfants. C'est ce que je veux savoir. C'est mon rôle ici : agir comme protectrice et défenseure. C'est très important pour moi.

Les projets de loi à l'étude, ceux qui sont proposés, contreviennent à nos droits inhérents issus de traités. Ils sont contraires à la démocratie que nos peuples n'ont même jamais inventée, mais à laquelle nous avons participé. Nous sommes tous devenus des Autochtones visés par un traité. Les traités et le statut sont des choses très différentes, qui doivent être prises en compte. Il faut prévoir un temps qui permettra à nos peuples d'avoir l'espace et le temps nécessaires pour apprendre et se rassembler et ne pas avoir peur.

Savez-vous comment je me sens ici? Savez-vous comment on se sent en témoignant devant vous? Pourquoi nous sentons-nous ainsi? C'est bien réel. Nous entendons tous parler d'Indiens qui quittent la réserve parce qu'il y a plus de débouchés ailleurs. Savez-vous à quel point la situation dans les réserves est parfois déplorable? Le savez-vous? Je peux aller partout. Je vis dans la

there are things that go wrong that we cannot control. So if enough of us leave that reserve, and nobody is left there, then what? Who has say over where that land goes?

There are always ulterior motives; this is what we have come to know. Study the last time the Indian Act was changed, study and find out what truly happened after that change.

I have relatives that can tell you of the direct impacts that it made. Hiding, having to go behind, having to utilize people to be runners, to understand when somebody was coming to discover what was being done. That is called cultural genocide. What is happening with the water protection and the land? If Bill C-45 passes through Parliament, what is going to happen is our lands are going to be open and free territory for anyone to come in, including big oil corporations and nuclear waste corporations. That is bad news.

You do not know what nuclear waste can do. I know some specialists who are educating me. I do not know anything about these things. I am learning, and the things they are telling me are scaring me because what they have are findings that are already published by scientists and doctors. This is stuff that is not from a comic book; this is real — and they are proposing to put this stuff in my backyard? Your backyard? What is the difference if I am brown and someone is white? What happens if those things go wrong? What is going to happen if another Japan happens? It is not going to matter what color you are once the land is compromised that way. We are all in big trouble.

We need to start talking to each other in those ways, nation to nation, not just being given three minutes. We need to be afforded that opportunity. These things can happen. I believe that these things can happen. I know they can happen. I have seen them happen.

I just wanted to say that I come from a beautiful place, a beautiful land. I do not know about that anymore. What is happening to our land and our water? When you say people are leaving our reserves for opportunities, you better think about that because that is not 100 per cent true. I do not care. I will be a reserve Indian and I will be a city Indian. You are never going to take that spirit inside that tells me who I am.

The Deputy Chair: Ladies and gentlemen, that concludes the evening portion of our deliberations. I would like to take this opportunity to thank every one of you who took the time to come here, albeit on a short timeframe, but at least we got the opportunity to hear your views. Again, it will be on the public record.

réserve, je vis à l'extérieur de la réserve. Nous la quittons parce que bien des fois, des choses tournent mal sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle. Ainsi, si nous quittons la réserve en nombre suffisant et qu'elle se vide, qu'arrivera-t-il? Qui a le pouvoir de dire à qui ces terres iront?

Il y a toujours des motifs inavoués, c'est ce que nous avons fini par apprendre. Analysez la dernière fois où la Loi sur les Indiens a été modifiée, analysez et découvrez ce que ce changement a vraiment entraîné.

Les membres de ma famille peuvent vous décrire les conséquences directes qu'ils ont vécues. Se cacher, devoir se dissimuler, dépêcher des éclaireurs, pour savoir quand quelqu'un allait découvrir ce qui se passait. C'est ce qu'on appelle un génocide culturel. Qu'arrive-t-il à la protection de l'eau et aux terres? Si le Parlement adopte le projet de loi C-45, nos terres seront un territoire libre et ouvert à quiconque veut y venir, notamment les grandes sociétés pétrolières et les sociétés de gestion des déchets nucléaires. C'est une mauvaise nouvelle.

Vous ne savez pas ce que les déchets nucléaires peuvent faire. Je connais des spécialistes qui me renseignent à ce propos. Je n'y connais rien. J'apprends, et ce qu'ils me disent me terrifie parce qu'ils ont en main des conclusions que des chercheurs et des médecins ont déjà publiées. Ce n'est pas comme ce qu'on voit dans les bandes dessinées, c'est bien réel — ils se proposent de s'en débarrasser dans ma cour arrière? Dans votre cour arrière? Quelle est la différence si j'ai la peau brune et mon voisin a la peau blanche? Qu'arrive-t-il si les choses tournent mal? Que va-t-il se produire si la catastrophe japonaise se répète ici? La couleur de votre peau n'importera pas une fois que la terre sera ainsi compromise. Nous sommes tous dans de beaux draps.

Nous devons commencer à nous parler tel que je l'ai décrit, de nation à nation, pas seulement en nous faisant accorder trois minutes. Nous devons avoir cette chance. Ces situations peuvent se produire, je crois que ces situations peuvent se produire. Je sais qu'elles peuvent se produire. Je les ai vues se produire.

Je tenais simplement à dire que je viens d'un endroit merveilleux, une terre merveilleuse. Je ne suis plus sûre que c'est encore le cas. Qu'arrive-t-il à nos terres et à notre eau? Quand vous dites que des gens quittent nos réserves pour saisir des possibilités, vous feriez mieux d'y réfléchir parce que ce n'est pas tout à fait vrai. Ça ne me dérange pas. Je serai une Indienne de la réserve et une Indienne de la ville. Vous n'allez jamais réussir à m'enlever cet esprit à l'intérieur de moi qui me dit qui je suis.

Le vice-président : Mesdames et messieurs, ainsi se termine notre soirée de délibérations. J'aimerais profiter de cette occasion pour vous remercier tous d'avoir pris le temps de venir, bien que ce soit dans des délais très courts, mais au moins nous avons eu la chance d'entendre vos points de vue. Je répète que ce sera consigné au compte rendu.

Like I mentioned, there are other opportunities to share your views on other issues, whether it is with this Senate committee or your members of Parliament and other parliamentarians.

I wish you all a good evening.

(The committee adjourned.)

Comme je l'ai dit, d'autres possibilités s'offrent à vous de faire part de vos opinions sur d'autres sujets, que ce soit à notre comité sénatorial ou à vos députés et à d'autres parlementaires.

Je vous souhaite tous une bonne soirée.

(La séance est levée.)

Monday, November 19, 2012 (evening meeting)

Manitoba Association of Friendship Centres:

Jack Park, President;

Adam Blanchard, Executive Director.

Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre:

Greg Fidler, President;

Anita Campbell, Executive Director.

Indian and Metis Friendship Centre of Winnipeg:

Jim Sinclair, Executive Director.

Community Consultations — Walk-Ons:

Cynthia Beardy, As an individual;

Albert McLeod, As an individual;

Ashok Salwan, As an individual;

Rainey Gaywish, As an individual;

Lori Mainville, As an individual;

Jo Redsky, As an individual;

Nina Wilson, As an individual.

Le lundi 19 novembre 2012 (réunion du soir)

Manitoba Association of Friendship Centres :

Jack Park, président;

Adam Blanchard, directeur exécutif.

Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre :

Greg Fidler, président;

Anita Campbell, directrice exécutive.

Indian and Metis Friendship Centre of Winnipeg :

Jim Sinclair, directeur exécutif.

Consultations communautaires — Tribune ouverte :

Cynthia Beardy, à titre personnel;

Albert McLeod, à titre personnel;

Ashok Salwan, à titre personnel;

Rainey Gaywish, à titre personnel;

Lori Mainville, à titre personnel;

Jo Redsky, à titre personnel;

Nina Wilson, à titre personnel.

WITNESSES

Monday, November 19, 2012 (afternoon meeting)

Manitoba Aboriginal and Northern Affairs:

Robert Wavey, Executive Director;

Eleanor Brockington, Director, Policy and Strategic Initiatives Branch.

Treaty Relations Commission of Manitoba:

James B. Wilson, Treaty Commissioner of Manitoba.

City of Winnipeg:

Rhonda Forgues, Acting Director, Aboriginal Initiatives.

Aboriginal Council of Winnipeg:

Damon Johnston, President.

Circle Of Life Thunderbird House:

Steve Courchesne, Member of the Board;

Sasha Marshall, Executive Director.

Urban Circle Training Centre:

Sharon Slater, Co-Director of Human Resources;

Haven Stumpf, Intake Coordinator, Community Liaison.

Native Women's Transition Centre:

Bernice Cyr, Executive Director;

Sonia Prevost-Derbecker, Interim Director, Support.

Manitoba Keewatinowi Okimakanak:

Inez Vystrcil-Spence, Health Director;

Walter Wastesicoot, Advisor Special Health Projects.

Ikwe-Widdjiitiwin Shelter Inc.:

Marie Lands, Executive Director.

Buffalo Point First Nation:

Robert Kakaygeesick Jr.;

Elliott Cobiness.

(Continued on previous page)

TÉMOINS

Le lundi 19 novembre 2012 (réunion de l'après-midi)

Affaires autochtones et du Nord du Manitoba :

Robert Wavey, directeur exécutif;

Eleanor Brockington, directrice, Direction de la politique et de l'initiative stratégique.

Commission des relations découlant des traités du Manitoba :

James B. Wilson, commissaire aux traités du Manitoba.

Ville de Winnipeg :

Rhonda Forgues, directrice par intérim, Initiatives autochtones.

Aboriginal Council of Winnipeg :

Damon Johnston, président.

Circle Of Life Thunderbird House :

Steve Courchesne, membre du conseil;

Sasha Marshall, directrice exécutive.

Urban Circle Training Centre :

Sharon Slater, codirectrice des ressources humaines;

Haven Stumpf, coordonnatrice à l'accueil et à la liaison communautaire.

Native Women's Transition Centre :

Bernice Cyr, directrice exécutive;

Sonia Prevost-Derbecker, directrice intérimaire, Soutien.

Manitoba Keewatinowi Okimakanak :

Inez Vystrcil-Spence, directrice de la santé;

Walter Wastesicoot, conseiller spécial, Projets de santé.

Ikwe-Widdjiitiwin Shelter Inc. :

Marie Lands, directrice exécutive.

Buffalo Point First Nation :

Robert Kakaygeesick Jr.;

Elliott Cobiness.

(Suite à la page précédente)